GRAMM-R

ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Jacques Bres,
Aleksandra Nowakowska,
Jean-Marc Sarale et
Sophie Sarrazin (dir.)

Dialogisme : langue, discours

P.I.E. PETER LANG



ÉTUDES DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE

GRAMM-R 14

Comment le discours d'autrui pénètre-t-il mon propre discours ? Comment se marque cette altérité ? Quels outils la langue fournit-elle par lesquels se signifie la pluralité énonciative ? Cet ouvrage apporte des réponses à ces questions en faisant travailler une notion héritée du philosophe du langage russe Mikhaïl Bakhtine (1895-1975) : le dialogisme, que l'on définira comme l'orientation, constitutive de sa production comme de son interprétation, de tout discours vers d'autres discours. Cette orientation dialogique se manifeste sous forme d'échos, de résonances, d'harmoniques, qui font signe vers d'autres discours ; sous forme de voix introduisant de l'autre dans l'un, que l'on étudie à partir des marques linguistiques qu'elles laissent en surface.

Les analyses retenues dans ce travail collectif font travailler la notion de dialogisme à l'articulation de la langue et du discours, à partir de l'hypothèse suivante : si la production du discours est constitutivement orientée vers d'autres discours, alors cette dynamique doit affecter certains outils de la langue elle-même. Ainsi se voient questionnés différents lieux de la grammaire de la langue et du texte : la dislocation, la locution adverbiale *un peu*, le connecteur *non que*, l'interrogation en *est-ce que*, le déterminant démonstratif, les temps verbaux de l'indicatif, la structuration du texte en paragraphes, le titre de presse.

Jacques Bres est professeur de linguistique française.

Aleksandra Nowakowska est maître de conférences en linguistique et communication.

Jean-Marc Sarale est agrégé des lettres.

Sophie Sarrazin est maître de conférences en linguistique hispanique.

Ils enseignent à l'Université Paul-Valéry Montpellier III et sont membres du laboratoire de recherche Praxiling UMR 5267 CNRS-Montpellier III.

P.I.E. PETER LANG
BRUXELLES

www.peterlang.com

Dialogisme : langue, discours



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska,
Jean-Marc Sarale et Sophie Sarrazin (dir.)

Dialogisme : langue, discours

« GRAMM-R. Études de linguistique française »

N° 14

Nous remercions le laboratoire *Praxiling* UMR 5267
pour le soutien financier apporté à cette publication.

Éditions scientifiques internationales
Bruxelles, 2012
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique
www.peterlang.com ; info@peterlang.com

Imprimé en Allemagne

ISSN 2030-2363
ISBN 978-90-5201-852-2 (paperback)
ISBN 978-3-0352-6212-4 (eBook)
D/2012/5678/52

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek »
« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <http://dnb.de>.

Table des matières

Préface

La notion de *dialogisme* est de nos jours fortement sollicitée en sciences du langage, ce qui se manifeste notamment par les publications qui lui sont consacrées : citons à titre d'exemple, l'ouvrage dirigé par S. Mellet, *Concession et dialogisme* (Peter Lang 2008), ou le récent numéro de la revue *Langue française. Dialogisme et marqueurs grammaticaux* (n° 163 sept. 2009). C'est que ladite notion s'avère d'une grande puissance, notamment dans les sous-disciplines de l'analyse du discours, de la sémantique discursive, de la sémantique grammaticale, de la linguistique textuelle et de l'énonciation.

Comme on le sait, la notion de dialogisme est avancée dans les travaux du cercle de Bakhtine qui, à partir de la fin des années 1920, développe un ensemble de thèses sémiotiques et discursives de caractère heuristique. Certaines de ces recherches ont été progressivement traduites, à partir de 1970, notamment en anglais et en français ; en 1981, l'ouvrage de T. Todorov, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, vient consacrer une influence – parfois une emprise – déjà largement engagée, tant dans la critique littéraire qu'en analyse du discours ou en linguistique de l'énonciation. C'est ce dernier domaine qui retiendra plus particulièrement notre attention.

Si l'on s'accorde pour attribuer la paternité du *dialogisme* aux écrits du Cercle de Bakhtine, et tout particulièrement à cet auteur, on ne saurait en trouver une définition explicite dans ces travaux. En appui sur leur lecture, on peut définir cette notion comme l'*orientation* de tout discours, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours. Cette orientation se manifeste sous forme d'*échos*, de *résonances*, d'*harmoniques*, qui font signe vers d'autres discours ; sous forme de *voix* qui introduisent de l'*autre* dans l'*un*. Ces *marques* dialogiques, plus ou moins explicites, affectent le discours à ses différents niveaux, tant macrotextuel (roman, texte, discours, tour de parole) que microtextuel (mot) ; comme dans ses différentes dimensions : sémantique, syntaxique, intonative, énonciative.

Le présent ouvrage fait travailler la notion de dialogisme à l'articulation de la langue et du discours, à partir de l'hypothèse suivante : si la production du discours est constitutivement orientée vers d'autres discours, alors cette dynamique doit affecter certains outils de la langue elle-même, contrairement à ce qu'a pu écrire parfois Bakhtine, comme

lorsqu'il déclarait : « les rapports dialogiques (y compris ceux du locuteur avec son propre mot) sont un objet de la translinguistique. […] Dans la langue, objet de la linguistique, n'existe et ne peut exister aucun rapport dialogique » (1963/1970 : 239). Non, la langue n'est pas à l'abri des rapports dialogiques : les articles qui composent cet ouvrage questionnent les différentes façons dont le dialogisme peut pénétrer la production du sens d'un élément linguistique, jusqu'à parfois s'installer en son cœur.

L'ouvrage est divisé en trois parties. La première, intitulée *Du dialogisme dans la grammaire*, regroupe des recherches qui font travailler la notion de dialogisme sur divers faits grammaticaux : la dislocation, la locution adverbiale *un peu*, le connecteur *non que*, l'interrogation en *est-ce que*, le déterminant démonstratif.

Aleksandra Nowakowska analyse le fonctionnement de la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival au superlatif relatif de supériorité (par exemple *le pire, c'est que* […]). Elle met en évidence que, dans ce tour, la combinaison du détachement et du superlatif adjectival instaure implicitement un rapport dialogique avec une évaluation prêtée par l'énonciateur à son énonciataire.

Danielle Leeman et **Céline Vaguer** montrent que la locution adverbiale *un peu* connaît deux emplois comme marqueur dialogique : l'un comme marqueur antiphrastique (*Elle fait un peu vieille fille*) ; l'autre comme marqueur métalinguistique, témoignant de la distance du locuteur avec le terme qu'il emploie, compte tenu ou en prévision de ce qu'il peut imaginer de la position de l'interlocuteur (*Monique, c'est un peu notre mère à tous*).

Daciana Vlad développe l'idée que *non que* sert à mettre en place un énoncé qui fait coexister deux points de vue de polarité opposée, introduisant de la sorte une potentialité polémique que le contexte se chargera de développer ou d'éteindre.

Gilles Siouffi étudie diachroniquement *est-ce que* en interrogation totale. Il défend l'hypothèse que ce tour a subi, parallèlement à sa grammaticalisation progressive entre le début du XVIIe siècle et le milieu du XVIIIe siècle, un mouvement de « dédialogisation » qui permet de rendre compte de son évolution sémantique.

Jean-Marc Sarale s'intéresse au fonctionnement de certains SN démonstratifs à expansion prédicative, qui pointent vers leur référent par l'intermédiaire d'un énoncé antérieur implicite, produisant ainsi un effet de sens dialogique. Il explicite quelques interactions cotextuelles qui permettent de « catalyser » les potentialités dialogiques du déterminant démonstratif

La deuxième partie, *Temps verbaux et fonctionnement dialogique*, est tout entière consacrée à tester la pertinence de la notion de dialogisme dans la description sémantico-énonciative de la temporalité verbale.

Adeline Patard part d'un fait courant dans les langues du monde, fréquemment décrit, mais qui reste à expliquer : la relation entre aspect imperfectif et modalité épistémique. Elle avance que les emplois évidentiels et épistémiques de l'imparfait dans quatre langues européennes procèdent du fonctionnement dialogique de ce temps, lui-même rendu possible par son instruction aspectuelle imperfective.

Sylvie Mellet, montre que l'imparfait de l'indicatif français est un marqueur d'*altérité énonciative* au même titre que le conditionnel, à la suite de quoi elle est conduite à mettre en débat la pertinence de la notion de dialogisme dans la description de la valeur en langue de ces temps.

Isabel Margarida Duarte s'intéresse à un fait typique du portugais : s'appuyant sur un riche *corpus* de « unes » du quotidien *Público*, elle décrit un usage dialogique du *futuro perfeito : ETA terá guardado armas*, littéralement « *L'ETA aura caché des armes* », là où les autres langues romanes font appel au conditionnel passé, dit « journalistique » : *L'ETA aurait caché des armes*.

La communication de **Sophie Sarrazin** traite d'un usage particulier, dit « concessif », du futur et du conditionnel en espagnol. Elle analyse comment ces deux temps verbaux, intégrés à une structure concessive de type *p pero q*, peuvent renvoyer explicitement à une altérité énonciative et octroyer à l'énoncé tout entier une dimension dialogique.

Jacques Bres et **Sophie Azzopardi** reprennent la question, fort documentée, du futur et du conditionnel « de conjecture ». Ils développent l'hypothèse selon laquelle la notion de dialogisme – appliquée au futur, au conditionnel et à l'interrogation totale – permet de rendre compte de l'effet de sens conjectural, et des différents degrés de la force avec laquelle il se réalise.

De différentes façons, et parfois sans s'accorder entre eux, les auteurs font appel à l'hétérogénéité énonciative que présuppose la notion de dialogisme pour traiter de certains fonctionnements rebelles des temps verbaux en discours.

La troisième partie – *Dialogisme, textualité, énonciation* – élargit le point de vue *micro* jusqu'alors adopté, pour examiner certaines dimensions textuelles du discours (le paragraphe, le titre d'article de presse), ou revenir sur certains fondements énonciatifs de la notion de dialogisme.

Selon **Françoise Dufour**, la structuration du texte en paragraphes est un balisage textuel qui permet à l'auteur de guider le lecteur dans la production du sens. Le blanc de l'alinéa signale l'ouverture d'un micro-espace de dialogue dans lequel la réplique est donnée au *topic* thématisé du paragraphe précédent, attribuable à un autre énonciateur.

Françoise Sullet-Nylander propose une analyse linguistico-discursive de titres d'articles de presse à partir des notions de *dialogisme* et d'*intertextualité.* Le titre de presse se voit étudié dans sa relation *intratextuelle*, avec le chapeau et le corps de l'article, et dans sa relation *intertextuelle* avec d'autres énoncés-textes antérieurs.

Patrick Dendale fait retour sur la définition, proposée par Jacques Bres, de l'énoncé dialogique comme application d'un *modus*, non à un *dictum*, mais à une unité qui a déjà statut d'énoncé. Il met en relation cette définition avec la notion de *point de vue* chez Ducrot, pour expliciter ce qui l'en rapproche et ce qui l'en différencie.

Pour **Dominique Ducard**, la relation intersubjective, constitutive du dialogisme, est un rapport de *moi* (*ego*) à un « autre *de* moi » (*alter ego*) tout autant qu'à un « autre *que* moi » (autrui). Cette distinction se voit mise en relation avec la triade S0, S'0, S1, dans la théorie des opérations énonciatives (Culioli), et analysée dans certains emplois des prédicats types de la modulation assertive comme *savoir*, *penser* ou *croire*.

Comme on peut le voir à la lecture de cette présentation, les différents auteurs usent de la notion de dialogisme non comme d'un sésame qui ouvrirait de nombreuses serrures linguistiques, mais comme d'un outil heuristique qui permet de compléter et d'enrichir, sinon de résoudre, la description de certains faits linguistiques, d'éclairer l'opacité de leur fonctionnement.

Jacques Bres,
Aleksandra Nowakowska,
Jean-Marc Sarale,
Sophie Sarrazin

Première partie

Du dialogisme dans la grammaire

L'approche dialogique de la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival au superlatif relatif

Aleksandra NOWAKOWSKA

Université de Montpellier 3 – Praxiling UMR 5267 CNRS

On se propose de traiter, dans la perspective dialogique, un cas particulier d'opération syntaxique de dislocation : la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival, dont le degré de « mise en rapport comparatif avec d'autres éléments présentant la même propriété » est au superlatif relatif de supériorité (Riegel *et al*. 2005 : 364), suivi d'un présentatif *c'est* et d'un constituant à valeur nominale (SN, complétive, infinitif) :

– Le pire, c'était la violence émotionnelle, pas la violence physique

– Le pire, c'est que je m'en fous !

– Le pire, c'est de descendre, ce n'est pas de monter.

Cette étude constitue le premier prolongement d'un récent travail sur le dialogisme de la dislocation (Nowakowska 2009). La dislocation a suscité une forte production de publications, entre autres : Dupont (1985), Combettes (1998), Neveu (2003), Lambrecht (1994 et 2001), Apothéloz, Combettes et Neveu (2009). Malgré le nombre et la qualité de ces travaux, cette notion pose toujours quelques problèmes tant pour sa définition et sa délimitation que pour l'interprétation de son fonctionnement. La dislocation est définie (Blasco-Dulbecco 1999, Le Querler 2000) comme une construction syntaxique qui consiste à détacher un groupe en tête ou en fin de phrase et à le reprendre ou à l'annoncer par un pronom anaphorique ou cataphorique. La dislocation est une opération syntaxique de thématisation : elle permet de désigner explicitement le thème de l'énoncé (Nowakowska 2009). Selon notre hypothèse de travail, la thématisation, en tant que marquage explicite du thème, développe la potentialité dialogique de celui-ci : l'élément thématisé constitue la reprise, explicite ou implicite, d'un élément de discours imputé à un autre énonciateur (allocutaire, tiers, voire locuteur lui-même) avec lequel, en fonction de la rhématisation qui le prolonge, l'énoncé « dialogue » de différentes façons. L'énoncé disloqué [E] entre

en interaction dialogique avec un énoncé [e] qui peut être explicite et parfaitement repérable ; ou totalement implicite, et parfois purement imaginé par l'énonciateur E_1, notamment lorsque celui-ci, aussi paradoxal que cela puisse paraître, reprend un élément du discours qu'il prête à l'allocutaire, en réponse au propre discours qu'il est en train de tenir.

La dislocation d'un SA au superlatif relatif de supériorité présente un fonctionnement spécifique, tant du point de vue dialogique que syntaxique. Contrairement à la dislocation d'un SN, qui peut se réaliser à gauche comme à droite, et suivant le cas, en usant de différentes formes pronominales de reprise/annonce (*ce*, *la*/*le*/*les*, *il(s)*/*elle(s)*, *en*/*y*, etc.), la dislocation de ce type de SA (i) s'opère très préférentiellement à gauche (c'est le cas de toutes les occurrences du corpus) ; et (ii) sa reprise anaphorique s'effectue systématiquement par le pronom *ce* :

> *Pierre*, je *l'*ai vu hier / Je *l'*ai vu hier, *Pierre*
>
> *Le pire ennemi d'un peintre, c'*est le style / *C'*est le style, *le pire ennemi d'un peintre*
>
> *Le pire*, *c'est* que je m'en fous ! / ?? c'est que je m'en fous, le pire !
>
> *Le pire*, *c'était* la violence émotionnelle, pas la violence physique / ? *c'était* la violence émotionnelle, pas la violence physique, *le pire*

Nous ferons l'hypothèse que l'incompatibilité constatée dans notre corpus d'étude d'un SA superlatif avec la dislocation à droite est essentiellement motivée par des critères dialogiques.

Notre étude, fondée sur un corpus composé d'une cinquantaine d'occurrences issues principalement du discours médiatique (presse/ Internet), entend 1) analyser la spécificité dialogique de la dislocation à gauche d'un SA au superlatif relatif de supériorité ; 2) expliquer pourquoi ce tour syntaxique fonctionne préférentiellement avec un SA de ce type[1].

I. L'approche dialogique

Nous définissons la notion de dialogisme, en appui sur les travaux de Bakhtine (1978 : 78) et sur leurs prolongements, entre autres, dans Nowakowska (2004), et Bres et Mellet (2009), comme l'*orientation* constitutive du discours, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres discours avec lesquels il entre en interaction explicitement ou implicitement. L'interaction dialogique d'un énoncé [E] avec un

[1] Le repérage automatique effectué en ligne portait systématiquement sur la dislocation d'un SA au superlatif relatif de supériorité et d'infériorité : *le plus SA, c'est* (*le plus inquiétant, c'est* ; *le plus important, c'est,* etc.) et *le moins SA, c'est* (*le moins inquiétant, c'est* ; *le moins important, c'est,* etc.). Notre recherche n'a pas permis de trouver suffisamment d'occurrences de dislocation d'un SA au superlatif relatif d'infériorité.

énoncé [e] peut être d'ordre *interdiscursif* : le discours, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus sur ce même objet ; d'ordre *interlocutif* : le discours est toujours adressé à un interlocuteur : il lui répond et ne cesse d'anticiper sur sa réponse ; et d'ordre *intralocutif* (autodialogisme) : le discours dialogue avec lui-même, notamment avec sa propre production.

Soit l'exemple suivant, présentant le cas typique de la dislocation d'un SN sujet, dans la forme complexe **X**, *c'est Y*, *ce n'est pas Z* (le segment disloqué et la forme pronominale de reprise sont signalés en gras dans les exemples) :

> (1) Mais, par pitié, qu'on n'exige pas des enfants qui nous sont confiés de choisir entre l'appartenance et la citoyenneté, alors que ce choix, on ne l'a demandé à aucun des Français plus anciennement installés. *Le travail de la république*, laïque, *c*'est de détricoter et de retricoter des identités multiples, *ce* n'est pas d'imposer des habits. (*Le Monde* 19 janvier 2004)

L'énonciateur E_1, responsable de l'énonce disloqué (E), reprend le thème (*Le travail de la république laïque*) d'un énoncé antérieur [e], que l'on peut reconstruire comme : [*le travail de la république laïque, (c')est d'imposer des habits*] (en référence à la réglementation française sur le port du voile intégral), attribué à une autre instance énonciative e_1, mais en rejette, par la négation, le rhème (Z) (*est d'imposer des habits*), lui substituant l'élément introduit par le présentatif (Y) : *c'est de détricoter et de retricoter des identités multiples*. La dislocation fonctionne alors comme un marqueur d'opposition partielle, dans la mesure où il y a consensus sur le thème et dissensus sur le rhème. Cet emploi relève du dialogisme *interdiscursif*.

En appui sur ce cadre méthodologique, notre description dialogique de la dislocation d'un SA distinguera entre forme simple (seulement Y) et forme complexe Y + Z nég. (ou Z nég. + Y) de cette structure. Nous commencerons par l'étude de la forme simple, statistiquement la plus fréquente dans le corpus, correspondant à la structure : *SA disloqué, c'est Y* (*le pire, c'est la violence émotionnelle*). Cela nous permettra d'analyser ensuite la forme complexe, *SA disloqué, c'est Y, non Z* (ou *non Z mais Y*) (*Le pire, c'était la violence émotionnelle, pas la violence physique*), dont le fonctionnement dialogique est plus complexe du fait de la présence de la négation prédicative.

A. La forme simple de la dislocation

La première série d'occurrences analysées correspond à la forme et au fonctionnement le plus courant dans notre corpus, l'élément introduit par *c'est* dans ce cas correspond à une proposition complétive, plus rarement à une circonstancielle :

(2) *Quand un animateur vedette est confronté à l'antisémitisme* [titre de l'article]

Après Vals-les-Bains et Lille, alors que je suis dans ma loge, on m'annonce que, pour la troisième fois cette semaine, des manifestants propalestiniens sont devant le théâtre où je dois me produire. Encore. Muni d'une banderole un groupe scande : « Arthur sioniste, Arthur complice ! » D'autres encore brandissent des photos d'enfants palestiniens ensanglantés avec écrit : « Arthur finance la colonisation » […] Par la fenêtre, je les regarde. Ils sont moins nombreux qu'à Lille. Mais calmes. Organisés. Déterminés. *Le plus effrayant, c'est* qu'ils semblent sincèrement convaincus de ce qu'ils disent… (*Le Monde*, 8-9 février 2009)

(3) Le protocole du cinéma c'est ça, chacun à son travail, et surtout, surtout on ne touche pas à celui des autres.

Le plus bizarre c'est que ça se fait dans la joie et la bonne humeur cool on est des potes…

Mais le plus dérangeant c'est quand tu te fais refoulé [*sic*] comme un malpropre parce que tu as eu l'outrecuidance de vouloir aider quelqu'un ! (Posté par kiff ta race, lundi 19 octobre 2009 à 12h13)

Le syntagme adjectival disloqué, dans l'occurrence (2) ne reprend manifestement aucun terme du cotexte antérieur. On analysera ce type de dislocation comme un tour comparatif avec le discours évaluatif *prêté* au lecteur. Il s'agit plus précisément de l'inférence, attribuée au lecteur, tirée du cotexte antérieur immédiat et explicitable selon les termes suivants : *cela/c'est effrayant/ce qu'ils font/disent est effrayant.* Le syntagme disloqué *le plus effrayant* est donc en relation de comparaison de supériorité avec l'évaluation imputée en discours-réponse au lecteur. L'élément rhématique, correspondant à la proposition complétive, attribut du pronom sujet *ce*, dans le présentatif *c'est*, se trouve comparé par l'emploi du superlatif relatif à la classe d'éléments susceptibles d'être assertés dans l'énonce [e] : *ce*[2] *qu'ils scandent, le fait qu'ils soient calmes, organisés, déterminés est effrayant*…

L'occurrence (3) présente un message posté sur un forum, tenu dans un style oral et explicitement tourné vers d'autres internautes, notamment du fait de l'emploi du *tu* générique. La dislocation apparaît à la fin du texte, dans la proposition correspondant à l'évaluation finale, à la morale de l'histoire. Les deux dislocations qui se succèdent ne reprennent aucun autre élément explicite du cotexte, mais les deux SA disloqués peuvent être mis en relation de comparaison avec des énoncés

2 Le pronom *ce* représente les propos rapportés dans le cotexte antérieur de la dislocation : « Arthur sioniste, Arthur complice ! », « des photos d'enfants palestiniens ensanglantés avec écrit : "Arthur finance la colonisation" », susceptibles d'être jugés *effrayants* par le lecteur.

évaluatifs implicites : *c'est bizarre, c'est dérangeant*. La première dislocation (*le plus bizarre*) est analysable comme une comparaison de supériorité par rapport à un énoncé évaluatif prêté à l'allocutaire en réponse au mini-récit du locuteur. La seconde dislocation introduite par le connecteur *mais* (*le plus dérangeant*), dans l'enchaînement des deux tours, (i) concède à l'allocutaire l'évaluation implicite[3] : *le fait que ça se fasse dans la joie et bonne humeur doit être dérangeant/c'est dérangeant*, et (ii) renchérit sur ladite évaluation, ce qui revient à créer un paradigme d'éléments pouvant être évalués par l'adjectif *dérangeant* dont le rhème introduit par *c'est* dans l'énoncé asserté par l'énonciateur E_1 est désigné comme supérieur à tous les autres (*le plus dérangeant*).

La dislocation d'un SA est basée sur la relation de comparaison du discours du locuteur avec un autre élément implicite qui correspond dans ce cas au discours évaluatif prêté à l'allocutaire. Sur le plan textuel, on remarquera que la progression thématique est linéaire dans ce dialogue implicite : l'élément rhématique dans l'énoncé évaluatif attribué à l'allocutaire, l'adjectif attribut *effrayant*, *bizarre*, *dérangeant*, est thématisé dans le discours-réponse de l'énonciateur E_1, par l'emploi de la dislocation. Nous postulons qu'il s'agit d'un fonctionnement prototypique de la dislocation d'un SA, dans notre corpus du moins, qui peut, dans certains cas, sous influence du cotexte, être modifié.

Analysons l'exemple suivant, afin de montrer le rôle joué par le co(n)texte dans le fonctionnement dialogique :

> (4) *Quand une fillette qui fait la morte est prise en photo par une Google Car*[4] (Vendredi 13 août 2010 à 11h50)
>
> Forcément, ça inquiète les riverains de la petite bourgade d'Angleterre où la photo en question a été prise. Résultat : ces mêmes riverains se sont empressés de signifier la chose aux autorités compétentes. […] *Le plus inquiétant dans tout ça en réalité, c'est* que le type qui conduisait la Google Car ne s'est pas arrêté pour voir si la fillette allait bien…

Dans le cas présent, le cotexte antérieur de la dislocation contient le discours narrativisé *ça inquiète les riverains* (le pronom *ça* renvoie anaphoriquement au titre), ainsi que *ces mêmes riverains se sont empressés de signifier la chose aux autorités*. On peut alors postuler que dans la dislocation (i) « le plus inquiétant » est en relation autodialogique avec « ça inquiète », et que (ii) « ça inquiète » correspond au discours narrativisé des riverains : *une fille qui se fait photographier quand elle fait*

---

[3] On remarquera que l'énoncé implicite imputé à l'allocutaire peut correspondre, dans ce cas, soit à une évaluation affirmative *c'est dérangeant*, soit à une demande de confirmation de l'évaluation : *ça doit être dérangeant ?*

[4] La Google Car est une voiture portant une caméra et filmant à 360° dans les rues. Les images sont ensuite intégrées à Google Maps.

la morte, c'est inquiétant, avec lequel la dislocation entre en relation de comparaison[5]: le discours auquel pourrait s'identifier la réaction-réponse du lecteur. Le fonctionnement dialogique sera alors décrit en termes de dialogisme interdiscursif et interlocutif, si on admet que l'énonciateur E_1 attribue la même évaluation à l'allocutaire et aux riverains.

L'analyse de la forme simple de la dislocation du SA au superlatif relatif montre que cette structure entre en relation de comparaison avec le discours évaluatif prêté à un énonciateur e_1 qui correspond préférentiellement à l'allocutaire.

B. La forme complexe de la dislocation

L'analyse dialogique de la forme complexe révèle un fonctionnement particulier du fait de la présence de la négation prédicative. Les occurrences de ce type que nous avons relevées présentent un SN en position de rhème[6] : [SA, ce n'est pas SN1, c'est SN2] :

> (5) En ces temps si sombres, il convient de dire un grand merci au Parti socialiste, dont la lecture de 23 pages du document de travail pour un « Nouveau modèle économique, social et écologique » nous a fait passer un bon moment. Et bien fait rire. […] À bas l'entreprise et vive l'État, qui seul garantira le bien-être économique pour tous ! Dans ce monde idéal vers lequel le PS promet de nous conduire en 2012 tout sera juste […] Tout sera fait pour les jeunes mais aussi pour les retraités – à 60 ans – « *parce qu'il y a une vie après le travail qui mérite d'être vécue pleinement* ». *Le plus inquiétant, dans ces 23 pages, ce n'est pas tant* l'absence de mesures concrètes et détaillées pour édifier ce paradis […], *c'est* l'impression de grand renfermement qui le parcourt de bout en bout. (*Le Monde*, 2-3 mai 2010)

L'énoncé [e] avec lequel entre en interaction l'énoncé disloqué n'est pas explicité dans l'environnement textuel. La présence dans la structure de la dislocation de la négation *n'est pas* suivie de l'adverbe *tant*, laisse présupposer un énoncé antérieur avec le superlatif relatif : *le plus inquiétant, c'est l'absence de mesures concrètes / l'absence de mesures concrètes est le plus inquiétant.* Le thème de la dislocation reprend l'élément consensuel, la comparaison avec l'énoncé [e] s'effectue dans ce cas non pas au niveau du SA disloqué, mais par l'emploi de *n'est pas tant* que l'on pourrait remplacer par la comparaison d'infériorité *moins… que* (*le plus inquiétant, c'est moins l'absence de mesures que*

---

5 La présence du SP *dans tout ça* dans la dislocation (*le plus inquiétant dans tout ça*) souligne également que cette structure contribue à créer un paradigme d'éléments en relations de comparaison, afin d'en sélectionner l'élément le plus pertinent.

6 Précisons que si, dans mon corpus actuel, je ne dispose pas de complétive (*que P*) en position de rhème, soit [SA, c'est + que P1, pas/non que P2], ce tour est parfaitement possible. Soit par exemple : « le pire, ce n'est pas qu'elle ne m'aime plus, c'est que je l'aime encore ! »

l'impression de grand renfermement), dans laquelle le rhème attribué au discours de l'autre (*l'absence de mesures*) se trouve en position d'infériorité. Lorsque dans la forme complexe, le SA au superlatif relatif reprend consensuellement un élément de l'énoncé [e], pour le valider comme thème, suivi de l'opposition sur le rhème, le dialogisme est plus complexe, sans être fondamentalement différent, dans la mesure où l'énoncé [e] est lui-même un énoncé comparatif relatif de supériorité avec un autre énoncé évaluatif [ε] : *cela est inquiétant*, attribué à un énonciateur ε_1. Le paradigme ainsi créé comporte plusieurs éléments imputables à plusieurs énonciateurs : l'énonciateur E_1, reprend le SA au superlatif relatif de l'énoncé [e] lui-même en comparaison avec [ε].

Nos analyses montrent que le fonctionnement dialogique de la dislocation d'un SA est basé sur une relation de comparaison avec un autre énoncé évaluatif. Ce fonctionnement est de complexité variable, selon que la dislocation revêt une forme simple ou complexe.

II. De la comparaison dans la dislocation

Ce type de dislocation pose différentes questions : pourquoi n'use-t-il de l'adjectif qu'au superlatif relatif de supériorité (*le plus effrayant, c'est que*) ? Pourquoi l'adjectif seul (*effrayant, c'est que*), les comparatifs de supériorité (*plus effrayant, c'est que*), d'égalité (*aussi effrayant, c'est que*), d'infériorité (*moins effrayant, c'est que*), tout comme le superlatif d'infériorité (*le moins effrayant, c'est que*) ne peuvent-ils participer à la dislocation dialogique ?

L'adjectif seul est exclu car la qualité qu'il exprime est appréhendée en elle-même, sans aucune mise en relation de comparaison avec un autre élément de référence : l'interaction dialogique avec un autre discours ne peut s'établir.

Mais comment expliquer l'absence des tours comparatifs (*plus / aussi / moins effrayant, c'est que*) ? Dans ce cas, la relation de comparaison qui induit le paradigme des éléments de référence existe pourtant. Ce point fera l'objet d'un prochain travail, nous nous contenterons d'avancer quelques éléments d'explication dans le cadre de cet article. Nous faisons l'hypothèse que le SA disloqué correspond à un SN avec ellipse du nom : *(le fait) le plus* effrayant, et contient une double présupposition existentielle : *il existe des faits moins effrayants, mais il n'en existe pas de plus effrayants*.

Parce qu'il fonctionne comme un SN avec ellipse, le SA au superlatif relatif peut occuper la fonction sujet dans la structure attributive, comme dans l'exemple suivant :

(6) L'Ultra-Trail du Mont-Blanc (UTMB), course en montagne parmi les plus difficiles au monde, épuise les concurrents, explique Guillaume Millet, coureur et chercheur en physiologie à l'Université de Saint-Étienne. […]

Enfin, les coureurs n'arrêtent pas de monter et de descendre, ce qui détruit une partie de leurs fibres musculaires. Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, *le pire est la descente* ! (Article Internet, publié le vendredi 28 août 2009 à 6h00)

Ce qui n'est possible ni avec l'adjectif seul : **et contrairement à ce qu'on pourrait penser, difficile est la descente*, ni avec le comparatif de supériorité : **et contrairement à ce qu'on pourrait penser, pire est la descente*[7]. Le SA au superlatif relatif disloqué (*le plus effrayant / le pire*) est syntaxiquement autonome : il a la fonction apposition et est repris par le pronom démonstratif *ce* sujet du verbe *être* + attribut : *le pire, c'est la descente*. La dislocation du SA sert à le désigner explicitement comme thème de l'énoncé, par rapport à l'ambiguïté qui existe dans *le pire est la descente* / *la descente est le pire*, l'un comme l'autre élément étant dans ce cas susceptibles d'occuper la fonction sujet et d'être thème. Le comparatif *pire/plus effrayant* n'a pas la même autonomie syntaxique dans la mesure où il ne peut pas occuper indifféremment la fonction sujet et/ou attribut dans la structure attributive *X est Y* / *Y est X*.

Il est à noter que le comparatif peut apparaître dans la structure comportant les deux points : *Plus effrayant : ils semblent*… L'emploi de l'adverbe *encore*, qui signale une énonciation antérieure avec laquelle s'opère la comparaison, rend plus acceptable cette structure : *Plus effrayant encore, ils semblent*… Il s'agit, dans ce cas, d'une ellipse de la structure *il y a* : *il y a plus effrayant (encore) : ils sont sincères*[8], et non pas de l'ellipse du nom, comme nous l'avons postulé pour le superlatif relatif. Le Goffic (1993 : 327) rapproche cette structure de l'emploi de certaines relatives en *qui* : *qui pis est = ce qui est pire, ils semblent…*. De ce fait, dans *plus effrayant : ils semblent sincères*, la double présupposition existentielle est différente de celle postulée pour le SA au superlatif relatif : certes *il y a des choses moins effrayantes*, mais *il y a également des choses plus effrayantes*, ce qui n'était pas le cas pour le superlatif relatif. Le fonctionnement dialogique n'est pas le même dans le cas du comparatif dans une relation d'explicitation signalée par les deux points : la première partie de l'énoncé suscite l'interrogation

7 Ces énoncés sont possibles, mais l'adjectif est alors rhème et « pire est la descente » correspond à la structure syntaxique « la descente est pire », avec inversion de l'ordre sujet-attribut.

8 Le présentatif *il y a*, tout comme *voici*, introduit un rhème. Dans le cas de « Plus effrayant : ils semblent sincères… », on remarquera que « plus effrayant » reste un rhème tandis que le superlatif relatif détaché dans l'exemple (2) *le plus effrayant, c'est qu'ils semblent sincères* est le thème.

implicite de l'allocutaire : *qu'est-ce qui est plus effrayant ?*, les deux points permettent d'introduire l'explication à cette question présupposée.

Nous n'avons pas actuellement dans notre corpus d'exemple avec le superlatif d'infériorité du type *le moins effrayant, c'est que* […]. Du point de vue purement syntaxique, rien ne semble s'y opposer… Avançons pour l'heure deux éléments d'explication.

(i) L'étude quantitative du corpus montre la fréquence plus élevée de « le pire » en position de SA disloqué. *Le pire* est employé comme une forme d'hyperonyme.

Le pire est la forme synthétique qui, par parasynonymie, cumule la valeur de *le moins* et l*e plus* : *c'est la pire des candidates = c'est la plus mauvaise des candidates* / *c'est la moins bonne des candidates*. Ainsi le choix systématique de *le pire* explique, en partie du moins, l'absence du superlatif relatif d'infériorité.

Notons également que le test de commutation effectué sur les occurrences de notre corpus montre que *le pire* peut se substituer aux autres SA au superlatif relatif de supériorité : *le pire* (/ *le plus effrayant*), *c'est qu'ils semblent sincères*, etc.

La fréquence élevée de *le pire* en position du SA disloqué dans notre corpus semble confirmer la préférence pour cette forme hyperonymique.

(ii) Le superlatif relatif de supériorité permet du point de vue sémantique de désigner le support de la qualification comme possédant le plus haut degré de la propriété par rapport aux autres éléments du même paradigme : *Pierre est le meilleur des candidats*. La qualité de Pierre a un degré supérieur comparativement à celui de tous les autres candidats du même paradigme.

Lorsque le SA au superlatif relatif est disloqué, la relation de comparaison s'opère par rapport à un paradigme constitué d'un ou plusieurs éléments attribués à un autre énonciateur que celui qui asserte le tour disloqué. L'emploi du superlatif relatif de supériorité permet dans ce cas à l'énonciateur E_1 de s'inscrire, par le sémantisme de *le plus*, sous un élément de la plus haute pertinence par rapport à l'élément imputé à e_1 dont la pertinence est inférieure. La dislocation d'un SA au superlatif relatif de supériorité respecte le principe de *valorisation de soi* et de *dévalorisation de l'autre*, décrit par Bres (1999), dans la mesure où l'élément désigné comme possédant le plus haut degré de la propriété est attribué à E_1. En revanche, la dislocation d'un SA au superlatif relatif d'infériorité qui attribuerait à E_1 l'argument doté du degré de qualité le plus bas (*le moins*) par rapport à l'ensemble des autres éléments entrerait en contradiction avec ce fonctionnement**.**

III. Conclusion

L'approche dialogique permet de décrire finement le fonctionnement particulier de la dislocation à gauche d'un SA au superlatif relatif. L'analyse dialogique montre que le fonctionnement de ce tour est basé sur la relation de comparaison avec un autre énoncé évaluatif. Le dialogisme de la dislocation n'a pas le même degré de complexité selon (i) la forme, simple ou complexe, de celle-ci et (ii) l'environnement textuel dans lequel elle est employée.

La forme simple de dislocation d'un SA au superlatif relatif est basée sur la relation de comparaison du discours du locuteur avec un énoncé évaluatif implicite qui correspond le plus souvent au discours prêté à l'allocutaire. Le dialogisme de l'énoncé disloqué [E] avec un énoncé [e] est préférentiellement d'ordre *interlocutif* en vertu du principe selon lequel le discours est toujours adressé à un interlocuteur : il lui répond et ne cesse d'anticiper sur sa réponse.

Dans la forme complexe, le SA au superlatif relatif réside dans l'énoncé antérieur avec lequel dialogue la dislocation : il est alors validé en position de thème, mais le support de la qualification est corrigé par un autre élément désigné comme plus pertinent, selon le principe de valorisation de soi et de dévalorisation de l'autre.

La dislocation d'un SA crée un paradigme, ce qui permet à l'énonciateur E_1 de montrer que l'élément qu'il asserte dans l'énoncé [E] est supérieur, comparé aux autres éléments appartenant au même paradigme et susceptibles de renvoyer à un autre énonciateur.

De nombreux aspects restent encore à travailler, notamment la description syntaxico-dialogique de cette structure, afin de mieux rendre compte de l'absence tendancielle du superlatif relatif d'infériorité, de l'impossibilité d'avoir un SA au comparatif, comme de la difficulté de la dislocation à droite d'un SA. La comparaison de ce tour avec d'autres structures proches – le pseudo-clivage (*Ce qui est* ***(le plus) drôle****, c'est que ce sont les gens qui payent le moins d'impôts qui ont bénéficié le plus des niches fiscales* (Internet)) ; le tour avec un superlatif relatif de supériorité en position de thème sujet (***le plus surprenant*** *dans cette affaire réside dans le fait que l'Élysée n'ait pas anticipé les réactions que provoquerait une telle décision* (O. Duhamel, *France Culture*)), mais sans dislocation – reste également à faire. Ce premier travail montre cependant l'intérêt que présente la notion de dialogisme dans

l'étude du fonctionnement discursif de certains tours syntaxiques, dont la dislocation[9].

Bibliographie

Apothéloz, D., « À l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives », in Bertrand, O., Prévost, S., Charolles, M., François, J., Schnedecker, C. (dir.), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 75-92.

Apothéloz, D., Combettes, B., Neveu, F. (dir.), *Les linguistiques du détachement*, Berne, Peter Lang, 2009.

Bakhtine, M., « Du discours romanesque », *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, p. 83-233.

Blasco-Dulbecco, M., *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique,* Paris, Champion, 1999.

Bres, J., « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres, J., Delamotte, R., Madray, M., Siblot, P., *L'autre en discours*, 1999, p. 191-212.

Bres, J., « De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement… et dans tous les sens », *Actes du premier Congrès mondial de linguistique française*, http://www.ilf-cnrs.fr/, 2008.

Bres, J., Mellet, S. (dir.), *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*. *Langue française*, n° 163, 2009.

Bres, J., Nowakowska, A., « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006, p. 21-48.

Combettes, B., *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys, 1998.

Dupont, N., *Linguistique du détachement*, Berne, Peter Lang, 1985.

Fradin, B., « Approche des constructions à détachement – la reprise interne », *Langue française*, n° 78, 1988, p. 26-56.

Fuchs, C., Marchello-Nizia, C. (dir.), *Les opérations de thématisation en français*. *Cahiers de praxématique*, n° 30, 1998.

Guimier, C. (dir.), *La thématisation dans les langues,* Berne, Peter Lang, 2000.

Lambrecht, K., *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents,* Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

[9] Nous avons montré dans les travaux antérieurs, notamment Nowakowska (2004), la pertinence de la notion de dialogisme pour la description de la phrase clivée et du passif.

Lambrecht, K., « Dislocation », in Haspelmath, M. *et al*. (dir.), *La typologie des langues et les universaux linguistiques. Manuel international*, Berlin, Walter de Gruyter, 2001, p. 1050-1078.

Le Goffic, P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.

Le Querler, N., « Dislocation et thématisation en français », in Guimier, C. (dir.), *La thématisation dans les langues*, Berne, Peter Lang, 2000, p. 263-276.

Neveu F. (dir.), *Linguistique du détachement*. *Cahiers de praxématique*, n° 40, 2003.

Nølke, H., « *Il est beau le lavabo, il est laid le bidet.* Pourquoi disloquer le sujet ? », in Forsgren, M., Jonasson, K., Kronning, H. (dir.), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, *Studia Romanica Upsaliensia*, n° 56, 1998, p. 385-394.

Nowakowska, A., « Thématisation et dialogisme : le cas de la dislocation », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 79-86.

Nowakowska, A., « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004, p. 25-55.

Nowakowska, A. (dir.), *Aspects du dialogisme*. *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004.

Prévost, S., « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de praxématique*, n° 30, 1998, p. 13-35.

Riegel, M. *et al*., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

Hypothèse de découverte d'un marqueur dialogique : *un peu*[1]

Danielle LEEMAN et Céline VAGUER

Université de Paris Ouest & UMR 7114 (MoDyCo)
Université de Toulouse II – Le Mirail & UMR 5263 (CLLE-ERSS)

(À Abidjan, Côte d'Ivoire) « Alors, ça va ? – Un peu… »

I. (Ré)interprétation des emplois de *un peu* tels qu'habituellement présentés

Le lexème *un peu* est considéré comme un adverbe (ou locution adverbiale) de quantité « faible mais non négligeable » (*Grand Larousse de la Langue Française*)[2]. Dans ses emplois tels que généralement inventoriés (Martin 1969, Ducrot 1970), il modifie – en en atténuant la force référentielle sans pour autant l'annuler – un nom (*Elle fait un peu vieille fille*), un adjectif (*Ce pull est un peu grand*), un verbe (*Elle a un peu changé*), un autre adverbe (*Il a répondu un peu agressivement, j'en ai un peu assez*), à quoi on peut ajouter la préposition et la conjonction : *Comme le patron était un peu contre ce projet, on l'a abandonné un peu après (qu'il ait été évoqué).*

L'orientation argumentative vers le « + » (Ducrot *op. cit.*), observable par exemple à des enchaînements admis (*… et même beaucoup*) et exclus (*… et même pas du tout*)[3], associe donc au faible degré une valeur qui lui est contraire, ce qui produit une expression litotique pour le haut degré, voire l'excès : *Elle fait un peu vieille fille* est une version aimable (car atténuée) de *Elle fait vieille fille*, *Elle a un peu changé* pour *Qu'est-*

[1] Toute notre gratitude va à Jacques Bres, lecteur exigeant mais patient, pour toutes les explications qu'il nous a apportées.

[2] *Cf.* aussi Charaudeau (1992), entre autres grammaires de référence. Pour des critères justifiant l'appellation « faible », *cf.* Leeman 2004 : 156 *sqq.*

[3] Par exemple : *Ses mains tremblent un peu, et même beaucoup* vs. **Ses mains tremblent un peu, et même pas du tout.*

ce qu'elle a vieilli, *Ce pull est un peu grand* pour *Ce pull est trop grand* et *Il roulait un peu vite* reconnaît avec indulgence un dépassement abusif de la vitesse autorisée. De même *quelque peu*, dans *Je suis quelque peu surprise (de vous voir proposer cela)*, marque, comme le ferait *un peu*, un degré sensible, plutôt que faible, de l'étonnement – quoique présenté, courtoisement ou ironiquement, sous des dehors affables car affaiblis.

Dans cette réinterprétation que nous proposons des valeurs dites d'« atténuation » de *un peu*, parler d'« orientation argumentative », de « litote », de « courtoisie » ou d'« ironie » suppose que l'énoncé contenant *un peu* prend autrui en considération, s'appuyant sur ce qu'il dit ou sur ce qu'il est supposé penser, et que, soit pour le ménager ou endormir sa méfiance, soit pour le convaincre, soit pour se moquer de lui sans en avoir l'air, le locuteur minimise stratégiquement la portée de son propre point de vue en prévoyant une base de repli. Par exemple, dans le cas de *Elle fait un peu vieille fille*, le locuteur par *un peu* évite le risque d'être accusé de manquer de charité (sachant que *faire vieille fille* n'est pas valorisant pour celle dont on parle), mais n'en dit pas moins ce qu'il pense[4].

Nous formons l'hypothèse que cet assemblage antithétique de contraires dans la même unité (*un peu* est présumé amoindrir, mais il marque en réalité le « plus » et non le « moins ») témoigne de son statut dialogique : le locuteur par *un peu* adresse à son interlocuteur l'information (codée par la langue) que la formulation atténuée qu'il adopte n'est que pure convenance, ne doit pas être prise au pied de la lettre, est antiphrastique – et que c'est donc le contraire de ce qu'elle dit qui doit être compris.

Ainsi, répondre *un peu* à la question *Comment ça va ?* (interrogation rhétorique, purement formelle en ce que l'on doit y répondre conventionnellement *bien* ou *très bien*), c'est faire semblant de concéder le présupposé de l'interlocuteur (*ça va*), mais en lui substituant en réalité un point de vue contraire (*ça ne va pas*). Ce qui vaut pour l'assertion ou la réponse à une question vaut *a fortiori* pour les phrases injonctives : *Essaie un peu* ne parle pas d'un petit essai, mais à l'inverse constitue un encouragement à essayer ; pareillement *Réponds-moi un peu* n'engage pas à une réponse brève, mais constitue une incitation bienveillante à parler – il ne s'agit donc aucunement de minorer la demande à l'autre d'essayer ou de répondre, au contraire : il s'agit par la douceur de l'amener à obtempérer.

---

4 « Atténuer, c'est aussi faire paraître moindre l'intention tout en cherchant à obtenir le même effet » (Foullioux, Tejedor 2004 : 114-115).

Va dans le même sens le fait que, la prosodie aidant, ces invitations peuvent se muer en provocations – forme de surenchère qui confirme l'orientation intensive de l'adverbe : *Essaie un peu (si t'es un homme) !*, *Réponds un peu (pour voir) !* Là encore, l'atténuation n'est qu'apparence affichée pour masquer la réalité violente de l'ordre – interprétation parfaitement codée, conventionnelle, autrement dit présente en langue[5]. On pourrait dire l'adverbe « apparemment concessif », en ce qu'il paraît marquer dans *un peu X* la faible importance de X aux yeux du locuteur (comme pour rassurer son vis-à-vis), mais en réalité pour mieux en introduire l'importance cruciale, incontournable – stratégie éminemment dialogique *a priori*.

Ce caractère oxymorique est spécialement illustré par l'expression *un peu beaucoup* qui, elle aussi, exprime l'excès : *Je la trouve un peu beaucoup maquillée*. Dans cette association, *un peu* semble modifier *beaucoup* dans le sens d'une atténuation de la grande quantité véhiculée par *beaucoup*, mais l'effet produit est inverse, *un peu beaucoup maquillée* signifiant en réalité « trop maquillée ». Il n'y a pas dans tous ces emplois, que nous estimons dialogiques, de « rupture » avec l'identité purement quantitative de l'adverbe, à partir du moment où l'on reconnaît à ce dernier à la fois d'une part l'expression d'une existence « faible » (*un peu de temps* présente un court laps de temps relativement à *beaucoup de temps*) et d'autre part l'orientation argumentative vers le « plus » (*un peu de temps* présente un laps de temps plus important que *peu de temps* : *Ne crois pas expédier ça en trois minutes, ça te prendra quand même un peu de temps* / **peu de temps*). *Un peu* est donc bien un marqueur dialogique en ce que ses emplois en discours illustrent son identité (postulée) en langue et en découlent.

Un argument validant notre hypothèse (selon laquelle *un peu* est un marqueur dialogique) est qu'il connaît des emplois où il constitue la claire réaction à un discours autre – or, encore une fois, si l'on admet en postulat que les emplois d'un lexème actualisent en discours les virtualités définitoires de sa définition en langue, alors des emplois tels que *Un peu mon n'veu !* ou *Un peu que je prends un dessert !* constituent une preuve supplémentaire du dialogisme de *un peu*. On notera qu'ils présentent toujours le même paradoxe que ce qui a été esquissé *supra*, en ceci que l'expression de la « quantité faible » masque en fait un très haut degré de conviction, un acquiescement revendiqué au plus haut point.

---

5 Dans un autre cadre théorique, on parlerait volontiers ici de « construction » (Golberg 2006) ou de « locutions situationnelles » (Fonagy 1997), (Marque-Pucheu 2009), ou encore d'« énoncés usuels » (Martins-Baltar 1994).

De même, étant admis que la négation est interprétable comme la réfutation d'un point de vue adverse (qui apparaît à titre de présupposé dans l'énoncé négatif), une assertion telle que

Monique, c'est notre mère à tous – et pas qu'un peu !

arbore manifestement un premier énoncé (assumant *Monique est notre mère à tous*) que vient commenter, modaliser (dans le sens d'une revendication intense) *et pas qu'un peu !*, lequel présuppose, pour le rejeter, un premier point de vue (qui a pu ou non être antérieurement explicité), selon lequel

Monique est un peu notre mère à tous

où *un peu* vient déjà modaliser (dialogiquement) *Monique est notre mère à tous*.

C'est à ce dernier cas de figure que l'on s'attachera maintenant, pour montrer que, si *un peu* est toujours un marqueur dialogique dans cette assertion *(Monique est un peu notre mère à tous)*, il relève d'un cas différent de ce que nous avons jusqu'ici étiqueté comme « antiphrastique » (pour nommer le fait que *un peu* dit le moins pour faire comprendre le plus). On commencera par rappeler brièvement ce que l'on entend par « marqueur dialogique » (§ II), puis on démontrera que *un peu*, dans *Monique est un peu notre mère à tous*, a des propriétés particulières, formelles et sémantiques, le distinguant comme marqueur dialogique (§ III), ce qui nous conduira en conclusion à remettre en cause certains « acquis » de la grammaire contemporaine.

II. Qu'entend-on par « marqueur dialogique » ?

On se fonde pour la définition de *dialogique*, *dialogisme* sur les articles rédigés par J. Bres dans le dictionnaire *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (Détrie *et al*. 2001) : « Est dit *dialogique* un énoncé dans lequel la modalisation du sujet énonciateur s'applique non à un dictum (contenu propositionnel), comme dans l'énoncé monologique, mais à une unité ayant déjà statut d'énoncé, c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur. »

Par conséquent, le dialogisme est défini comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillettent énonciativement » (*op. cit.* : 83). Un énoncé dialogique est monologal (il émane d'un seul locuteur), mais il est interdiscursif en ce qu'il se fait l'écho de discours autres, et interlocutif en ce qu'il anticipe les réactions de l'interlocuteur – éventuellement fictif, ou confondu avec le locuteur lui-même (cas d'« autodialogisme »).

C'est ce que l'on a fait ressortir *supra* (§ I) des divers emplois de *un peu* tels que nous les avons réinterprétés. Cependant, si l'on s'en tient à ce type de définition, deux problèmes surgissent très vite : d'une part la question de la distinction entre « dialogisme » et « polyphonie », d'autre part la (sur)puissance de la notion de « dialogisme ».

On a une réponse à la première question à lire J. Bres et S. Mellet (2009 : 8) : il y a dialogisme lorsque l'allusion au discours autre est explicite, ou plus exactement lorsque le marqueur porte sur un énoncé déjà assumé par autrui, réellement ou dans la représentation que le locuteur se fait de l'interlocuteur : ainsi, dans *Fais attention, tu roules un peu à gauche*, la précaution *un peu* vise à faire passer le message *tu roules à gauche* en évitant une éventuelle dénégation du conducteur si on le lui disait trop directement (mais il n'y a pas eu au préalable d'échange réel au cours duquel l'interlocuteur aurait nié rouler à gauche).

Le second problème nous paraît être celui d'une potentielle régression infinie – autrement dit, dans l'état actuel des définitions, n'importe quelle catégorie ou construction peut être dite « dialogique ». Est-ce que ma phrase de ce matin *Aujourd'hui je cesse de fumer*, que précèdent des jours et des nuits solitaires mais fertiles en pensées-monologues, ne recouvre pas du dialogique, la modalisation assertive de la décision s'opposant possiblement à des énoncés antérieurs où je me tâtais (modalité interrogative), où je m'adjurais (modalité injonctive), où je me morigénais (modalité exclamative) ? De surcroît, n'importe quel constituant étant susceptible de se trouver sous la portée d'une négation ou d'une interrogation (donc en opposition avec une expression différente, attribuable à un tiers), il est par là même dans le cas d'être considéré dialogique – et, de fait, dans le contexte bakhtinien, on ne parle qu'en interaction avec des discours antérieurs :

> Est-ce que je cesse de fumer *aujourd'hui* (ou demain) ? / Je ne cesse pas de fumer aujourd'hui (mais demain).
>
> Est-ce que *je* cesse de fumer aujourd'hui (ou est-ce toi) ? / Je ne cesse pas de fumer aujourd'hui (mais toi, oui).
>
> Est-ce que je *cesse* de fumer aujourd'hui (ou est-ce que je continue) ? / Je ne cesse pas de fumer aujourd'hui (je continue).
>
> Est-ce que je cesse de *fumer* aujourd'hui (ou de boire) ? / Je ne cesse pas de fumer aujourd'hui (mais de boire).

On admettra à titre heuristique qu'un lexème peut être considéré comme un marqueur dialogique s'il possède des propriétés le distinguant des constituants (dont précisément la caractéristique est d'être soumis à l'extraction, à la portée de la négation et à celle de l'interrogation). Or, c'est le cas de *un peu* dans la plupart des exemples donnés

supra (§ I), dans la mesure où l'on ne peut pas lui opposer un autre adverbe dans l'explicitation de la portée[6] :

Elle ne fait pas un peu vieille fille *mais (très + vachement + plutôt).

Est-ce que ce pull est un peu grand *ou (très + trop + assez) ?

*C'est un peu qu'il roulait vite.

III. Un autre emploi dialogique de *un peu*

Dans *Monique, c'est un peu notre mère à tous*, l'adverbe a le statut d'un modalisateur métalinguistique en ceci qu'il atténue, relativise ce qui constituerait, en son absence, l'affirmation péremptoire : *Monique, c'est notre mère à tous*. Ce dernier énoncé peut recevoir deux interprétations, selon que Monique est présentée comme la génitrice d'un ensemble d'individus (que l'on viendrait d'énumérer ou que l'on pourrait montrer autour de soi), ou que l'on signale qu'elle traite comme le ferait une mère un groupe de personnes qui ne sont aucunement ses enfants. Or, l'adverbe réduit la phrase à une seule interprétation : la seconde, du fait que *un peu* s'applique à du graduel et que *mère*, au sens génétique, est discret.

Dans *Monique, c'est notre mère*, en effet, une assertion claire établit l'égalité stricte entre *Monique* et *notre mère*, mais dans le cas où *mère* se comprend comme « génitrice », il n'y a pas de gradation possible : on est ou on n'est pas la mère de quelqu'un – on ne peut pas l'être en partie seulement. Par conséquent, *un peu* sélectionne linguistiquement le sens de *mère* qui lui est compatible, celui qui procède à une comparaison : le nom n'est alors plus classifiant mais qualifiant, ne retenant de « la mère » que les propriétés qui lui sont traditionnellement attribuées (« être maternelle ») – autrement dit, *un peu* modalise la catégorisation de Monique dans la classe des « mères » : l'adverbe a pour rôle d'atténuer l'assertion tout en en maintenant l'orientation argumentative (la conclusion pouvant être par exemple *On l'adore*).

Selon les termes de la définition initiale (*cf.* Bres *supra*), *un peu* est donc un marqueur dialogique puisque, d'une part, il atténue l'assertion (dans l'interprétation où *Monique* est comparée à *notre mère*) et que, d'autre part, il introduit cette atténuation d'un certain point de vue, un point de vue métalinguistique, que l'on peut gloser de deux manières :

– autodialogique, « le nom *mère* est peut-être trop fort pour exprimer ce que je pense, mais malgré tout Monique est bien comme une mère pour nous tous ») ;

[6] Les tests fonctionnent mieux avec le verbe, mais selon une diversité de réactions à examiner de plus près : *Elle n'a pas un peu changé mais (beaucoup + *pas du tout). / A-t-elle un peu changé ou (??beaucoup + pas du tout) ?*

– dialogique, en tant que réfutation de ce que prétend autrui ou bémolisation anticipant sur une réaction possible de l'interlocuteur susceptible de trouver excessive la comparaison : « on ne peut pas affirmer que *Monique* est en tous points comme une mère pour nous, elle ne mérite cette appellation, cette qualification, que dans une certaine mesure ».

L'adverbe porte sur le dire, c'est-à-dire la pertinence à employer le terme *mère* pour qualifier Monique, expression qui, pour une raison ou une autre, paraît légèrement inappropriée dans l'interaction avec l'interlocuteur. Cette interprétation de *un peu* comme marqueur dialogique d'ordre métalinguistique nous paraît justifiée par le fait que l'on peut mettre l'énoncé en relation avec un échange portant sur le dire, tel que :

Est-ce que l'on peut dire de Monique qu'elle est notre mère à tous ?

– Un peu. (Oui, un peu.)

L'adverbe *un peu* restreint donc la portée de l'affirmation, mais en la maintenant, de par son orientation positive, comme le montre le fait que, dans la réponse à la question *Est-ce que l'on peut dire de Monique que c'est notre mère à tous ?*, *un peu* est compatible avec *oui*, mais non avec *non*.

Est-ce que l'on peut dire de Monique que c'est notre mère à tous ?

– Oui, un peu. / *Non, un peu.

Un autre argument justifiant l'hypothèse d'un statut métalinguistique de *un peu* est que la paraphrase ici pourrait être : *Monique, c'est pour ainsi dire notre mère à tous*, ou : *Monique, c'est comme qui dirait notre mère à tous*[7], impliquant que *mère* n'est pas le *terme* qui convient exactement pour dire ce qu'est Monique.

Il y a donc, au point où nous en sommes, deux *un peu* (également dialogiques) : le *un peu* antiphrastique (§ I), c'est-à-dire associant les contraires, disant le « plus » alors que la matérialité de la formulation indique le moins (de par l'identité de *peu* et *un peu* définis comme exprimant la faible quantité) ; et le *un peu* métalinguistique, marquant la distance du locuteur avec le terme qu'il emploie, compte tenu ou en prévision de ce qu'il peut imaginer de la position de l'interlocuteur. Ce *un peu* métalinguistique n'est pas d'ordre litotique, contrairement au premier, mais il a en commun avec lui de ne pas se soumettre à l'extraction, à la portée de la négation ni à la portée de l'interrogation – propriétés en commun aussi avec *pour ainsi dire*, *comme qui dirait*,

7 *Cf.* sur ce type de marqueur (Anscombre 2010).

disons, etc., classiquement reconnus comme extraphrastiques (ce ne sont pas des constituants) :

*C'est un peu que Monique est notre mère à tous.

*Monique n'est pas un peu notre mère à tous, mais (bien + vraiment).

*Est-ce que Monique est un peu notre mère à tous, ou (bien + vraiment) ?

Un autre test révélateur à cet égard est celui de l'interrogation : la réponse *un peu* à l'interrogation totale commute avec *tout à fait* ou *absolument*, qui marquent l'accord sur l'énoncé qui les précède, véhiculant ainsi un accord sur un dit, et qui sont traditionnellement considérés comme « extraprédicatifs » (Guimier 1996) ou « non intégrés à la proposition » (Molinier, Levrier 2000) :

Monique, est-ce que c'est notre mère à tous ? – (Oui + Un peu + Tout à fait + Absolument + À bien des égards)

La réponse marque le degré d'adéquation accordé par le locuteur à la relation d'équivalence exacte qu'établit la question, ce que corrobore la possible commutation de l'adverbe avec *en quelque sorte* qui révèle, selon J.-C. Anscombre (1985 : 25), une « énonciation évaluative ». Il en irait de même avec :

Est-ce que Monique n'est pas notre mère à tous ? – (Si + Un peu + Tout à fait + Absolument + À bien des égards)

IV. Conséquences de la découverte d'un emploi de *un peu* comme marqueur dialogique

On se trouve donc en présence d'un adverbe que l'on peut appeler d'« énonciation », mais qui n'en a pas la propriété définitoire selon les classements en vigueur puisqu'il exclut la position frontale :

*Un peu, Monique c'est notre mère à tous.

*Monique, un peu, c'est notre mère à tous.

Il y aurait à creuser, pour résoudre la contradiction, une hypothèse avancée par C. Marque-Pucheu (2009 : 315) à propos de *à mon goût*, d'une « double portée » ou plutôt d'« une portée imbriquée » de l'adverbe, l'ajout étant alors susceptible de porter à la fois sur un constituant et sur la phrase : en l'occurrence, *un peu* porte sur le terme *mère* (dont il restreint l'extension) en même temps qu'il atténue l'assertion (*c'est*) posant une exacte égalité entre *Monique* et *mère*. Il exprime ce qu'est Monique pour nous (« comme une mère ») avec une restriction sur la totalité de ce que l'on attend d'une mère, mais non de Monique, pouvant se comprendre comme une modalisation de l'assertion atténuant l'extension de la relation prédicative, de la sorte limitée dans sa validation – ce dont témoignent d'autres propriétés distributionnelles et

syntaxiques. Cet adverbe complète donc la liste des cas de « fonctionnement mixte » (Guimier 1996 : 117) susceptibles de conduire à une révision des classements en vigueur.

Bibliographie

Anscombre, J.-C., « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », *Langages*, n° 80, 1985, p. 9-34.

Anscombre, J.-C., « Lexique et médiativité : les marqueurs pour le dire », *Cahiers de lexicologie*, n° I-96, 2010, p. 5-33.

Bres, J., « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ébauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé », in Haillet, P.P., Karmaoui, G. (dir.), *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Amiens, Encrage, 2005, p. 11-33.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 3-20.

Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.

Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001.

Ducrot, O., « *Peu* et *un peu* », *Cahiers de lexicologie*, n° I, 1970, p. 21-52.

Fernandez, J., *Les particules énonciatives*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

Fonagy, I., « Figements et changements sémantiques », in Martins-Baltar, M. (dir.), *La locution : entre langue et usages*, Saint-Cloud, ENS Éditions, 1997, p. 131-164.

Foullioux, C., Tejedor, D., « À propos du mode et de l'atténuation », *Langue française*, n° 142, 2004, p. 112-126.

Golberg, A., *Constructions at Work: the Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Guilbert, L., Lagane, R., Niobey, G., *Grand Larousse de la langue française en six volumes*, Paris, Larousse, 1971.

Guimier, C., *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys, 1996.

Haillet, P.P. (dir.), « Procédés de modalisation : l'atténuation », *Langue française*, n° 142, Paris, 2004.

Haillet, P.P., Karmaoui, G. (dir.), *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Amiens, Encrage, 2005.

Leeman, D., *Les déterminants du nom en français. Syntaxe et sémantique*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

Leeman, D., Vaguer, C., « L'adverbe *un peu* comme modalisateur métalinguistique », *Cahiers du Cental*, n° 6, 2010, p. 219-228.

Marque-Pucheu, C., « Contraintes et figement(s) : des compléments nucléaires et périphériques aux énoncés situationnels », *Dossier présenté pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches*, Paris-Sorbonne, 2009.

Martin, R., « Analyse sémantique du mot *peu* », *Langue française*, n° 4, 1969, p. 75-88.

Martins-Baltar, M., *Analyse motivationnelle du discours*, Paris, Hatier-Didier/CREDIF, 1994.

Moirand, S., « Dialogisme », in Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.

Molinier, C., Levrier, F., *Grammaire des adverbes*, Genève-Paris, Droz, 2000.

Nowakowska, A. (dir.), « Aspects du dialogisme », *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004.

Verine, B. (dir.), « Hétérogénéités énonciatives et types de séquence textuelle », *Cahiers de praxématique*, n° 45, 2005.

Non que – marqueur de plurivocité

Daciana VLAD

Université d'Oradea, Roumanie

Nous nous proposons de traiter du connecteur *non que*, que nous étudierons en tant que marqueur de plurivocité. Il s'agit d'un marqueur qui introduit un énoncé polyphonique, appartenant à une structure syntaxique du type *p, non que q, (mais r)*, où le segment *non que q* fait se superposer deux points de vue de polarité opposée :

> (1) Personne ne s'attendait à rien ; *non que* le secret eût été gardé, mais la nouvelle n'avait trouvé que des incrédules. Personne ne croyait à une révolution… (France, Frantext)

La subordonnée en *non que* véhicule deux points de vue de polarité contraire, à savoir « q » (*le secret a été gardé*), que le locuteur présente comme une éventualité attribuable à un autre être discursif, qu'il invalide en lui opposant « non q » (*le secret n'a pas été gardé*), point de vue qu'il prend en charge.

Nous traiterons des formes de plurivocité qu'on peut identifier dans les énoncés étudiés, tout en rendant compte des processus ayant engendré leur pluralité. Nous décrirons la configuration polyphonique des énoncés en *non que* dans leurs emplois *causaux*, ainsi que dans leurs emplois *non causaux*, que l'examen de notre corpus nous a permis d'isoler.

S'agissant d'énoncés qui représentent un lieu de confrontation de deux points de vue qui coexistent au sein du même discours, nous tenterons enfin d'établir si on peut leur attribuer une valeur polémique.

Notre analyse s'appuie sur un corpus qui comprend des exemples tirés majoritairement de la base de données Frantext.

I. Polyphonie et/ou dialogisme ?

Quelques précisions terminologiques s'imposent d'abord. L'étude du phénomène de la démultiplication des voix qui font sens au sein d'une même unité discursive a conduit à la mise en place d'une terminologie

duelle, les chercheurs parlant pour en rendre compte ou bien de *polyphonie* ou bien de *dialogisme*, le plus souvent à l'exclusion de l'autre terme. Nous considérons qu'au lieu d'exclure l'un ou l'autre des deux concepts de la terminologie linguistique, il vaudrait mieux exploiter leur complémentarité, que l'on peut expliquer en prenant en compte les mécanismes qui engendrent la pluralité des discours affectés par le phénomène que les deux notions désignent : *mise en scène* de voix par le locuteur, dans le cas de la polyphonie, *« dialogue » interne* avec un discours autre, pour le dialogisme (*cf.* Bres 2005).

Nous définissons la polyphonie en tant que phénomène de coprésence de plusieurs voix ou points de vue au sein du discours d'un même locuteur. C'est une définition de la polyphonie au sens large, qui pose un discours pluriel sans prendre en compte les processus ayant généré cette pluralité. La prise en compte de ces mécanismes permet de distinguer entre polyphonie au sens strict et dialogisme.

Nous parlerons de *polyphonie* pour rendre compte des cas de plurivocité où il y a *mise en scène* par le locuteur d'une subjectivité autre, comme dans l'exemple de la négation, où le locuteur avance un point de vue de polarité positive, attribuable à une autre instance subjective, qu'il fait coexister avec son propre point de vue, qui rejette le premier.

Il s'agit là de points de vue *épistémiques*, qui constituent l'expression ou la représentation d'une opinion ou d'un jugement. Pour rendre compte des cas où le locuteur représente des points de vue résultant de l'activité de perception d'autrui, que nous qualifierons de points de vue *perceptuels*, nous préférerons le terme de *polyscopie,* que nous empruntons à M. Wilmet, en en restreignant la portée[1]. Ce type de pluralité est décelable, par exemple, dans des séquences de discours narratif où le locuteur-narrateur représente une perception visuelle de son personnage :

> (2) Là, elle s'accouda, elle regarda le ciel en feu. *L'orage éclatait avec une violence inouïe. Il s'était arrêté au-dessus du bois, écrasant l'air sous le poids brûlant des nuages.* (Zola, Frantext)

Deux subjectivités coexistent là : celle du personnage, qui voit, et celle du narrateur, qui voit avec lui et, tout en s'effaçant du processus d'énonciation, lui prête sa voix, pour que ses perceptions puissent être verbalisées.

Nous parlons de *dialogisme* lorsque la démultiplication des positions énonciatives au sein d'un même discours est due à une *interaction*

---

[1] Wilmet définit la *polyscopie* comme « diversité de points de vue » ou multiplicité d'opinions en la distinguant de la *polyphonie*, définie comme « concert de voix » ou pluralité de dires (*cf.* Wilmet 2003 : 481).

interne avec un discours autre, comme dans le cas des diverses formes de rapport ou d'anticipation du discours d'autrui, qui permettent au locuteur citant d'intégrer dans son discours un discours appartenant à un ex-locuteur ou attribuable à un locuteur potentiel dont il représente les propos.

II. Description de la configuration polyphonique des énoncés en *non que*

A. Énoncés en non que *à valeur causale*

L'analyse de notre corpus nous a permis de distinguer deux types d'emplois causaux du connecteur *non que* :

- *non que* opérateur sémantique de causalité ;
- *non que* connecteur pragmatique, marquant un acte de justification énonciative ou illocutoire.

1. Employé comme opérateur sémantique, dans une structure du type p, non que q, mais (parce que) r[2], non que *relie deux contenus* p *et* q*, pour former un contenu nouveau, qui pose* q *comme cause virtuelle de* p *(cette musique lui déplaisait), tout en l'écartant (cette musique ne lui déplaisait pas) au profit de sa cause réelle* r *(elle lui causait trop d'impression)*

(3) Si le pianiste voulait jouer la chevauchée de la Walkyrie ou le prélude de Tristan, Mme Verdurin protestait, *non que* cette musique lui déplût, mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression. (Proust, Frantext)

Le locuteur qui produit un tel énoncé réalise un acte d'assertion qui instaure une relation causale de type factuel, qui annule le lien causal qui pourrait s'établir entre *q* et le fait exprimé dans la proposition *p*.

Le rejet de la cause possible *q* s'accompagne d'habitude d'un acte de rectification marqué par l'élément coordonnant *mais* et réalisé par une causale de polarité positive, qui exprime la cause réelle de *p*. Le rapport de subordination causale qui s'établit entre *p* et *r* peut être explicite (*mais parce que r*) ou implicite (*mais r*) :

(4) Je n'en demandais pas davantage, *non que* je ne fusse un petit garçon questionneur et curieux, mais cette histoire inexpliquée me charmait par son mystère. (France, in *TLFi*)

---

[2] D'autres structures syntaxiques sont également possibles : *p, non que q, pourtant r / seulement r / plutôt r* ; *p, non que q, c'était r qui…* ; *p, non que q ou que q' / non que q, ni (que) q', (ni même que q'') / non que q, non que q', mais r,* etc.

La causale attendue après *mais* peut manquer, ce qui crée, comme le remarque A. Nazarenko (2000), un effet d'attente chez le destinataire, qui interprète la phrase comme inachevée et attend qu'on lui fournisse la contrepartie positive de l'énoncé en *non que*.

2. Non que *peut enchaîner non seulement sur un contenu propositionnel, mais aussi sur un dire, en faisant coexister deux actes : une justification possible de ce dire et son invalidation*

Il s'agit d'invalider une justification virtuelle de l'acte d'énonciation même ou d'un acte illocutoire, pour en proposer une justification réelle :

> (5) Tu ne peux pas comprendre, mais je ne veux pas que tu deviennes ce que tu risques d'être. Un garçon vivant avec sa mère a toutes les prédispositions à cela. *Non que* cela me gêne, mais tu serais un jour ou l'autre malheureux. (= je ne le dis pas parce que…). (Sabatier, Frantext)

> (6) Stanislas, le crois-tu possible? Je te le demande, *non que* mon opinion à moi ne soit depuis longtemps faite, mais parce que j'ai besoin de savoir si toi-même, en pareil cas, tu en aurais été capable. (= je ne te le demande pas parce que…). (Yourcenar, Frantext)

> (7) On est si gauche, dans certains cas… si j'osais… M. Baslèvre, cette fois, balbutia : – Si vous osiez ! – … je vous proposerais de revenir dîner un soir… *non que* le repas ait de quoi vous tenter, mais pour causer… (= je ne vous le propose pas parce que…). (Estaunie, Frantext)

Le relateur *non que* se comporte ici comme un connecteur pragmatique, du fait qu'il relie un acte de dire et l'acte de réfutation d'une justification possible du dire en question, marquant une relation causale de type énonciatif.

3. Nous montrerons dans ce qui suit comment se manifeste la dimension polyphonique ou dialogique des énoncés causaux introduits par non que

Il faudrait tout d'abord voir si cette dimension est inscrite dans le signifié en langue du connecteur, ce qui nous autoriserait à dire qu'on a affaire à un *marqueur* polyphonique, dans les termes de J. Bres et S. Mellet (2009). Selon le *Petit Robert*, la locution conjonctionnelle *non que* est employée « pour *écarter* une explication *possible* » (nos italiques). Cette définition montre qu'au sein d'un énoncé en *non que* il y a superposition de deux points de vue, correspondant respectivement à l'explication possible d'un fait et au rejet de cette explication. Cela nous permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'un marqueur de plurivocité.

La plurivocité d'une causale en *non que* peut être due ou bien à la mise en scène par le locuteur d'un point de vue autre, auquel cas le

connecteur marque la polyphonie (ex. 8), ou bien elle peut être le résultat d’une interaction interne avec un autre discours, cas de figure qui relève du dialogisme (ex. 9) :

(8) Savez-vous ce qu’il faut faire ? Nous allons dîner ensemble. Je connais une auberge. Diener aurait bien eu des objections à faire, *non que* personne l’attendît, mais parce qu’il lui était pénible de prendre une décision à l’improviste… (Rolland, Frantext)

(9) Il n’y a pas d’autre monde possible au sens où l’est le mien, *non que* celui-ci soit nécessaire, *comme le croyait Spinoza*, mais parce que tout « autre monde » que je voudrais concevoir bornerait celui-ci, se rencontrerait à sa limite… (Merleau-Ponty, Frantext)

Qu’il s’agisse de mise en scène de points de vue ou de « dialogue » avec le discours d’autrui, la plurivocité des subordonnées en *non que* repose sur la co-présence de deux points de vue qui fournissent deux lectures causales opposées de la même réalité. Le locuteur met en scène ou reprend à un autre discours une interprétation causale d’un fait, tout en rejetant, moyennant le connecteur *non que*, cette cause possible, pour en proposer une autre, qu’il assume.

Plusieurs lectures causales d’un même fait peuvent être proposées. C’est le cas dans les structures du type *p*, *non que q ou que q’ / non que q, ni (que) q’, (ni même que q’’) / non que q, non que q , mais r*, où le locuteur avance deux ou même trois explications possibles du fait *p*, qu’il invalide l’une après l’autre au profit de sa cause réelle *r* :

(10) Il faut constater que depuis une quinzaine d’années cette progression ne s’est pas maintenue. *Non que* les résultats acquis aient été compromis, ou *que* l’intérêt accordé aux choses du théâtre soit moins vif. Mais les expériences sont moins nombreuses… (Collectif 1936, Frantext)

(11) Presque toujours un meneur domine le groupe, surtout dans les danses d’hommes, *non que* ses pas soient différents, *ni* sa parure plus recherchée, *ni même que* sa place dans le groupe change bien souvent… (Cuisinier, Frantext)

Dans sa tentative de proposer une lecture causale qui explique une certaine réalité, le locuteur peut interagir avec le discours d’un tiers, ce qui représente un cas de *dialogisme interdiscursif* (ex. 9 et 12), ou bien avec le discours de l’allocutaire, auquel cas on a affaire à du *dialogisme interlocutif* (ex. 13 et 14) :

(12) Je réservais, hélas, bien d’autres motifs de désillusion à ma pauvre maman. *Non que* j’aie été un galopin plus turbulent que la moyenne de mes petits camarades ; le prétendre serait, *comme il est de mode de nos jours de le faire*, vouloir me parer d’une auréole… (Simonin, Frantext)

(13) Il se passera bien du temps avant que je la mette [l’écharpe], *non que* je vive comme une recluse, *ainsi que me semble craindre ton amitié*, mais

> le peu d'amis que voit mon père ne sont pas riches… (Karr, in Florea 2004 : 11)
>
> (14) Je le veux bien, *non que* je sois une femme à estimer bien haut, *comme vous le croyez*, mais parce que j'ai un cœur ardent… (Sand, in Florea 2004 : 11)

Si dans l'exemple (9) le locuteur met en question une explication véhiculée par un discours scientifique antérieur, celui de Spinoza, dans (12) il rejette une interprétation causale émanant d'une voix doxique.

Les exemples (13) et (14) nous semblent être des cas de *dialogisme interlocutif anticipatif* (nous empruntons le terme à Bres et Nowakowska 2008). Le locuteur anticipe sur une explication possible que son interlocuteur pourrait donner du fait qu'il vient de lui communiquer (*il se passera bien du temps avant que je mette l'écharpe* ; *je le veux bien*) ; il intègre à son propre discours cette cause potentielle (*tu vis comme une recluse* ; *vous êtes une femme à estimer bien haut*), tout en l'invalidant.

Quelques considérations enfin concernant la nature des liens énonciatifs qui s'établissent entre le locuteur et les points de vue qu'il véhicule à travers un énoncé du type *p, non que q, mais r*. Il y a d'abord *non prise en charge* par le locuteur du lien causal qui pourrait relier les faits *p* et *q*, qu'il impute, de façon implicite ou explicite (ex. 9, 12-14), à un tiers ou à l'allocutaire. Il annule ce lien causal au profit d'un autre, qui pose *r* comme cause de *p* et avec lequel il établit un lien énonciatif de *prise de charge*. Ce qu'on rejette ou prend en charge, c'est des points de vue *complexes*, plus précisément des points de vue *relationnels* (*cf.* Nølke *et al.* 2004), du type « q n'est pas la cause de p », « r est la cause de p ».

B. Énoncés en non que *non causaux*

Dans notre corpus nous avons identifié beaucoup d'occurrences du connecteur *non que* qui ne semblent pas avoir une valeur causale. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous :

> (15) J'ai dit ce qui caractérise le génie du noir d'Océanie ou d'Afrique. Là est le secret de son art. Il modèle dans ses idoles, ses bijoux, ses armes, la réalité rythmique qui le caractérise avant tout. *Non que* son art manque d'objectivité. Il est, contrairement à ce que croient en général les esthéticiens, d'un réalisme farouche, qui accentue jusqu'à la caricature les dominantes essentielles de l'objet… (Faure, Frantext)

On a affaire là à une structure du type *P. Non que q*, où l'énoncé en *non que* ne fournit pas une explication causale du genre *non parce que son art manque d'objectivité, (mais)*… ni une justification énonciative

du type *je ne le dis pas parce que*… Le connecteur n'est pas ici la marque d'une relation de causalité, soit-elle factuelle ou énonciative.

Il nous semble que *non que* opère dans ce cas au niveau du méta-discours, du fait qu'il introduit un commentaire que le locuteur fait sur son propre discours P, qui annule une glose possible de ce discours (P = *son art manque d'objectivité*). L'énoncé en *non que* annule en même temps le dire qui véhiculerait la glose en question, en montrant que le locuteur n'est pas à l'origine de ce dire : *je ne dis pas q* (*je ne dis pas que sont art manque d'objectivité*). Nous qualifierons cet emploi du connecteur *non que* d'emploi *métadiscursif*.

Dans un mouvement autodialogique, le locuteur représente donc son propre dire comme un non-dire : *je dis que je ne dis pas q*. Il ne s'agit pas d'expliquer une réalité donnée ni de justifier un dire mais d'expliquer son propre discours, de s'expliquer. Dans cet emploi *non que* opère un enchaînement transphrastique, se comportant comme un connecteur textuel.

À l'examen de notre corpus nous avons remarqué que dans l'emploi métadiscursif du connecteur *non que*, l'activité métadiscursive dont il est la trace peut se manifester de différentes manières. Nous présenterons ci-dessous quelques cas de figure :

– explicitation d'un présupposé contenu dans le discours P :

(16) Alors que le clergé séculier, dont le rôle est souvent bien ingrat et qui doit faire face à de très lourdes charges, est aidé surtout par les classes moyennes et pauvres. *Non que* les dons de ces dernières soient méprisables, loin de moi pareille pensée ! (Druon, Frantext)

Dans cet exemple l'énoncé en *non que* explicite le présupposé « méprisables » véhiculé par le syntagme *classes moyennes et pauvres*, contenu implicite que le locuteur rejette en le présentant comme non énonçable et en renforçant son rejet par l'ajout de l'exclamation *loin de moi pareille pensée* !

– explicitation de la valeur illocutoire du discours P, que le locuteur annule, accomplissant ainsi une négation illocutoire :

(17) … chaque fois que tu peins l'état où tu es – et cela cesse de l'être chaque fois que tu rapportes l'état où tu étais. « Oui, ces pièces rapportées me choquent et m'irritent ; *non que* je te reproche d'y faire trop petite ce que nous appellerons si tu veux : la part du diable ; mais, en décontenançant de toute valeur réelle ta pensée précédente, tu déprécies… (Gide, Frantext)

– commentaire métalinguistique, qui explique une collocation contenue dans le discours P :

(18) Ni l'homme ni l'animal ne s'y trompent… elle possède un bec curieux et un œil émouvant. *Non que* ce bec soit d'une forme inconnue, mais,

> comme il lui sert à fouir dans l'humus et la vase, à la recherche des vers, il paraît être constitué à la manière d'un organe du toucher… (Pesquidoux, Frantext)

Le locuteur cherche à justifier ici le choix de l'adjectif *curieux*, qu'il emploie pour qualifier le nom *bec*.

III. *Non que* – marqueur polémique ?

Nous avons vu que l'emploi du connecteur *non que* permet au locuteur de réfuter la cause virtuelle d'un fait, une justification possible de son dire ou encore une glose qui pourrait expliquer le propos qu'il vient de tenir. Il se trouve ainsi confronté à un autre être discursif, qu'il met en scène ou avec lequel il interagit en lui faisant assumer le contenu rejeté.

La question qui se pose est de savoir si, du fait qu'il marque l'opposition de deux points de vue qui se superposent au sein d'un même énoncé, le relateur *non que* peut être considéré comme un indice de polémicité.

Nous avons montré ailleurs (Vlad 2010) que, pour que l'on puisse dire d'un discours qu'il est polémique, il faut qu'il y ait au sein du discours en question cristallisation d'un conflit l'opposant à un autre discours, qu'il évoque dans un mouvement de dialogisation interne. Le locuteur intègre dans son discours le discours adverse en le contestant vivement. Cela implique la mise en question de son contenu dont il suspend la valeur de vérité, en lui attribuant une valeur aléthique de L-fausseté (faux pour le locuteur). La disqualification du discours d'autrui entraîne souvent la disqualification de sa personne.

À part l'opposition de deux discours, confrontés dans le monologal, et le caractère dialogique, le discours polémique se caractérise par sa dimension argumentative, orientée à la fois vers l'invalidation et la délégitimation du discours adverse et vers le renforcement et la légitimation de son propre discours comme unique position acceptable. Une certaine agressivité peut enfin accompagner le rejet du discours adverse, auquel cas on a affaire à un investissement émotionnel de la part du locuteur, manifesté typiquement par des affects négatifs comme l'indignation ou la colère.

Voyons donc si l'on peut retrouver ces propriétés dans un énoncé introduit par le connecteur *non que*. Il faut d'abord exclure de cette discussion l'emploi métadiscursif du connecteur, où le locuteur interagit avec son propre discours pour annuler une interprétation possible que l'on pourrait en donner.

Les emplois polyphoniques de *non que* ne sont pas non plus concernés, il nous semble. Dans ce cas, dans l'énoncé en *non que* le locuteur fait

coexister un discours virtuel, qu'il met en scène en l'attribuant à un être discursif indéterminé, et son propre discours, qui invalide le premier. Or, comme nous l'avons montré, dans un discours polémique il y a cristallisation dialogique d'un conflit, ce qui veut dire qu'il constitue une réaction à un discours déclencheur, effectivement tenu et donc attribuable à un ex-locuteur dont le discours amorce et justifie la polémique.

Examinons alors le cas des emplois dialogiques de *non que*. Dans ces emplois il y a bien réponse, fût-elle anticipée, à un discours autre, qui avance une explication causale d'un fait ou d'un dire, que le locuteur rejette ; mais il s'agit là d'un simple rejet, qui ne vise pas la disqualification du discours d'autrui ni de sa personne. D'autre part, les énoncés en *non que* ont bien une dimension argumentative, mais celle-ci n'est pas forcément orientée vers la délégitimation du discours autre, visant plutôt l'invalidation d'un raisonnement de nature causale, considéré comme erroné. Enfin, nous ne pouvons guère détecter de trace d'agressivité dans les énoncés en *non que*. Toutes ces remarques nous permettent de conclure que, même si dans ces énoncés il y a opposition de deux discours, on n'a pas affaire là à un véritable conflit discursif. On peut donc leur attribuer un degré de polémicité assez faible.

IV. Conclusion

Nous avons montré que le connecteur *non que* est un marqueur de plurivocité qui articule dans son fonctionnement discursif les concepts de polyphonie et de dialogisme. Ainsi les énoncés en *non que* font coexister deux points de vue de polarité opposée, leur co-présence au sein de ces énoncés étant due à leur mise en scène par le locuteur ou à une interaction interne avec un autre discours. Les deux points de vue que ces énoncés véhiculent correspondent respectivement à une virtualité que le locuteur fait endosser à autrui et au rejet de cette virtualité, qu'il assume. En nous appuyant sur cette description unifiée du connecteur, nous avons identifié et décrit plusieurs types d'emplois de *non que*, que nous avons regroupés dans deux grandes catégories : emplois *causaux* et emplois *non causaux*. Nous avons enfin montré que la simple opposition de deux points de vue, co-présents dans les énoncés étudiés, ne suffit pas pour qu'ils puissent être considérés comme de véritables marqueurs de polémicité.

Bibliographie

Amossy, R., « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs. polyphonie dans l'analyse argumentative », in Bres, J. *et al*. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques,* Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 63-73.

Bres, J., « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie … », in Bres, J. *et al*. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 47-61.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 3-20.

Bres, J., Nowakowska, A., « J'exagère ?… Du dialogisme interlocutif », in Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B., Norén, C. (dir.), *L'énonciation dans tous ses états*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 1-27.

Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.

Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Florea, L.-S., « Conjonctions à vocation polémique. Une approche sémantico-pragmatique », *L'information grammaticale*, n° 100, 2004, p. 9-13.

Florea, L.-S., « Conjonctions à vocation polémique. De la phrase au discours », in Ţenchea, M., Tihu, A. (dir.), *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique. Actes du Colloque franco-roumain de linguistique, Timişoara, 29-31 mai 2001*, Timişoara, Excelsior Art, 2008, p. 117-132.

Grevisse, M., *Le bon usage*, 13e éd. refondue par André Goose, Paris-Gembloux, Duculot, 1993.

Moirand, S., « Le dialogisme entre problématique énonciative et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004, p. 189-220.

Nazarenko, A., *La cause et son expression en français*, Paris, Ophrys, 2000.

Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C., *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004.

Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, 4e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

Vlad, D., « Le texte polémique : confrontation dialogique de discours dans le monologal », in Florea, L. S., Papahagi, C., Pop, L., Curea, A. (dir.), *Directions actuelles en linguistique du texte. Actes du colloque international « Le texte : modèles, méthodes, perspectives »*, tome II, Cluj-Napoca, Casa Cărţii de Ştiinţă, 2010, p. 223-234.

Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, 3e édition, Bruxelles, Duculot, 2003.

La question en *est-ce que* : une histoire de « dé-dialogisation » ?

Gilles SIOUFFI

Univerité Paul-Valéry Montpellier 3

Le point de départ de cette étude est une remarque de Nathalie Fournier (Fournier 1998 : 121), sur le fait qu'en français classique, la valeur du tour interrogatif en *est-ce que ?* n'est pas à ses débuts celle, qu'il a en français moderne, d'équivalent d'une interrogation totale à inversion.

L'interrogation n'y implique pas une mise en cause de la relation entre le sujet et le prédicat, mais, soit la relation de l'énoncé à un état de fait (il est alors glosable en « est-il vrai que ? »), soit la conséquence que l'on peut tirer d'un propos précédemment exprimé (il est alors glosable en « faut-il en déduire que ? »). Dans ce dernier cas, *ce* aurait une valeur anaphorique nette (anaphore de propos). Les deux fonctionnements se cumulent parfois.

Ainsi, selon Fournier, dans ces vers de Racine :

> « Qui peut vous inspirer une haine si forte ?
> Est-ce que de Baal le zèle vous transporte ? » (Racine, *Athalie :* 915-916),

le second vers ne semble pas pouvoir être paraphrasé par : « le zèle de Baal vous transporte-t-il ? », mais plutôt par : « la raison en est-elle que le zèle de Baal vous transporte ? ». La proposition introduite par *est-ce que* apparaît alors comme ayant déjà été posée d'une manière ou d'une autre.

Ce fonctionnement sémantique et énonciatif paraît différent de celui qu'on peut commenter dans une interrogation de français contemporain du type *Est-ce qu'il fera beau demain ?,* où l'équivalence avec *Fera-t-il beau demain ?* paraît quasi totale, questions de registre mises à part.

Cette remarque avait déjà été faite auparavant (Foulet 1921, Damourette et Pichon 1911-1940 : IV, 343, Le Goffic 1993).

Il semble que l'évolution ultérieure du tour lui ait fait perdre cette valeur initiale, le tour se réduisant à n'être plus, selon les termes de Damourette et Pichon, qu'une « interrogation particulaire ». Cependant, des nuances de sens demeurent, et l'on peut sans doute, en contexte polémique, par exemple, interpréter bien des occurrences de français moderne à la lumière de cette valeur initiale. Ainsi, pour Le Goffic (1993 : 102), la question : « est-ce que tu as fini tes devoirs ? » peut être glosée en : « peut-on, ou ne peut-on pas dire que tu as fini tes devoirs ? ».

La question que nous voudrions poser est donc la suivante : ce tour n'aurait-il pas eu à l'origine une valeur dialogique qu'il aurait en partie perdue au fil du temps, par le biais d'une grammaticalisation ? Un point commun dans bien des occurrences classiques est en effet que la question en *est-ce que*, qui a bien entendu une origine dialogale au sens où elle intervient dans des tours de parole (*cf.* Bres 2005 : 49), a parfois une valeur de reprise ou d'enchaînement argumentatif au sein des énoncés d'un même énonciateur. Ce tour relèverait alors du dialogisme interlocutif, tout en ayant des potentialités du côté de ce que Bres (2005 : 53) propose d'appeler le dialogisme intralocutif.

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons mené l'investigation exhaustive des occurrences de *est-ce que* en question totale proposées par la base Frantext de 1600 à 1700, avec quelques sondages de 1700 à 1730.

L'objectif est double : il s'agit d'abord de caractériser le fonctionnement éventuellement dialogique de ce tour en langue classique, en étudiant notamment le co-fonctionnement de ce tour avec d'autres « marqueurs » classiquement interprétés comme dialogiques, comme la négation, le conditionnel, ou certains mots du discours ; et d'essayer de repérer le moment où ce fonctionnement dialogique a commencé à se perdre, au profit d'une relative neutralité de la forme interrogative. Nous précisons que notre analyse s'inscrira dans le cadre théorique développé par exemple dans Bres et Mellet ([dir.] 2009), qui implique le dialogisme (plutôt que la polyphonie) dans l'approche des marqueurs grammaticaux. S'agissant de questions, notre lecture du dialogisme sera également beaucoup fondée sur une mise en relation avec sa base dialogale.

I. La diachronie de *est-ce que ?*

La présence du tour en *est-ce que* est généralement caractérisée comme un « fait idiosyncrasique du français » (Arrivé, Gadet, Galmiche 1986 : 350), ou un « gallicisme » (Wilmet 1998 : 146), dans la mesure où il est absent des autres langues romanes.

A. Dans l'interrogation partielle

De façon assez curieuse, les premières attestations qu'on rencontre dans l'histoire du syntagme sont celles où celui-ci sert de renforcement à l'interrogation partielle, dans le système qu'on appelle d'« interrogation renforcée » (*quand est-ce que*, *pourquoi est-ce que*, etc.).

À l'origine, la structure est un calque d'une structure qui existait déjà en bas-latin : *quid est hoc quod dicit nobis* (« qu'est-ce qu'il nous dit ? », Vulgate, Jean, XVI, 17, cité par Grevisse et Goosse 2009 : 498).

Les périphrases se développent surtout à partir du début du XIII[e] siècle (Moignet 1984 : 173). « Elles marquent généralement une insistance ».

> Ha !, sire, fet Morgue, que est ce que vos dites et que est ce que vos me demandez ? (*Mort Artu*, 52, 21).

Tandis qu'à l'origine, le *ce* devait porter l'accent, le tour demeurant non grammaticalisé, la perte de l'analyse du syntagme a rapidement été attestée par la présence de la graphie *esse que* :

> Qu'esse que vous avez (*Mystère du Vieux Testament*, v. 4577 cité par Brunot, 1967 : I, 449)

Marchello-Nizia (1997 : 169) note que le morphème *esse que*, qui devient un morphème dans l'interrogation partielle, est très fréquent dans certains textes (Pathelin), et totalement absent dans d'autres (Saintré). Elle note par ailleurs un développement dans les œuvres théâtrales (*ibid.* : 170).

Rouquier (2002 : 100) a établi une chronologie qui montre la progression, sur plusieurs siècles, de cette tournure d'appui à des pronoms ou adverbes d'interrogation : de *quel* (XII[e]) à *quand* (XVI[e]), *pourquoi* et *combien* étant les derniers touchés. *Combien est-ce que*, par exemple, n'est pas attesté dans la Base du Français Médiéval. La forme *est-ce que* est dans ce cas susceptible d'une interprétation dialogique, en tant que « forme d'insistance » qui attire l'attention sur l'interaction en même temps qu'elle cerne un focus dans l'interrogation, mais cela demanderait un autre article pour être démontré. Notons qu'il ne s'agit pas vraiment de formes substitutives, car elles se révèlent presque plus fréquentes que les formes simples.

Pour autant, ces formes d'insistance n'ont jamais été très aimées : Brunot (1929 : IV, 868) cite des commentaires des remarqueurs Alcide de Saint-Maurice et Nicolas Bérain qui préconisent le remplacement des tours en *qu'est ce que ?*, *qu'est-ce qui ?* par des tours en *que ?*, *qui ?*.

B. Dans l’interrogation totale

Foulet (1921 : 265) en donne comme première occurrence ces vers :

Mais qu’est-ce cy ? Dont vient l’estonnement
Que vous monstrez ? Est-ce que l’argument
De ceste fable encore n’avez sceu ? (Jodelle, *Eugène* 1552).

Mais il suppose la présence du tour dès les premières années du XVIe siècle. Ce jugement a depuis été confirmé par Marchello-Nizia (1997 : 217) et Buridant (2000 : 588). Il ne semble pas qu’on rencontre ce tour avant le XVIe siècle.

Togeby (1974 : 50) juge que la question en *est-ce que* a comme origine les questions en *qu’est-ce que*, tandis que Foulet considère qu’il y a eu croisement entre tours en *c’est que*, et tours en *qu’est-ce*. Une variation en temps (*sera-ce*) va rester possible jusqu’au début du XVIIe. Après cette date, elle devient archaïque (Vaugelas recommande par exemple de ne pas varier *est-ce que*), seules restant couramment employées la variation au conditionnel et l’intercalation de *donc*, *alors*, ou *déjà*. On relève donc un processus de figement. De fait, Foulet considère qu’il va rapidement s’agir d’une « formule toute faite » (1921 : 266), à considérer comme un ensemble.

D’un point de vue strictement syntaxique, l’apparition du tour en *est-ce que* dans l’interrogation totale compense évidemment la perte de l’inversion simple à sujet nominal, qui cesse alors d’être possible, l’avantage du tour en *est-ce que* étant de l’avis général qu’il conserve l’ordre de la phrase assertive, alors que l’inversion simple avec sujet pronominal ou l’inversion complexe avec redoublement nominal s’avèrent parfois malcommodes (à la première personne, par exemple).

II. *Est-ce que* d’interrogation totale dans les occurrences Frantext du XVIIe siècle

A. Remarques liminaires

Nous allons à présent exposer de façon classée et commenter certaines occurrences significatives extraites des attestations relevées dans la tranche chronologique 1600-1730 de la base Frantext (consultée entre juin et août 2010). Ces résultats sont à considérer avec les réserves qu’impose l’utilisation de Frantext, à savoir : que certaines occurrences peuvent se retrouver deux fois (important dans les comptages), que les dates des éditions ne sont pas toujours celles des premières éditions, que ce sont des éditions d’œuvres en collection qui sont citées, ce qui explique que certaines dates, notamment pour les pièces de théâtre, soient parfois éloignées de la date d’écriture. Nous n’avons pas étudié les

questions en *n'est-ce pas que*, le caractère dialogique du marqueur négatif nous semblant très évident. Nous avons en revanche intégré l'interrogation en *serait-ce que* / *seroit-ce que* et *sera-ce que*.

Sur la tranche 1600-1700, nous relevons 1201 occurrences de *est-ce que*. Sur les 600 premières attestations classées chronologiquement (qui vont jusqu'à 1636), on trouve seulement 8 cas d'interrogations totales ; beaucoup de *si est-ce que* avant 1650 ; de *comment est-ce que, pourquoi est-ce que* ; de *qu'est-ce que* dans des tours du type *qu'est-ce que je voy ?*, qui seraient à analyser séparément.

L'objectif de cette étude est d'essayer de retracer la manière dont a été parcouru le chemin vers l'emploi totalement moderne, que Togeby décrit en disant que *est-ce que* est utilisé « pour aborder un sujet nouveau » (Togeby 1985 : V, 148), type (exemple forgé de notre part) : *est-ce qu'il fera beau demain ?*

On relève une grande présence du tour au théâtre, avec notamment un très grand corpus chez Molière et chez Marivaux, secondairement Lesage, Regnard, Dancourt, soit les comédies. Ceci amène légitimement à se demander si le tour n'est pas un signe d'oral, voire de registre « familier », comme le considèrent Riegel, Pellat, Rioul (1994 : 393). On peut être tenté de le mettre en relation avec le caractère dialogal du genre théâtral, mais le fait que nous ne disposions dans Frantext de quasiment aucun texte à caractère dialogué autre que théâtral nous oblige à en rester à l'hypothèse. Ce qui est sûr, c'est qu'un examen plus attentif montre des occurrences dans les genres de la tragédie ou du discours oratoire. En vers, il peut présenter un aspect de commodité, parfois, qui peut expliquer sa progression dans certains contextes.

Dans l'analyse qui suit, nous avons mis en évidence un certain nombre de traits secondaires de ces questions qui peuvent en renforcer l'interprétation dialogique. Dans la mesure où plusieurs de ces traits peuvent se combiner, il ne s'agit pas d'un classement. L'examen de ces traits nous amènera à dégager la spécificité des questions où l'interprétation dialogique ne paraît pas être possible.

B. Analyse

1. *La présence, avant la question en est-ce que, d'une première question, généralement partielle, parfois exprimée sous la forme d'interrogative indirecte (ce qui ne sera pas le cas dans les exemples cités ici)*

C'est le modèle de l'exemple d'*Athalie* analysé par Fournier. La question en *est-ce que* exprime alors la recherche d'une cause à une

allégation, ou à un point de vue prêté à l'autre. Elle est glosable en : « la raison en est-elle que ? ».

On relève tout d'abord beaucoup de cas où le tour suit une interrogation partielle :

> Qu'avez-vous donc, mademoiselle, est-ce que monsieur ne vous plaît pas ? (Regnard, *La Sérénade*, 1695 : 24).

À l'intérieur de ces cas, plusieurs contextes où la question en *est-ce que* intervient après une question en *d'où vient que*, comme dans :

> D'où vient que ta raison rend foiblement les armes ?
> Est-ce que ma rivale est plus feconde en charmes ? (G. de Scudéry, *Alaric, ou Rome vaincue*, 1654 : 143) ;

> D'où vient que je ne reçois point vos lettres, madame ? Est-ce que vous me croyez encore en Catalogne ? (Bussy, *Mémoires*, t. 2, 1696 : 283),

où la question adopte clairement le point de vue de l'interlocuteur (marques de deuxième personne, verbe d'opinion).

Le point commun entre ces questions semble alors être qu'elles correspondent, au plan pragmatique, à des demandes de confirmation d'un énoncé assertif prêté par l'énonciateur de la question à son allocutaire. On se trouve bien alors dans un cas de dialogisme interlocutif. Dans :

> Où vas-tu, cher époux ? Est-ce que tu me fuis ? (Boileau, *Le Lutrin*, 1683 : 132),

il semble que le lien entre les deux questions soit plus ténu, et qu'on se dirige donc vers l'emploi moderne.

Le point de vue d'autrui est parfois exprimé par un subjonctif :

> Par quel enchantement luy parus-je un rocher ?
> Est-ce que haïs ce qui m'estoit si cher ?
> Est-ce qu'elle ait perdu sa jeunesse et sa grace ?
> (Colletet, *Poésies diverses*, 1656 : 286)

On peut remarquer aussi que ce schéma peut donner lieu à de véritables séries de questions en *est-ce que ?* suivant une question liminaire, et témoignant de l'insistance de l'énonciateur à trouver une explication à un fait étonnant qui lui est présenté.

2. *La présence de la deuxième personne dans la question*

Parfois, elle contient un verbe déclaratif ou d'opinion suivi d'une complétive (notons que l'adresse à la deuxième personne est très présente de façon générale dans les questions en *est-ce que* de notre corpus). Les verbes *craindre* ou *croire* témoignent alors de ce que la complétive exprime une supputation :

Est-ce que vous craignez qu'estant hors de cette vie je ne vous ayme plus ? (Sorel, *Nouvelles françoises*, 1623 : 341)

On remarque ici aussi la présence occasionnelle du subjonctif dans les complétives, parfois directement dans la question en *est-ce que* :

Amidor – Il faut faire l'amant de l'une de ces belles.
Alcidon – Est-ce que vous ayez quelque dessein pour elles ?
(Desmarest, *Les Visionnaires*, 1637 : 53)

Dans tous ces cas de figure, la question en *est-ce que* interroge sur la coïncidence entre ce qui est *avancé* par l'allocutaire ou ce qui est *prêté* à l'allocutaire, et la réalité. Elle témoigne de la part de l'énonciateur d'une volonté d'entrer sur le terrain de l'allocutaire, et engage très fortement celui-ci à mener jusqu'à son terme la logique de son point de vue.

3. La présence d'une négation

L'interro-négative, très communément analysée en termes de dialogisme, engage l'allocutaire à entrer sur le terrain de l'énonciateur, en l'obligeant à reconnaître une vérité qu'on ne peut qu'admettre.

On peut distinguer l'interrogation impliquant directement une deuxième personne, en sujet ou en reprise des propos d'autrui :

Est-ce que vous n'êtes point de mes amis ? (Molière, *Monsieur de Pourceaugnac*, 1670 : 296) ;

Pierrot : Jerniquenne ! Je veux que tu m'aimes.
Charlotte : Est-ce que je ne t'aime pas ? (Molière, *Dom Juan*, 1673 : 110),

et une interrogation sur la réalité qui a alors valeur polémique :

Est-ce que le P. Bauny et Bazile Ponce ne peuvent pas rendre leur opinion probable ? (Pascal, *Provinciales*, 1657 : 84)

Toutefois, l'emploi suivant :

– Lorange : Nous leur avons donné tout le temps et toute la commodité de le faire.
– Melle Mousset : Est-ce que vous n'avez point vu Clitandre ? Il vous cherche. (Dancourt, *La Foire St Germain*, 1711 : 158)

se rapproche de l'emploi moderne. La réplique précédant la question en *est-ce que ?* ne permet pas, en effet, de considérer la question comme s'appuyant sur l'énoncé précédent : cette dernière semble bel et bien inaugurer un nouveau champ de référence.

De même :

Est-ce que vous n'avez plus rien de meilleur à faire ? (Fénelon, *Dialogues des morts*, 1715 : 366),

où la question en *est-ce que* semble engager un propos à venir plutôt que passé.

4. La présence du conditionnel

Avec l'outil fortement dialogique que peut être le conditionnel (*cf.* Haillet 2001), l'interrogation porte sur la validité d'une assertion imputée à autrui :

> Car d'où vient cette conformité ? Est-ce que les auteurs juifs auroient copié les auteurs payens ? Je ne pense pas que cela tombe sous l'esprit de personne. (Jacques Abadie, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1684 : I, 231).

Il s'agit alors d'écarter une objection possible. Remarquons ici la suite *d'où vient* / *est-ce que*.

> – Silvia : j'ai peur que vous ne soyez trop longtemps sans me voir, et que vous vous y accoutumiez.
> – Arlequin : Petit cœur, est-ce que je m'accoutumerais à être malheureux ? (Marivaux, *La Double inconstance*, 1724 : 217)

Le conditionnel accompagne ici la reprise d'un mot emprunté à l'interlocuteur.

Malgré tout, de façon surprenante, les questions en *serait-ce que* / *seroit-ce que*, clairement dialogiques, sont rares, dans notre corpus (6 seulement, dont 2 en totale, 2 occurrences de la question en *seroit-ce que* ayant été trouvées sur la tranche 1500-1600).

> Seroit-ce que Dieu veut nous monstrer sa puissance,
> Ostant aux plus hautains l'heur, la force, et le lieu ?
> (Jean de la Gessée, *Les Jeunesses*, 1583 : 74).

> D'où vient cela ? Serait-ce que je ne vous aime plus ?
> (Sévigné, *Correspondance*, 1680 : 453).

Dans ce dernier cas, le dialogisme est particulièrement notable, puisque la séquence *je ne vous aime plus* doit être interprétée comme rapportée au point de vue de l'interlocuteur, et non comme un dilemme propre à l'énonciateur, ce qui en serait une lecture moderne.

5. La construction d'une alternative

On remarque un certain nombre de cas où la question en *est-ce que* figure dans une alternative, ce qui montre le caractère présupposé des solutions envisagées :

> Est-ce que vous voulez que je meure, ou que vous ayez fait dessein d'espreuver combien une personne qui ayme peut supporter de rigueurs ? (Urfé, *L'Astrée*, 1610 : t. 2, 2e partie, livre 6, p. 232)

Seroit-ce que la hardiesse luy fut si commune que, pour ne l'admirer point, il la respectast moins ? Ou que… (Montaigne, *Essais*, I, I, 1592 : 9)

Ne me gronderez-vous pas de n'avoir compté l'autre jour que neuf mois de votre absence quand il y en a dix ? Serait-ce que le temps passe ici comme un éclair, ou que je ne vous aime point ? (Sévigné, *Correspondance*, 1680 : 1021)

6. Cas où la question est nettement orientée vers la réponse non, car prêtée fictivement à l'interlocuteur

Lorsque la question en *est-ce que* n'est pas dialogale, autrement dit qu'elle est « rhétorique », apparaît clairement, parfois, la réponse négative.

Que sera-ce que cela ? Est-ce que les juifs sont plus polis que les autres peuples ? Nullement. (Jacques Abadie, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, 1684 : I, 231)

Est-ce que Dieu oublie la loi ? Nullement.
(Bayle, *Commentaires philosophiques*, 1686 : 407)

Ces séquences sont assez abondantes dans les traités religieux du corpus.

Ce trait peut amener à un état intermédiaire, qui annonce l'état moderne, où la question rhétorique est orientée tacitement vers une réponse *non*, et revient à écarter une objection possible :

Est-ce que je me mêle d'aller prôner mon sentiment ? (Regnard, *Les Folies amoureuses*, 1704 : 194).

La réponse négative est clairement supposée.

7. Cas de est-ce donc

On trouve dans notre corpus 60 occurrences de ce tour, mais, pour l'essentiel, il s'agit de cas d'interrogation partielle : 6 seulement se trouvent en question totale.

Est-ce donc que la morale de Jésus-Christ est plus cruelle et moins ennemie du meurtre que celle des païens […] ? (Pascal, *Provinciales*, 1657 : 260)

Est-ce donc que l'âme est encore un sujet trop noble pour ses faibles lumières ? (Pascal, *Pensées*, 1662 : 89)

La présence de *donc*, ici, explicite le fait que la question se présente comme le prolongement possible d'une argumentation venant d'autrui, et avec laquelle l'énonciateur principal est en désaccord.

8. Bilan

Au final, nous voyons qu'une très grande partie des questions en *est-ce que* recensées avant 1700 contiennent des traits dialogiques secondaires qui confirment la présence d'un dialogisme à l'œuvre dans la sémantique de ces questions. Avant 1650, *toutes* les occurrences présentent au moins un des traits secondaires. Nous notons que, parfois, ces traits se cumulent (deuxième personne + négation, etc.).

Il nous reste malgré tout à traiter des occurrences où ces traits ne semblent pas mobilisables : nous citerons toutes celles (les 3) qui précèdent 1663, et certaines significatives ensuite.

9. Questions où ne se trouve aucun des traits listés

Dans :

> Est-ce que vous avez l'autre volume, intitulé… (Guy Patin, *Lettres*, 1649 : 538),

> Est-ce que l'Adonis se tient sur le bon bout ?
> Je ne le pense pas, car il en a dans l'aisle.
> (Scarron, *Don Japhet d'Arménie*, 1653 : 23),

> Jodelet – Est-ce que je m'abaisse en contant des fleurettes ?
> Frederic – Sans doute, et c'est à vous de montrer qui vous estes.
> (Thomas Corneille, *Le Geolier de soy-mesme*, 1656 : 191),

on remarque qu'une réponse oui est soit possible, soit clairement énoncée.

Généralement, malgré tout, on relève quelques phénomènes qui limitent subtilement ce type d'interprétations. Dans :

> Est-ce que l'on consulte au moment qu'on s'enflamme ? (Corneille, *Psyché*, 1682 : 302),

> Est-ce que l'on se marie pour coucher avec sa femme ?
> (Regnard, *Le Divorce*, 1694 : 90),

une orientation doxale privilégie malgré tout la réponse *non*, ce qui conduit à la lecture traditionnelle, dialogique, de la question.

Parfois, on remarque qu'il s'agit de séquences à la première personne, où l'on sait que la tournure à versation simple est mal commode, ou tend à ne plus devenir très spontanée :

> Mais moi, que ferai-je à cette heure ? Est-ce que je quitterai Sylvia ? (Marivaux, *La Double inconstance*, 1724 : 254)

Dans ce dernier cas, une double lecture est possible. On peut interpréter la deuxième question comme une forme de dialogisme intralocutif : dans ce cas, la question en *est-ce que* exprime la résistance de l'énonciateur devant une conséquence possible de ce qui vient d'être asserté ou supposé, et on privilégie la réponse *non*, glosable en « la

chose est impossible », « comment pourrait-on l'imaginer ? ». On peut aussi considérer les deux questions comme successives, et non articulées l'une à l'autre, ce qui fait de la seconde une « vraie » question, ouvrant un champ thématique nouveau. Dans ce cas-là, où la réponse *oui* peut être supposée aussi valide que la réponse *non*, on pencherait vers la lecture moderne. Il nous semble donc qu'on se trouve alors dans un possible cas de réanalyse. Ce qui est intéressant, c'est que, si réanalyse il y a, elle passe par une suppression du dialogisme interlocutif, ou par la perte du sentiment que, pour que la question en *est-ce que* fonctionne, il faut qu'elle s'appuie sur une articulation avec un propos précédemment exprimé.

Dans :

> « Lisette – Tout est perdu ! Vous me faites trembler : est-ce que tous les hommes sont morts ? » (Marivaux, *La Seconde surprise de l'amour*, 1728 : 676),

> « La Fortune – Dites-lui que je le remercie. Bonsoir. Qu'on tire mon rideau.
> Hermidas – Est-ce que la Déesse va s'endormir ?
> La Suivante – Oui, c'est votre livre et sa dédicace qui opèrent. Tout ce qui est du bel esprit l'invite assez au sommeil. » (Marivaux, *Le Cabinet du philosophe*, 1734 : 369),

à l'inverse, il semble qu'on se dirige vers des lectures modernes.

III. Conclusions et ouvertures

Pour conclure, on formulera la remarque suivante. Dans les occurrences de la question en *est-ce que* que nous avons relevées sur la tranche 1600-1730 de Frantext, une écrasante majorité présente l'un de ces trois faits : une relation du locuteur à :

1. un interlocuteur
2. un dit
3. un état de fait.

Dans le cas d'une relation à l'interlocuteur, Damourette et Pichon avaient proposé une terminologie et une analyse novatrices, parlant d'« attitude allocutaire ». Le tour révèlerait selon eux « une sorte de soumission à l'allocutaire » (Damourette et Pichon 1911-1940 : IV, 341). Aujourd'hui, on parlerait de dialogisme interlocutif.

Dans le cas d'une relation au dit, l'absence de modification de l'ordre de la phrase assertive peut être perçue comme un avantage, parfois analysé en termes de conservation de la présupposition (Anscombre et Ducrot 1982, Fournier 1998). La question en *est-ce que* produit un effet de discours rapporté, ou de discours imputé.

Dans le cas d'une relation à un état de fait, selon Damourette et Pichon, la question présente ce qu'ils appellent un « scisitament » (opposé à l'« indicament » ; Damourette et Pichon 1911-1940 : IV, 326) commun avec les tours en *si* : il s'agit d'interroger sur la réalité et non pas sur la relation prédicative. Pour eux, la question *est-ce que le roi viendra ?* est glosable en : « le fait que le roi viendra existe-t-il ? ». C'est aussi l'analyse de Le Goffic (1993). Pour notre part, nous considérons que cette analyse est peut-être le fruit d'une analyse trop littéraliste de l'inversion, motivée par la recherche d'une symétrie avec le tour en *c'est*, et que cette lecture néglige le cumul possible avec les autres lectures.

En effet, une observation que nous avons pu faire au fil de notre parcours, c'est que, d'une part, le cumul des trois différentes sortes de dialogisme que nous venons de lister est possible (le tour pouvant par exemple être compris comme la confrontation entre un état de fait – *est-ce ?* – et un dit – la complétive en *que*), d'autre part, que, la sémantique du tour restant assez ouverte, son analyse pose la question du rôle du sentiment linguistique et de l'interprétation dans la construction du sens.

À ce titre, les années 1720 et, dans notre corpus, le théâtre de Marivaux, font apparemment frontière. Les interprétations modernes semblent devenir de plus en plus possibles. Plusieurs facteurs jouent alors certainement, notamment la marginalisation de certains enchaînements avec inversion simple du pronom clitique (Molière n'emploie déjà plus *sens-je* que dans un passage burlesque, *Le Malade imaginaire*, II, 6), ce qui va graduellement conduire à la « règle », ou préconisation, normative moderne qu'on peut résumer ainsi : « Avec un sujet à la première personne du singulier, on préfèrera l'emploi de *est-ce que* à l'inversion du pronom *je* » (Riegel, Pellat, Rioul, 1994 : 393).

Dans les exemples que nous avons parcourus, on a observé une solidarité fréquente entre le tour en *est-ce que* et d'autres marqueurs classiques du dialogisme : négation, conditionnel, adverbe *donc*, etc. De fait, la majorité des exemples littéraires d'interrogations globales en *est-ce que* cités par Grevisse (2009 : 499) continuent de présenter, même s'il s'agit d'exemples du XIXe ou du XXe siècle, soit des conditionnels, soit des négations. On peut se demander s'il n'y a pas là une forme de survivance littéraire. À l'inverse, lorsqu'aucun marqueur secondaire n'est présent, ce qui conduit parfois à des difficultés d'interprétation, il semble que le tour glisse vers la « dédialogisation ». Aujourd'hui, on observe une tendance à l'équivalence avec l'inversion simple, encore que Damourette et Pichon aient pu noter que « ce n'est pas sans des raisons affectives, inspirées par les circonstances, que l'on substitue le tour en *est-ce que* aux autres interrogatifs » (Damourette et Pichon IV : 322). Les emplois nettement dialogiques semblent archaïques au-

jourd'hui, et on ne les rend plus guère sensibles, à l'oral, qu'en marquant une pause, dans la séquence, entre *est-ce* et *que*, de manière à restituer sa valeur anaphorique à *ce*.

Pour autant, de nombreux points resteraient à éclaircir, dans l'évolution de ce tour :

– l'implication qu'on peut y faire de la notion de grammaticalisation, dans ses aspects de subjectification, de désémantisation ou d'autonomisation syntaxique ;
– les évolutions ultérieures de la valeur du tour dans sa relation à l'état de fait (*est-ce que tu viens, à la fin ?*) ;
– le transfert éventuel de la valeur dialogique vers d'autres tours typiquement modernes, le post-rhème *n'est ce pas ?*, par exemple, ou le pré-rhème *n'est-ce pas que ?*

Quelques pistes pour de futures recherches…

Bibliographie

Anscombre, J.-Cl., Ducrot, O., « Interrogation et argumentation », *Langue française*, n° 52, 1981, p. 5-22.

Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M., *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1996.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005.

Bres, J., Mellet, S. (dir.), « Dialogisme et marqueurs grammaticaux », *Langue française*, n° 163, 2009.

Brunot, F., *Histoire de la langue française*, 13 vols., Paris, A. Colin, 1905-1972.

Buridant, C., *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000.

Damourette, J., Pichon, É., *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1911-1940.

Foulet, L., « Comment ont évolué les formes de l'interrogation », *Romania*, n° XLVII, 1921, p. 243-348.

Fournier, N., *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998.

Grevisse, M., Goosse, A., *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 2009.

Haillet, P.P., « À propos de l'interrogation totale directe au conditionnel », in Dendale, P., Tasmowski, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, coll. « Recherches linguistiques », n° 25, 2001, p. 295-330.

Le Goffic, P., *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.

Marchello-Nizia, Ch., *La langue française au XIVe et au XVe siècle*, Paris, Nathan, 1997.

Marchello-Nizia, Ch., *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2006.

Milner, J., Milner, J.-Cl., « Interrogations, reprises, dialogue », in Kristeva, J. (dir.), *Langue, discours, société. Pour Émile Benvéniste*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 122-148.

Moignet, G., *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1984.

Riegel, M., Pellat, J.-Cl., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 1994.

Rossari, C., Beaulieu-Masson, A., Cojocariu, C., Razgoulieva, A. (dir.), *Les états de la question*, Québec, Nota bene, 2005.

Rouquier, M., « Les interrogatives en *qui*/*qu'est ce qui*/ *que* en ancien français et en moyen français », *Cahiers de grammaire*, n° *27*, 2002, p. 97-120.

Togeby, K., *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1985.

Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette, 1998.

Le déterminant démonstratif

Un rôle contextuel de signal dialogique ?

Jean-Marc SARALE

Univerité de Montpellier III – Praxiling, UMR 5267 CNRS

I. Introduction

Ainsi que le rappellent Bres et Mellet (2009), à la suite de Bres (2007) et Bres et Nowakowska (2008), le dialogisme est défini par Bakhtine comme « l'orientation de tout discours – orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation – vers d'autres discours ». Cette interaction des discours entre eux se manifeste au niveau microtextuel par des « échos énonciatifs ». Lorsqu'un écho énonciatif laisse des traces à la surface de l'énoncé, il peut s'agir soit de *marqueurs dialogiques* – morphèmes dont le signifié en langue programme la signification dialogique –, soit de *signaux dialogiques* – formes grammaticales en quelque sorte « détournées de leur fonction première pour collaborer contextuellement à ce phénomène discursif ».

Le déterminant démonstratif n'est certes pas un marqueur dialogique : l'acte référentiel dont il est porteur s'oriente le plus souvent vers la situation d'énonciation (deixis) ou vers la mémoire discursive immédiate (anaphore). Mais si cette désignation référentielle est médiée par un énoncé antérieur, ne peut-on pas le considérer comme un signal dialogique participant à certains échos énonciatifs ?

C'est ce que l'on entreprend d'étudier ici, en s'appuyant sur un corpus écrit, composé d'occurrences littéraires ou de presse, glanées au hasard des lectures ou sélectionnées grâce à des bases de données comme Factiva et Frantext.

On partira de deux articles qui analysent des emplois particuliers du déterminant démonstratif :

– le premier (Kleiber et Vuillaume 2006), s'interroge sur la capacité du démonstratif à marquer la « polyphonie », l'empa-

thie, le changement de point de vue, le « passage au style indirect ».

- le second (Kleiber 2008), explique le fonctionnement du déterminant démonstratif dans les titres d'article de presse.

Sans toutefois parler de « dialogisme », ces deux articles convergent vers l'idée que certains SN démonstratifs à expansion désignent leur référent par l'intermédiaire d'un énoncé antérieur. Après les avoir résumés (II), on pose l'hypothèse que le démonstratif fonctionne comme un signal dialogique, en interaction avec d'autres marqueurs (III) et on essaie de montrer quel écho énonciatif il ajoute à des énoncés que ces marqueurs rendent déjà dialogiques (IV). On envisage enfin quelques variations formelles des SN démonstratifs à potentialité dialogique (V).

II. Résumé des arguments de Kleiber et Vuillaume

A. « Les empathiques lianes du démonstratif »

Dans le premier de ces deux articles, les deux auteurs examinent d'abord les emplois « observationnels » où le démonstratif semble subordonné à la perspective d'un personnage ; puis les emplois en Discours Indirect Libre (DIL) où il semble rapporter des paroles ou des pensées.

Ils combattent une thèse, soutenue notamment par Gary-Prieur (1998), De Mulder (1997 et 2001), Philippe (1998) et Jonasson (1998a, 1998b, 2000, 2002) : certains démonstratifs seraient marqueurs d'empathie, grâce à un changement du centre déictique donnant accès à un univers de conscience qui n'est pas celui du narrateur, mais d'un des personnages.

Kleiber et Vuillaume rejettent principalement :

- le changement de centre déictique (ou de point de vue)
- la thèse « présentielle », selon laquelle le démonstratif indique que le référent est *présent* dans la *situation* d'énonciation, à quoi ils opposent la thèse *token-réflexive*, selon laquelle le démonstratif exige que *le référent soit identifié par le truchement d'éléments du contexte d'énonciation*[1].

[1] Les token-réflexifs nécessitent un renvoi à leur propre occurrence (= *token*) pour qu'ait lieu l'acte référentiel dont ils sont porteurs (ex : *je* = l'énonciateur de cette occurrence). La thèse token-réflexive part de l'occurrence du démonstratif, pour chercher le contexte qui permet d'accéder au référent. Ex : *ce* N = le N que montre l'énonciateur (deixis) ; *ce* N = le N qui est repérable dans la mémoire discursive courte de cette occurrence (anaphore).

Ils analysent notamment un exemple de démonstratif dit « empathique » utilisé dans un DIL :

(1) « Un peu avant d'arriver au bungalow la mère s'endormit. […] Elle s'endormait partout, même dans le car, même dans la B. 12 qui était découverte, sans pare-brise ni capote.

Une fois arrivés au bungalow, M. Jo réitéra sa demande. Pouvait-il revenir voir *ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée* ? La mère à moitié réveillée dit cérémonieusement à M. Jo que sa maison lui était ouverte et qu'il pouvait revenir quand il le voudrait. » (Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique :* 56-57)[2]

La phrase en DIL rapporte un énoncé attribué à M. Jo, que l'on peut reconstituer sous la forme : [puis-je revenir *vous* voir ?], sans pouvoir y inclure le SN démonstratif souligné, même au prix des modifications énonciatives propres au DIL. Kleiber et Vuillaume démontrent que le démonstratif n'a pas le pouvoir de déplacer par lui-même le centre déictique : il ne peut donc pas signifier un « point de vue ». Selon eux, le SN démonstratif souligné est en fait « employé par le narrateur pour pointer vers une parole implicite »[3].

B. Les SN démonstratifs-« titres »

Kleiber (2008) aboutit à des conclusions convergentes, à propos de l'emploi du démonstratif dans des titres de presse comme :

(2) Ces jeunes qui se bougent (*Le Parisien*, 26-29 août 2010, titre d'une série d'articles)

Ces évacuations de camps Roms qui interpellent (*Midi libre*, 15 août 2010)

Ces SN démonstratifs-titres ne sont ni déictiques, ni anaphoriques. Ils exigent une expansion, pour être acceptables :

(3) *Ces jeunes

*Ces évacuations de camps Roms

Kleiber analyse en détail leurs propriétés :

(i) Ces SN titres n'acceptent pas la construction partitive « un de ces… ». En revanche, ils admettent d'autres expansions que des relatives, épithètes ou SP :

---

2 L'histoire se passe en Indochine à l'époque coloniale. Suzanne, une jeune fille de 17 ans, vit avec son frère et sa mère, veuve et en proie à des difficultés financières. Quand M. Jo, fils d'un riche spéculateur, entreprend de faire la cour à sa fille, la mère voit cela d'un œil favorable. Ce soir-là, M. Jo a emmené la mère et ses deux enfants dîner en ville, puis il les reconduit chez eux.

3 Selon la paraphrase token-réflexive, *ces gens avec lesquels il avait passé… = les gens à propos desquels cette occurrence suggère que M. Jo pense/dit : « j'ai passé avec eux/vous une si délicieuse soirée ».*

(4) Ces enfants nés avec une souris dans la main (*La Croix*, 20 août 2010)

Ces grands patrons dans leurs repaires bretons (*Le Point*, 12 août 2010)

(ii) Quand l'expansion est une relative, elle peut apporter un complément prédicatif, qui ne restreint pas l'extension du nom. Dans ces relatives, le démonstratif ne peut pas permuter avec l'article défini, qui rétablirait forcément une restriction référentielle :

(5) Ces évacuations de camps Roms qui interpellent / *les évacuations de camps Roms qui interpellent

Manifestement, ces SN enclosent une prédication implicite du type : [N - P] ou [il y a N qui P].

(iii) Les SN démonstratifs-titres ne peuvent renvoyer qu'à une sous-classe préconstruite et déjà thématisée.

Kleiber explique ces SN démonstratifs-titres comme des « expressions pseudo-anaphoriques », qui « imposent de construire une situation de discours antécédente, dont elles constitueraient la reprise ».

(6) Ces évacuations de camps Roms qui interpellent = les évacuations de camps Roms que cette occurrence désigne par l'intermédiaire de l'énoncé : [les évacuations de camps Roms interpellent (l'opinion)]

Le référent n'est pas présent dans la mémoire discursive immédiate, comme ce serait le cas pour une anaphore simple. Il est récupéré indirectement, par l'intermédiaire de l'expansion nécessaire au SN. Un titre à démonstratif est un pseudo-renvoi à un énoncé antérieur putatif, qu'il ne désigne pas dans son intégralité, en le catégorisant, comme ce serait le cas avec une anaphore résomptive :

(7) Les évacuations de camps Roms interpellent la société française. *Ce débat* / *Le débat* / s'enrichit aujourd'hui avec l'intervention de l'Église.

Plus exactement, le démonstratif pointe vers les évacuations de camps Roms, par l'intermédiaire d'un énoncé antérieur implicite. Franchissons un pas que Kleiber, malgré la précision de sa démonstration, n'accomplit pas : cet emploi du démonstratif est dialogique, comme d'ailleurs dans l'exemple de Duras.

Le titre, qui devrait poser un contexte commun à l'auteur et au lecteur pour la suite du texte, n'a pas le caractère initial attendu. Par un « coup de force rhétorique », la rédaction du journal le donne comme un élément second, dans un modèle discursif où une première information aurait déjà été fournie. Ce « modèle discursif » n'est pas un concept linguistique *ad hoc*, il coïncide avec l'interdiscours médiatique[4]. Cet

[4] Interdiscours traversé par des conflits de nominations – « évacuations » vs « expulsions » ; « Roms » vs « gens du voyage » – que nous laissons ici de côté.

énoncé, auquel réfère allusivement le SN démonstratif, est « déjà là » dans l'espace médiatique *connexe* à l'énonciation de presse. Le déterminant démonstratif peut donc pointer vers lui, *en interaction avec* l'expansion du SN. L'appariement référentiel caractéristique du déterminant démonstratif est orienté vers l'interdiscours, la source de l'écho dialogique restant implicite.

Les deux articles ci-résumés explorent différents genres de discours, pour aboutir à la même découverte : le démonstratif peut référer en pointant vers une parole antérieure implicite. Franchissant un pas que les deux auteurs n'ont pas accompli, nous en concluons que la token-réflexivité permet au démonstratif de (co)produire un *effet de sens dialogique*, en interaction avec divers éléments linguistiques – dont l'expansion prédicative du SN démonstratif-titre.

III. Marqueurs dialogiques en interaction avec le démonstratif

Il s'agit de mettre en évidence, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques marqueurs linguistiques qui interagissent avec le démonstratif et en « catalysent » les potentialités dialogiques. Ils seront repérés en liaison avec les configurations textuelles où ils se manifestent le plus fréquemment. Partons du syntagme [ce N qui P] ou [ce N + expansion], doté des caractéristiques mises en évidence par Kleiber, pour les titres de presse.

A. Indicateurs de discours

Ce syntagme peut-il produire un écho dialogique lorsqu'il se trouve en corps d'article ? Oui, en interaction avec des indicateurs de discours : verbes ou noms de déclaration, de pensée, d'émotion. Ci-dessous, les syntagmes [ce N qui P] figurent dans des SP gouvernés par la préposition « contre » et compléments du N « sentiment » :

> (8) *Bruxelles peine à faire son deuil*
>
> À Bruxelles, Nicolas Gros-Verheyde,
> Officiellement, le processus de ratification continue « jusqu'à mercredi », jour du référendum néerlandais, persiflent les plus réalistes.
>
> À Bruxelles, la déception, réelle de dimanche soir, a laissé place à un sentiment mêlant une certaine colère et de l'amertume contre *ce « Chirac qui n'a pas su manœuvrer et n'a pas le courage de démissionner »*, et contre *ces « maudits Français qui ont peur »*. Personne ici n'entend endosser la responsabilité de l'échec. […]. (*Le Progrès*, 31 mai 2005 : 6)

Ces démonstratifs jouent un rôle semblable à ceux décrits par Kleiber. En effet :
(i) les deux SN soulignés pourraient occuper la place de titre d'article ;

(ii) les relatives ne sont pas restrictives : elles ne réduisent ni Jacques Chirac à l'une de ses « facettes » ni « ces maudits français » à une classe d'électeurs ;
(iii) ces SN sont apparentés à une construction présentative – [il y a / c'est Chirac qui n'a pas su manœuvrer…] –, construction qui introduit un nouvel objet de discours, le thématise à l'aide du relatif, et lui adjoint un prédicat ;
(iv) le démonstratif n'est ni anaphorique, ni cataphorique ; il pointe vers « Chirac » et les « maudits français » en écho à des énoncés imputés à des fonctionnaires européens de Bruxelles et localisés dans l'espace d'interlocution médiatique[5].

Ces échos énonciatifs se produisent en interaction avec des marqueurs dialogiques : les guillemets (marque typographique) et le SN « *un sentiment… contre* » (indicateur discursif). Interrogeons-nous sur la nécessité de cette interaction cotextuelle.

B. Nécessité de l'interaction avec un marqueur dialogique

Tout d'abord, les guillemets ne sont pas indispensables. En leur absence, le démonstratif garde le même rôle de pointage dialogique[6]. En revanche, l'indicateur discursif semble nécessaire. En effet, c'est précisément lui qui conduit à interpréter la relative du SN démonstratif comme un ajout prédicatif. Comparons ci-dessous :

(9a) À Bruxelles, *on exprime une certaine colère contre ces* Français qui ont eu peur[7].

(9b) À Bruxelles, *on exprime une certaine colère contre les* Français qui ont eu peur.

(9c) Que vont maintenant faire *ces* Français qui ont eu peur ?

(9d) Que vont maintenant faire *les* Français qui ont eu peur ?

En (9a), la relative prend un sens prédicatif et la référence du SN « ces Français » est générique, tandis que (9b) actualise une certaine catégorie de Français, déterminée par la relative[8]. Mais (9c) présente une

---

5 Ces énoncés ne sont pas directement accessibles, mais on peut les reconstituer sous la forme : [Chirac n'a pas su manœuvrer], etc., selon la règle de transformation : ce SN qui SV → énoncé [SN - SV].

6 Le SN *un sentiment de colère et d'amertume contre ce Chirac qui n'a pas su manœuvrer…* demeure dialogique. Mais la disparition du démonstratif supprime ce feuilletage énonciatif, dans : *un sentiment de colère et d'amertume contre Chirac qui n'a pas su manœuvrer…*

7 Nous généralisons le contexte de (8) au Nc « les Français », sans l'axiologique « maudits », trace d'une possible hétérogénéité énonciative.

8 Si le SN démonstratif désignait les seuls électeurs qui ont voté non, il devrait être anaphorique d'un SN antérieur.

ambiguïté : le SN démonstratif désigne-t-il tous les français, comme en (9a), ou bien les seuls électeurs du non, comme en (9d) ? Le contraste entre (9a) et (9c) repose sur la présence en cotexte d'un indicateur de discours : c'est lui qui permet d'interpréter le SN de (9a) comme thème suivi d'un ajout prédicatif. Selon la thèse token référentielle, *ces Français qui ont eu peur = les Français désignés dans la prédication implicite à cette occurrence : « les Français ont eu peur », propos que l'on tient à Bruxelles*. En présence d'un indicateur de discours et quand les interprétations déictique et endophorique sont impossibles, le démonstratif peut construire la référence nominale par l'intermédiaire d'une prédication implicite ; il signale alors une hétérogénéité énonciative. Une analyse des interactions du démonstratif avec d'autres marqueurs dialogiques (adverbe d'affirmation, négation, structure concessive…) conduirait aux mêmes conclusions… si nous avions la place d'en présenter les détails ici.

IV. Qu'ajoute un SN démonstratif à un énoncé marqué dialogiquement ?

On peut cependant se demander si l'inclusion d'un SN du type [ce N qui P] dans un énoncé globalement dialogique, ajoute à celui-ci une nuance d'hétérogénéité énonciative. Essayons de répondre à cette question dans un cas d'interaction avec la négation dialogique.

L'exemple suivant est le dernier paragraphe d'un éditorial consacré à l'icône de Che Guevara et à sa récupération commerciale :

(10) *Un loser sanguinaire*

> Cette formidable aptitude du business à dissoudre la révolution ne doit pas détourner de la vérité. En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas *cet idéaliste désintéressé qui rejoignit la rébellion castriste pour libérer Cuba de la dictature de Batista, et faire ensuite don de sa personne à tous les humiliés et à tous les affamés*. Le commandant Guevara, rompu aux méthodes de la guérilla, fut d'abord un chef révolutionnaire d'une rare cruauté, avant de devenir, une fois assurée la victoire de Fidel Castro, le « petit boucher » de la Cabaña, cette caserne où il commanda l'exécution sommaire de centaines de prisonniers politiques. Cet admirateur inconditionnel de Staline prit une part prépondérante, en tant que gouverneur de la Banque centrale, puis ministre de l'Industrie de Cuba, à un immense fiasco économique. Sous le couvert d'industrialisation à marche forcée, Fidel et le Che affamèrent des millions de Cubains pour des dizaines d'années, en ruinant notamment la culture de la canne à sucre. Guevara, pour qui la violence était au centre de toute action politique, échoua une nouvelle fois radicalement lorsque, en froid avec Castro, il tenta d'exporter la révolution d'abord en Afrique, puis dans tout le continent sud-américain, où la mort le cueillit au cœur de la jungle bolivienne.

Oui, comme l'a dit le publicitaire Jacques Séguéla, le Che était bien un loser. Mais comment un loser sanguinaire a-t-il pu devenir un symbole de libération et d'espoir ? C'est une énigme supplémentaire de notre curieuse époque. (Étienne Mougeotte, *Figaro Magazine*, 13 octobre 2007)

Le long SN démonstratif souligné n'a rien d'anaphorique. Il résume une « légende »[9], qui est contestée dès la phrase suivante, depuis « un chef révolutionnaire d'une rare cruauté », jusqu'au « loser sanguinaire » de la conclusion. Mais quel rôle joue le démonstratif dans cet énoncé marqué par le dialogisme de la négation ? Permutons, dans le passage souligné, le démonstratif avec l'article, défini ou indéfini :

(11a) En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas ? L'idéaliste désintéressé qui rejoignit la rébellion castriste…

(11b) En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas ? UN idéaliste désintéressé qui rejoignit la rébellion castriste…

L'énoncé (11a) n'est guère possible, car il serait identificateur : il signifierait qu'un idéaliste et un seul a rejoint la rébellion, mais que ce n'était pas E. Guevara.

La comparaison se réduit à celle du démonstratif avec l'article indéfini. Or, deux tests permettent de distinguer ces deux formes d'actualisation nominale.

Le premier consiste à insérer une relative contenant un V déclaratif :

(12a) En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas CET idéaliste désintéressé *que dit la légende,* (et) qui rejoignit la rébellion castriste…

(12b) *En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas *UN idéaliste désintéressé *que dit la légende,* (et) qui rejoignit la rébellion castriste…

Une forme d'hétérogénéité énonciative est donc possible avec le démonstratif, non avec l'article indéfini.

Le second test consiste à enchaîner sur l'énoncé négatif par *mais*, suivi d'une affirmation rectifiant une expansion du SN :

(13a) *En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas CET idéaliste désintéressé qui rejoignit la rébellion castriste… mais il fut CET idéaliste désintéressé qui demeura dans son pays.

(13b) En son temps déjà, le docteur Ernesto Guevara ne fut pas UN idéaliste désintéressé qui rejoignit la rébellion castriste… mais il fut UN idéaliste désintéressé qui demeura dans son pays.

Négatif pour *ce*, le test s'avère positif pour *un*. L'actualisation indéfinie permet d'opposer deux classes référentielles exclusives et par

9 Dans le § précédent, E. Mougeotte évoque « la construction de cette légende christique ».

conséquent deux mondes possibles. En revanche, l'actualisation démonstrative ne peut pas opposer deux mondes possibles : elle est irréductiblement liée à un univers de discours, qu'elle doit valider ou infirmer en bloc. De ces deux tests, qu'on a appliqués avec les mêmes résultats à d'autres occurrences semblables, on peut conclure ceci : tandis que l'indéfini exprime l'appartenance du référent à une classe ou à une autre, le démonstratif pointe vers un univers de discours insécable.

Voilà donc un démonstratif irréductible aux articles défini et indéfini, et coriacement intriqué dans les lianes du dialogisme. Le pointage token-réflexif opère ainsi :

(14) cet idéaliste désintéressé qui rejoignit… = l'idéaliste auquel cette occurrence attribue certaines caractéristiques (désintéressement, entrée dans la rébellion, don de sa personne), tout en précisant que l'ensemble de ces caractéristiques était déjà contrefactuel au temps de Guevara.

Sous l'emprise de la négation, elle-même dialogique, c'est un ensemble de traits qui est nié : la cohérence des caractéristiques de Guevara, le récit de sa légende. Et cette désacralisation était « déjà » accomplie, dans un passé contemporain de Guevara, par des témoins qu'Étienne Mougeotte ne fait que relayer. L'apport du démonstratif au dialogisme de cet énoncé consiste à mettre en saillance la cohérence discursive de la légende révolutionnaire, pour mieux la réfuter. Pour le dire autrement, Étienne Mougeotte fait écho à deux « voix » divergentes : l'une colportant la légende guévariste (rôle du pointage démonstratif), l'autre réfutant cette légende (rôle de la négation).

V. Dislocation de la structure [Ce N qui P]

Nous avons jusqu'ici présenté des effets de sens dialogiques affectant la structure [Ce N qui P], mais celle-ci peut se modifier, voire se disloquer.

A. Par détachement ou dislocation du Thème et du Rhème

Le texte suivant est publié dans le courrier des lecteurs, en réponse à un article antérieur. Un lycéen prend la défense de la Section économique et sociale (SES), qui a fait l'objet de critiques réitérées venant de l'UMP et d'organisations patronales :

(15) Courrier des lecteurs *Omni-Président*

Le procès des SES

Je suis en terminale économique et sociale (ES) et le courrier de Solène Deffontaines dans le numéro 269 m'a donné envie de relire votre article « SES : le faux procès ». Que de critiques envers *ces manuels scolaires, pas neutres pour un sou, donnant une image péjorative de l'entreprise et du monde du travail*. Et *ces profs d'économie alors ! Tous des gauchos, priant chaque*

soir en la mémoire de ce bon vieux Keynes, invoquant les esprits pour que Sarkozy soit foudroyé sur place et lisant leur bible mensuelle : Alternatives Économiques. « Je me marre », comme dirait l'autre. Image péjorative de l'entreprise ? On nous apprend que la précarité augmente, que le marché de travail est dual, que l'on fera sûrement les frais plus tard d'une flexibilité accrue, etc. Soit. À ça, je réponds que les stages en entreprise lors du lycée ne sont pas rémunérés, que les jeunes stagiaires sont payés à coups de lance-pierres et bossent autant qu'un autre employé. […] Antoine Burnet […]. (*Alternatives économiques*, 1er juin 2008)

Le premier SN démonstratif est complément du N « critiques », indicateur de parole, et son expansion n'est pas une relative, mais une suite d'épithètes détachées, au caractère prédicatif nettement marqué. Quant au second SN démonstratif, il se combine avec une exclamation et la particule énonciative « alors », qui introduit un thème nouveau, en le mettant à distance du « maintenant » énonciatif. Dans la structure bipartite, ce SN opère une thématisation dialogique des plus énergiques. La prédication est marquée par une forte rupture, et le rhème prend la forme d'une phrase nominale, dont les participes présents correspondent à une actualisation temporelle émergente : le tout semble un fragment de discours inactuel. Actualisation temporelle minimale, mais actualisation spatiale pleinement accomplie, grâce au pointage vers l'interdiscours médiatique : voilà une formule qui pourrait définir le rôle dialogique de ce démonstratif.

B. Par réorganisation de l'ingrédient prédicatif : [être ce N]

Mais le fonctionnement dialogique du démonstratif requiert-il forcément la forme [Ce N + expansion prédicative] ? Pas toujours. On trouve des SN sans expansion dont le déterminant démonstratif signale un effet de sens dialogique, en interaction avec d'autres marqueurs. Le poème « Réponse à un acte d'accusation » (*Les Contemplations*, I, 7) en fournit plusieurs exemples.

Dans ce manifeste pour une « révolution » poétique donnant ses droits à la langue du peuple, V. Hugo répond à une accusation imaginaire, qui émanerait de l'académie. Loin de se disculper, il revendique les griefs supposés. Sous l'emprise du marqueur dialogique « Oui », un aveu apparent se retourne en profession de foi :

(16) Ces grandes questions d'art et de liberté,
Voyons-les, j'y consens, par le moindre côté
Et par le petit bout de la lorgnette. En somme,
J'en conviens, oui, je *suis cet abominable homme* ; […]
(« Réponse à un acte d'accusation », v. 16-19)

Le démonstratif n'introduit pas un N-thème, auquel s'ajoute une expansion-rhème. Il fait partie d'un groupe attributif axiologique, corres-

pondant à un jugement classificateur. Qu'apporte ici le démonstratif, par rapport à l'article indéfini (*je suis un abominable homme*) ? Un pointage token-réflexif qui part de l'occurrence pour atteindre le référent par l'intermédiaire d'une parole implicite[10] :

(18a) cet abominable homme = l'abominable homme mentionné dans le discours auquel répond cette occurrence.

Le fonctionnement dialogique du démonstratif est donc possible, même si le SN démonstratif n'est pas de la forme [Ce N qui P]. Dans ce type de SN démonstratif sans expansion, en interaction avec le marqueur de confirmation *oui*, un « ingrédient » prédicatif demeure : le jugement classificateur, ingrédient qui comporte, à titre latent, un caractère préconstruit, voisin du stéréotype. La trace discursive implicite qu'indiquait jusqu'alors l'expansion du SN démonstratif, n'a donc pas disparu ; elle s'est seulement déplacée.

VI. Conclusion

Le cadre explicatif tiré des deux articles de Kleiber et Vuillaume nous paraît rendre compte des faits de discours analysés : comme eux, nous pensons que le démonstratif n'obéit à nul changement de centre déictique et qu'il n'exprime aucun « point de vue ». Leur approche token-réflexive s'avère robuste à l'épreuve des textes.

Mais ce cadre explicatif nous semble être le ressort d'une potentialité dialogique du déterminant démonstratif, ancrée dans sa valeur en langue, à savoir : un pointage non vers la situation d'énonciation (deixis), ni vers la mémoire discursive à court terme (anaphore), mais vers un espace connexe à la situation d'énonciation. Cet espace connexe coïncide avec l'interdiscours, pour diverses raisons d'ordre générique (titre de presse, courrier des lecteurs, débats et polémiques…). Cela se traduit en cotexte par la présence de marqueurs dialogiques, qui « catalysent » les potentialités dialogiques du déterminant démonstratif. À ces conditions, le démonstratif peut désigner son référent par l'intermédiaire d'un énoncé hétérogène, implicite, mais projeté dans l'espace énonciatif.

Il s'agit d'une potentialité dialogique, et seulement de cela. Le déterminant démonstratif n'est qu'un signal dialogique (contextuel), non un marqueur ; mais son rôle de signal s'appuie sur sa valeur en langue. La

[10] V. Hugo mentionne le discours fictif tenu par l'Académie à son encontre. Et il y ajoute une allusion à Molière (« Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme », *Tartuffe* : IV, 6) : cet amalgame de deux échos dialogiques assimile les apôtres du goût classique à des tartuffes.

même idée a été soutenue, à propos du possessif, dans un travail antérieur[11].

Le présent travail visait à mettre en évidence et à décrire ce rôle de signal dialogique dans quelques occurrences discursives attestées, non à répertorier tous les types de démonstratif faisant office de signal dialogique. Enfin, on ne prétend pas que ce démonstratif-signal explique tous les SN démonstratifs produisant un écho dialogique : d'autres causes peuvent entrer en jeu (notamment une nomination dialogique), sans que le démonstratif n'y joue aucun rôle.

Bibliographie

Apotheloz, D., Reichler-Beguelin, M.-J., « Interpretations and Functions of Demonstratives Nps in Indirect Anaphora », *Journal of Pragmatics*, n° 31, 1999, p. 363-397.

Bres, J., « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé », in Therkelsen, R., Møller Andersen, N., Nølke, H. (dir.), *Sproglog Polyfoni*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag, 2007, p. 37-54.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 3-20.

Bres, J., Nowakowska, A., « *J'exagère ?…* Du dialogisme interlocutif », in Birkelund, M., Mosagaard Hansen, M.-B., Norén, C. (dir.), *L'énonciation dans tous ses états*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2008, p. 1-27.

Bühler, K., « The Deictic Field of Language and Deictic Words », in Jarvella, R., Klein, W. (dir.), *Speech, Place and Action. Studies in Deixis and Related Topics*, Chichester, John Wiley, 1982, p. 9-30.

De Mulder, W., « Les démonstratifs : des indices de changement de contexte », in Flaux, N., Van de Velde, D., De Mulder, W. (dir.), *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras, Artois Presses Université, 1997, p. 137-200.

De Mulder, W., « Peut-on définir les SN démonstratifs par leurs contextes ? », in Kronning, H. *et al.* (dir.), *Langage et référence*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 2001, p. 115-123.

Gary-Prieur, M.-N., « La dimension cataphorique du démonstratif. Étude de constructions à relative », *Langue française*, n° 120, 1998, p. 44-51.

Gary-Prieur, M.-N., Noailly, M., « Démonstratifs insolites », *Poétique*, n° 105, 1996, p. 111-121.

Guénette, L., *Le démonstratif en français*, Paris, Honoré Champion, 1995.

Jonasson, K., « Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? », *Travaux de linguistique*, n° 36, 1998, p. 59-70.

Jonasson, K., « Ce Marc nous fait bien bosser ! Sur le rôle du démonstratif devant le nom propre », in Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L.,

11 Sarale (2009).

Van Raemdonck, D. (dir.), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire*, Bruxelles, Duculot, 1998, p. 75-85.

Jonasson, K., « Référence et perspective », in Englebert, A. *et al.* (dir.), *Actes du XIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, vol. VII, Tübingen, Niemeyer, 2000, p. 305-313.

Jonasson, K., « Références déictiques dans un texte narratif. Comparaison entre le français et le suédois », in Kesik, M. (dir.), *Références discursives dans les langues romanes et slaves*, Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Sklodowskiej, 2002, p. 107-121.

Kleiber, G., « Déictiques, embrayeurs, “token-reflexives”, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'information grammaticale*, n° 30, 1986, p. 3-22.

Kleiber, G., « Adjectifs démonstratifs et point de vue », *Cahiers de praxématique*, n° 41, 2003, p. 33-54.

Kleiber, G., « Comment fonctionnent les démonstratifs -“titres” », in Birkelund, M., Mosegaard-Hansen, M.-B., Norén, C. (dir.), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 495-509.

Kleiber, G., Vuillaume, M., « Dans la jungle du discours rapporté, les empathiques lianes du démonstratif », in Lopez-Munoz, J.-M., Marnette, S., Rosier, L. (dir.), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l'Université de Cadix, 2006, p. 65-82.

Philippe, G., « Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction : l'exemple des ouvertures de roman », *Langue française,* n° 120, 1998, p. 51-65.

Sarale, J.-M., « Potentialités dialogiques du déterminant possessif », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 41-59.

Schnedecker, C., « SN démonstratifs “prédicatifs” : qu'est-ce qui limite leur apport informatif ? », *Langue française*, n° 152, 2006, p. 39-55.

Deuxième partie

Temps verbaux et fonctionnement dialogique

Aspect, modalité et dialogisme

Théorie et analyse de quatre langues européennes*

Adeline PATARD

Université d'Anvers

I. Introduction

Le lien entre *aspect* et *modalité*, et notamment entre *imperfectivité* et *épistémicité*, est reconnu et amplement documenté dans différentes langues. Par exemple, dans les langues romanes où le domaine du passé est traversé par une opposition aspectuelle entre un passé imperfectif (*cf.* l'imparfait français) et un passé perfectif (*cf.* le passé simple français), on observe que les passés imperfectifs peuvent être associés à l'expression d'une *distance épistémique* – la situation dénotée est présentée comme improbable ou irréelle –, alors que les passés perfectifs ancrent toujours le fait relaté dans la réalité passée du locuteur. Ce contraste explique la différence d'interprétation entre (1a) et (1b) :

(1a) Un pas de plus et elle *tombait*. (interprétation contrefactuelle)

(1b) Un pas de plus et elle *tomba.* (interprétation factuelle)

ainsi que l'impossibilité d'employer un passé perfectif dans des contextes où le locuteur souligne par ailleurs le caractère peu probable ou irréel de la situation :

(2) Si un jour tu *partais* (/ **partis*) sans retour / les fleurs perdraient leur parfum. (É. Piaf)

(3) Si seulement je *pouvais* (/ **pus*) lui manquer ! (Calogero)

Parallèlement, quelques auteurs[1] ont noté une possible relation entre *dialogisme* et *modalité*. Patard et Vermeulen (2010) notent par exemple que, dans l'emploi hypothétique illustré en (2), l'effet modal de moindre

* Ce travail de recherche a été financé par une bourse postdoctorale Marie Curie (IEF) octroyée à l'auteur par la Communauté européenne.

[1] *Cf.* Barceló et Bres (2006), Bres (2009), Patard (2009), Patard et Vermeulen (2010).

probabilité procède de l'interprétation dialogique de l'imparfait : « l'E_1 [énonciateur principal] se défausse de l'énonciation du procès de la protase sur un e_1 [énonciateur secondaire], suggérant ainsi que [l]e procès est peu probable » (Patard et Vermeulen 2010 : 228).

Le présent article se propose de réfléchir plus avant sur cette corrélation supposée entre, d'une part, l'aspect grammatical des temps verbaux et, d'autre part, leur possible interprétation dialogique dans certains contextes modaux. Ainsi, dans un premier volet théorique, nous reviendrons sur quelques approches qui ont tenté de rendre compte de la relation entre aspect et modalité sans avoir recours à la notion de dialogisme. Dans une seconde partie, nous suggérerons une articulation dialogique entre aspect et modalité en dégageant les contraintes aspectuelles qui s'exercent sur les interprétations dialogiques (et modales) des temps verbaux. La dernière partie présentera une analyse de quelques emplois dialogiques modaux des tiroirs passés de quatre langues européennes.

II. Aspect et modalité : quelle(s) relation(s) ?

A. Les approches scopiques

1. L'aspect comme « focus » (Fleischman 1995)

Pour expliquer le lien entre imperfectivité et *irrealis*[2], Fleischman (1995) a recours à la métaphore visuelle de l'aspect comme « focus » (ou *mise au point*) popularisée par Hopper et Thompson[3]. Selon cette conception, l'aspect perfectif permettrait, en faisant une mise au point sur les événements, de donner une vision nette (« in focus ») de la situation dénotée, alors que l'aspect imperfectif n'en donnerait qu'une image floue et déformée (« out of focus »). Pour les auteurs, cette correspondance entre aspect et focus expliquerait entre autres l'emploi de passés perfectifs au *premier plan* de la narration d'événements (nécessairement focalisés) et l'emploi de passés imperfectifs dans la description de situations en *arrière-plan*.

Fleischman suggère ensuite que la perspective « out of focus » associée à l'aspect imperfectif découle directement du point de vue interne donné sur la situation : le sujet observateur serait en quelque sorte « trop près » (1995 : 541) pour considérer la situation dans son entier et pour en donner une représentation complète et objective. Il s'ensuit que

---

2 Pour Fleischman, la modalité d'*irrealis* correspond notamment à l'expression « [of] a speaker's lack of belief in or lack of commitment to the reality, realization, or referentiality of an event or sequence of events predicated in an utterance » (1995: 522).

3 *Cf.* Hopper et Thompson (1980) et Hopper (1981).

l'aspect imperfectif, en offrant une vision subjective et déformée de la situation, implique un degré moindre d'actualisation. Pour cette raison, l'emploi d'imparfaits serait favorisé dans les contextes modaux d'*irrealis*.

2. Aspect et point de vue

L'approche en termes de *point de vue* (« viewpoint ») précise d'une certaine façon la proposition de Fleischman. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la grammaire cognitive, théorie qui postule, comme principe de base, une corrélation entre conceptualisation linguistique et perception visuelle (*cf.* Langacker 2002 : 16). Suivant cette théorie, la notion de point de vue renvoie à la conceptualisation de la situation par un conceptualiseur (« conceptualizer ») qui « reflète ou peut être tenu responsable de l'évaluation épistémique de la proposition » (Brisard 2010 : 510). En d'autres termes, chaque temps verbal offre un point de vue sur la situation et détermine son appartenance à une sphère épistémique particulière, réalité (passé ou présente) ou non-réalité du locuteur.

Pour Brisard et De Mulder[4], l'aspect perfectif ou imperfectif des tiroirs passés du français détermine si le point de vue sur la situation est imputable au locuteur. Ainsi, avec le passé simple, la situation est envisagée dans sa globalité, ce qui nécessite un point de vue externe, celui du locuteur (Brisard 2010 : 510). Au contraire, avec l'imparfait, les bornes de la situation se situent hors de la portée du point de vue (jusqu'ici le raisonnement est peu ou prou le même que celui de Fleischman). Cette vision implique ainsi un point de vue interne et nécessite un centre de conceptualisation distinct du locuteur (sinon l'imparfait serait un temps du présent). Pour les auteurs, l'imparfait dénote par conséquent le point de vue d'un centre de conceptualisation « décalé », situé dans la réalité passée du locuteur (De Mulder et Brisard 2006 : 115, Brisard 2010 : 510).

À partir de cette définition, les auteurs expliquent les emplois modaux de l'imparfait. Pour eux, le centre de conceptualisation décalé est nécessairement « virtuel » dans la mesure où il n'existe que dans la représentation mentale du locuteur (De Mulder et Brisard 2006 : 114, 116, 119 ; Brisard 2010 : 512). Ainsi, grâce à sa virtualité constitutive, l'imparfait peut contextuellement donner lieu à des interprétations modales.

3. Discussion

Ces approches scopiques offrent, selon nous, une explication partielle de la relation entre imperfectivité et modalité qui ne rend pas

4 *Cf.* De Mulder et Brisard (2006), Brisard (2010).

compte d'un certain nombre de phénomènes. D'abord, elles n'expliquent pas pourquoi, dans des langues comme le français, l'aspect imperfectif est factice (« fake », *cf.* Iatridou 2000) dans certains environnements modaux, dans la mesure où il autorise des interprétations perfectives :

(4) Je souffrirais trop si tu *revenais.* (C. François)

(5) Un pas de plus et cette voiture m'*écrasait.* (Duhamel, *Chronique des Pasquier*)

Nous verrons plus loin que cette neutralisation de la morphologie imperfective est caractéristique d'une interprétation dialogique de l'imparfait.

Ensuite, ce type d'approche occulte le fait que les formes imperfectives ne sont pas les seules à avoir des emplois modaux. En effet, en anglais et dans bien d'autres langues, des prétérits aspectuellement neutres apparaissent dans des contextes modaux semblables :

(6) And if you *left* me I would suffer a great deal.
« Si tu me *quittais*, je souffrirais beaucoup. » (R. Jaffe, *After the reunion*)

(7) Suppose you *were* a rose and I *was* a whip-poor-will.
« Et si tu *étais* une rose et moi un engoulevent. » (R. Miller)

Enfin, le contraste entre point de vue externe et point de vue interne ne permet pas de distinguer les signifiés du passé simple et du passé composé en français : dans les deux cas, on aurait un point de vue extérieur coïncidant avec celui du locuteur. En quoi ces deux formes seraient-elles alors sémantiquement différentes ?

B. Les approches d'inspiration guillaumienne

Les deux approches que nous présentons maintenant se fondent toutes deux sur une conception de l'aspect de l'imparfait (en français et en latin) qui s'inspire des travaux de Guillaume sur le temps verbal. Selon cette conception, l'imparfait opère une saisie interne (ou sécante) du procès en le représentant comme en partie accompli et en partie inaccompli. C'est cette saisie interne qui expliquerait l'usage modal de ce tiroir.

1. L'aspect de dicto

Martin (1991) propose une articulation originale entre aspect et modalité fondée sur la notion d'interprétation *de dicto*. Appliquée au temps déictique, cette notion renvoie (1991 : 90) à « un axe *de dicto* où s'opèrent la prise en charge des propositions qui les décrivent », par opposition à l'« axe *de re* où se situent les événements » (1991 : 90). Appliquée cette fois à l'aspect sécant de l'imparfait, l'interprétation *de*

dicto correspond à « une distanciation en cours, […] une falsification encore inachevée du possible » (1991 : 92).

Ce phénomène d'aspect *de dicto* est illustré, selon l'auteur, par l'emploi hypothétique de l'imparfait en français. Martin explique ainsi que, dans les phrases hypothétiques, la composante accomplie de l'imparfait disparaît sous l'effet de *si* et que seule demeure la composante inaccomplie associée à un univers purement virtuel. Cette disparition a deux conséquences. D'abord, l'interprétation de l'imparfait est recentrée sur le présent, du fait que l'attache au passé, la composante accomplie, n'existe plus. Ensuite, la composante inaccomplie qui subsiste implique l'appartenance du procès à un univers virtuel distinct de l'univers du locuteur. Il s'ensuit un effet de sens irréel produit par la « distanciation par rapport aux mondes des possibles » (1991 : 91).

2. Saisie interne et perspective virtuelle

Mellet (1988, 1990) propose une analyse différente, mais complémentaire, du rôle de la saisie interne de l'imparfait en latin. Selon l'auteure, l'interprétation modale de l'imparfait « met toujours en jeu la partie virtuelle de ce temps verbal, celle qui instaure le possible à côté du réel et laisse ouvertes toutes les perspectives de développement du procès » (1988 : 17). Toutefois, elle récuse l'idée selon laquelle la part d'accompli véhiculée par l'imparfait est réduite à zéro dans ses emplois modaux (1990 : 165). Pour Mellet, l'imparfait renvoie toujours à une image verbale bipartite, et c'est l'utilisation stylistique et pragmatique de ce signifié qui permet contextuellement de produire de la modalité. L'exploitation modale repose alors sur la composante inaccomplie de l'imparfait : celle-ci permet d'envisager les diverses perspectives virtuelles liées à l'achèvement du procès, mais sans « assert[er] [leur] réalisation effective » (1990 : 167).

L'usage de l'imparfait permet ainsi, selon le contexte, de présenter, par exemple, un événement qui n'a pas eu lieu comme s'étant malgré tout en partie déroulé :

(8) (…) *uincebatque* [Romanus] ni iugo circummissus Veiens in uerticem collis euasisset.
« Et les Romains l'*emportaient* si les Véiens, les tournant par la hauteur, ne s'étaient échappés vers le sommet de la colline. »
(Tite-Live, *Histoire Romaine* < 1990 : 162)

ou d'atténuer une demande en « laiss[ant] ouverte l'issue du procès et [en] offr[ant] donc à l'interlocuteur l'occasion de s'interposer, d'intervenir dans [l']action en cours » (1990 : 169) :

(9) Quid quaeritas ? – Demaenetum *volebam.*
« Qui cherches-tu ? – Je *voulais* voir Déménète. » (Plaute, *Asinaria* < 1990 : 163)

3. Discussion

Les deux précédentes approches nous semblent complémentaires dans la mesure où elles rendent compte de différents types de contexte. Dans les emplois analysés par Mellet, l'imparfait réfère à un repère passé, qu'il s'agisse d'un repère fictif (8) ou réel (9)[5]. Dans ces emplois, l'imparfait est donc motivé par une double intentionnalité, modale – le locuteur exprime un jugement épistémique sur la situation – et temporelle – le locuteur réfère également à un moment du passé. Nous verrons plus loin que cette référence à une situation passée est caractéristique des emplois monologiques de l'imparfait. Au contraire, dans les emplois dialogiques, l'impossibilité d'un ancrage passé de l'événement impose une lecture différente : l'imparfait renvoie alors à une énonciation antérieure imputable à un énonciateur secondaire. Les emplois non dialogiques traités par Mellet ne sont donc pas directement pertinents pour notre propos.

L'emploi hypothétique examiné par Martin fait partie des emplois dialogiques modaux de l'imparfait français. Aussi, dans cet usage, aucune référence au passé n'est-elle donnée, même de façon implicite. L'imparfait ne peut donc pas s'interpréter *de re* : il ne renvoie pas aux situations mondaines décrites par le locuteur, mais exprime une prise en charge de la vérité de la proposition (interprétation *de dicto*). Plus précisément, et contrairement à ce qu'affirme Martin, l'imparfait hypothétique a trait au temps *de dicto* plutôt qu'à l'aspect *de dicto :* la prise en charge de l'énoncé est donnée comme antérieure à la situation d'énonciation (temps *de dicto*) (*cf. infra* IV.B.1), mais elle n'est pas l'objet d'une saisie interne qui aboutirait à sa virtualisation (aspect *de dicto*). En effet, ce n'est pas la prise en charge de la situation dénotée qui est virtuelle, mais plutôt la situation elle-même.

S'il existe un lien, c'est donc entre temps *de dicto* et dialogisme. Ce lien pourrait être celui-ci : un énoncé dialogique présuppose l'énonciation de la proposition par une instance distincte du locuteur (*infra* III.A), celui-ci implique donc une prise en charge décalée de la proposition (ou temps *de dicto*).

Mais *quid* de l'aspect ? C'est ce que nous allons voir dans la prochaine section.

---

5 Dans son emploi d'atténuation, l'imparfait réfère en effet aux intentions passées du locuteur – le plus souvent explicitées par le verbe *vouloir* – qui précèdent nécessairement la requête du locuteur (*cf.* Patard et Richard 2011).

III. Dialogisme et aspect

A. Définitions préliminaires

Nous nous fondons sur l'approche du dialogisme que Bres a développé dans le cadre de la praxématique. Ainsi, nous entendrons la notion de dialogisme comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuillettent énonciativement » (2001 : 83). Ce « feuilletage » peut s'analyser comme une hétérogénéité des sources énonciatives d'un énoncé. On distinguera ainsi :

– l'énonciateur principal (ou énonciateur-locuteur) E_1, responsable de l'énoncé enchâssant (E) produit à T_0,

– du ou des énonciateur(s) secondaire(s) e_1 qui peuvent faire entendre leur voix (des énoncés enchâssés e).

Nous souscrivons également à l'analyse bressienne du dialogisme comme apposition d'un *modus* à un *dictum* déjà modalisé. Selon cette conception (2001 : 85), un énoncé *monologique* est un énoncé dans lequel un acte de modalisation (ou *modus*) porte sur un contenu propositionnel (ou *dictum*). Par opposition, un énoncé est dialogique lorsqu'un *modus* ne s'applique pas directement à un *dictum*, mais à une unité ayant déjà statut d'énoncé, c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'une modalisation. Soit l'exemple :

(10) Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont *bien* été assassinés. (Bres 2001 : 85)

Selon Bres, l'adverbe modalisateur *bien* vient ici confirmer, non pas un *dictum* {assassiner les trois otages occidentaux des Khmers rouges}, mais un énoncé antérieur explicite ou présupposé (ex. *Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont été assassinés*) qui a déjà fait l'objet d'une modalisation assertive. Autrement dit, l'adverbe *bien* est ici dialogique et souligne l'hétérogénéité énonciative de l'énoncé (10).

B. Dialogisme et temps verbal

Nous faisons l'hypothèse que certains temps verbaux, dont l'imparfait, peuvent avoir un fonctionnement dialogique (*cf.* aussi Bres 2009). Le tiroir dialogique marque alors la présence d'un énonciateur e_1 secondaire distinct de l'énonciateur principal E_1. L'emploi en discours indirect offre un exemple de ce fonctionnement, du fait que le locuteur rapporte explicitement les propos d'un autre :

(11) Des gens m'ont dit qu'elle *était* à Paris avec son homme. (Bazin, *Le blé qui lève*)

L'imparfait marque ici, grâce à sa valeur temporelle, la localisation dans le passé d'une énonciation secondaire, explicitée par ailleurs par *ont dit.* On observe alors un dédoublement énonciatif : outre l'énonciateur-locuteur E_1 responsable de l'énoncé enchâssant (11), un énonciateur e_1 fait aussi entendre sa voix : il s'agit « des gens » responsables de l'énoncé enchâssé e : « elle est à Paris avec son homme ».

Remarquons que, lorsqu'il est dialogique, l'imparfait n'ancre pas directement le procès dans le temps : il ne s'interprète pas *de re*. Ce qu'il localise dans le passé, c'est une énonciation secondaire qui correspond à la modalisation d'un *dictum,* ou, en d'autres termes, à une prise en charge de la proposition par un énonciateur e_1 (interprétation *de dicto*). Ceci explique que la situation dénotée n'est pas obligatoirement ancrée dans le passé, mais peut très bien appartenir à une autre époque, comme l'atteste (12) :

(12) M. Bertin a dit qu'il *partait* demain matin. (M. Du Deffand, *Correspondances*)

Notons aussi que la morphologie imperfective est neutralisée dans l'usage dialogique de l'imparfait : le procès peut être envisagé dans son cours (11), mais également de façon globale ou bornée (12). Cela tient à l'interprétation de *dicto* de l'imparfait : celui-ci ne sert pas à décrire des situations mondaines, mais renvoie à une prise en charge décalée de l'énoncé ; du coup ce n'est pas la situation qui est assertée (dans ce cas seulement l'imparfait dénote un point de vue aspectuel sur la situation), mais son énonciation. En conséquence, la situation peut être envisagée perfectivement ou imperfectivement en fonction du contexte.

Nous retiendrons de ce qui précède que la lecture dialogique de l'imparfait relève du temps *de dicto* et n'exprime, ni référence à une situation passée, ni saisie interne du procès. Reste maintenant à définir le rôle de l'aspect dans l'interprétation dialogique des temps verbaux.

C. La contrainte aspectuelle sur le dialogisme

Des travaux en linguistique générale[6] ont montré que l'aspect perfectif n'est globalement[7] pas compatible avec une référence au présent. Autrement dit une situation qui coïncide avec le moment de la parole ne peut pas être pleinement concomitante avec l'acte d'énonciation. Cette contrainte aspectuelle, connue aussi sous le nom de « paradoxe du présent perfectif » (Malchukof 2009), peut s'énoncer comme suit :

6 *Cf.* Comrie (1976), Bybee *et al.* (1994).

7 À part dans certains contextes particuliers, par exemple dans le cas d'énoncés performatifs.

> *Paradoxe du présent perfectif*
> Une situation simultanée avec T_0 ne peut (normalement) pas être présentée de façon perfective.

Notre hypothèse est que cette contrainte aspectuelle concerne toutes les énonciations, présentes et non présentes (donc aussi les énonciations passées ou à venir). De fait, elle s'applique également aux actes énonciatifs secondaires présupposés par les énoncés dialogiques. Ceci nous amène à formuler la contrainte suivante sur le dialogisme :

> *Contrainte aspectuelle sur le dialogisme*
> Une situation simultanée avec son énonciation ne peut (normalement) pas être présentée de façon perfective.

En conséquence de cette contrainte, les passés perfectifs sont interdits dans le cas d'une simultanéité avec une énonciation secondaire, sinon ils imposeraient la concomitance de la situation avec son énonciation. D'où les prédictions suivantes :

- dans les langues à imparfaits (comme les langues romanes) où un passé perfectif s'oppose à un passé imperfectif, seul le passé imperfectif permet des interprétations dialogiques ;
- dans les langues à prétérits (comme les langues germaniques), le prétérit autorise des interprétations dialogiques (sa neutralité aspectuelle n'impose pas de point de vue perfectif).

Ces prédictions semblent corroborées par les faits. D'une part, les passés perfectifs romans ne signalent jamais d'hétérogénéité énonciative, ce qui explique, par exemple, leur emploi très restreint en discours indirect[8]. D'autre part, les imparfaits romans et les prétérits germaniques connaissent effectivement des emplois dialogiques, dont certains sont modaux. C'est ce que nous allons montrer dans la prochaine section.

IV. Retour à la modalité : analyse des emplois modaux dialogiques de quatre langues européennes

Nous illustrerons notre propos à partir des emplois dialogiques modaux des imparfaits français et espagnol, et des prétérits anglais et néerlandais. Dans ces langues, on peut distinguer deux types d'emplois modaux dialogiques : les emplois évidentiels[9], où le temps verbal fournit

---

8 De Mulder (2003 : 100) note par exemple que le passé simple en français peut être employé en discours indirect si l'énoncé rapporté est également pris en charge par le locuteur.

9 Nous sommes consciente que le rattachement de l'évidentialité à la catégorie de la modalité est une question encore fort débattue. Ici, nous prendrons le parti-pris d'une conception modale de l'évidentialité pour mieux différencier les emplois temporels et référentiels des temps verbaux de leurs emplois « modaux » (au sens large).

des indications sur la source des informations communiquées par le locuteur, et les emplois épistémiques, où le temps verbal exprime un jugement du locuteur sur le degré de probabilité de la situation.

A. Les emplois évidentiels

1. Dans les questions-échos

L'emploi dans les questions-échos constitue un premier usage où l'interprétation dialogique d'un tiroir passé produit de la modalité évidentielle. Dans ce contexte, le locuteur reprend dans une question des propos entendus précédemment et pour lesquels il aimerait avoir une confirmation ou un complément d'information. Ce tour est attesté dans les quatre langues étudiées :

(13) Fra *Ton avion* ***partait*** *à 16h30 ?* (Barceló et Bres 2006)

(14) Esp *La reunión* ***era*** *para las cuatro¿no?*
« La réunion **était** à quatre heures. Non ? » (Briz Gómez 2004)

(15) Ang *Who* ***was*** *the chicken sandwich*?
« Pour qui **était** le sandwich au poulet ? » (Thieroff 1999)

(16) Née *Wat* ***was*** *je naam ook alweer?*
« Comment tu **t'appelais** déjà ? » (Sarah Weeks, *Ben zo terug*)

Cet emploi est clairement dialogique dans la mesure où l'énonciateur-locuteur se fait l'écho d'un énonciateur e_1 situé dans le passé, dont il reprend partiellement ou totalement les paroles. Dans ces exemples, l'énonciation secondaire peut être ainsi restituée à l'aide d'un *verbum dicendi*. Soit pour l'exemple en français :

(13') Fra *Tu* M'AS DIT QUE *ton avion* ***partait*** *à 16h30* ?

Le rôle de l'imparfait ou du prétérit est donc ici de marquer l'ancrage passé d'un énonciateur secondaire.

Ce dialogisme est par ailleurs associé à un sens évidentiel relatif à la nature de la source des informations : en référant à une énonciation passée, l'imparfait ou le prétérit signale que le locuteur ne possède aucune connaissance directe des informations (incomplètes ou incertaines) qu'il communique, mais que la source de celles-ci se trouve dans le passé.

2. L'emploi de planification

Dans cet usage, le temps du passé renvoie à la planification dans le passé d'un événement à venir, planification qui a été depuis remise en

question. Cet emploi est présent dans toutes les langues étudiées[10], sauf en anglais où, dans le même contexte, le prétérit n'est pas autonome, mais requiert le plus souvent l'emploi de la périphrase *be supposed to* (*cf.* 19) :

(17) Fra [Edmond vient d'être arrêté par des marins sur un bateau. Ceux-ci le présentent à leur capitaine.]
Le capitaine à Edmond : *Qui donc es-tu ?*
Edmond : Soldat ! *Et demain je* ***partais*** *pour rejoindre l'armée où le devoir m'appelle.* (E. Scribe, *Le serment*)

(18) Esp A : – *¿Qué sabes de Juan?*
B : – ***Llegaba*** *el martes.*
« Il [Juan] **devait arriver** (litt. **arrivait**) mardi »
(Leonetti et Escandell-Vidal 2003)

(19) Ang *"We* ***were supposed*** *to meet someone important tonight* […] *I think you lied to us"*
« Tu **devais** (litt. **étais supposé**) nous faire rencontrer quelqu'un d'important ce soir » (R. S. Tuttle, *Council of War*)

(20) Née *Gisterenavond* ***vertrok*** *je morgen en nu vertrek je overmorgen !*
« Hier soir tu **devais partir** (litt. **partais**) demain et maintenant tu pars après-demain ! » (Janssen 1994)

Cet emploi est dialogique dans la mesure où l'imparfait ou le prétérit renvoie à une énonciation antérieure qui correspond à l'acte de planification passé. Cette énonciation secondaire est restituable par un verbe énonciatif. Soit (16') :

(17') Fra *Et* JE PRÉVOYAIS *de partir demain rejoindre l'armée où le devoir m'appelle.*

Le dialogisme de ce tour est combiné à un sens modal évidentiel : le temps du passé indique, comme dans les questions-échos, que le locuteur n'a pas de preuve directe confirmant les informations communiquées, mais que celles-ci proviennent d'une source (énonciative) passée.

Dialogisme et évidentialité produisent en outre une inférence épistémique. En renvoyant à une source énonciative passée, le locuteur choisit de ne pas prendre en charge la situation au moment de l'énonciation. Partant, le locuteur laisse entendre que la réalisation de la situation planifiée dans le passé est incertaine, voire compromise. Le locuteur signifie ainsi que les plans d'origine pourraient être remis en question (18), qu'ils ont été modifiés (20), ou contrariés (17).

[10] D'usage fréquent en espagnol, ce tour est moins développé dans les autres langues. Ainsi, en français, l'usage autonome de l'imparfait est peu courant, le tour standard se construisant plutôt avec le verbe modal *devoir* (*cf.* les traductions 18 à 20).

En conclusion, l'évidentialité des deux tours précédents repose sur un fonctionnement dialogique des temps du passé : en imputant la proposition à une source énonciative antérieure, ces formes indiquent que les paroles du locuteur ne s'appuient pas sur des preuves directes. Le locuteur signifie ainsi que les informations communiquées sont incertaines (emploi de planification) ou qu'elles demandent d'être confirmées ou complétées (questions-échos).

B. Les emplois épistémiques

Pour illustrer ce type d'emplois, nous analyserons les tours hypothétique et propositif.

1. L'emploi hypothétique

En français, en anglais et en néerlandais, l'emploi hypothétique d'un passé de l'indicatif obéit au même schéma[11] : la protase est au temps du passé, tandis que l'apodose est au conditionnel :

(21) Fra *Si j'**étais** riche, je **partirais** aux Maldives.*

(22) Ang *If I **had** children, I **would teach** them good manners.*
« Si j'**avais** des enfants, je leur **apprendrais** les bonnes manières. » (Leech 2004)

(23) Née *Als ik rijk **was**, **zou** ik met haar **trouwen**.*
« Si j'**étais** riche, je l'**épouserais**. »
(Holtwijk, *Engelen van het asfalt*)

En espagnol, la phrase conditionnelle standard n'emploie pas d'imparfait de l'indicatif dans la protase, mais un imparfait du subjonctif. Toutefois, l'imparfait de l'indicatif connaît des emplois hypothétiques, dans l'apodose de constructions conditionnelles diverses[12] :

(24) Esp *Si **tuviera** dinero, me **compraba** una moto.*
« Si j'**avais** de l'argent, je m'**achèterais** (litt. **achetais**) une voiture. » (Briz Gómez 2004)

Cet emploi hypothétique des tiroirs passés se caractérise par un jugement épistémique du locuteur sur la situation : celle-ci est présentée comme improbable ou irréelle. Bien que cela ne soit pas immédiatement perceptible, cet effet de sens semble reposer sur une évaluation épistémique passée de la situation. C'est ce qui apparaît dans les gloses (21') à (23')[13] :

---

11 En néerlandais, on peut également avoir un deuxième prétérit dans l'apodose ou une deuxième forme conditionnelle dans la protase.

12 *Cf.* Gutiérrez Araus (1996) et Briz Gómez (2004).

13 En espagnol, la glose n'est pas probante car elle requiert, à la place de l'imparfait de l'indicatif, l'emploi du subjonctif.

(21’) Fra *Si* C’**ÉTAIT** VRAI *que je* suis *riche, je* **partirais** *aux Maldives.*

(22’) Ang *If* IT **WAS** TRUE THAT *I* have *children, I* **would teach** *them good manners.*

(23’) Née *Als* HET **WAS** WAAR *ik* ben *rijk,* **zou** *ik met haar* **trouwen**.

Cette évaluation épistémique antérieure peut être vue comme le signe d’une hétérogénéité énonciative. En effet, ce n’est pas la proposition dénotée dans la protase qui est située dans le passé (« je suis riche »), mais sa modalisation exprimée par *c’est vrai que* (« c’était vrai que »). En d’autres termes, la proposition décrite dans la protase a déjà un statut d’énoncé puisque l’on a, selon Bres, l’application d’un *modus* (exprimé par *c’est vrai que*) à un *dictum*. L’imparfait et le prétérit sont donc dialogiques dans ce contexte et renvoient à une énonciation secondaire antérieure.

L’interprétation temporelle et aspectuelle de la protase abonde aussi dans le sens d’un fonctionnement dialogique : (i) l’imparfait et le prétérit réfèrent à une situation non passée et (ii) l’imparfait peut être associé à une lecture perfective du procès (*cf.* (4)), deux traits qui sont, comme nous l’avons vu, caractéristiques d’une interprétation dialogique.

Cette lecture dialogique est par ailleurs responsable de la distance épistémique exprimée dans ce tour : en déléguant l’énonciation de la protase à un autre énonciateur, le locuteur refuse de prendre en charge sa validité à T_0. Ce faisant, il suggère que la situation dénotée est peu probable, d’où l’effet épistémique de moindre probabilité.

2. L’emploi propositif

Dans les énoncés propositifs, le locuteur invite son interlocuteur à se conformer à la situation décrite en agissant de façon idoine. Cet emploi est attesté dans trois des langues observées, mais pas en espagnol où un imparfait du subjonctif est employé à la place de l’imparfait de l’indicatif.

(25) Fra *Si vous* **retiriez** *votre chapeau ?* (Gide, *Les faux-monnayeurs*)

(26) Ang *What if we* **went** *mushroom-picking?*
« (et) si on **allait** ramasser des champignons ? »
(Lacková et Hübschmannová, *A False Dawn*)

(27) Née *En als we eens* **uit** *dansen* **gingen***?*
« Et si on **sortait** danser ? » (Austin, *Eigen wegen*)

Ces énoncés exhibent aussi les caractéristiques propres à une interprétation dialogique, à savoir une référence non passée (l’action décrite se situe dans l’avenir) et une neutralisation de l’aspect imperfectif (*cf.* l’interprétation perfective des exemples 25 à 27). L’imparfait ou le prétérit renvoie donc ici à une énonciation antérieure.

Ce dialogisme génère deux types de modalité étroitement liés (Patard 2009). D'une part, le désengagement énonciatif du locuteur laisse entendre que la situation dénotée est peu probable ; il s'ensuit un effet de distance épistémique. D'autre part, en se défaussant de l'énonciation de la proposition, le locuteur fait montre d'un moindre engagement dans son acte de langage. Autrement dit, le dialogisme produit de la modalité illocutoire en atténuant le caractère potentiellement menaçant de l'acte de langage du locuteur.

En bref, la distance épistémique attachée aux emplois hypothétique et propositif a pour origine l'interprétation dialogique du temps du passé. En déléguant l'énonciation de la proposition à un énonciateur antérieur, le locuteur signifie que la validité de celle-ci est incertaine. Il s'ensuit un effet épistémique de moindre probabilité (emploi hypothétique) qui peut être éventuellement associé à de la modalité illocutoire (emploi propositif).

V. Conclusion

Dans le présent travail, nous avons tenté de montrer deux choses :
(i) certaines interprétations modales (évidentielles et épistémiques) des tiroirs passés étudiés (imparfait ou prétérit) proviennent de leur fonctionnement dialogique ;
(ii) ce fonctionnement dialogique est lui-même soumis à des contraintes aspectuelles qui interdisent par exemple l'usage d'un passé perfectif, comme le passé simple, en lieu et place d'un imparfait dialogique (*cf.* la *contrainte aspectuelle sur le dialogisme*).

Toutefois, le dialogisme n'explique pas tous les emplois modaux des formes examinées (*cf.* section II.B.3). Cela suggère qu'il n'y pas une relation unique entre aspect et modalité, mais de multiples relations qu'il conviendra de bien différencier dans des travaux ultérieurs.

Bibliographie

Barceló, G. J., Bres, J., *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys, 2006.

Bres, J., « Dialogisme », in Détrie, C., Siblot, P., Vérine, B. (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, 2001, p. 83-86.

Bres, J., « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 21-39.

Brisard, F., « Aspects of Virtuality in the Meaning of the French *Imparfait* », *Linguistics*, n° 48/2, 2010, p. 487-524.

Briz Gómez, E. A., « Notas sobre los llamados usos temporales “dislocados” en la conversación coloquial », *Estudios de lingüística*, n° 2, 2004, p. 43-53.

Bybee, J., Perkins, R., Pagliuca, W., *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

Comrie, B., *Aspect*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

De Mulder, W., « Imparfait et “point de vue” », in Guéron, J., Tasmowski, L. (dir.), *Temps et point de vue*, Paris, Université Paris X, 2003, p. 81-102.

De Mulder, W., Brisard, F., « L’imparfait marqueur de réalité virtuelle », *Cahiers de praxématique*, n° 47, 2006, p. 97-124.

Fleischman, S., « Imperfective and Irrealis », in Bybee, J., Fleischman, S. (dir.), *Modality in Grammar and Discourse*, Amsterdam, John Benjamins, 1995, p. 519-551.

Gutiérrez Araus, M. L., « Sistema y discurso en las formas verbales del pasado », *Revista española de lingüística*, n° 28/2, 1998, p. 275-306.

Hopper, P. J., Thompson, S. A., « Transitivity in Grammar and Discourse », *Language*, n° 56/2, 1980, p. 251-299.

Hopper, P. J., « Aspect and Foregrounding in Discourse », in Givón, T. (dir.), *Discourse and Syntax*, New York, Academic Press, 1981, p. 213-241.

Iatridou, S., « The Grammatical Ingredients of Counterfactuality », *Linguistic Inquiry*, n° 31, 2000, p. 231-270.

Janssen, T., « Preterit and Perfect in Dutch », in Vet, C., Vetters, C. (dir.), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1994, p. 115-146.

Langacker, R., « Deixis and Subjectivity », in Brisard, F. (dir.), *Grounding : the Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2002, p. 1-28.

Leech, G., *Meaning and the English Verb*, Harlow, Pearson, 1971/2004.

Leonetti, M., Escandell-Vidal, V., « On the Quotative Readings of Spanish Imperfecto », *Cuadernos de lingüística*, n° 10, 2003, p. 135-154.

Malchukov, A., « Incompatible Categories: Resolving the “Present Perfective Paradox” », in L. Hogeweg *et al*. (dir.), *Cross-linguistic Semantics of Tense, Aspect and Modality*, Amsterdam, John Benjamins, 2009, p. 13-32.

Martin, R., « Types de procès et systèmes hypothétiques ; de l’aspect “de re” à l’aspect “de dicto” », *Travaux de linguistique et de philologie*, n° 22, 1991, p. 87-95.

Mellet, S., *L’imparfait de l’indicatif en latin classique. Temps, aspect, modalité*, Louvain, Peeters, 1988.

Mellet, S., « Temps et mode en latin : à propos de l’imparfait », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n° t. LXXXV, 1990, p. 161-171.

Patard, A., « L’imparfait dans le tour [(et) si IMP ?] », *Revue de sémantique et de pragmatique*, n° 25 et 26, 2009, p. 223-242.

Patard, A., Vermeulen, C., « Essai de représentation de la phrase hypothétique [Si P (IMP), Q (COND)] », *Cahiers Chronos*, n° 21, 2010, p. 215-234.

Patard, A., Richard, A., « Attenuation in French Simple Tenses », *Cahiers Chronos*, n° 22, 2011, p. 157-178.

Thieroff, R., « Preterites and Imperfects in the Languages of Europe », in Abraham, W., Kulikov, L. (dir.), *Tense-Aspect, Transitivity and Causativity*, Amsterdam, John Benjamins, 1999, p. 141-161.

Point de vue et repérage énonciatif

L'imparfait est-il un marqueur dialogique ?

Sylvie MELLET

Laboratoire BCL, CNRS – Université Nice-Sophia Antipolis

Dans un premier temps, je poursuivrai ici une discussion entamée avec J. Bres à propos de son article « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », dans lequel il défend l'idée que « seul, parmi les temps de l'indicatif, le conditionnel est dialogique en *langue* », l'imparfait n'ayant, lui, que des emplois dialogiques en *discours* (2009 : 22). Or il me semble que l'argumentaire étayant l'hypothèse du conditionnel marqueur dialogique en langue peut être exactement reproduit à propos de l'imparfait et rend compte de la même manière – c'est-à-dire ni mieux ni moins bien – du fonctionnement de ce tiroir verbal. J'essaierai donc de montrer que l'imparfait a un fonctionnement énonciatif tout à fait comparable à celui du conditionnel, qui les prédispose, l'un et l'autre, à l'expression du dialogisme.

Dans un deuxième temps, je me demanderai si ce fonctionnement énonciatif suffit à faire de ces deux temps des *marqueurs* dialogiques en langue, c'est-à-dire des morphèmes dont le signifié en langue programmerait automatiquement la signification dialogique (Bres et Mellet 2009 : 6, note 4). En d'autres termes, l'hétérogénéité énonciative qui caractérise la forme schématique de ces deux temps peut-elle ou doit-elle être décrite en termes de dialogisme ? Ce sera l'occasion de préciser ce que j'entends exactement par dialogisme et comment je différencie celui-ci de la polyphonie (§ 2). Pour terminer, je me demanderai ce que l'on gagne à employer ce concept dans un contexte d'analyse qui a déjà été abondamment exploré et modélisé.

I. Que si le conditionnel est dialogique en langue, alors l'imparfait l'est aussi

Dans l'article cité, J. Bres appuie sa démonstration sur le signifié en langue des temps verbaux étudiés et sur les différents repérages énoncia-

tifs qui construisent ce signifié. Bien que nos références théoriques et notre terminologie ne soient pas exactement les mêmes[1], la forme schématique qui en ressort pour donner à voir et à comprendre le signifié spécifique de chaque temps est comparable et, d'ailleurs, largement répandue dans la littérature sur le sujet. Je reprendrai donc les termes de J. Bres pour mieux asseoir la discussion sur le fond, ce qui induira dans cette première partie une certaine hétérogénéité terminologique de mon analyse métalinguistique[2].

Grâce au morphème *-ais*, le conditionnel « situe dans le PASSÉ non le procès correspondant à l'événement (P), mais un point R à partir duquel est calculé ledit procès » (Bres 2009 : 23).

Le même morphème remplit la même fonction pour l'imparfait[3]. On discutera plus tard de l'opportunité de remplacer le point R, hérité de Reichenbach, par un autre type de repère, non nécessairement ponctuel et prévoyant par sa nature même la présence d'un énonciateur secondaire. Pour l'instant, contentons-nous de souligner que la représentation du procès est construite tout aussi indirectement à l'imparfait qu'au conditionnel par le biais de ce qu'on peut appeler une translation des coordonnées énonciatives.

Le morphème *-r-*, quant à lui, « situe le procès P en ultériorité par rapport à R » (*ibid.*). « L'ultériorité, pour se construire comme monde(s) possible(s) à partir de ce point, demande un autre énonciateur, e_1, qui ne saurait être E_1, situé à t_0. C'est donc de la structure temporelle du conditionnel en tant qu'ultérieur du passé que procède le dédoublement énonciatif définitoire du dialogisme » (Bres 2009 : 23-24).

À l'imparfait aucun autre morphème ne vient s'ajouter au morphème de passé. Mais comme dans la forme de présent, cette absence de marque signale que le procès P se déploie en simultanéité partielle avec le repère choisi. Or cette simultanéité ne saurait, pas plus que l'ultériorité du conditionnel, être appréhendée par l'énonciateur principal situé à t_0. Pour voir le procès en cours de déroulement dans le passé, pour le saisir en incidence sur décadence ou en « vision sécante » à un moment du passé, on a absolument besoin d'une saisie interne propre à créer un dédoublement énonciatif ; on a besoin d'un observateur transla-

[1] J. Bres se situe dans le cadre de la praxématique et sa terminologie est d'inspiration guillaumienne ; je me situe pour ma part dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives développée par A. Culioli. Les deux modèles offrent cependant des convergences suffisantes pour les confronter utilement.

[2] En particulier, je reprendrai le formalisme des instructions qui ne correspond pas à mon approche habituelle.

[3] Une analyse plus précise doit bien sûr rendre compte des cas fréquents, pour l'un et l'autre temps, où le repère est non pas passé, mais fictif ; nous les évoquons un peu plus loin.

té en t_{-1} pour construire cet « en-cours » du passé. Il est donc inexact de dire que « l'imparfait ne dispose que de l'instruction [+ PASSÉ] » (2009 : 31) ; selon le même schéma que celui qui est appliqué au conditionnel, l'imparfait possède bien deux instructions qui sont [+ PASSÉ] [+ simultanéité].

Trois indices au moins confortent cette analyse.

Le premier est que l'imparfait affiche le plus souvent un fonctionnement de type anaphorique : même si ce terme est discutable pour qualifier un temps verbal, il a néanmoins l'avantage de dire, de manière rapide et simple, que tout imparfait prend appui sur un repère situationnel préconstruit ou, qu'en l'absence d'une telle préconstruction explicite, il en présuppose l'existence. En deuxième lieu, que la double instruction [+ PASSÉ] [+ simultanéité] ne puisse pas être réduite à un simple repérage dans le passé est confirmé par les cas, assez fréquents, dans lesquels un imparfait décrit un procès correspondant à un événement qui peut n'être pas achevé au moment présent : la simultanéité partielle avec une situation passée ne garantit pas que l'entier du procès soit situé dans le passé[4]. Enfin, on note que la simultanéité de P avec la situation repère choisie est parfois confirmée par l'emploi de l'adverbe *maintenant* avec lequel l'imparfait est fortement compatible comme le montre l'exemple suivant :

(1) […] elle l'avait projeté en arrière, de sorte qu'*il gisait maintenant*, les yeux grands ouverts, le visage couvert de sang dont la décharge de chevrotines avait effacé la beauté. (P. Magnan, *Un grison d'Arcadie* : 17)

L'emploi de l'imparfait nécessite donc un double repérage et sollicite deux instances énonciatives[5]. La relation de simultanéité n'est pas, à cet égard, fondamentalement différente de celle d'ultériorité et il n'y a aucune raison que l'une soit énonciativement plus faible que l'autre. L'exacte convergence des deux temps apparaît avec évidence dans des exemples du type de (2), dans lesquels la même situation passée sert à repérer les procès décrits par l'un et l'autre temps, l'ultériorité de l'un étant soutenue par le syntagme *un jour*, la simultanéité de l'autre par l'adverbe *déjà* :

4 Dans le modèle qui est le mien et que je mets provisoirement entre parenthèses, la première étape du repérage (translation des coordonnées déictiques dans le passé) est une opération de construction temporelle et la seconde étape (saisie interne par identification partielle entre la situation repère et la situation décrite) est une opération de construction aspectuelle. L'aspect se définit ici par une ouverture à droite du procès qui explique la possibilité que le procès ne soit pas clos en t_0.

5 E_1 et e_1 dans la terminologie de J. Bres ; S_0 et S_1 dans la mienne. Quoi qu'il en soit, ce double ancrage fait appel à quelque chose de plus complexe qu'un seul point repère R.

(2) Quand elle se tourna pour refermer la serrure à clé, la clarté de sa torche la découpa en silhouette sur l'obscurité. La vieillarde qu'elle *serait un jour était déjà* imprimée en elle et la *courbait* vers la terre. (*Ibid.* : 160)

Si donc ce double ancrage énonciatif suffit à faire des formes concernées des marqueurs de dialogisme en langue, alors l'imparfait est un de ces marqueurs au même titre que le conditionnel. Mais c'est peut-être ce lien de condition suffisante qu'il convient de vérifier. Dit autrement, n'y a-t-il pas abus à employer ici le terme « énonciateur » pour désigner ce que d'autres interprètent comme un simple point de vue ? La construction aspecto-temporelle du conditionnel et de l'imparfait fait-elle vraiment entendre deux voix qui dialoguent entre elles ? C'est ce que nous allons tenter d'éclaircir maintenant, en nous concentrant principalement sur l'imparfait à partir d'exemples empruntés pour l'essentiel aux romans de Pierre Magnan.

II. Énonciateur et point de vue : la question de la prise en charge énonciative

La question posée renvoie bien sûr au statut polyphonique ou dialogique de la forme verbale. Après quelques décennies de flou terminologique, divers colloques et publications collectives ont clarifié les différences entre polyphonie et dialogisme[6]. Sans entrer dans le détail, je retiendrai ici que, dans l'approche polyphonique, les énoncés correspondent à la mise en scène d'un ou plusieurs points de vue sur l'événement ou l'objet décrit ; que ces points de vue peuvent être attribués à des « êtres discursifs » qui ne coïncident pas avec le locuteur principal (« locuteur en tant que tel ») ; mais que ces « êtres discursifs »[7] n'atteignent pas nécessairement au statut d'énonciateur en ce sens qu'ils ne sont pas nécessairement responsables de l'assertion du point de vue qui leur est attribué par le locuteur.

L'approche dialogique, elle, suppose l'existence d'énonciateurs susceptibles d'avoir asserté ou pensé les énoncés qui circulent et auquel l'actuel discours fait écho (Bres et Nowakowska 2006). Cette distinction est comparable à celle qu'établit A. Rabatel entre points de vue représentés et points de vue assertés (notamment Rabatel 2008).

6 *Cf.* notamment (Bres *et al.* [dir.] 2005) et (Perrin [dir.] 2006). Notons cependant qu'il n'y a pas encore consensus, ni sur les définitions précises ni sur les critères permettant de tracer une ligne de démarcation entre les deux concepts.

7 *Cf.* (Nølke 2001), pour qui un « être discursif » peut être un vrai locuteur, un locuteur virtuel ou un non-locuteur et peut ou non endosser la responsabilité du point de vue présenté.

Mais qu'est-ce exactement qu'un énoncé ? Comment est-il produit ? Dans le cadre de la Théorie des Opérations Enonciatives, cette construction est schématisée selon trois étapes fondamentales[8] :

1. la ***construction de la relation prédicative*** : celle-ci permet de sélectionner le ou les arguments qui instancient la ou les places vides de la relation, ou bien de sélectionner le prédicat qui s'applique correctement à l'argument retenu ; elle permet aussi de sélectionner le repère constitutif à partir duquel est orientée la relation ; ces sélections s'accompagnent du choix des termes lexicaux idoines, tant au niveau de la dénotation que de la connotation ;
2. le *repérage par rapport à une situation repère* qui permet de construire les valeurs référentielles de l'énoncé ;
3. la *prise en charge de l'énoncé par un sujet* qui s'engage sur la validation ou la non-validation de la relation prédicative (assertion positive *p* ou négative *non-p*), ou au contraire constate que l'altérité *p*/*non-p* ne peut être éliminée (interrogation, énoncé modalisé)[9].

C'est donc à ces trois niveaux que se déploie l'activité énonciative et c'est leur prise en compte globale et combinée qui permettra de décider si l'énoncé à l'imparfait sollicite l'activité pleine et entière d'un énonciateur secondaire.

A. L'emploi de l'imparfait en discours rapporté

Le premier type d'emplois auquel on songe pour illustrer le fonctionnement dialogique de l'imparfait est l'emploi en discours rapporté. Je ne m'attarderai pas sur ces emplois trop connus où le phénomène est patent. Je voudrais simplement insister sur un point : si l'imparfait est un des principaux marqueurs de discours indirect libre, c'est précisément parce qu'il assure, en vertu de sa valeur en langue, le repérage de l'énoncé par rapport à une situation repère translatée incluant un énonciateur secondaire (S_1) et que la voix de ce dernier s'entrelace à celle de l'énonciateur primaire (S_0). Ainsi, en (3), la modalité exclamative est bien sûr imputable au personnage dont le narrateur rapporte les pensées (probablement non exprimées à haute voix) : la mimique exaspérée consistant à lever les yeux au ciel en atteste, ainsi que la prosodie que le lecteur est amené à restituer.

> (3) – Il n'est pas malade. Il est mort !
> – Comment tu sais ?
> L'Espagnol leva les yeux au ciel : *comment il savait !* Ses dix-sept ans fleuris : Santander, Teruel, Irun, le siège de Barcelone… *Comment il savait !* Quelle question ! (*Le sang des Atrides* : 12)

---

8 Des effets de *feedback* entre les étapes peuvent bien sûr complexifier le processus.

9 Sur la notion de « prise en charge », *cf.* notamment (Coltier, Dendale, de Brabanter, [dir.] 2009).

Dans ce contexte, la translation des coordonnées déictiques dans le passé s'accompagne d'une prise en charge énonciative de S_1, plus ou moins marquée, correspondant aux étapes 2 et 3 de la production énonciative : S_1 assure nécessairement le repérage à partir de Sit_1 et fournit ainsi une part des valeurs déictiques et modales[10]. En revanche, pour la première étape (construction de la relation prédicative), les contraintes énonciatives sont moins nettes et l'organisation de cette relation, ainsi que le lexique employé, contribuent plus ou moins, dans l'équilibre des deux voix, à faire pencher la balance du côté de S_1. En (3), les choix sont assez neutres et sont indifféremment attribuables à S_0 ou à S_1. En (4) en revanche, la balance penche si fort du côté de S_1 que l'équilibre est parfois rompu au profit d'un discours direct libre qui ne laisse plus entendre que la seule voix du personnage :

> (4) Annick […] expliquant à présent qu'elle n'avait pu se déplacer pour l'enterrement de Joseph car son mari était à ce moment au plus mal, et *d'ailleurs, après, ç'avait été très vite*, et maman s'excusant de n'avoir pas été informée à temps du décès de celui-là qui n'avait pas rendu sa vieille amie malheureuse et qui, rien que pour cette raison, eût mérité une ultime visite. Elle avait pensé à lui envoyer un petit mot, *mais tu sais ce que c'est, il y avait toutes ces lettres de condoléances auxquelles elle avait dû répondre, et même pas à toutes, elle n'y arrivait plus, plus le goût à rien, comment fais-tu, toi, Madeleine ?* (Jean Rouaud, *Pour vos cadeaux* : 25)[11]

L'imparfait est donc une forme bivocale (Mellet 2000) autorisant de subtils chevauchements entre la voix narrative principale et les voix des personnages et permettant par là même la transition entre diverses strates énonciatives. On remarque toutefois que la prise en charge énonciative, rendue possible par la forme schématique du temps verbal, est souvent accompagnée d'autres indices qui soutiennent le travail interprétatif (modalisations, retranscription de la « parlure » des personnages, etc.).

Mais qu'en est-il des autres emplois de l'imparfait dans lesquels le dialogisme est moins patent ?

B. Les imparfaits fictifs

Qu'ils soient employés en contexte ludique ou en contexte hypothétique, les imparfaits fictifs fournissent un autre type d'occurrences dans lesquelles le repérage énonciatif sollicite nécessairement un énonciateur secondaire superposé à l'énonciateur principal. En effet ces contextes obligent d'une part à considérer que S_0 ne peut pas ou ne souhaite pas prendre en charge la relation prédicative dans le cadre défini par la

---

[10] D'où l'importance de ne pas réduire le repère translaté à un simple point.

[11] Cet extrait est excellemment commenté dans (Salvan 2005 : 200).

situation d'énonciation primaire (d'où la distanciation inhérente à la valeur fictive) ; mais, simultanément, ces mêmes contextes confèrent aussi à l'énoncé une force assertive suffisante pour faire référence à un état de choses stabilisé à partir duquel le locuteur engage la suite de son énonciation : c'est cette force assertive de l'énoncé fictif qui garantit la possibilité de prendre appui sur lui pour développer le jeu, le récit imaginaire, le raisonnement hypothétique. Le rôle de l'imparfait est donc ici de fournir la situation repère fictive à partir de laquelle l'énonciateur secondaire peut s'engager sur la représentation proposée, garantir le point de vue retenu. Cet engagement énonciatif est définitoire de l'assertion et ne saurait donc être réduit à la simple mise en scène d'un point de vue.

Dans le cas des imparfaits ludiques, l'assertion prend la forme attendue et banale d'une proposition indépendante affirmative : « Tu étais le gendarme, moi, j'étais le voleur ».

Dans le cas des hypothétiques, on peut s'étonner de voir attribuer une valeur assertive à une proposition subordonnée qui semble entachée d'incertitude en raison des valeurs modales qui la caractérisent généralement. Et pourtant la conjonction *si* a bien une propriété assertive : elle *pose à la base* (*hypothèse*) du développement ultérieur une relation prédicative stabilisée, c'est-à-dire dont toute altérité a été provisoirement éliminée. La preuve en est qu'on ne peut pas dire « *s'il pleut ou s'il ne pleut pas, je sors », à la différence de « qu'il pleuve ou pas, je sors », où le subjonctif, exprimant l'absence de prise en charge, autorise un parcours sur l'une et l'autre branche de l'alternative qui, ne se stabilisant sur aucune valeur particulière, couvre toutes les occurrences envisageables.

La subordonnée en *si* + indicatif sélectionne donc dans le champ des possibles (*p*, *p'*) une situation caractérisée par la propriété *p* et propose d'en faire, le temps d'un raisonnement, le point de départ des assertions ultérieures (lesquelles permettront d'ailleurs de réévaluer *a posteriori* la pertinence de *si p* et de revenir éventuellement à *si p'*)[12]. Lorsque cette sélection et cette assertion initiales sont assumées par l'énonciateur primaire, la subordonnée est à l'indicatif présent. Lorsqu'elles ne le sont pas, alors S_0 délègue la prise en charge de l'assertion hypothétique à un énonciateur secondaire, un *alter ego* S'_0 plongé dans une situation fictive qui autorise l'assertion : la suspension de la valeur de vérité qu'on reconnaît aux potentiels et aux irréels vient non pas d'une absence d'engagement assertif, mais du désengagement de S_0 au profit de S'_0 dont le relais assure l'ouverture d'un univers de croyance alternatif.

---

12 La construction indicative de la conjonction *si* en français est à cet égard parfaitement cohérente, comme l'observe G. Moignet (1981 : 256).

Il y a donc bien, avec les imparfaits ludiques et hypothétiques, repérage énonciatif translaté sur un repère fictif (étape 2), mais encore et surtout un engagement assertif, une prise en charge de la relation prédicative par un sujet autre que S_0 (étape 3).

En revanche, dans la mesure où cette énonciation seconde est, dans ces contextes, fabriquée de toutes pièces par l'énonciateur primaire, que l'énonciateur second n'existe que pour servir de relais ou de masque[13] à S_0, la construction même de la relation prédicative et le choix des termes qui la constituent restent entièrement contrôlés par S_0 et échouent à nous faire entendre une voix autre. Le dédoublement énonciatif sans effet de bivocalité autorise-t-il à parler encore de dialogisme ? On retrouve là la question de l'importance qu'il convient d'accorder ou non à la matérialité discursive, que H. Constantin de Chanay (2006) retient comme un des trois critères définitoires permettant de distinguer polyphonie et dialogisme. Il est à noter que la question vaut aussi pour le conditionnel qui peut remplacer l'imparfait ludique dans les mêmes contextes et qui, dans l'apodose, accompagne l'imparfait de la protase.

Le même questionnement, peut-être encore plus marqué, surgit face à d'autres emplois de l'imparfait dans lesquels le dédoublement énonciatif est entièrement contrôlé par S_0, tels que l'imparfait d'atténuation ou de politesse – qui commute d'ailleurs avec le conditionnel (« je voulais vous demander… » / « je voudrais vous demander ») et par lequel l'énonciateur de l'instant t_0 s'efface devant celui qu'il était quelques instants auparavant, au moment où il a entrepris sa démarche ; ou tels que l'imparfait « forain », par lequel le commerçant, translatant la situation d'énonciation dans un passé proche, met ainsi en avant sa capacité à prendre en compte l'attente préalable de la cliente et se reporte au moment antérieur où la cliente aurait pu exprimer son désir s'il n'y avait pas eu d'autres clients avant elle (Berthonneau et Kleiber 1993) ; ou encore l'imparfait d'ouverture des contes, le fameux « il était une fois » par lequel le locuteur « être au monde » s'instaure narrateur par un dédoublement énonciatif qui met en place le monde fictionnel. Dans tous ces cas, il semble difficile de parler de dialogisme, sans forcer quelque peu la notion. Peut-on même parler d'auto-dialogisme ? Avant de répondre à cette question, je voudrais terminer ce tour d'horizon des emplois de l'imparfait par un examen plus précis de son usage romanesque.

---

13 D. Ducard parle ici-même d'*alter ego* ou de « l'autre-de-moi ».

III. Le dialogisme au sein de la fiction romanesque

C'est dans les récits au passé que l'on trouve l'un des emplois les plus familiers de l'imparfait, l'imparfait descriptif. De prime abord, celui-ci ne semble guère avoir d'accointance avec le dialogisme. Il conduit simplement à concevoir un observateur de la scène décrite, qui l'appréhende de l'intérieur (en simultanéité) et qui prend en charge la description en imposant à celle-ci son point de vue. Ainsi est instaurée cette voix à la fois représentante et représentée qui autorise le positionnement intradiégétique du narrateur et crée par là même la possibilité de ce que M. Vuillaume (1990) a appelé la « fiction secondaire ». Tel est le cas, par exemple, dans ce début du roman de Pierre Magnan, *Le tombeau d'Hélios* :

(5) Paterne Lafaurie traitait ses pommiers à la bouillie d'hiver. Autour du tracteur, en une irisation d'arc-en-ciel, le pesticide pulvérulent jaillissait jusqu'à dix mètres alentour. La bruine se répandait sur les branches taillées et le peu d'herbe épargnée par les défoliants. Elle dégoulinait aussi sur la combinaison spéciale plastifiée, destinée à garantir l'opérateur contre cette ondée délétère. (p. 11)

L'imparfait donne à voir de l'intérieur cette scène inaugurale. Il installe le lecteur dans la fiction en lui offrant à la fois l'incipit de la fiction principale (nom et activité du personnage, cadre spatio-temporel) et en lui suggérant discrètement l'existence d'un énonciateur secondaire, témoin de la scène, auquel le narrateur délègue la prise en charge de certaines modalités évaluatives. Le rôle de l'imparfait est donc ici de construire, par dédoublement énonciatif, la fiction d'un S_0 objectif qui confie à son double, témoin de la scène, l'ensemble des repérages déictiques et modaux. Cette dissociation énonciative entre le narrateur dominant et son instance subjective placée dans le cours du récit n'a rien de facultatif. Car c'est elle qui, en vertu du lien entre narrateur et narrataire, fait entrer ce dernier dans le récit et lui permet de voir les procès en cours. Toutefois, à cette étape, la perception de cette double énonciation est ténue dans la mesure où, une fois encore, l'énonciateur secondaire n'a aucune existence autonome et a pour seule propriété d'être un double de S_0. Entre point de vue représenté et point de vue asserté, le lecteur peut hésiter.

Les choses changent radicalement avec les paragraphes suivants :

(6) Il s'accoutrait ainsi pour faire plaisir à sa vieille mère, mais il n'allait pas jusqu'à utiliser le masque. Car c'était un fumeur invétéré et comment fumer avec un filtre sur la bouche ? En outre, il n'y croyait pas, lui, à la légende des pesticides. […]

C'était un homme naturellement coléreux, mais ce jour-là, particulièrement, il grimaçait de fureur. Il y avait de quoi… D'abord, au milieu à peu près de

> la rangée d'arbres longue de deux cent cinquante mètres, le vent jusque là nul, s'était mis de la partie. […]
>
> Et comme si ça ne suffisait pas, tout à l'heure, au début de la raie, il avait aperçu, mal garée sur le talus, la voiture de Jean-Luc, ce feignant, ce fils d'agriculteur soi-disant biologique qui tournait autour de Léone, sa fille.
>
> Et ce n'était pas tout encore : il lui avait fallu se déranger pour aller engueuler ses journaliers arabes qui avaient interrompu la taille pour se chauffer autour d'un feu de sarments. Au prix que coûtait l'heure d'un manœuvre ! Ah, elle n'était pas enviable la condition d'exploitant agricole !… (*Ibid.* : 11-12)

Ce passage fait clairement entendre deux voix superposées : celle du narrateur et celle du personnage. Ou, plus exactement, on observe ici une subtile « co-axation » énonciative (Jacques 1983 : 59) dans laquelle le narrateur interagit dialogiquement avec son personnage dans « une action sémantique conjointe » (*id*.). L'énonciateur primaire contrôle toujours une partie de la narration (*cf.* les repérages temporels *ce jour-là, jusque là*) dans laquelle l'imparfait a sa valeur descriptive traditionnelle (*c'était un fumeur invétéré*, *c'était un homme naturellement coléreux*) et, simultanément, il s'efface devant son personnage qui est responsable d'une majorité d'énoncés ou de fragments d'énoncés, comme l'attestent les « éléments montrés » de la voix de l'autre (Perrin 2008): les modalités interrogatives et exclamatives, l'interjection *ah*, le lexique relevant d'un niveau de langue hétérogène à celui de la narration (*feignant*, *engueuler*), les déictiques intradiégétiques (*ce feignant, ce fils de*), les dislocations au sein de la relation prédicative et tous les évaluatifs non imputables au seul narrateur. On flirte avec le DIL sans toutefois abandonner complètement la description narrative. On a donc affaire à une voix narrative complexe et fluctuante ; cette ambivalence de l'attribution énonciative instaure dans le roman un mode discursif qui favorise les effets de dialogisme[14].

L'effet est plus subtil, mais aussi plus attendu lorsqu'il s'agit d'un roman à la première personne. Celle-ci suggère en effet l'identité référentielle du narrateur et de l'actant, et le dialogisme qui s'instaure entre leurs deux voix rend parfois problématique l'attribution énonciative : il y a « instabilité de la frontière entre narrateur dans la fiction et narrateur hors de la fiction » (Salvan 2006 : 177). C'est alors le contrat même de lecture qui devient ambivalent, le lecteur ne sachant plus très bien dans quel niveau actanciel il est positionné.

---

[14] Sur les effets dialogiques liés à certains emplois des démonstratifs, *cf.* les travaux de J.-M. Sarale ainsi que l'article de Kleiber et Vuillaume (2006) ; sur les effets liés à la dislocation, *cf.* les travaux d'A. Nowakowska.

(7) Mon grand-père avait raison : les escargots avaient tous disparu en un clin d'œil depuis que le jour était né […]. *Allons, il était temps de rentrer*. (*Un grison d'Arcadie* : 15)

(8) La profonde odeur des berceaux de fusain […] m'imprégnait de telle sorte que la douleur de cet homme me poignait encore alors que lui l'avait sans doute oubliée. *Mais non ! Il ne pouvait pas avoir oublié* puisque […] (*Ibid.* : 161)

Les premiers imparfaits de ces extraits fonctionnent sur le mode de (5) : un dédoublement énonciatif discret, quoique obligatoire, permet la saisie interne des procès décrits et la prise en charge conjointe des énoncés par le narrateur primaire et par le narrateur secondaire, double du premier qui revit la scène de l'intérieur (d'où la perception d'un temps en décadence). L'équilibre des voix est parfait et la bivocalité d'autant moins perceptible que narrateur et actant correspondent à une seule et même personne en dépit des années écoulées. En revanche, quand surgissent les interjections *Allons*, *Mais non !* cet équilibre est rompu au profit de la voix de l'actant. Par voie de conséquence, le lecteur se demande rétroactivement si l'ensemble des évaluations modales ne doit pas être attribué à ce personnage promu narrateur second.

De la même façon, les datifs éthiques de (9) établissent entre l'allocutaire et la situation décrite un lien qui suppose une transgression de la frontière entre fiction principale et fiction secondaire, transgression facilitée par l'ambivalence énonciative que crée la bivocalité inhérente au signifié de l'imparfait, ainsi que la sous-détermination référentielle du pronom *on* :

(9) À partir de cet oratoire apparaissait le toit de notre chapelle. À deux cents mètres de distance, on la respirait, on en était couvert, elle *vous* faisait l'effet d'une mère qui *vous* attend. (*La naine* : 97)

Dans tous ces exemples l'imparfait joue un rôle important mais n'est pas le seul marqueur de l'ambivalence dialogique. On a souligné le rôle tout aussi important des « éléments montrés » et de tous les autres indices de prise en charge énonciative. Toutefois l'imparfait est, de tous les marqueurs, celui qui *autorise* l'effet discursif, celui qui en ouvre la possibilité ; car c'est lui qui crée les conditions d'existence de l'énonciateur secondaire. Au narrateur ensuite d'instancier cette place énonciative seconde comme bon lui semble et d'en jouer soit en respectant soit en subvertissant le code romanesque classique. Selon les cas, cette place énonciative seconde sera donc occupée par un double du narrateur, simple observateur anonyme de la scène, ou par un narrateur explicitement affiché comme maître de la fiction secondaire, ou encore par un personnage promu au rang de narrateur. Dans tous les cas, il revient à cet énonciateur secondaire d'assurer, conjointement à S_0, le repérage et

la prise en charge de l'énoncé. En revanche, la construction même de la relation prédicative et les choix lexicaux afférents ne lui incombent que si S_0 lui concède quelque autonomie. Dans le cas contraire, l'énoncé à l'imparfait, en dépit de son double ancrage énonciatif, échouera sans doute à faire entendre une deuxième voix.

La même démonstration pourrait être faite à propos du conditionnel. Si, en certains contextes, on a l'impression que le conditionnel sollicite, plus que ne le fait l'imparfait, la présence et l'activité d'un sujet énonciateur, c'est sans doute parce que, à l'imparfait, la relation de simultanéité entre la situation repère et la situation décrite rend la prise en charge de celle-ci par S_1 plus naturelle : il semble aller de soi qu'un observateur témoin de la scène en assure la validation énonciative ; alors que l'ultériorité construite par le conditionnel rend la prise en charge par S_1 plus volontariste, donc plus explicite : l'énonciateur doit manifester son engagement pour valider une situation sur laquelle il opère une projection[15].

IV. Conclusions

À quelles conclusions arrivons-nous donc ?

La première est qu'il n'y a aucune raison de différencier conditionnel et imparfait au regard de leur aptitude dialogique. L'un et l'autre ont un signifié en langue qui impose un double repérage énonciatif et qui comporte une double instruction : [+ PASSÉ] [+ ultériorité] pour le conditionnel, [+ PASSÉ] [+ simultanéité] pour l'imparfait. L'un et l'autre prévoient la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur secondaire et inscrivent donc en langue la hiérarchie des sources. Ce sont des marqueurs d'altérité. À ce titre ils ont tous les deux des emplois fortement dialogiques en discours. Mais on relève aussi des emplois dans lesquels cette force dialogique est neutralisée, aussi bien au conditionnel qu'à l'imparfait. L'examen de toutes les étapes de la construction d'un énoncé, appréhendée dans sa globalité, permet de rendre compte de cette variabilité des effets de sens.

La seconde conclusion prend plutôt la forme d'une interrogation : que gagne-t-on, dans ces conditions, à étiqueter ces formes comme dia-

---

[15] Ainsi peut s'expliquer aussi la différence entre (1) *j'ai vu qu'il **faisait** beau* ; et (2) *j'ai vu qu'il **ferait** beau* où l'imparfait actualise le sens perceptif de *voir* et le conditionnel, son sens intellectuel. La relation de simultanéité en (1) permet d'exprimer une appréhension immédiate et donc perceptive de la situation ; mais en (2) la relation d'ultériorité signale explicitement que la chose « vue » n'est pas contemporaine du point de vue ; le verbe « voir » doit donc être interprété comme un verbe de compréhension permettant au sujet de se projeter dans l'avenir, et non pas comme un verbe de perception *stricto sensu*.

logiques ou non dialogiques ? Le dialogisme, selon Bakhtine lui-même, est un fait « translinguistique », voire sémiotique, pas un fait de langue ni un concept linguistique. Il est, à la réflexion, normal, au vu de sa genèse, que ce concept n'ait pas un fort pouvoir explicatif au niveau du système linguistique et qu'il ne permette pas de modéliser de manière plus satisfaisante que les modèles théoriques proprement linguistiques le signifié en langue des marqueurs qui assurent son expression en discours. Les formes schématiques dégagées par la T.O.E. culiolienne ou la psychomécanique guillaumienne me semblent bien plus puissantes, en vertu de leur propriété même d'abstraction formelle. En revanche, il est intéressant de constater que ces modélisations formelles sont à même de rendre compte non seulement du signifié en langue et des valeurs d'emploi de telle ou telle forme spécifique, mais aussi de phénomènes discursifs généraux et transversaux tels que le dialogisme et qu'elles trouvent là la pleine justification de certains de leurs postulats. Ainsi la T.O.E. postule que « l'altérité est de fondation » (Culioli 1990 : 97) : qu'elle soit énonciative ou notionnelle, l'altérité est première et partout perceptible. Ce principe, qui pourrait paraître exclusivement conditionné par le modèle théorique qui l'énonce, est en réalité le pendant métalinguistique du principe métadiscursif qui postule un dialogisme universel. Ce parallélisme autorise les études telles que celle-ci, dans lesquelles on cherche à observer la convergence de l'un et de l'autre principe et à montrer comment une forme dont le signifié en langue est précisément défini par l'altérité énonciative convient tout particulièrement pour exprimer le dialogisme en différents contextes, et comment, inversement, certains contextes récurrents fortement dialogiques sollicitent régulièrement la forme en question. Le dialogisme, « entre problématiques énonciatives et théories discursives » (Moirand 2004) permet ainsi de jeter un pont, d'alimenter un dialogue entre deux grands domaines des sciences humaines qui ont pour objet commun l'étude des textes et des discours.

Bibliographie

Bakhtine, M., « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984 (1952), p. 265-308.

Berthonneau, A.-M., Kleiber, G., « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages*, n° 112, 1993, p. 55-73.

Bres, J., « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 21-39.

Bres, J., Nowakowska, A., « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans*

la langue et les discours, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006, p. 21-48.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005.

Bres, J., Mellet, S. (dir.), « Dialogisme et marqueurs grammaticaux », *Langue française*, n° 163, Paris, Larousse, 2009.

Coltier, D., Dendale, P., de Brabanter, P. (dir.), « La notion de “prise en charge” en linguistique », *Langue française*, n° 162, Paris, Larousse, 2009.

Constantin de Chanay, H., « Dialogisme, polyphonie, diaphonie : approche interactive et multimodale », in Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006, p. 49-75.

Culioli, A., *Pour une linguistique de l’énonciation*, t. I et t. III, Paris, Ophrys, 1990 et 1999.

Jacques, F., « La mise en communauté de l’énonciation », *Langages*, n° 70, 1983, p. 47-71.

Kleiber, G., Vuillaume, M., « Dans la jungle du discours rapporté, les lianes emphatiques du démonstratif », in Marnette, S., Rosier, L., Lopez Muñoz, J.M. (dir.), *Dans la jungle du discours rapporté : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Presses de l’Université de Cadix, 2006, p. 65-82.

Mellet, S., « À propos de deux marqueurs de bivocalité », in Mellet, S., Vuillaume, M. (dir.), *Cahiers Chronos*, n° 5, « Le style indirect libre et ses contextes », 2000, p. 91-106.

Moignet, G., *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.

Moirand, S., « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004, p. 189-217.

Nølke, H., *Le regard du locuteur 2*, Paris, Kimé, 2001.

Nowakowska, A. (dir.), « Aspects du dialogisme », *Cahiers de praxématique*, n° 43, 2004.

Perrin, L., « Le sens montré n’est pas dit », in Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B., Norén, C. (dir.), *L’énonciation dans tous ses états*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 157-187.

Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006.

Rabatel, A., *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, t. I et II, Limoges, Lambert-Lucas, coll. « Linguistique », 2008.

Rabatel, A., « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française*, n° 162, 2009, p. 71-87.

Salvan, G., « Rythme et phrase. L’organisation du mouvement des paroles dans la prose romanesque », in Bonhomme, B., Symington, M. (dir.), *Le rythme dans la poésie et les arts*, Paris, Champion, 2005, p. 187-205.

Salvan, G., « Formes et stratégies du discours rapporté chez Jean Echenoz : tensions et limites du genre romanesque », in Marnette, S., Lopez, M., Rosier, L. (dir.), *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadix, Publications de l'Université de Cadix, 2006, p. 173-182.

Vuillaume, M., *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit, 1990.

Le *futuro perfeito*, marqueur de dialogisme

Dialogisme et discours journalistique : la « une » du quotidien *Público*

Isabel Margarida DUARTE

Université de Porto

I. Introduction

A. La notion de dialogisme

Les genres discursifs journalistiques sont surtout construits avec des mots ou des propos qu'on rapporte, le dialogisme étant une notion centrale en ce qui concerne l'activité journalistique.

Le dialogisme, principe constitutif de toute activité discursive, est inscrit dans le système linguistique lui-même. En fait, selon Fonseca (1992 : 253) « l'organisation interne de la langue ne peut pas être étrangère aux conditions essentielles de son utilisation. […] la langue incorpore les conditions essentielles de son utilisation »[1]. La notion de dialogisme (« principe de la production et de la circulation des discours » (Bres et Mellet 2009 : 18) sera ici utilisée dans le sens d'orientation de tout discours vers d'autres discours, tant d'un point de vue *interdiscursif* que d'un point de vue *interlocutif* (Bres et Mellet 2009 : 4). La dimension *interdiscursive*, que nous solliciterons dans la présente étude, prend en compte le fait que tout discours est construit en dialogue avec (et comme réponse à) des discours antérieurs : « le dialogisme […] consiste en l'interaction de l'énoncé [E] du locuteur-énonciateur avec un énoncé [e] prêté à un autre énonciateur, qui se voit "rapporté" de fort diverses façons. » (Bres et Mellet 2009 : 16). Le linguiste portugais cité plus haut souligne, à son tour, que les instruments linguistiques de la citation mettent en évidence l'origine dialogale ou interlocutive de la structure de la langue. Ce qui signifie

[1] Traduction personnelle.

que les outils linguistiques qu'elle met à la disposition du locuteur pour qu'il puisse rapporter le discours d'autrui seraient l'un des points d'inscription de l'activité discursive dans la langue. Ces outils sont multiples, comme nous le savons aujourd'hui. Notre réflexion ne s'occupera que de façon épisodique du dialogisme *interlocutif* de type responsif anticipatif (« […] interaction avec un autre discours, celui que le scripteur prête à son lecteur, mais qui n'est en rien "rapporté". » (Bres et Mellet 2009 : 17)), malgré l'importance fondamentale que les réponses prévisibles du destinataire ont pour la construction de tous les discours, y compris pour le discours journalistique où le souci de faire lire et de persuader le destinataire conditionne l'organisation des textes et les choix du locuteur-journaliste.

B. Objet d'étude et corpus

Depuis quelque temps nous prétendons montrer comment les mots des autres sont utilisés dans les titres tant pour spectaculariser le discours de la presse écrite en le rendant plus vif et apparemment plus objectif (formes explicites de discours rapporté : discours direct et indirect, « îlots textuels »), que pour essayer de faire connaître des informations dont le journaliste n'est pas sûr et qu'il ne veut pas prendre en charge (formes discrètes de rapport (Moirand 2007)).

Pour contribuer à l'étude du dialogisme interdiscursif dans le discours journalistique, nous étudierons la « une » du quotidien le *Público*, surtout les manchettes, mais aussi d'autres titres de la première page du journal[2]. Le *corpus* analysé comprendra toutes les « unes » depuis mars 1990, la naissance du quotidien, jusqu'à novembre 1995[3] : c'est-à-dire 3810 « unes » du journal[4]. Entre décembre 1995 et 2010, nous n'analyserons pas toutes les premières pages, puisque le *corpus* en ligne *CETEMPublico*[5] ne permet pas de visualiser les pages (c'est un *corpus* d'extraits) et il s'arrête en 1998. Pour notre recherche il faut, donc, feuilleter tous les exemplaires papiers, de façon traditionnelle[6]. Du côté des formes de rapport plus discrètes, nous n'étudierons que le *futuro*

---

2 Le deuxième point de cette communication a été en partie repris de celle présentée à Valence, au 26e Congrès de Linguistique et Philologie Romane, septembre 2010.

3 Les « unes » de l'édition de Porto sont souvent différentes de celles de l'édition de Lisbonne. Les 3810 analysées sont de l'édition de Porto.

4 Entre décembre 1995 et 2003, j'ai encore analysé 172 « unes » disponibles dans l'album commémoratif *300 primeiras páginas 1990-2003*, *Público*, 2003. Ces 172 « unes » sont de l'édition de Lisbonne.

5 http://www.linguateca.pt/CETEMPublico/

6 Ce travail a été fait par Marcela Faria, étudiante de 1er cycle en sciences du langage et boursière d'intégration à la recherche (BII) de la Fundação para a Ciência e a Tecnologia pendant une année.

perfeito portugais (l'équivalent du conditionnel d'ouï-dire français). Ce temps verbal sera considéré comme un marqueur dialogique ou médiatif, suite à des études déjà faites (Duarte 2008, 2009a, 2009b, 2010a, 2010b). On ne verra pas ici[7] les trois phénomènes suivants, eux aussi trace de dialogisme :

– des informations venues d'autres énonciateurs et rapportées par le journaliste, modalisées par les verbes modaux *poder* (« pouvoir ») et *dever* (« devoir ») ;

– des allusions et des reprises de formules variées et d'autres unités phraséologiques diverses, souvent origines d'effets d'ironie et de parodie ;

– des déclencheurs de présuppositions et d'implicatures conventionnelles, dont le sémantisme présuppose un dialogue virtuel.

L'actualisation de ces éléments dans le discours convoque une plurivocité indéniable. La voix du locuteur reprend ou répond à d'autres voix (celles des différentes sources d'information, des acteurs des événements, de la *doxa*, de destinataires réels ou fictionnels) pour s'appuyer sur elles, ou s'en distancier.

À notre avis, les formes subtiles de rapport sont aujourd'hui très utilisées, dans un journalisme de moins en moins citoyen. C'est surtout à travers le verbe modal *poder* et l'utilisation du *futuro perfeito* que les journalistes portugais font connaître les informations sans les prendre en charge et, donc, sans en être responsables. Le journal étudié, mais aussi tout le discours de presse, finalement, suggère souvent des états de chose que le lecteur infère en calculant des implicatures. Nous montrerons quelques manifestations concrètes de dialogisme dans les titres à la « une », tout en essayant d'analyser des effets de sens variés de ces différents phénomènes dialogiques. D'abord, du discours rapporté explicite et canonique (I) et ensuite (II) l'une des formes les plus discrètes de discours rapporté : le *futuro perfeito*.

II. Formes explicites de discours rapporté (discours direct et indirect, « îlots textuels »)

Dans la « une » des premières années du journal, que nous n'étudierons que du point de vue du dialogisme[8], il y a beaucoup de

[7] Nous avons présenté l'analyse de ces phénomènes à Valence (*cf.* note 2).

[8] Marcela Faria a présenté les conclusions de sa recherche et a montré d'autres aspects intéressants de la « une », par exemple des enjeux graphiques. Présentation orale publique le 25 novembre 2009 (*cf.* site du Centro de Linguística da Universidade do Porto, http://cl.up.pt/ Marcela Faria : « Ocorrências de futuro perfeito e condicional composto na primeira página do jornal *Público*: uma tentativa de desresponsabilização? »).

discours direct. Les titres rapportent les mots des principaux personnages du moment, soit pour « spectaculariser » le discours, peut-être sous l'influence du reportage en direct à la télévision, du micro-trottoir, soit pour « faire vrai ». Tout se passe comme si rapporter les « vrais » mots des gens qui font l'Histoire dans les titres de première page pouvait attirer davantage le lecteur vers la lecture du texte. Le *Público* avait alors, à ses débuts, une direction de grande qualité, un groupe de journalistes très jeunes, très bien payés, venus de la presse la plus respectée au Portugal, surtout de l'hebdomadaire *Expresso*. Un vrai souci d'objectivité peut aussi expliquer la nette préférence de cette équipe pour le discours direct à la « une ».

Dans les 3982 « unes » analysées, il y avait 245 occurrences de discours direct presque toujours entre guillemets, dont le locuteur était identifié, sauf dans très peu de cas[9]. Dans deux cas où il était anonyme et collectif, la manchette prenait la parole à la place de tout le peuple portugais, sans surprise à propos de l'ancien empire colonial qui disparaissait :

(1) Viva Timor-Leste! (22 mai 1993)
Vive Timor-Leste !

(2) Adeus Macau (19 décembre 1999)
Adieu Macao

Nous avons repéré 59 occurrences de discours direct en manchette et 186 dans l'autre titre de la première page, laquelle était, à cette époque-là, souvent divisée en deux grands sujets et deux grands titres, face à face. Parfois, il y a du discours direct soit dans la manchette soit dans l'autre grand titre de la « une ». Du point de vue statistique, c'est de loin la forme de discours rapporté préférée par les titres à la « une », comme si les mots en direct pouvaient faire vrai et donc faire lire. En comparaison, le discours indirect n'est utilisé que 7 fois pendant la même période, ce qui se comprend vu son effet d'homogénéisation énonciative et, simultanément, de résumé des propos rapportés. Pour ce qui est des « îlots textuels » (Authier 1978), il y en a 28 en manchette et 7 sur l'autre titre de la « une ». Ce titre, quand il existe, ce qui n'arrive pas toujours, est, typiquement (186 cas), construit en discours direct. Si aux titres avec discours direct on ajoute ceux avec îlots textuels, on obtient 280 titres construits avec des mots d'un énonciateur quelconque rapportés à la « une », de façon assez nette. Les formes d'introduction du discours direct se répètent et identifient presque toujours le locuteur dont le discours est rapporté :

---

9 Il y en a d'autres, par exemple le 26 décembre 1991, quand un discours direct entre guillemets au nom de nous tous remercie Gorbatchev : « Obrigado, Gorbatchev! » (« Merci, Gorbatchev ! »).

a. Locuteur au *Público :*

(3) Arlindo de Carvalho ao *Público* : « *Pouco vai restar do SNS* » (6 avril 1991)
Arlindo de Carvalho au Público : « Il ne restera pas grand-chose du SNS. ».

b. Locuteur : « discours direct » (parfois trois occurrences de différents locuteurs, par exemple, trois candidats politiques):

(4) *Collor : Portugal pode ajudar no diálogo com a CEE*
Lula : Os trabalhadores estão pior do que no tempo do governo militar
Brizola : Em matéria económica estamos em plena ditadura (23 juin 1990)
Collor : Le Portugal peut aider dans le dialogue avec la CEE
Lula *:* Les travailleurs sont dans une situation pire qu'au temps du gouvernement militaire
Brizola : En matière économique nous sommes en pleine dictature.

c. Le discours direct seul en manchette (avec le locuteur identifié en sous-titre),

(5) Esmagá-los-emos a todos
Ministro da Defesa indonésio ameaça a resistência (11 mars 1990)
On les écrasera tous
Le Ministre de la Défense indonésien menace la résistance.

d. Discours direct entre guillemets (locuteur non identifié) :

(6) « Livres, só depois de Amã »
« Libres, seulement après Aman »

On pourra à une autre occasion approfondir des questions annexes, comme l'étude des verbes introducteurs utilisés dans les titres (« fala » [parle], « diz » [dit], « ameaça » [menace], « acusa » [accuse], « admite » [admet], « desmente » [dément]) dont quelques-uns montrent le dialogisme interdiscursif en œuvre. Un autre sujet qui pourrait faire l'objet de notre recherche est l'analyse du rapport entre le titre au discours direct et le texte tout entier afin de comprendre et d'évaluer les choix des journalistes.

III. Le *futuro perfeito*

Oliveira et Neves (2007) ont étudié plusieurs stratégies linguistiques de distanciation et de discours rapporté dans le discours journalistique portugais et brésilien et elles ont souligné, entre autres, l'emploi du conditionnel et du *futuro perfeito*. Pour des raisons que nous avons déjà évoquées, nous ne retiendrons que le *futuro perfeito*. D'ailleurs, il n'y avait aucun exemple de conditionnel dans les titres des 3892 « unes »

analysées, ce qui est éloquent à propos de son emploi en Portugais Européen[10], surtout avec valeur de médiatif.

Le *futuro perfeito*, qui occupe la place du conditionnel passé d'ouï-dire du français, de l'espagnol, de l'italien et du portugais du Brésil[11], est de plus en plus employé dans la presse portugaise, tant orale qu'écrite, en tant que médiatif, comme j'ai déjà essayé plusieurs fois de le montrer[12] : on le voit et on l'entend en permanence, de façon exagérée, comme si les journalistes n'étaient plus sûrs de rien ou ne voulaient plus être responsables des informations fournies. Il suffit d'aller voir le nombre d'occurrences de *futuro perfeito* dans la presse portugaise dans le *corpusdoportugues* de Davies et Ferreira ou dans le *CETEMPublico*. Voyons un exemple récent d'utilisation de *futuro perfeito* de la télévision que nous traduisons obligatoirement par le conditionnel français :

> (7) *Um dos dois soldados que estavam desaparecidos no Afeganistão* ***terá sido morto*** *pelo movimento rebelde talibã, que reivindicou ontem o sequestro dos militares da Força Internacional de Assistência e Segurança (ISAF) da Nato, no leste do país.* (*SIC*, *chaîne de télévision*, 25 juillet 2010)
> Un des deux soldats qui étaient portés disparus en Afghanistan *aurait été tué* par le mouvement rebelle taliban, qui a revendiqué hier le kidnapping des militaires de la Force Internationale d'Assistance et d'Assurance (ISAF) de l'OTAN, à l'est du pays. (*SIC*, *chaîne de télévision*, 25 juillet 2010)

Pour ne prendre que les 3810 « unes » entre mars 1990 et novembre 1995, nous donnerons comme exemple cinq cas de manchettes avec *futuro perfeito*. Le locuteur-journaliste rapporte des informations venues d'un autre locuteur, mais il ne les valide pas :

---

10 En PE, le conditionnel s'emploie de moins en moins, dans tous ses emplois. Il est très souvent remplacé par l'imparfait de l'indicatif, beaucoup plus qu'en français, espagnol ou Portugais du Brésil.

11 Je remercie Sophie Sarrazin de m'avoir suggéré une hypothèse qui pourrait expliquer la prépondérance, dans la norme brésilienne, du conditionnel dans l'expression du médiatif journalistique : à savoir le résultat d'une contamination de l'espagnol (qui, selon l'auteur, utilise massivement, et notamment en Amérique, le conditionnel *journalistique*). On ne peut cependant pas tester cette hypothèse et d'ailleurs il faudrait essayer de trouver une explication pour l'emploi du *futuro perfeito* en PE, puisque le Portugal est voisin de l'Espagne.

12 Dans les cas où le français emploie le conditionnel présent, le portugais européen utilise surtout le verbe modal *poder* (au futur simple ou au présent de l'indicatif), ou bien, moins fréquemment, le futur simple : « Fábrica da Wolkswagen *poderá* ir para o Vale do Ave » (21 mai 1992) (« L'usine Wolkswagen *pourra* s'installer dans la Vallée de l'Ave »), ou « Metro de superfície *poderá* passar na Ponte da Arrábida » (18 septembre 1992) (« Le Metro de surface *pourra* passer sur le Pont de l'Arrábida »). J'ai trouvé un seul exemple au conditionnel présent dans ce type d'emploi : « Navio desaparecido. *Artic Sea levaria* mísseis para o Irão e era vigiado ». (« Navire disparu. L'*Artic Sea transporterait* des missiles pour l'Iran et il était surveillé ») (*Público*, 7 septembre 2009, d'après une dépêche de l'agence Reuters).

(8) *ETA* ***terá guardado*** *armas e explosivos em Monção* (17 avril 1992)
L'ETA *aurait caché* des armes et des explosifs à Monção

(9) *Clientes de Caldeira exigem títulos aos bancos*
Corretor ***terá oferecido*** *acções roubadas para obter empréstimos* (28 août 1992)
Les clients de Caldeira exigent des titres à la banque
L'agent *aurait donné* des actions volées pour obtenir des emprunts

(10) *Campeonatos de futebol sem controlo « antidoping »*
Falta de pessoal em gozo de férias ***terá impedido*** *análises* (1er septembre 1992)
Championnats de football sans contrôle « antidoping »
Le manque de personnel, parti en vacances, *aurait empêché* les analyses

(11) *Medicamentos aumentam 5 a 7 %*
Portugueses ***terão gasto*** *220 milhões de contos em fármacos em 1992* (3 décembre 1992)
Augmentation entre 5 et 7 % du prix des médicaments
Les portugais *auraient dépensé* 220 milliards en médicaments en 1992

(12) *Facturas falsas também* ***terão corrompido*** *políticos* (28 novembre 1994)
Les fausses factures *auraient* aussi *corrompu* des politiciens

Ce n'est plus la valeur temporelle de ce temps verbal qui importe dans ces occurrences (et qui ressemble plus ou moins à celle du futur antérieur français), mais sa valeur modale de médiatif et d'effacement énonciatif, non prise en charge par le locuteur des informations de deuxième main qu'il transmet au lecteur. Le locuteur reprend des informations qu'il a empruntées à une autre source, souvent non référée comme telle. Il ne veut ou ne peut pas valider les informations rapportées, du moins au moment où il les donne aux destinataires du journal. Voyons un exemple où les informations d'une source anonyme sont rapportées : « ao que o *Público* soube » = « à ce qu'en sait le *Público* ».

(13) *Rui Paulo Figueiredo,* […] ***ter-se-á sentado****, sem ser convidado, na mesa de outros membros da comitiva, violando as regras protocolares. Ao mesmo tempo,* ***terá multiplicado*** *os contactos e as trocas de informção com alguns jornalistas do continente que se deslocaram à Madeira.* (*Público*, 19 août 2009)
Rui Paulo Figueiredo, […] *se serait* plus d'une fois *assis* sans y avoir été invité, à la table d'autres membres de l'équipe, violant ainsi les règles protocolaires. *Il aurait* simultanément *multiplié* les contacts et les échanges d'informations avec quelques journalistes de la métropole qui avaient fait le déplacement à Madère.

Dans le Portugais Européen actuel, ce temps verbal peut être, à notre avis, considéré comme « un marqueur grammatical mixte, médiatif et modal » (Kronning 2002, 2005). Le temps n'est presque plus utilisé

comme les grammaires traditionnelles le présentent, toujours dans des phrases complexes, où il signale qu'une action future sera totalement finie dans un point déterminé du futur. Pour Sten (1973 : 260), il serait « l'expression d'une action accomplie du futur ». Voyons l'exemple classique de Epifânio da Silva Dias (Dias, 1933 : 195) :

(14) *Quando ele chegar, já eu **terei jantado**.*
Quand il arrivera, *j'aurai* déjà *dîné.*

Le *futuro perfeito* exprime qu'une action future[13] (af_2) par rapport au présent (T_0) aura lieu quand une autre action elle aussi future (af_1) sera déjà complètement accomplie : « terei jantado » (af_1) renvoie à un temps postérieur à celui de l'énonciation (T_0), mais antérieur à l'action future (af_2) « Quando ele chegar » (« quand il arrivera ») : $T_0 > af_1 > af_2$.

Avec cette valeur temporelle, le *futuro perfeito* n'est presque plus utilisé, sauf dans un style littéraire très soutenu, puisque nous disons plutôt, dans le discours quotidien :

(15) *Quando ele chegar, já eu jantei*.
*Quand il arrivera, j'ai déjà dîné.

c'est-à-dire que nous n'utilisons normalement pas le *futuro perfeito*, pour organiser deux actions futures mais le « pretérito perfeito do indicativo », le temps simple de l'indicatif que le portugais utilise en tant que passé aoristique au lieu du temps composé de l'italien ou du français, car son correspondant composé (le « pretérito perfeito composto ») n'est pas un vrai passé du point de vue temporel ni un parfait du point de vue aspectuel[14] et ne s'utilise pas dans les mêmes circonstances que le temps simple ; en d'autres termes, le temps simple et le temps composé ne sont pas interchangeables.

À la fin du XIX[e] siècle, Silva Dias (1933 : 195) écrit déjà que le *futuro perfeito* s'utilise aussi pour présenter une action incertaine, un événement possible, probable, attesté sous réserve[15]. On sait qu'avec la valeur temporelle de postériorité ou à sa place, le futur a souvent une valeur modale d'incertitude (*cf.* Oliveira 1985). Le futur composé ou *futuro perfeito* relève presque toujours, surtout dans les phrases simples, du probable, de l'incertain, de la supposition ; il a donc une valeur modale. C'est comme s'il y avait une « rupture entre le moment de l'énonciation et le moment où la relation prédicative sera validée » (Sousa et Pereira 2003 : 407), décalage d'où vient, peut-être, le fonc-

13 Action future : ele chegar = futur du subjonctif portugais.

14 Exemple : Tenho trabalhado muito sobre este assunto! Traduction : Depuis quelque temps je travaille beaucoup sur ce sujet.

15 La valeur non temporelle est attestée depuis le XVIII[e] dans plusieurs exemples, mais aussi aujourd'hui dans la conversation quotidienne.

tionnement dialogique. Le locuteur ne s'engage pas sur la validation de la relation prédicative. Le futur est, selon ces auteurs, une espèce de marqueur de non validation d'informations dont le locuteur n'est pas la source. C'est une très bonne description pour les occurrences du *futuro perfeito* de la « une » du *Público* transcrites (8)-(13). Contrairement à ce que la désignation de futur laisse supposer, elles parlent toutes de faits passés et non d'événements futurs, de faits appris à partir d'un autre énonciateur, de faits dont le locuteur n'est pas très sûr, bien qu'il désire les faire connaître à l'allocutaire.

La valeur perfective du *futuro perfeito*, qu'on peut encore saisir dans sa désignation, contamine, du point de vue argumentatif, le degré d'adhésion du lecteur à la valeur de vérité du contenu propositionnel véhiculé : s'il signale une action accomplie, du parfait du point de vue aspectuel (« perfeito »), elle est finie, on ne peut pas en douter, on la donne pour vraie. Sa valeur perfective coexiste et dans un certain sens entre en conflit avec la valeur épistémique de probabilité, et la valeur de médiatif (*cf.* Guentchéva 1994).

D'un point de vue traditionnel, le *futuro perfeito* parle d'une action future antérieure à une autre action future, mais il a aussi une valeur modale d'incertitude, bien que celle-ci soit rarement signalée par les grammaires. Ces deux valeurs d'origine peuvent expliquer son évolution : avec le *futuro perfeito*, le locuteur rapporte des informations sur des faits passés, dont il n'est pas sûr ou sur la validité desquelles il ne veut pas s'engager. Dans les exemples avec le *futuro perfeito*, le locuteur rapporte un discours de façon indirecte, c'est-à-dire que le lecteur infère que l'information provient d'une autre source, souvent anonyme, qui n'est pas le journaliste. Habituellement, les propos sont rapportés sans verbe *dicendi*. La valeur temporelle du *futuro perfeito* exigerait comme point de référence temporelle un autre temps futur (comme dans l'exemple (14)), mais, dans les cas où le *futuro perfeito* est employé dans le discours des médias, le point de référence n'est pas le futur, mais plutôt le présent de l'énonciation, voire le passé. Cela veut dire que le *futuro perfeito* a perdu l'information temporelle et a presque toujours une valeur modale. Si nous comparons « *portugueses terão gasto* » (exemple (11), « *Les Portugais **auraient dépensé*** ») avec « *portugueses gastaram* » (= « *les Portugais ont dépensé* »), dans le dernier exemple, le point de perspective « naturel » est celui de l'énonciation, ce qui a des conséquences pragmatiques : le locuteur prend en charge la responsabilité des informations transmises sans allusion à des sources d'informations autres, qu'elles soient directes ou indirectes. Le *futuro perfeito* du discours journalistique a une valeur modale de médiatif (les

informations proviennent d'autres sources d'information qui ne sont pas toujours spécifiées)[16].

Dans ce même sens, Celle et Lansari (2009 : 103) ont avancé, pour les formes de futur en anglais, « l'hypothèse qu'un rapprochement est à faire entre ces différentes formes aspectuo-modales et l'énonciation médiatisée telle que l'a définie Guentchéva (1996 : 15-16) ». Sophie Sarrazin[17] a aussi parlé du fonctionnement dialogique du futur et du conditionnel espagnols, tout en reliant la notion d'ultériorité au dédoublement énonciatif : « cette ultériorité permet à l'énonciateur de différer la validation d'un énoncé, de se projeter en tant qu'instance de validation dans une temporalité ultérieure, autrement dit de se dédoubler énonciativement, l'effet produit étant celui d'une non-prise en charge, d'une actualisation suspendue » (Sarrazin 2010 : 114). Ces propos pourraient parfaitement servir à expliquer, du moins en partie, le fonctionnement du *futuro perfeito* dans la presse portugaise.

À notre avis, le *futuro perfeito* est donc un marqueur de discours rapporté et de probabilité, comme certains conditionnels français. Un marqueur dans le sens où Kronning (2007) écrit que « les *marqueurs médiatifs* indiquent le "mode d'accès à la connaissance" (Guentchéva 1994 : 21) – "perception", "inférence", "emprunt à autrui" ou la simple "prise de conscience épistémique" (Kronning 2003 : 136) –, indication qui implique toujours "un certain désengagement" du locuteur "vis-à-vis du fait qu'il présente". »

Prenant en compte les distinctions proposées par Bres (2009) entre *marqueur* et *signal*, nous sommes toujours persuadée que le *futuro perfeito* est devenu peu à peu, surtout au long du XXe siècle, un marqueur dialogique, c'est-à-dire un marqueur médiatif conservant, simultanément, une valeur epistémique d'incertitude, ce qui, somme toute, configure une valeur de désengagement. Le *futuro perfeito* n'a pas toujours été un marqueur dialogique, « un morphème dont le signifié en langue programme la signification dialogique » (Bres, 2009 : 6, note 4). À la fin du XIXe siècle, quand écrivait Silva Dias[18], ce temps composé n'était encore peut-être qu'un « signal », « une forme susceptible de contribuer sporadiquement, en contexte, à l'expression du dialogisme sans que son signifié en langue prédise nécessairement cet emploi »

---

16 *Cf.* ce que Celle et Lansari (2009 : 109) écrivent : « Avec *will be -ing*, la préconstruction permet à l'énonciateur de ne pas prendre en charge la relation prédicative : il fait le choix délibéré d'une énonciation "médiate", en ne se présentant pas comme étant à l'origine de cette préconstruction ».

17 Dans le résumé de sa communication présentée au Colloque international *Dialogisme : langue, discours*, Université de Montpellier III Paul Valéry, septembre 2010 (*cf.* Livret de présentation : 114).

18 La publication de son livre en 1918 est posthume, l'auteur étant mort en 1916.

(Bres 2009 : 17, note 16). Mais l'emploi du *futuro perfeito* a beaucoup changé depuis lors, et nous n'hésitons pas à le considérer, de nos jours, en Portugais Européen, comme un marqueur de dialogisme au sens où l'entend Bres. L'emploi de ce temps composé qui déclenche des implicatures et incite à la découverte de sens sous-entendus a acquis un sens qui n'est plus celui proposé en (14). Il y a un changement en cours dans la construction linguistique étudiée, qui va dans le sens d'un passage de la valeur temporelle à une valeur modale et dialogique.

IV. Conclusion

L'emploi dialogique du *futuro perfeito* dans la presse actuelle au Portugal donne raison à l'expression de Bres (2009 : 37) : « le dédoublement énonciatif prend appui sur une différence temporelle ». Ce dédoublement suggère un certain « désengagement » qui devient toujours plus fort, vu que le *futuro perfeito* s'utilise de plus en plus en portugais européen, surtout dans la presse. Ce phénomène va de pair avec une presse qui devient de moins en moins citoyenne, qui ne parle pas des choses qui sont arrivées ou qui arriveront, mais de celles qui, selon un énonciateur dont les propos sont plus au moins rapportés, « ont pu » probablement arriver.

Bibliographie

Authier, J., « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés », *DRLAV*, nº 17, 1978, p. 1-87.

Bres, J., « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, nº 163, 2009, p. 21-40.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, nº 163, 2009, p. 3-20.

Celle, A., Lansari, L., « La référence à l'avenir en anglais contemporain : vers une énonciation mediatisée », « Le futur », *Faits de langue*, nº 33, 2009, p. 103-109.

Duarte, I.M., « Emoção e argumentação: *futuro perfeito* nos títulos de notícias », in Emediato, W., Machado, I.L., Mello, R. (dir.), *Anais do III Simpósio Internacional sobre Análise do Discurso – Emoções, ethos e argumentação*, Belo Horizonte, Universidade Federal de Minas Gerais, 2008 (http://repositorio-aberto.up.pt/handle/10216/23495).

Duarte, I.M., « Le *futuro perfeito* portugais : un marqueur de médiatif », *Faits de langue*, nº 33, 2009, p. 111-117.

Duarte, I.M., « *Futuro perfeito* e *condicional composto*: mediativo no discurso jornalístico em Português Europeu e em Português Brasileiro », in Dermeval da Hora (dir.), *Anais do VI Congresso Internacional da Abralin*, João Pessoa, 2009 (http://hdl.handle.net/10216/13504).

Duarte, I. M., « Le discours rapporté dans la presse portugaise, le *futuro perfeito* et l'effacement énonciatif », in Iliescu, M., Siller-Runggaldier, H. M., Danler, P. (dir.), *Actes du XXV*[e] *Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Berlin, De Gruyter, 2010, p. 397-406.

Duarte, I.M., « Le *futuro perfeito* portugais : inscription textuelle discrète de discours rapporté », in Florea, L.-S., Papahagi, C., Pop, L., Curea, A. (dir.). *Directions actuelles en linguistique du texte. Actes du colloque international « Le texte : modèles, méthodes, perspectives »*, Cluj-Napoca, Casa Cărţii de Ştiinţă, 2010, p. 75-84.

Fonseca, J., « Heterogeneidade na língua e no discurso », *Linguística e Texto /Discurso, Teoria, Descrição, Aplicação*, Lisbonne, ICALP-ME, 1992, p. 249-292.

Guentchéva, Z., « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », « Les sources du savoir », *Langue française*, nº 102, 1994, p. 8-23.

Guentchéva, Z. (dir.), « Introduction », *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters, 1996.

Kronning, H., « Le conditionnel "journalistique" : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk Forum*, n° 16, 2002, p. 561-575.

Kronning, H., « Modalité et évidentialité », in Birkelund, M., Boysen, G., Kjaeersgaard, P.S. (dir.), *Aspects de la modalité*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, coll. « Linguistische Arbeiten », n° 469, 2003, p. 131-151.

Kronning, H., « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique », in Bres, J. *et al.* (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 297-312.

Kronning, H., « Les auxiliaires médiatifs en suédois à la lumière du conditionnel épistémique et du futur aléthique en français », in Begioni, L., Muller, Cl. (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Lille, Éditions du Conseil scientifique de l'Université Charles de Gaule-Lille 3, 2007, p. 287-309.

Moirand, S., *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

Oliveira, F., « O Futuro em português: alguns aspectos temporais e/ou modais », *Actas do 1º Encontro da Associação Portuguesa de Linguística*, Lisbonne, APL, 1985, p. 353-373.

Oliveira, T., Neves, J.B., « Estratégias linguísticas de distanciamento no discurso jornalístico », *Aprender – Revista da Escola Superior de Educação de Portalegre*, n° 31, 2007, p. 49-55.

Sarrazin, S., « Dialogisme de langue et dialogisme de discours : les emplois dits concessifs du futur et du conditionnel en espagnol », *Livret de présentation du Colloque international dialogisme : langue, discours*, Montpellier, Université de Montpellier III-Paul Valéry, 2010, p. 113-115.

Silva Dias, E., *Syntaxe Historica Portuguesa*, Lisbonne, Livraria Clássica Editora, 1933 (1[re] éd. 1918).

Sousa, O. da C., Pereira, S.C., « Futuro Sintético/Futuro Analítico e valor aorístico », in Sánchez Miret, F. (ed.) *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, vol. II, 2003, p. 403-414.

Sten, H., *L'emploi des temps en portugais moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1973.

300 primeiras páginas 1990-2003, Lisbonne, Público, 2003.

http://www.linguateca.pt/CETEMPublico/

http://www.corpusdoportugues.org/

Dialogisme de langue et dialogisme de discours

Des emplois dits concessifs du futur et du conditionnel en espagnol

Sophie SARRAZIN

Université de Montpellier 3 – Praxiling UMR 5267 CNRS

I. Introduction

La conception du dialogisme sur laquelle nous nous appuierons dans les pages qui suivent emprunte essentiellement aux propositions de Bres (2005). Reprenant l'idée bakhtinienne selon laquelle tout énoncé est une réponse à d'autres énoncés, J. Bres définit le *dialogique* comme « l'*orientation* de tout énoncé […], *constitutive et au principe de sa production*, (i) vers des énoncés réalisés antérieurement sur le même objet de discours, et (ii) vers la réponse qu'il sollicite » (2005 : 52). Qu'il soit de type dialogal ou monologal, l'énoncé-fragment de discours est donc toujours produit dans l'interaction avec d'autres discours et son appréhension ne peut se faire sans la prise en compte des conditions de sa production et, partant, de son fondement dialogique. C'est par conséquent au niveau macro-linguistique qu'il convient de situer le phénomène.

Cela étant, si le caractère foncièrement dialogique de toute production langagière concerne en premier lieu le niveau du *dire*, il se manifeste aussi nécessairement au niveau du *dit*, au niveau des processus d'encodage-décodage de l'énoncé-fragment de discours. En d'autres termes, si l'énoncé est toujours réponse, cette dimension interactionnelle ne peut que transparaître également au niveau micro-linguistique. Comme l'ont montré de nombreuses études, certains éléments constitutifs de l'énoncé présentent la particularité de faire émerger un autre énoncé et un autre énonciateur, c'est-à-dire une *voix* autre que celle de l'énonciateur principal, une voix à laquelle ce dernier répond par son acte illocutoire : par exemple, pour reprendre le cas bien connu de la négation, la voix responsable de l'énoncé *Cette table est blanche* que le

locuteur de *Cette table n'est pas blanche* sous-entend et à laquelle il répond par la négation.

Articulée à une approche monosémiste du sens, qui commande de considérer que (i) à une unité linguistique est associé, en langue, un signifié unique et stable et que (ii) le sens produit, en discours, résulte de l'interaction de ce signifié de langue et du co(n)texte discursif, l'analyse micro-linguistique doit encore prendre en compte deux niveaux de construction du fait dialogique :

– celui de la langue, si à un morphème donné correspond un signifié de langue dont la structure intègre la représentation d'une altérité *énoncive* (lorsqu'elle implique l'existence d'un autre énoncé, comme dans le cas de la négation) et/ou *énonciative* (lorsqu'elle suppose la présence d'une autre instance énonciative, comme dans le cas, nous le verrons, du conditionnel) ;
– celui du discours, si l'effet dialogique lié à la présence d'un morphème donné ne peut être inféré de la structure dudit morphème en langue : dans ce cas, le fonctionnement dialogique opère au niveau discursif, l'effet étant obtenu par l'action sémantique conjointe du signifié de langue et de l'entour co(n)textuel. J. Bres et S. Mellet (2009) proposent de définir les morphèmes dialogiques en langue comme des *marqueurs dialogiques*[1] (ce serait par exemple le cas de la négation) ; ceux qui affichent un fonctionnement dialogique en discours, et en discours seulement, sont appelés *signaux dialogiques*[2] (le déterminant possessif, par exemple, étudié dans Sarale 2009).

C'est précisément sur ces deux types de fonctionnement que le présent article va s'interroger à travers l'analyse d'un emploi particulier du futur de l'indicatif (*FI* désormais) et du conditionnel (*Cond* désormais) en espagnol : l'usage qu'il est convenu d'appeler *concessif*[3] et qu'illustrent les énoncés (1) à (4) :

(1) A Rosina, la conozco bien ; *será* muy romántica, muy cursi, todo lo que queráis, pero es buena. (Jacinto Benavente, *La losa de los sueños*)

---

1 « Un morphème prend le statut de marqueur à partir du moment où il est conçu comme la trace en discours d'opérations énonciatives stables, ayant un statut linguistique, c'est-à-dire dont la configuration définit le signifié en langue dudit morphème : un marqueur dialogique sera donc pour nous un morphème dont le signifié en langue programme la signification dialogique » (Bres et Mellet 2009 : 6, note 4).

2 « Le *signal* est donc défini, par contraste avec le *marqueur* […] comme une forme susceptible de contribuer sporadiquement, en contexte, à l'expression du dialogisme sans que son signifié en langue prédise nécessairement cet emploi » (Bres et Mellet 2009 : 15, note 16).

3 C'est ainsi qu'il est défini, par exemple, dans Gili Gaya (1955 : 146 et 149) et dans la RAE (1973 : 471 et 474).

[Je connais bien Rosina ; elle *est peut-être* (litt. : elle *sera*) très fleur bleue, très pimbêche, tout ce que vous voudrez, mais elle a bon fond.]

(2) Esa mujer *sería* todo lo que se quisiera ; pero era idealmente bella, de una belleza peligrosa y perversa, hecha toda de tentaciones. (Ricardo Fernández Guardia, *Cuentos ticos*)
[Cette femme *était peut-être* (litt. : *serait*) tout ce qu'on voulait ; mais c'était un idéal de beauté…]

(3) – El capí Mareco es de escuela y de buena familia. Por eso es muy orgulloso.
– Él *será* muy orgulloso pero yo tengo todo el culo roto ya por el apero. (Augusto Roa Bastos, *Hijo de Hombre*)
[– Le capitaine Mareco a fait des études et il vient d'une bonne famille. C'est pour cela qu'il est très orgueilleux.
– Il *est peut-être* très orgueilleux (*litt* : *sera*), mais moi j'ai le derrière en compote à cause de cette selle.]

(4) Paquito Álvarez siempre fue otra cosa […].Y tenía detalles, que bien que me fijé, que Paco *sería* burdo y así pero siempre luchó entre su extracción humilde y un natural educado. (Miguel Delibes, *Cinco horas con Mario*).
[Paquito Álvarez a toujours été différent […] Et il était attentionné, je l'ai bien remarqué, parce que Paco *était peut-être* (litt. *serait*) rustre et tout, mais il a toujours été tiraillé entre ses origines modestes et son éducation naturelle.]

II. Usage « concessif » et effets d'altérité énonciative

L'alternance entre FI et Cond dans ce tour, inconnu en français mais courant dans d'autres langues romanes[4], correspond, on le voit, à une différence d'ancrage temporel : le FI renvoie à un événement situé dans le présent tandis que le Cond permet de référer à un événement situé dans l'antériorité du présent d'énonciation. On remarquera, surtout, que le contenu de chacune des propositions intégrant un procès actualisé au FI ou au Cond n'est pas pris en charge par l'énonciateur principal et qu'il est, explicitement ou implicitement, attribué à un autre énonciateur. Un test simple permet de mettre en évidence à la fois cet effet de distanciation énonciative et le fait que celui-ci ne se produit que lorsqu'un procès relevant de l'époque présente est actualisé au FI et lorsqu'un procès relevant de l'époque passée est actualisé au Cond. Comme le montrent les énoncés (1a), (2a), (3a) et (4a), la locution assertive *a mi juicio* (*selon moi*) est incompatible avec l'usage des FI et des Cond « concessifs » ; en revanche, comme l'illustrent (1b), (2b), (3b) et (4b), cette même locution devient parfaitement acceptable dès que le FI est

4 Barceló (2004 : 5 et 2006 : 183) signale son existence en italien, en portugais et en catalan.

remplacé par un présent de l'indicatif et lorsqu'on substitue au Cond un imparfait de l'indicatif :

(1a) *A Rosina, la conozco bien ; *será, a mi juicio*, muy romántica, muy cursi, todo lo que queráis, pero es buena
[*Je connais bien Rosina ; elle *est peut-être*, *selon moi*, très fleur bleue, très pimbêche, tout ce que vous voudrez, mais elle a bon fond.]

(1b) A Rosina, la conozco bien ; *es*, *a mi juicio*, muy romántica, muy cursi, todo lo que queráis, pero es buena
[Je connais bien Rosina ; elle *est*, *selon moi*, très fleur bleue, très pimbêche, tout ce que vous voudrez, mais elle a bon fond.]

(2a) *Esa mujer *sería, a mi juicio*, todo lo que se quisiera ; pero era idealmente bella
[*Cette femme *était peut-être*, *selon moi*, tout ce qu'on voulait ; mais c'était un idéal de beauté…]

(2b) Esa mujer *era, a mi juicio,* todo lo que se quisiera ; pero era idealmente bella
[Cette femme *était*, *selon moi*, tout ce qu'on voulait ; mais c'était un idéal de beauté…]

(3a) – Por eso es muy orgulloso (c'est pour cela qu'il est très orgueilleux)
– *Él *será, a mi juicio (también)*, muy orgulloso pero yo tengo todo el culo roto ya por el apero
[*****Il *est*, *à mon avis (aussi)*, peut-être très orgueilleux, mais moi j'ai le derrière en compote à cause de cette selle.]

(3b) – Por eso es muy orgulloso
– Él *es, a mi juicio también,* muy orgulloso pero yo tengo todo el culo roto ya por el apero
[Il *est, à mon avis aussi*, très orgueilleux, mais moi j'ai le derrière…]

(4a) *Paco *sería*, *a mi juicio*, burdo y así pero siempre luchó entre su extracción humilde y un natural educado
[*Paco *était peut-être*, *selon moi*, rustre et tout, mais il a toujours été tiraillé entre ses origines modestes et son éducation naturelle.]

(4b) Paco *era*, *a mi juicio*, burdo y así pero siempre luchó entre su extracción humilde y un natural educado
[Paco *était*, *selon moi*, rustre et tout, mais il a toujours été tiraillé…]

Alors que l'usage du présent ou de l'imparfait de l'indicatif correspond à une prise en charge, à une signature assertive de l'énonciateur principal – même dans les contextes de reprise-écho où l'allocutaire est reconnu comme la source énonciative de la proposition comme en (3) –, l'emploi du FI et du Cond, en contexte présent pour le premier, passé pour le second, correspond au refus de cette signature. Il existe donc bien un lien entre absence de prise en charge énonciative et emploi du FI et du Cond dans les conditions que nous avons décrites, celles que les grammairiens répertorient comme caractéristiques de l'usage « conces-

sif » de ces temps. Un autre constat peut être tiré : si la signature assertive de l'énonciateur principal (E1) est incompatible avec l'usage du FI et du Cond « concessifs », c'est que l'énonciateur principal attribue à une autre instance énonciative un acte assertif qu'il se refuse à partager. Les énoncés par lesquels nous avons choisi d'illustrer la valeur « concessive » du FI et du Cond mettent en scène différents référents possibles pour cette instance secondaire :

- en (1), la mention *queráis* (vous voudrez) l'associe à un allocutaire pluriel ;
- en (2), la formule *se quisiera* (on voulait) attribue la paternité de l'opinion exprimée dans la proposition à n'importe quel énonciateur potentiel ;
- en (3), la proposition est la reprise-écho de l'énoncé antérieurement pris en charge par le co-énonciataire, lequel devient dans le nouveau tour de parole instance énonciative seconde ;
- en (4), e1 peut correspondre à n'importe quel énonciateur autre que l'énonciateur principal.

La présence du FI et du Cond permet donc de faire émerger une autre voix et de produire un énoncé dans lequel l'énonciateur principal répond à une instance énonciative distincte, que celle-ci soit, comme en (1) et (3), *in praesentia* ou, comme en (2) et (4) *in absentia*. L'énonciation peut être effective (1 et 3) ou virtuelle (à venir ou possible) comme en (2) ou (4). Le Cond et le FI permettent, du point de vue macro-linguistique, d'évoquer différentes modalités d'interactions dialogiques : celle du dialogisme interdiscursif (dans les quatre exemples) mais aussi celle du dialogisme intralocutif, dans la mesure où (4) pourrait être analysé aussi comme la confrontation d'un énoncé pris en charge par l'énonciateur principal et d'un énoncé que ce même énonciateur, traité comme un énonciateur distinct, a pu antérieurement tenir ou qu'il pourrait tenir : *j'ai pu dire* / *je pourrais dire* que Paco est rustre mais *je dis ici et maintenant* qu'il a toujours été tiraillé entre ses origines modestes et son éducation naturelle[5].

Une fois constatée la capacité des énoncés intégrant un FI ou un Cond « concessif » à évoquer une altérité énonciative, il s'agit de comprendre comment ces temps verbaux contribuent à produire de tels effets de sens. L'évocation de cette altérité est-elle directement liée à une

[5] Ce constat rejoint l'observation formulée par S. Mellet sur les relations entre concession et dialogisme : « la concession est un des exemples prototypiques du dialogisme […]. Elle articule constamment un "je dis que" à un "on dit que", ou à un "tu as dis / tu dis / tu diras que" voire à un "je dis que" ou "je pourrais tout aussi bien dire que" ; elle offre donc toutes les figures sous lesquelles se décline le dialogisme : dialogisme interdiscursif, dialogisme interlocutif, auto-dialogisme » (Mellet 2005 : 10).

potentialité dialogique qui informe la structure du signifié de langue de ces deux tiroirs verbaux ? Ou est-elle, au rebours, construite au niveau discursif, par l'intégration à un environnement co(n)textuel spécifique ?

III. Conditionnel et futur de l'indicatif en langue

A. Le Cond

En appui sur les propositions de Bres (2010a, 2010b) concernant le Cond français et celles de Chevalier (1992 et 1997) pour le castillan, nous avons tenté de montrer ailleurs (Sarrazin 2010a et 2010b) que le signifié de langue du Cond espagnol pouvait être ramené à une représentation simple : à chaque fois qu'il apparaît en discours, le Cond dit qu'un procès prend place dans l'ultériorité d'un point occupé par un énonciateur secondaire (qu'il est convenu d'appeler e1) lui-même situé dans l'antériorité (t_{-n}) de l'énonciateur principal (habituellement noté E1), lequel occupe l'instant t_0. Le Cond espagnol, de la même façon que le Cond français, suppose en effet un ancrage temporel à un moment T du passé, un ancrage passé qui du point de vue du signifiant se retrouve dans le morphème d'imparfait *-ía*. Cet ancrage est bien plus qu'un simple point de référence, puisque, à l'instar de t_0, il se donne comme le point de repère à partir duquel est envisagée une temporalité ultérieure. Or, seule une conscience est capable de distinguer entre antériorité et ultériorité. Une conscience à même de s'éprouver comme frontière entre ce qui a été et ce qui n'est pas encore. D'où il ressort que, parallèlement à l'instance E1 siégeant en t_0, le Cond suppose toujours l'existence d'une instance énonciative seconde, un E1 dédoublé en e1, nécessairement distinct de E1 parce que placé dans l'antériorité de t_0, en t_{-n}. Et c'est précisément par cette propriété constitutive de sa représentation en langue que le Cond est, selon nous, un *marqueur dialogique*, un signe qui, à chacune de ses actualisations, véhicule l'image d'une instance énonciative seconde (e1), créant ainsi les conditions d'une « dialogisation intérieure » (Bres 2005 : 53).

Reste à savoir si ce marquage dialogique est celui qui, dans les emplois qui nous occupent, permet à l'énonciateur de ne pas prendre en charge un énoncé et d'en attribuer la responsabilité à un autre énonciateur. Si tel était le cas, il faudrait que le FI, dont l'emploi produit les mêmes effets dialogiques dans les usages concessifs, soit de la même manière que le Cond, un marqueur d'hétérogénéité énonciative.

B. Le FI

En appui, toujours, sur les modélisations de Bres (2010b) et Chevalier (1992), nous définirons le FI simple du castillan comme un

temps qui, à chaque fois qu'il est actualisé en discours, véhicule la représentation d'un procès situé en t_{+n}, c'est-à-dire dans l'ultériorité de t_0, siège de l'énonciateur. Nous considérons en effet que, contrairement au Cond, le FI ne prévoit pas, en langue, l'existence de deux instances énonciatives, ce qui ne signifie pas qu'il lui soit interdit de fonctionner dialogiquement en discours. Cette différence majeure d'avec la représentation que nous avons proposée du Cond repose sur un constat évident : par un énoncé tel que *Pronto llegará* (*Il arrivera bientôt*) est posée comme vraie, en t_0, l'existence d'un procès à venir ; le procès *llegará* est repéré à partir de t_0 par l'énonciateur principal et par lui seul. Certes, l'on pourra nous objecter que ledit énonciateur se projette par la pensée en t_{+n}, lieu d'effection du procès puisqu'en t_0 ledit procès n'est pas vérifiable. Mais impossibilité de vérification ne suppose pas pour autant dédoublement énonciatif : le dédoublement n'affecte au vrai que les mondes possibles (*p* : *Llegará* et *non p* : *No llegará*), non l'instance énonciative qui s'engage sur l'une des deux options et qui s'engage sans quitter t_0. L'impossibilité de concevoir un dédoublement énonciatif dans les cas d'usage temporel du FI impose donc de considérer que ce tiroir verbal n'est pas dialogique en langue mais qu'il peut l'être en discours, par exemple dans le tour dit « concessif ».

C. Bilan et hypothèse

Nous considérons donc le Cond comme un marqueur dialogique, un tiroir verbal dont la représentation en langue véhicule une double instance énonciative et le FI comme un temps non dialogique en langue mais qui, comme l'illustrent les énoncés (1) et (3), peut contribuer à évoquer une altérité énonciative. Ce constat de l'inégalité de statut entre les deux tiroirs nous amène à poser deux questions : i) concernant le Cond, comment se manifeste, dans le tour qui nous intéresse, la dimension dialogique, en langue, de ce tiroir ? ii) Quelle propriété, commune cette fois aux deux temps, pourrait leur permettre, en discours, de produire des effets d'altérité énonciative ?

Pour répondre à la première question, nous dirons, suivant en cela notre option monosémiste, que dans le cas de l'usage « concessif », la contribution du signifié de langue à la construction du sens résultatif de l'énoncé est la même que dans tous les usages du Cond : l'énonciateur principal E1 situe un procès dans une ultériorité repérée à partir d'un point t_{-n} du passé où loge une autre instance énonciative (e1). L'exploitation discursive qui est faite de cette double instance énonciative et du décalage chronologique entre E1 et e1 est de même nature que celle qui est à l'œuvre dans les emplois dits « conjecturaux » du FI et du Cond en

espagnol[6] : l'antériorité est traitée comme une antériorité *de re* (le procès est situé, comme on le voit en (2) et (4), dans l'antériorité de t_0), ce qui permet à l'énonciateur principal (E1) de prendre place en t_{-n} et d'y rapporter, dédoublé en énonciateur secondaire (e1), un événement qu'il situe dans son ultériorité (une ultériorité qui, elle, comme nous le verrons, n'est pas traitée, dans l'usage concessif, comme une ultériorité *de re* mais comme une ultériorité *de dicto*). Le marquage dialogique attaché à l'usage du Cond n'a donc pas d'autre rôle que de poser deux instances énonciatives identiques au temps près (E1 en t_0 et e1 en t_{-n}) : la présence des deux instances énonciatives est donc exploitée sur le mode du *dédoublement* énonciatif (un même être référentiel est saisi à deux époques distinctes), alors que le double repérage est exploité sur le mode du décalage chronologique effectif. En d'autres termes, le Cond permet ici de déplacer les données propres au FI vers un repère passé, ce qui suppose le dédoublement de E1, qui, depuis t_{-n}, et en tant qu'instance énonciative seconde (e1), est porteur d'un énoncé. Ainsi donc, le poste e1, composante du signifié de langue du conditionnel, n'est pas instancié, dans les énoncés qui nous intéressent, par l'énonciateur secondaire évoqué en II. Ce qui signifie, en d'autres termes, que dans les énoncés concessifs, les potentialités dialogiques du Cond ne sont pas responsables des effets d'altérité énonciative et de non prise en charge attachés à l'usage dit concessif du Cond. Il faut donc admettre que ces effets, qui relèvent d'une forme de dialogisme, ne sont pas directement issus d'un dialogisme de langue et qu'ils sont produits au niveau discursif. Reste à comprendre comment opère ce *dialogisme de discours*.

L'hypothèse que nous ferons est la suivante : ce qui permet au FI et au Cond, dans les tours « concessifs », de produire ces deux effets conjoints tient à l'exploitation discursive d'un trait qu'ont en partage les signifiés de langue de ces deux temps, à savoir l'ultériorité. Ce trait ne suppose nullement, comme nous l'avons dit à propos du FI, la présence de deux instances énonciatives, il ne s'agit donc pas d'une donnée dialogique en soi, mais d'une donnée strictement temporelle correspondant à l'assise du procès, située, avec le Cond, dans un après par rapport à t_{-n}, siège de l'énonciateur secondaire e1, et avec le FI, dans un après par rapport à t_0, siège de l'énonciateur unique.

6 *Cf.* Sarrazin (2010a).

IV. De l'ultériorité en langue aux effets dialogiques en discours

A. Les exploitations discursives possibles de l'ultériorité : la valeur « conjecturale » du FI et du Cond

Si l'ultériorité n'est rien d'autre, dans les signifiés de langue du FI et du Cond qu'une temporalité ordonnée par rapport à une position, il n'en demeure pas moins qu'elle correspond, phénoménologiquement, à la temporalité où peuvent venir se loger une multitude de procès possibles[7]. Comme l'explique J. Bres (2010b : 206-208), après Martin (1981) et en appui sur des approches logiques du temps et sur Vuillaume (2001), l'ultériorité est perçue comme une temporalité ramifiée, faite des multiples branches porteuses des innombrables procès possibles, puisque selon l'adage, nul ne sait de quoi le futur sera fait.

Rien d'étonnant donc à ce que cette perception de l'ultériorité ait modelé non pas la constitution interne du FI et du Cond, mais certains des fonctionnements discursifs de ces représentations linguistiques du temps. Les liens entre ultériorité et domaine du possible expliquent en effet pourquoi les deux tiroirs peuvent être amenés à fonctionner comme des modalisateurs épistémiques. En espagnol, plus largement qu'en français, le FI et le Cond sont en effet à même d'exprimer la probabilité d'un procès, dans le présent avec le FI, dans le passé avec le Cond. Ce type d'emploi, traditionnellement baptisé « conjectural », pourrait être illustré par les énoncés (5) et (6) :

> (5) Son cuatro muchachos, casi hombres, muchos mayores que yo ; el que menos *tendrá* diecisiete años. (Arturo Barea, *La forja de un rebelde*)
> [Ce sont quatre jeunes gens, bien plus âgés que moi ; le moins vieux *doit avoir* (litt. : aura) 17 ans.]
>
> (6) La mayor y la más joven (que no *tendría* más de quince años, según deduje) me pusieron al corriente de sus actividades. (Eduardo Mendoza, *La verdad sobre el caso Savolta*)
> [La plus vieille et la plus jeune (qui ne *devait pas avoir* plus de quinze ans, selon mes calculs) me mirent au courant de ses activités.]

Or, comme nous avons tenté de le montrer ailleurs (Sarrazin 2010a), c'est parce que l'ultériorité est incertaine par constitution qu'un procès, situé dans le présent ou dans le passé et actualisé au FI ou au Cond, peut produire un effet de probabilité : ces tiroirs verbaux permettent en effet

---

[7] L. Gosselin (2001 : 51-53) propose par exemple, à la suite d'Aristote, de distinguer le passé, domaine de l'irrévocable, du futur, domaine du possible.

de différer la validation du procès[8], l'énonciateur déclarant, par le recours à un tiroir rejetant dans l'à-venir l'assise temporelle de l'événement verbal, son incapacité à valider en t_0 ou en t_{-n}, ledit événement : par la représentation temporelle qu'il apporte, le FI permet à E1 de se projeter en tant qu'instance de validation dans une temporalité ultérieure par rapport à t_0 ; le Cond offre la possibilité de servir une conceptualisation dans laquelle e1, ancré en t_{-n}, se projette lui aussi comme instance de validation dans l'ultériorité de t_{-n}.

B. De la valeur « conjecturale » à la valeur « concessive »

Le tour concessif est présenté dans les grammaires descriptives comme un usage dérivé du tour conjectural. Deux arguments plaident en effet pour la thèse du lien génétique entre usage « conjectural » et usage « concessif ». En premier lieu, on remarquera que les affinités entre la modélisation épistémique et l'usage concessif se retrouvent dans un certain nombre de langues. Le tour équivalent en français intègre un modalisateur épistémique (tel *peut-être* dans les traductions que nous avons proposées) ; en anglais, les mêmes effets concessifs peuvent être obtenus avec des structures du type *may* / *might*… *but*. Par ailleurs, l'idée d'une valeur « concessive » dérivée d'une valeur « conjecturale » pourrait être corroborée par la chronologie de leur émergence respective. Le corpus diachronique Corde permet d'observer que l'usage « conjectural » précède l'usage « concessif » de plusieurs siècles : le premier se fait jour au début du XVe siècle et se généralise à partir du XVIe siècle, alors que le second n'apparaît qu'au milieu du XVIIIe siècle pour se développer ensuite aux XIXe et XXe siècles[9].

Ces données appuient assurément la thèse de la dérivation. Elles ne sauraient cependant expliquer à elles seules pourquoi, intégrés à une structure de type *p pero q*, le FI et le Cond « conjecturaux » ne produisent pas des effets conjecturaux mais des effets d'altérité énonciative. Il en est de même, remarquera-t-on, en français : si l'on compare un énoncé modalisé épistémiquement tel que *Pierre est peut-être riche* et un énoncé concessif tel que *Pierre est peut-être riche mais il est honnête*, on observera que l'opérateur de modalisation *peut-être* n'est pas ici et là mis au service des mêmes intentions de dire. Dans *Pierre est peut-être riche mais il est honnête*, il ne s'agit pas pour l'énonciateur de s'interroger sur l'état des richesses de Pierre (interrogation qu'il formu-

8 R. Martin avait déjà attiré l'attention sur cette question : « Ce qui appartient à l'avenir, ce n'est pas le fait en tant que tel, mais la prise en charge de la proposition qui le décrit. » (Martin 1987 : 117).

9 La première occurrence que nous ayons trouvée de l'emploi conjectural se situe dans un texte daté de 1446 ; concernant l'usage « concessif », nous n'avons pas relevé d'occurrence antérieure à 1745.

lerait avec l'énoncé simple *Pierre est peut-être riche*), mais d'affirmer que, quelle que soit la situation financière de Pierre et quoi qu'on puisse en dire, il est honnête. Reste donc posée la question de l'intégration du tour conjectural à une structure de type *p pero q* et des effets qu'il produit.

Comme l'a montré O. Ducrot (1972 : 129), l'énoncé concessif du type *p pero* (*mais*) *q* repose sur la réfutation partielle de *p*, la proposition *q* s'opposant aux inférences (*r*) de la proposition *p*. L'argumentation se construit donc à partir des inférences *r*, l'assertion de *q* étant une réponse non à *p* mais à *r*. Or, à partir du moment où les inférences sont tirées du *dictum*, les implications *r* se maintiennent quelle que soit la valeur de vérité, le *modus*[10], de p. Quel intérêt y aurait-il donc à modaliser le contenu propositionnel de *p* ? À première vue, aucun.

Il suffit cependant d'abandonner l'analyse strictement logique qui attribue *p* et *q* à une seule et même instance énonciative et de repenser la question à partir des conditions de production de l'énoncé pour comprendre quel usage peut être fait de la modalisation, ou, vu autrement, pour comprendre l'intérêt que peut trouver l'énonciateur à la modalisation épistémique de *p*. Le questionnement sur la validité de *p* n'a de sens que si *p* (ou plus exactement, le contenu propositionnel de *p*, son *dictum*) est soumis à l'énonciateur, lorsque ledit énonciateur trouve sur son chemin un *dit* dont il n'est pas la source énonciative, un *dit* par rapport auquel il décide de prendre position et auquel il répond. Le passage du sens « conjectural » au sens « concessif » ne peut donc se comprendre que dans le cadre d'une situation d'interaction discursive, c'est-à-dire dans une perspective dialogique considérée au niveau macro-linguistique. En d'autres termes : la valeur concessive du FI et du Cond n'est donc rien d'autre qu'une valeur conjecturale produite dans une situation d'interaction discursive.

La modalisation épistémique présente deux avantages pour l'énonciateur principal. Du point de vue interactionnel, l'évaluation d'une proposition empruntée selon la modalité du possible ou du probable, a pour effet d'atténuer l'invalidation partielle de *p* (celle de ses inférences) qu'implique l'assertion de *q*. En feignant de s'interroger sur la validité de *p*, l'énonciateur laisse entendre qu'il n'invalide pas les dires de l'allocutaire. Habile manœuvre, puisque, de fait, l'énoncé repris devient, une fois réactualisé, un argument non pertinent. Le recours à la modalisation épistémique, à l'usage « conjectural » du FI et du Cond en espagnol en contexte dialogique, permet également à l'énonciateur de suspendre la validation de *p*, de ne pas prendre en charge l'assertion de la

---

[10] Nous utilisons les termes de *modus* et de *dictum* tels qu'ils sont définis dans Bally (1932/1965).

proposition et, ce faisant, de signaler qu'elle relève d'une autre source énonciative. D'où les effets simultanés de non prise en charge et d'altérité énonciative résultant de l'actualisation d'un FI ou d'un Cond conjectural dans une structure de type *p pero q*.

V. Conclusion

Nous espérons avoir montré que les effets de sens de non prise en charge et d'altérité énonciative des énoncés intégrant un FI ou un Cond « concessif » relevaient non d'un dialogisme de langue mais d'un dialogisme de discours. Certes, le sens concessif s'appuie sur un trait que partagent les signifiés de ces deux tiroirs en langue, mais ce trait (l'ultériorité) ne programme nullement un fonctionnement dialogique en discours. Composante strictement temporelle, l'ultériorité offre néanmoins la possibilité de construire la représentation d'une validation différée. C'est dans ce traitement, qui débouche sur l'effet de sens dit « conjectural » du FI et du Cond, que s'origine la valeur « concessive » : l'effet d'altérité énonciative, absente de l'usage conjectural, résulte de l'intégration d'une proposition modalisée épistémiquement à une structure argumentative de type *p pero q*. Cette intégration n'est en effet envisageable qu'en contexte interactionnel : c'est dans la rencontre avec d'autres énoncés qu'est produit l'effet de sens « concessif ». Ce type de fonctionnement est donc tout entièrement modelé par le principe bakhtinien du discours comme réponse à d'autres discours et met en évidence, s'il en était besoin, la nécessité d'un dialogue entre les analyses macro- et micro-linguistiques.

Bibliographie

Bally, Ch., *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 1965 (1re éd. 1932).

Barceló, G. J., « Lo(s) futur(s) occitan(s) e la modalidat : elements d'estudi semantic comparatiu », *Linguistica occitana*, no 2, 2004, p. 1-10.

Barceló, G. J., « Le futur des langues romanes et la modalité : monosémie et dialogisme », *Cahiers de praxématique*, no 47, 2006, p. 177-190.

Bres, J., « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, no 20/2, 1999, p. 71-86.

Bres, J., « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie… », in Bres, J. *et al.* (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 47-61.

Bres, J., « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer… Parcours, proposition. De la morphologie à la sémantique grammaticale », in Alvarez, C., Castro, F., Bango de la Campa, F., Donaire, M.L. (dir.), *Liens linguistiques*, Berne, Peter Lang, 2010a, p. 201-226.

Bres, J., « Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique… », in Perrin, L. (dir.), *La polyphonie en langue et en discours. Modèles et réflexions théoriques*, Metz, Presses universitaires de Metz, 2010b, p. 201-225.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 3-20.

Chevalier, J.-Cl., « Le verbe une fois de plus », in Luquet, G. (dir), *Linguistique hispanique (actualité de la recherche)*, Limoges, Pulim, 1992, p. 329-342.

Chevalier, J.-Cl., « Symétrie et transcendance : le cas du futur hypothétique et le cas de l'aspect », *Cahiers de praxématique*, n° 29, 1997, p. 59-80.

Ducrot, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, 1972.

Gili Gaya, S., *Curso superior de sintaxis española*, Barcelona, Spes, 1949/1955.

Gosselin, L., « Relations temporelles et modales dans le "conditionnel journalistique" », in Dendale, P., Tasmowski, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, coll. « Recherches linguistiques », n° 25, 2001, p. 45-66.

Martin, R., « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (À propos du futur et du conditionnel en français) », *Langages*, n° 64, 1981, p. 81-92.

Mellet, S. (dir.), *Concession et dialogisme. Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus*, Berne, Peter Lang, 2005.

Real Academia Española [RAE], *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Madrid, Espasa-Calpe, 1973.

Sarale, J.-M., « Potentialités dialogiques du déterminant possessif », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 41-59.

Sarrazin, S., « Signifié de langue et actualisation : le cas du conditionnel dit "de conjecture" en espagnol », in Marc Arabyan et al., *Le concept d'actualisation en psychomécanique du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010a, p. 205-218.

Sarrazin, S., « Le conditionnel journalistique espagnol : du modèle français aux nouveaux usages », *Cahiers de l'AFLS*, n° 16 (1), 2010b, p. 99-128.

Vuillaume, M., « L'expression du futur du passé en français et en allemand », in Dendale, P., Tasmowki, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, coll. « Recherches linguistiques », n° 25, 2001, p. 105-124.

Corpus utilisé : Real Academia Española, Base de données CORDE (Corpus diacrónico del español). Disponible sur : http://www.rae.es [Consulté le 10 janvier 2011].

On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ?

De l'effet de sens de conjecture du futur et du conditionnel en français

Jacques BRES et Sophie AZZOPARDI

Université de Montpellier 3 – Praxiling UMR 5267 CNRS

En français, comme dans la plupart des langues romanes, le futur et le conditionnel, sur la base de leur origine et de leur morphologie similaires (*cantare habet* > *chantera* ; *cantare habebat* > *chanterait*), partagent un certain nombre d'emplois (*mitigation*, *hypothèse*, etc., Azzopardi et Bres 2012), dont celui de *conjecture*, qui donne pas mal de fil explicatif à retordre aux linguistes. Dans cet article, nous développerons l'hypothèse selon laquelle la notion de dialogisme, que nous avons fait travailler dans l'explication de différents faits grammaticaux (Bres et Mellet 2009), est une clé qui permet d'ouvrir la serrure verrouillée des énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel.

Rappelons que, dans l'approche développée en praxématique (Bres et Nowakowska 2006), on définit le *dialogisme* comme l'*orientation* de tout discours, constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation, vers d'autres discours. Cette orientation se réalise, au niveau de l'énoncé-phrase, comme interaction entre – au moins – une énonciation principale et une énonciation enchâssée, ce qui a pour conséquence que l'énoncé dialogique fait entendre deux *voix* (Bakhtine 1978), qu'il est habité du « dialogue interne » de ces deux énonciations. Soit un énoncé prototypiquement dialogique comme :

(1) *Non, le peuple n'est pas une masse brutale et ignorante* (Titre d'article, *Libération.fr*, 3 janvier 2011)

Cet énoncé se présente comme le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation (E) avec un autre acte d'énonciation (e), à savoir ici comme *infirmation d'un énoncé antérieur*. Cette interaction prend la forme d'un enchâssement du second acte d'énonciation dans le premier,

soit (E(e)). On distingue, pour l'analyse de l'énoncé dialogique, deux ensembles de paramètres : ceux de l'énonciation enchâssante, notamment l'énoncé [E], et son énonciateur E_1 ; et ceux de l'énonciation enchâssée, notamment l'énoncé [e], et son énonciateur e_1. La dualité énonciative qui structure l'énoncé dialogique peut être marquée en tant que telle explicitement – dans l'énoncé (1), l'adverbe *non* en est le signifiant – ou être bien plus implicite et seulement inférable du co(n)texte[1], comme dans l'*allusion*.

Qu'en est-il de la *conjecture* ? Les grammaires mentionnent cet effet de sens pour le futur (simple, ex. 2 ; antérieur, ex. 3), et pour le conditionnel (présent, ex. 4 ; passé, ex. 5) :

(2) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
– « Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.
En effet, chacun reconnut le curé de Guérande au bruit de ses pas sur les marches sonores du perron. (Balzac, *Béatrix*)

(3) Sa langue dégouttait de sang et il teignait, autour de lui, la terre, l'herbe, les feuilles d'un arbuste.
– C'est à la patte. Un tesson l'*aura entaillée*, sans doute. Donne ton mouchoir, Omer… vite !
En effet la blessure lançait, par intermittences, un jet vif et vermeil. (Adam, *L'Enfant d'Austerlitz*)

(4) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / ah elle *aurait* des visites Lucette ? / et puis non c'était la voiture du maire il l'avait mise là pour qu'elle soit à l'ombre (conversation, une vieille dame à son fils)

(5) *Une vieille dame raconte qu'elle avait perdu ses clés de voiture*
j'ai cherché partout / rien / je suis allée voir la voiture elle était fermée à clef j'ai dit « que tu te sois avancée voir les fleurs devant le garage ? elles *seraient tombées* par terre à ce moment-là ? » / je vais voir / rien / et puis elles étaient dans la poche d'un blouson

Ce qui a retenu l'attention des grammairiens, c'est que, dans ce type d'occurrence[2], les formes simples du futur et du conditionnel peuvent être glosées, du seul point de vue temporel, par un présent ; les formes composées, par un passé composé : p. ex., en (2) : « ce ***sera*** sans doute M. le curé » – *c'**est** sans doute M. le curé* ; en (5) : « elles ***seraient tombées*** par terre à ce moment-là ? » – *elles **sont tombées** par terre à ce*

[1] *Co(n)texte :* mot-valise pour *cotexte* linguistique et *contexte* situationnel.

[2] Seuls les énoncés émanant du locuteur ou rapportés en discours direct seront ici pris en considération. Nous écartons les énoncés en discours indirect libre, qui posent d'autres problèmes.

moment-là ? Cette possible glose explicite que le procès actualisé au futur ou au conditionnel est référentiellement situé dans l'époque présente pour les formes simples, dans l'époque passée pour les formes composées.

L'emploi *conjectural* constitue un objet classique des études sur le futur et le conditionnel, qui a fait l'objet de différentes explications, notamment Damourette et Pichon (1911-1936), Diller (1977), Maingueneau (1981), Martin (1981), Abouda (1997), Korzen et Nølke (2001), Haillet (2001 et 2007), Tasmowski (2001), Dendale (2010). Dans l'espace de cet article, nous ne pourrons interagir dialogiquement avec ces travaux qui, tout en étant fortement éclairants – particulièrement Dendale (2010) – ne nous semblent pas à même de rendre compte complètement de ce tour.

Nous développerons l'hypothèse suivante : dans ce genre d'occurrence, l'effet de sens conjectural ne tient spécifiquement ni au futur ni au conditionnel, mais au type d'énoncé – *hypothèse plausible* – produit dans un type de raisonnement : le raisonnement par *abduction.* Le futur, le conditionnel et l'interrogation totale entrent à titre d'ingrédients complémentaires dans l'effet de sens produit en (2)-(5), et ce à partir de leur fonctionnement dialogique.

Après avoir défini le type d'énoncé (énoncé d'hypothèse plausible) (1) dans lequel est produit l'effet de sens conjectural et rappelé le fonctionnement dialogique de l'interrogation totale, du futur et du conditionnel (2), nous analyserons comment ces divers éléments interagissent dans la production de cet effet de sens (3-5). Notre étude s'appuie sur un corpus significatif de 60 occurrences au futur, et 70 au conditionnel, relevées dans trois genres de discours : conversationnel, électronique (courriel), littéraire (pour l'essentiel narratif).

I. Conjecture, abduction et énoncé d'hypothèse plausible

La conjecture est une opinion fondée sur la probabilité ou la plausibilité, qui présuppose une argumentation – par déduction, par induction, ou par abduction (Peirce CP 2. 623) – mettant en jeu deux prémisses (majeure, mineure), et une conclusion.

Les énoncés auxquels nous nous intéressons ici sont obtenus par *abduction*. Dans ce cas, on a l'ordre : Prémisse majeure (conséquence, C) > Prémisse mineure (règle, A) > Conclusion (cas, B). La conclusion constitue une « hypothèse plausible » (Desclés et Guentcheva 2001), en quoi consiste l'énoncé conjectural qui retient notre attention. Soit, sur l'exemple (4) :

(4) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / ah elle *aurait* des visites Lucette ? / et puis non c'était la voiture du maire il l'avait mise là pour qu'elle soit à l'ombre. (Conversation)

C = Prémisse majeure = résultat/conséquence : je vois une voiture garée devant chez Lucette

A = Prémisse mineure = règle : si Lucette a des visites, il y a une voiture garée devant chez elle

B = Conclusion = cas : Lucette a des visites

Ce qu'on appelle traditionnellement futur et conditionnel *de conjecture*, ce sont des emplois de ces temps dans des énoncés d'*hypothèse plausible* qui fonctionnent comme conclusion d'un raisonnement par abduction. Mais, contrairement à ce qui pourrait être inféré de ces appellations, l'énoncé de conjecture n'est pas lié à ces deux formes, il peut être actualisé à différents temps, ce que nous illustrons par différentes réécritures de l'énoncé conjectural de (4) :

(4a) elle *a* des visites Lucette.

(4b) elle *a* des visites Lucette ?

(4c) elle *aura* des visites Lucette.

(4d) elle *aura* des visites Lucette ?

(4e) *elle *aurait* des visites Lucette.

(4f) elle *aurait* des visites Lucette ?

(4g) elle *doit avoir* des visites Lucette.

(4h) *elle *doit avoir* des visites Lucette ?

(4i) *qu'elle ait des visites Lucette.

(4j) qu'elle ait des visites Lucette ?

La grammaire et la linguistique ne parlent de *conjecture* que pour (c), (d), (f) et (g), parce qu'elles ont focalisé leur attention sur l'analyse de l'hypothèse plausible avec le futur, le conditionnel et *devoir*. Nous considérons au contraire que dans l'ensemble des tours possibles on a bien affaire à une conjecture, et que ces différentes formes correspondent à des *degrés variables de certitude* de ladite conjecture. On ne travaillera ici que sur les tours où la conjecture est réalisée au futur et au conditionnel. Notons pour l'heure l'impossibilité co(n)textuelle de (4e), à savoir la conjecture au conditionnel en affirmation (*elle *aurait* des visites Lucette.), ce qui nous permet de poser la question heuristique suivante : pourquoi le futur produit-il la conjecture en affirmation (4c)

(et secondairement en interrogation (4d[3]), alors que le conditionnel ne peut la produire en affirmation (*4e), et doit obligatoirement être associé à l'interrogation totale (4f) ?

II. Fonctionnement dialogique de l'interrogation totale, du conditionnel et du futur : rappel

On peut analyser l'interrogation totale comme dialogique en ce qu'elle est une *mise en débat* par l'énonciateur principal (E_1) d'un énoncé attribué à un énonciateur (e_1) (Anscombre et Ducrot 1981, Bres 1999, Haillet 2001, 2007). Soit l'exemple suivant :

(6) Fac : Les étudiants fliquent-ils les profs ? (*La Gazette de Montpellier*)

L'énonciateur E_1 met en discussion l'énoncé antérieur [e] (attribué à un autre énonciateur e_1 non explicité) qui peut être reconstruit comme : [Les étudiants fliquent les profs].

Le futur et le conditionnel sont morphologiquement composés de deux affixes : *-r* + *-a* pour le futur ; *-r* + *-ait* pour le conditionnel. Sur cette base, on considère que le futur est un *ultérieur du PRÉSENT*, et que le conditionnel est un *ultérieur du PASSÉ*, et que c'est à partir de cette valeur temporelle que se sont développés les différents emplois modaux de ces temps (Bres 2009, 2010a, 2010b, Azzopardi et Bres 2012). Cette approche temporelle a des conséquences énonciatives d'importance :
– au futur, du fait que le point de saisie se situe au moment de l'énonciation t_0, l'ultériorité a pour origine le seul locuteur-énonciateur E_1. C'est à partir de cette instance énonciative que le procès est situé dans l'époque future : *demain, il pleuvra*.
– au conditionnel, du fait de l'antériorité du point de saisie par rapport à t_0, le locuteur-énonciateur E_1 positionne ledit point dans le PASSÉ (t_{n-1}). Pour construire l'ultériorité du procès à partir de ce point, il a besoin d'un autre énonciateur, e_1, qui ne saurait être E_1 (même s'il peut lui être coréférentiel) puisque celui-ci est situé à t_0 : *Corinne m'a dit qu'il pleuvrait*. L'ultériorité du procès *pleuvoir* est construite à partir d'un acte d'énonciation situé dans le PASSÉ de E_1, produit par un énonciateur e_1 correspondant à *Corinne*.

Le conditionnel est structuré sur un dédoublement énonciatif ; il a une structure dialogique en langue. Le futur n'est pas structuré sur un dédoublement énonciatif. Il n'a donc pas une structure dialogique en langue, mais peut mettre en scène ce dédoublement en discours par amicale pression externe : lorsque le co(n)texte interdit de situer le

[3] Dans notre corpus, 5 oc. / 60 réalisent ce tour, contrairement à ce qui est avancé dans différents travaux qui excluent la possibilité de l'énoncé conjectural au futur en interrogative. Pour un ex., *cf. infra* (10).

procès dans le FUTUR, et oblige à présupposer une énonciation ultérieure à t_0. C'est ce qui se passe dans les emplois dits *modaux* : *bilan*, *mitigation*, *mensonge*, et… *conjecture*.

Interrogation totale, futur et conditionnel sont des ingrédients, qui, du fait de leur fonctionnement dialogique (en langue ou en co(n)texte), interagissent avec l'énoncé d'*hypothèse plausible* pour produire le futur et le conditionnel *conjecturaux* des grammaires, ce que nous allons maintenant expliciter.

III. L'énoncé conjectural au futur

Notons pour commencer que l'appellation de futur « de conjecture » est abusive : ce temps, lorsqu'il n'est pas dans un énoncé d'hypothèse plausible résultant d'une abduction, n'a rien de conjectural, ce qui ressort de la comparaison du futur *sera*, à fonctionnement dialogique, dans (2) et dans (7) :

> (2) La vieille demoiselle du Guénic dit la prière à haute voix. Quand elle fut finie, on entendit frapper à la porte de la ruelle. Gasselin alla ouvrir.
> – « Ce *sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte. (Balzac, *Béatrix*)

> (7) Mais n'est-il pas plus simple que j'aille à Paris ? Ma mère pourra trouver un prétexte pour m'y envoyer : ce *sera* un oncle qui me demande, une tante en train de mourir, une dame qui me *voudra* du bien. (Balzac, *La Vieille fille*)

En (2), l'énoncé « ce *sera* sans doute monsieur le curé » est *conjectural* parce qu'il fonctionne comme une hypothèse plausible expliquant le coup frappé à la porte ; ce qui n'est pas le cas en (7), où l'énoncé « ce *sera* un oncle qui me demande », qui n'a pas ce statut argumentatif, produit le sens non de conjecture mais, en relation avec *prétexte*, celui d'*énonciation mensongère* (*– ma mère dira que c'est un oncle qui me demande*). Ce n'est donc pas le futur en fonctionnement dialogique qui est par lui-même conjectural, même s'il entre à titre d'ingrédient dans la production de cet effet de sens, ce qu'il nous faut expliciter. Pour cela comparons l'énoncé conjectural au futur avec celui au présent (2a) :

> (2a) – « C'*est* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

Dans ce cas, du fait du présent et de l'affirmation, son degré d'incertitude est faible : épistémiquement, l'énoncé a valeur de quasi certitude. Au futur, le degré d'incertitude apparaît plus élevé :

> (2) – « *Ce sera* sans doute M. le curé, il vient presque toujours le premier », dit Mariotte.

Cet accroissement nous semble procéder du fonctionnement dialogique du futur dans ce type d’énoncé :
– à la différence de ce qui se passe avec le présent, non dialogique, où l’énonciateur E_1 se montre énonçant : « c’est M. le curé », avec le futur, l’énonciateur E_1 impute fictivement l’énonciation de cet énoncé à un énonciateur e_1 (coréférent avec E_1 personnellement, mais différent temporellement[4]). L’introduction de cette distance énonciative sur l’énoncé d’hypothèse plausible accroît l’effet épistémique d’incertitude ;
– en posant l’énonciation de e_1 dans le FUTUR, on l’« insécurise » : alors que le PASSÉ est irrévocable et unilinéaire, le FUTUR est l’époque du possible / des possibles ramifiés (Gardies 1975) : en inscrivant l’énonciation comme possible, le futur lui ôte de la certitude.

Le futur intervient donc doublement dans la *diésation* de la conjecture : de par le fonctionnement dialogique que lui impose le cotexte, il pose un autre acte d’énonciation, et un autre énonciateur ; en tant que futur, il pose cet acte et cet énonciateur dans l’époque du possible… En interaction avec une hypothèse plausible, conséquence d’une opération d’abduction, on obtient, résultativement, un énoncé dans lequel le degré d’incertitude est plus élevé qu’avec le présent. L’identification proposée de la personne qui frappe à la porte en (2) apparaît comme moins sûre, plus incertaine qu’en (2a).

IV. L’énoncé conjectural au conditionnel

Pas plus qu’il n’y a de futur « *de conjecture* », il n’y a de conditionnel « *de conjecture* ». Si nous prenons un énoncé non corrélatif au conditionnel en affirmative, comme (8) :

(8) L’alcool *augmenterait* les risques de cancer (Titre d’article, *La Gazette*, Montpellier)

Il apparaît que c’est le sens non pas *conjectural*, mais *quotatif* qui est produit : par le conditionnel, E_1 signale qu’il rapporte un énoncé antérieur d’un autre énonciateur e_1.

Le conditionnel en lui-même n’a donc rien de conjectural. Mais il peut être un ingrédient de cet effet de sens en interaction non seulement avec un énoncé abductif, mais également, et de façon obligée, avec une interrogation totale[5]. Reprenons l’ex. (4) :

[4] Sans développer ce point ici, précisons que ce type d’énoncé conjectural implique la coréférence des deux énonciateurs E_1 et e_1.

[5] Comme cela a été montré dans Azzopardi et Bres (2010b), en interaction avec l’interrogation partielle, le conditionnel produit non l’effet de sens *conjectural* mais l’effet de sens d’*inconcevable*.

(4) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / ah elle *aurait* des visites Lucette ? / et puis non c'était la voiture du maire il l'avait mise là pour qu'elle soit à l'ombre (conversation)

Et tâchons de séparer ce qui est *amalgamé* dans l'énoncé réalisé en explicitant ce que fait chacun des ingrédients :
– L'abduction, nous l'avons vu, fait que l'énoncé a le statut d'*hypothèse plausible,* qui en tant que telle peut actualiser la conjecture à différents temps (*cf. supra* 1. (4a-4j)).
– Le conditionnel semble être une forme propice à la production de la conjecture, et ce doublement : (i) en tant que marqueur dialogique, il pose une distance énonciative, un autre énonciateur e_1 antérieur, coréférent personnellement avec E_1 dans ce type de tour (comme pour le futur), distance qui peut être mise à profit pour signifier un degré d'incertitude ; (ii) le procès *avoir des visites* est inscrit en ultériorité pour cet énonciateur, c'est-à-dire dans le monde des possibles. On s'attendrait à ce qu'il soit particulièrement à même, en affirmative, de participer à la production de la conjecture… Or ce n'est pas le cas. Si nous remplaçons l'interrogation par l'affirmation, l'énoncé apparaît contextuellement mal formé (4e) ; plus même, il ne fait pas vraiment sens :

(4e) hier, je m'avance sur la place et je vois une voiture garée devant chez Lucette / *ah elle *aurait* des visites Lucette / et puis non c'était la voiture du maire

Qu'est-ce qui interdit ici la production de la conjecture ? Avant de répondre, contextualisons différemment l'énoncé en question :

(4k) maintenant Lucette on la voit plus sur la place / *elle aurait des visites* / elle resterait chez elle

L'énoncé au conditionnel en affirmative est ici parfaitement bien formé, mais il produit le sens *quotatif* : *elle a des visites, paraît-il*. En affirmative, du fait de l'antériorité de e_1 par rapport à E_1, le conditionnel tend à produire cet effet de sens : E_1 rapporte une rumeur – c'est-à-dire une énonciation antérieure procédant d'un e_1 non coréférentiel – selon laquelle *Lucette a des visites*. L'énoncé (4e) est doublement impossible : il ne fait pas sens *quotatif* parce que, du fait du cotexte abductif, l'énoncé « elle a des visites » est mis au compte d'un e_1 coréférentiel à E_1 ; et il ne fait pas non plus sens *conjectural* parce que l'affirmation tire l'énoncé du côté du sens quotatif. On comprend dès lors en quoi l'interrogation en (4), en substitution de l'affirmation de (4e), rend l'énoncé bien formé et actualise le sens conjectural : la mise en débat qu'elle produit du fait de son fonctionnement dialogique permet de rendre compatibles le conditionnel (en tant qu'il pose un énonciateur e_1

antérieur) et l'énoncé abductif (en tant qu'il pose e_1 comme coréférentiel avec E_1).

Soulignons la grande cohérence du système qui permet de rendre compte du fait que l'énoncé conjectural au futur se réalise le plus fréquemment à l'affirmation (même s'il n'est pas incompatible avec l'interrogation), alors que l'énoncé conjectural au conditionnel ne peut se produire qu'en interrogation totale : si le futur n'a pas besoin de l'interrogation, c'est que l'énonciateur e_1 qu'il pose par son fonctionnement dialogique est ultérieur à E_1 : le risque de l'effet de sens *quotatif* est écarté, dans la mesure où la rumeur présuppose l'antériorité, non l'ultériorité. Si le conditionnel a besoin de l'interrogation[6], c'est que l'énonciateur e_1 posé par son fonctionnement dialogique est antérieur à $E_{1\,;}$ ce temps ne saurait être compatible avec l'énoncé abductif, qui récuse l'effet de sens quotatif vers lequel il tend, qu'avec le concours de l'interrogation totale qui l'y autorise par la mise en débat qu'elle suscite.

V. Futur / conditionnel dans la conjecture

Comparons l'énoncé conjectural aux trois temps – présent, futur, conditionnel :

(4b) ah elle *a* des visites Lucette.	présent + affirmation
(4c) ah elle *aura* des visites Lucette.	futur + affirmation
(4f) ah elle *aurait* des visites Lucette ?	conditionnel + interrogation

Le degré d'incertitude de la conjecture, quasiment nul au présent (4b), s'accroît au futur (4c), et plus encore au conditionnel (4f). Ce que l'étude des adverbes et des adjectifs épistémiques qui accompagnent les différents tours – dans le détail de laquelle nous ne pouvons entrer ici – permet de tester. Si nous prenons les trois éléments adverbiaux *évidemment*, *sans doute*, et *par hasard*, qui, de l'un à l'autre, signifient un degré d'incertitude croissant du procès auquel ils sont incidents, il apparaît qu'*évidemment* ne peut guère se combiner qu'avec le présent ;

---

6 Ajoutons, en complément de la note 2, que, lorsque le conditionnel est associé à la conjecture en affirmation, il s'agit d'un énoncé en discours indirect libre, dans lequel est transposée au passé une conjecture qui, en discours direct, serait au futur, comme dans (9) :

(9) *Un homme a échangé avec sa sœur des propos sur la liberté dont fait preuve une voisine dans son comportement amoureux, et ils viennent de se rendre compte que la fille de celle-ci les écoutait.*

M. de Sainteville était très troublé. « Rentrons », dit-il. Il accompagna sa sœur jusqu'à sa chambre presque en silence. Il pensait à la petite, muette, derrière eux, écoutant les paroles atroces… Elle *serait venue* là, se cacher en jouant avec les autres… (Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*).

« Elle *serait venue* là […] » ≈ « il se disait : “Elle sera venue là […]” »

que *sans doute* peut se combiner avec le présent et le futur, mais pas avec le conditionnel ; et que *par hasard* ne peut se combiner qu'avec le conditionnel :

(4b) ah elle *a* des visites Lucette, *évidemment* / *sans doute* / **par hasard*.

(4c) ah elle *aura* des visites Lucette, ?*évidemment* / *sans doute* / **par hasard*.

(4f) ah elle *aurait* des visites Lucette, **évidemment* / **sans doute* / *par hasard* ?

Ce que la notion de dialogisme, et de dédoublement énonciatif qui l'accompagne, permet d'expliquer :

(i) Par rapport au présent de (4b), le futur et le conditionnel, du fait de leur fonctionnement dialogique, apportent un élément de distanciation : l'énonciateur principal E_1, au lieu de prendre en charge l'énonciation, l'impute à un énonciateur e_1 (qui lui est coréférent personnellement), la diffère dans le temps, ce qui, au niveau de l'effet produit, accentue la dimension conjecturale.

(ii) Si, d'autre part, la dimension conjecturale est plus forte avec le conditionnel qu'avec le futur, cela tient à deux éléments : le futur n'est pas dialogique en langue. Il adopte un fonctionnement dialogique uniquement lorsque le co(n)texte indique que l'événement dénoté au futur ne peut se situer dans l'ultériorité par rapport au PRÉSENT. Dans ce cas, ce n'est pas le procès qui est placé dans l'ultériorité de E_1 mais l'acte de son énonciation (e) et son énonciateur e_1. L'événement, soumis à cette énonciation ultérieure, reste quant à lui situé dans le PRÉSENT. Le conditionnel en revanche, est dialogique en langue : de par sa structure morphologique, il place un énonciateur e_1 dans l'antériorité de $E_{1\,;}$ et c'est à partir de ce repère passé que l'événement est vu en ultériorité. Ce n'est donc pas l'énonciation qui se trouve placée dans le monde des possibles mais bien le procès. Cet ancrage du procès non sur E_1 mais dans l'ultériorité de e_1 lui donne un degré plus fort d'incertitude. Surtout, ce qui distingue les deux tours, c'est la modalité : affirmative pour le futur, interrogative pour le conditionnel. L'interrogation est une mise en débat, qui pose comme équipollents les deux termes de l'alternative de la conjecture, alors que l'affirmation avance positivement la conjecture.

Rappelons d'autre part (*cf.* note 3) que le futur peut se conjoindre sporadiquement avec l'interrogation :

(10) La musique repart, forte. Puis s'arrête.
– C'est loin, dit Stein.
– Un enfant qui *aura tourné* un bouton de radio ? (Duras, *Détruire, dit-elle*)

Dans ce cas, la conjecture signifiée au futur est mise en débat par l'interrogation, et s'avère plus incertaine que son homologue à

l'affirmation : « Un enfant qui aura tourné un bouton de radio ». Et se rapproche de la valeur du conditionnel (« Un enfant qui *aurait tourné* un bouton de radio ? »), même si l'énoncé au futur nous semble d'un degré de certitude plus élevé, ce qui procède de la différence mentionnée *supra* entre le dialogisme du futur et celui du conditionnel.

VI. Conclusion

La notion de dialogisme – appliquée à l'interrogation totale, au futur et au conditionnel – nous semble permettre de pénétrer à l'intérieur de la subtile machinerie des énoncés conjecturaux au futur et au conditionnel, comme d'expliciter la différence sensible qui les distingue : le futur, par le dédoublement énonciatif auquel le contraint le co(n)texte, accentue la charge conjecturale de l'énoncé d'hypothèse plausible issu d'un raisonnement par abduction en imputant son énonciation à un énonciateur e_1 (différent de E_1 temporellement mais coréférentiel avec lui) situé dans le FUTUR ; le conditionnel, parce qu'il pose un énonciateur e_1 dans le PASSÉ de E_1, ne peut entrer dans la production du sens conjectural – qui exige que E_1 et e_1 soient coréférentiels – que couplé avec la modalité interrogative, ce qui a pour effet de diéser plus encore le sens conjectural.

Nous terminerons en faisant écho, non sans provocation, au texte d'Arthur Rimbaud : nous avons assis la conjecture sur nos genoux, et nous l'avons analysée… nous avons songé à rechercher la clef de l'énigme ancienne… Le dialogisme est cette clef ! Cette inspiration *prouverait*-elle que nous n'avons pas rêvé ?

Bibliographie

Abouda, L., « Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français », thèse de doctorat, Université Paris 7, 1997.

Anscombre, J.-Cl., Ducrot, O., « Interrogation et argumentation », *Langue française*, n° 52, 1981, p. 5-22.

Azzopardi, S., Bres, J., « Qui viendra(it) t'arrêter ? Futur, conditionnel : les effets de sens de la *conjecture* et de l'*inconcevable* en interrogation partielle », communication au Colloque international de linguistique française, Madrid, 24-26 novembre, 2010.

Azzopardi, S., Bres, J., « Futur et conditionnel en français : mêmes combats temporels et modaux ? », *Cahiers de praxématique*, n° 56, 2012.

Bakhtine, M., « Du discours romanesque », *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978 (1re éd. 1934), p. 83-233.

Bres, J., « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres, J., Delamotte, R., Madray, M., Siblot, P., *L'autre en discours*, Montpellier, *Praxiling*, 1999, p. 191-212.

Bres, J., « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 21-39.

Bres, J., « Alors comme ça, le conditionnel serait une forme dialogique… », in Perrin, L. (dir.), *La polyphonie en langue et en discours. Modèles et réflexions théoriques*, Metz, Presses universitaires de Metz, 2010a, p. 201-225.

Bres, J., « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer », in Alvarez Castro, C., Bango de la Campa, F., Donaire, M.L. (dir.), *Liens linguistiques*, Berne, Peter Lang, 2010b, p. 201-225.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, 2009, p. 3-20.

Bres, J., Nowakowska, A., « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006, p. 21-48.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005.

Damourette, J., Pichon, E., *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey, 1911-1936.

Dendale, P., « *Il serait à Paris en ce moment.* Serait-il à Paris ? À propos *de deux emplois épistémiques du conditionnel* », in Alvarez Castro, C., Bango de la Campa, F., Donaire, M.L. (dir.), *Liens linguistiques*, Berne, Peter Lang, 2010, p. 291-317.

Dendale, P., Tasmowski, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, 2001.

Desclés, J.-P. et Guentchéva, Z., « La notion d'abduction et le verbe *devoir* "épistémique" », *Cahiers Chronos*, n° 8, 2001, p. 103-122.

Diller, A.-M., « Le conditionnel, marqueur de dérivation illocutoire », *Semantikos*, n° 2, 1977, p. 1-17.

Gardies, J.-L., *La logique du temps*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.

Haillet, P.P., « À propos de l'interrogation totale directe au conditionnel », in Dendale, P., Tasmowski, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, 2001, p. 295-330.

Haillet, P.P., *Pour une linguistique des représentations discursives*, Paris-Bruxelles, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2007.

Korzen, H., Nølke, H., « Le conditionnel : niveaux de modalisation », in Dendale, P., Tasmowski, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, 2001, p. 125-146.

Maingueneau, D., *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1981.

Martin, R., « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? », *Langages*, n° 64, 1981, p. 81-91.

Peirce, C. S., 1934, *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, vols. 1-6, 1931-1935, Charles Hartshorne and Paul Weiss (eds.), Harvard University Press, Cambridge, MA.

Tasmowski, L., « Questions au conditionnel », in Dendale, P., Tasmowski, L. (dir.), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, 2001, p. 331-343.

TROISIÈME PARTIE

DIALOGISME, TEXTUALITÉ, ÉNONCIATION

Le paragraphe, un signal de dialogisme ?

Françoise DUFOUR

Université de Montpellier 3 – Praxiling UMR 5267 CNRS

I. Introduction

Quelle est la raison d'être du paragraphe ? Le blanc de l'alinéa permet-il seulement de distinguer les idées d'un texte, comme on le conçoit communément ? Y a-t-il un lien entre paragraphe à l'écrit et pause entre tours de parole à l'oral ?

L'hypothèse dialogique « esquissée » par Vološinov (Bakhtine) propose une réponse à ces questions en posant l'analogie des paragraphes avec les « répliques d'un dialogue », le paragraphe étant « conditionné par la prise en compte de l'auditeur et de sa compréhension active » (Vološinov 2010 : 357).

À la lumière des travaux en analyse du discours – notamment Bres (1999, 2001) et Bres et Nowakowska (2006, 2008) – et de ceux d'Arabyan (1994, 2003) sur le paragraphe littéraire, je développerai l'hypothèse du paragraphe comme « signal » de dialogisme, c'est-à-dire de l'ouverture d'un micro-dialogue interne au texte entre le scripteur, dans son rôle de locuteur-énonciateur, avec les coénonciateurs que représentent les futurs lecteurs du texte.

Il s'agira de repérer, dans un corpus de presse, des faits linguistiques permettant d'étayer cette hypothèse. Les deux textes analysés (T1 et T2), parus en vis-à-vis dans *Le Monde* « Débats » (14 juillet 2009 : 17), traitent du procès de l'affaire connue sous le nom de « Gang des Barbares ». Il s'agit de la séquestration puis du meurtre d'un jeune vendeur de téléphonie mobile de culture juive (IH) par un jeune de banlieue d'origine ivoirienne (YF), leader dudit « Gang des barbares ». T1 et T2 émanent respectivement des avocats de la défense (ci-après D) et de l'avocat d'une des parties civiles (C).

En préalable, je définirai rapidement la notion de dialogisme telle que je la mobilise dans mes analyses ainsi que celle de « signal » de dialogisme.

II. Le dialogisme ou les traces d'un dialogue interne

Dans l'approche du dialogisme « bakhtinien », « c'est l'interaction verbale qui constitue […] la réalité fondamentale du langage » (Vološinov 2010 : 319), y compris dans le cas où l'interaction n'est pas orale. Ainsi tout échange verbal est une forme de « dialogue affaibli, inséré à l'intérieur d'un énoncé-monologue » (Vološinov 2010 : 355). Tout discours même monologal, tel que le texte écrit, est l'objet d'une dialogisation intérieure : « Ainsi une intervention verbale imprimée participe, en quelque sorte, à la discussion idéologique sur une grande échelle : elle répond à quelque chose, réfute quelque chose, confirme quelque chose, anticipe les réponses et les objections éventuelles, cherche un soutien, etc. » (Vološinov 2010 : 321).

En d'autres termes, le discours est orienté vers d'autres discours en amont comme en aval de lui-même – respectivement « dialogisme interdiscursif » et « dialogisme interlocutif » (Authier-Revuz 1990 ; Bres 2001 ; Bres et Nowakowska 2008). Le dialogisme est donc envisagé comme l'interaction de deux discours (ou plus) qui se manifeste au niveau énonciatif par l'identification de la voix d'un énonciateur autre (e) que celle de l'énonciateur principal (E) :

> Définir l'énoncé dialogique comme E(e), c'est dire qu'il est le fait de la conjonction de deux éléments : (i) un énoncé présupposé [e] d'un autre énonciateur, enchâssé dans l'énoncé [E], et qui a dans cet énoncé [E] une forme de présence ; (ii) un élément marquant le « dialogue » de E1 avec cet énoncé [e], les deux éléments étant amalgamés de différentes façons. (Bres et Nowakowska 2008 : 20)

Bres et Mellet distinguent deux types de statuts concernant les « traces » de cette orientation dialogique vers d'autres discours : un statut de « marqueur dialogique » lorsque les formes linguistiques sont « intrinsèquement porteuses d'un signifié dialogique » et un statut de « signal » lorsqu'il s'agit d'un détournement de la fonction première de ces formes ayant pour objectif de « collaborer contextuellement à l'expression d'un phénomène purement discursif » (Bres et Mellet 2009 : 8).

C'est le statut de signal qui est retenu pour le paragraphe, bien que, dans ce cas, le signal ne soit pas marqué par une forme linguistique mais par un blanc entre des micro-unités textuelles.

III. Une ponctuation textuelle qui guide le lecteur

De la même façon que le point délimite la phrase, le paragraphe constitue un « ponctuant textuel » (Catach 1994) réalisé par un *alinéa* qui désigne la « séparation marquée par un blanc laissé au commencement d'un paragraphe […] » (TLFI).

Si les signes de ponctuation sont « chargés d'un sens et d'une fonction » (Catach 1980 : 26), quels sont le sens et la fonction du ponctuant textuel qu'est le paragraphe ?

L'école enseigne qu'« on change de paragraphe quand on change d'idée » et pour cela, « on va à la ligne[1] ». Le paragraphe permettrait ainsi de « distinguer d'une manière plus sensible, les différentes parties d'une pensée. Il marque où chacune finit, où chacune commence » (Condillac 1797). C'est cette fonction que les dictionnaires retiennent dans leurs définitions :

> *Paragraphe* : division d'un écrit en prose, offrant une certaine unité de pensée ou de composition. (Petit Robert)
>
> *L'alinéa*, qui correspond à une pause très marquée, s'emploie surtout quand on passe d'un groupe d'idées à un autre. (Grevisse 1993 : 146)

Pour Vološinov cependant, « affirmer qu'un paragraphe doit contenir l'expression d'une pensée achevée revient à ne rien dire du tout » (2010 : 355), cette affirmation ne constituant pas une « définition linguistique » (*ibid*.). Cette explication de l'organisation graphique des idées peut être reformulée dialogiquement dans le sens d'un guidage du lecteur au sein du texte et par conséquent comme un mode d'anticipation de la lecture par le destinataire. L'historique du paragraphe conforte cette hypothèse.

Dans les manuscrits copiés par le scribe comme dans le**s** premiers livres imprimés dès le XVe siècle, les paragraphes étaient distingués :

- par des lettrines dans un corps beaucoup plus grand, peintes à la main ou imprimées rehaussées de rouge, puis par le pied-de-mouche (¶)[2], souvent de couleur, qui avait un rôle décoratif et une fonction de repère visuel des micro-unités textuelles ou paragraphes ;
- par l'image de deux S enlacés (§) en remplacement de *ScripSi ou SubscripSi* (j'ai écrit ou j'ai souscrit[3]) qui signale les appels de

[1] *Alinéa* vient du latin *a linea* « [écrire] en s'éloignant de la ligne, formule probablement utilisée à l'origine pour la dictée d'un texte » (TLFI).

[2] Aujourd'hui ce caractère typographique non imprimable est utilisé par les logiciels de traitement de texte pour matérialiser la fin d'un paragraphe.

[3] Attesté dès le XIIIe siècle, comme marque de fin de texte contribuant à légaliser la signature du texte qui suivait ou à approuver des ratures en marge du texte, au sens

glose en marge du texte puis en tête de ligne et qui ont vocation d'aider le lecteur dans l'interprétation du texte : « La glose glorifie le texte en l'entourant ; mais elle en guide aussi la lecture et la réception, en l'enserrant, dans une tradition d'interprétation. » (Sordet 1997).

– par le blanc de l'alinéa, en remplacement du signe noir §, qui commence à émerger avec la substitution du parchemin par le papier dès le XIIIe siècle. On passe de l'appel de glose à une subdivision du chapitre qui a pour fonction de participer à l'organisation du texte par le jeu des espaces ainsi laissés libres pour l'annotation.

Le paragraphage relève donc d'une « intention éditoriale » (Arabyan 1994 : 102), qu'elle émane de l'auteur ou des transmetteurs, que sont les typographes et les imprimeurs qui formatent le texte pour l'adapter aux exigences supposées du lectorat (Rosier 1998). L'intention d'une prise en compte du récepteur place déjà le lecteur comme coénonciateur. Plus la tension vers le lecteur est grande, plus l'auteur dégroupe son texte à l'aide de paragraphes (Arabyan 1994 : 260).

Inversement, Vološinov observe que lorsque la mise en paragraphes est conditionnée par « la prise en compte de l'auditeur et de sa compréhension active », ce qui constitue un des principaux types de division du texte[4] : « Plus faibles seront cette orientation sur l'auditeur et la prise en compte de ses réactions éventuelles, moins notre parole sera segmentée en paragraphes. » (*ibid*.).

De nombreux exemples illustrent ce phénomène. Le tapuscrit original de *Sur la route* se présentait à l'origine comme un rouleau de papier de plus de trente mètres de long, figurant cette route 6 que Kerouac voulait emprunter lors de son premier voyage vers Denver : sans retour à la ligne, ni paragraphe. En vue de sa publication en 1957, l'éditeur a invité Kerouac à introduire des alinéas dans son texte. Autre exemple : celui des textes des historiens latins présentés par Caussin (1619) qui sont donnés « d'un bloc, sans retour au paragraphe » (Goyet 2006 : 222). L'absence de paragraphage ne serait pas une simple question formelle ou typographique mais relèverait du « choix intellectuel […] d'en appelle[r] alors à la participation active du lecteur » (Goyet 2006 : 223-225) qui est plus impliqué dans la co-production de sens,

premier un paraphe dans les actes notariaux, d'où son appartenance à la classe du *paragraphus* dont le signe § devient l'abréviation.

4 Ne sont pas pris en compte ici par Vološinov les cas de division spécifiques comme ceux de « décomposition de la parole versifiée en strophes ou une décomposition purement logique de type prémisses-conclusion, thèse-antithèse etc. » (Vološinov 2010 : 357).

comme pour les « infractions » aux règles de ponctuation qui « visent à déranger sciemment le confort du lecteur, à lui donner un rôle actif, interprétatif dans le décryptage du texte » (Rosier 1998 : 19).

La mise en paragraphes suscite une production de sens balisée par l'auteur, le prémunissant ainsi d'une lecture « braconnage » (de Certeau 1980 : 251). Différents marqueurs à l'incipit des textes accompagnent le balisage du texte : « le premier alinéa fait attendre le second » (Condillac 1797). C'est le cas des « articulateurs de texte » comme : « d'une part », « d'autre part » ou dans le texte 2 du corpus, « en premier lieu », « en second lieu » (§ 3 et 4), des « hiérarchiseurs » (Wilmet 2007 : 578-579) du texte qui introduisent des arguments au service d'un énoncé prédicatif antérieur : « un sentiment de frustation anime les parties civiles » (§ 2).

C'est aussi le cas des locutions temporelles qui organisent le parcours narratif des faits en fonction de l'argumentation du locuteur : dans le T1 : « 3 ans plus tard à l'ouverture du procès » (§ 3), « au fil des audiences » (§ 5) ; dans le T2 : « tant à l'issue des débats qu'après le prononcé du verdict par la cour » (§ 2).

IV. Un blanc qui marque le changement d'énonciateur

Le changement de paragraphe par l'alinéa correspond-il à une « pause plus marquée » (Grevisse 1993), comme le changement de tour de parole à l'oral ?

Dans une mise en voix d'un conte, Marcel Jouhandeau avait observé qu'il marquait une pause plus longue et constante accompagnée de décélération lors du passage du récit à une réplique de dialogue. Mais il n'avait pas observé ce régime intonatif dans les autres cas d'alinéation pour lesquels il constatait des pauses très diverses et parfois identiques à celles des points de phrase (Pasques 1980 : 98).

Même constat dans une transposition écrite d'une allocution de V. Giscard d'Estaing parue dans *Le Monde* (cité par Adam 1994), certaines pauses internes à la phrase pouvant être aussi longues voire plus longues que celles de changement de paragraphe.

Dans les deux cas d'oralisation de l'écrit et de transposition écrite de l'oral, l'expérience n'avait pas conclu à l'argument du marquage d'une pause plus longue pour le paragraphe. À l'oral, en effet, « la pause silencieuse ne constitue pas un indice suffisant de fin de paragraphe »

mais « ce sont les indices intonatifs[5] et eux seuls qui assurent la démarcation et la cohésion du paragraphe » (Morel 2000 : 67).

L'alinéa a plutôt pour fonction de « marquer le passage du récit au discours ou d'un discours rapporté à un discours courant » (Arabyan 1994 : 91), comme l'illustre cet extrait de *Madame Bovary* dans lequel l'alinéa marque le passage au discours indirect libre qui exprime le monologue intérieur de Rodolphe :

> Ils s'en revinrent à Yonville, par le même chemin. […] Rodolphe, de temps à autre, se penchait et lui prenait la main pour la baiser.
> Elle était charmante à cheval ! (Flaubert 1857 : ch. 9)

La mise en paragraphes du texte narratif serait donc une manière de « ventiler les différentes sources de l'énonciation » (Arabyan 1994 : 91), un changement de registre énonciatif qui pourrait être motivé par une rupture du récit par le discours direct, indirect libre ou le discours narrativisé ou encore par l'évaluation, le commentaire du narrateur ou de l'auteur. Cette thèse de l'alinéa comme marquage du changement de registre énonciatif a été testée sur 500 paragraphes narratifs dans 18 récits de la littérature française et seulement une dizaine d'écarts a été relevée (Arabyan 1994, 2003).

Charolles et Péry-Woodley alimentent cette analyse en montrant que la portée des cadratifs ne résiste pas à l'alinéation produite par un changement d'énonciateur, avec l'exemple du cadratif médiatif *selon* X dans le corpus suivant :

> Selon Piaget, le développement de l'enfance se caractérise, comme l'histoire des sciences, par une succession de coordinations cognitives nouvelles, chacune définissant un stade.
> Il s'agit d'étapes, datées en années […]. Cette conception est linéaire et strictement cumulative […]. (*Le Monde* cité par Charolles et Péry-Woodley 2005 : 3)

Le cadre médiatif ouvert par « *selon* Piaget », qui aurait dû s'étendre jusqu'au démonstratif résomptif « cette conception », reprenant l'ensemble des contenus propositionnels évoqués précédemment, est rompu par le passage à la ligne qui « invite à considérer […] que la phrase en début de paragraphe qui élabore l'idée de stade doit être attribuée au rédacteur et non portée au crédit de Piaget » (Charolles et Péry-Woodley 2005).

Dans le corpus, le cadratif temporel « au fil des audiences » (T1, § 5) a une portée qui excède le paragraphe et couvre le § 6 : « les débats

[5] « Le rehaussement de l'intensité en début de paragraphe et le démarrage de l'intonation à un niveau neutre (le niveau 2), permettant des modulations de F0 à la fois vers le haut et vers le bas » (Morel 2000 : 67).

auxquels nous avons été les témoins [au fil des audiences] ». Pourtant l'alinéa vient faire rupture entre la formulation de la « thèse » soutenue par D : « YF est le seul et unique responsable de la mort d'IH » (§ 5) et l'ouverture d'un nouvel espace textuel au § 6 qui permet de convoquer à la barre, notamment les « autres protagonistes » et les médecins légistes, dont les discours viennent étayer la cause soutenue par le locuteur-énonciateur.

La titraille de T1, bisegmentale avec alinéation, illustre le changement d'énonciateur et l'effet de tour de parole qu'il produit :

S1 : « Gang des barbares »

S2 : « La justice et rien d'autre ! »

Le premier segment (S1), entre guillemets, se présente comme un discours cité de la dénomination créée par YF et abondamment diffusée par les médias. Il constitue en soi un réquisitoire accusant d'homicide l'ensemble du groupe des accusés avant même que le procès n'ait eu lieu. Ce segment discursif est feuilleté du discours citant de l'énonciateur-locuteur E (avocats de la défense) enchâssant par les guillemets un discours *e* imputable à YF, aux médias et également à C[6].

L'invocation de la justice comme seule autorité en droit de juger l'affaire, actualisée par une modalité injonctive exclamative dans le second segment (S2), se veut la réponse du locuteur-énonciateur aux tenants d'une autre forme de règlement de l'affaire, notamment celle qui est clamée dans la forme nominale S1. L'énoncé S2 distingue ainsi une paire contrastive : la justice *vs* autre chose (la justice populaire orchestrée par les médias).

Les deux segments nominaux peuvent se lire comme une joute verbale entre la défense et les parties civiles : S1 comme un *dit* antérieur rapporté comme un discours direct (dialogisme interdiscursif) et S2 comme la réplique orale *hic et nunc* du locuteur-énonciateur (dialogisme interlocutif). L'alinéa fonctionne alors comme le signal de l'ouverture d'une réplique de la part d'un énonciateur différent de celui de S1, l'une des fonctions premières de l'alinéa étant de « marquer aussi, dans les dialogues, les diverses répliques » (Grevisse 1993 : 146).

V. Une « orientation » vers le coénonciateur

Les fins de paragraphes sont des lieux privilégiés pour accomplir des traitements cognitifs relatifs à une intégration globale d'un ensemble plus ou moins vaste d'informations textuelles (Chafe 1980, Passerault

[6] Bien que C n'actualise pas la dénomination « Gang des barbares », mais « le procès Fofana », le terme de « barbarie » est actualisé en fin de § 1.

1991, Morel 2000). L'espace blanc de l'alinéa représente le temps cognitif correspondant à la place laissée au lecteur pour traiter et conceptualiser l'information du paragraphe précédent, lui permettant ainsi d'assimiler une nouvelle information.

À l'incipit du paragraphe, le topic[7] développé dans l'excipit du paragraphe précédent se voit souvent thématisé au moyen d'une anaphore résomptive : par exemple, « ce fait divers dramatique » (§ 1, T1), « cette thèse » (§ 3, T1). Arabyan a relevé la « thématisation » à l'incipit des paragraphes des textes littéraires comme une des règles d'alinéation (Arabyan 1994 : 91).

La reformulation synthétique, à l'incipit du paragraphe, répond à la nécessité de re-présenter le dernier topic actualisé afin de le confronter à une formulation différente (réelle ou supposée) d'un énonciateur, nommé ou identifiable. L'alinéation fonctionne alors comme le signal de l'ouverture de ce nouvel espace micro-textuel de dialogue interne.

Quelques exemples. La nominalisation anaphorique « ce fait divers dramatique » (§ 2, T1) reformule la présentation des faits du § 1. Ce micro-discours est confronté à un discours contrastif sur les mêmes événements avec le syntagme « fait de société », qui nominalise la présentation supposée d'un énonciateur nommément désigné : « les médias », et dont les *dits* sont rapportés en excipit de paragraphe : « torturés à mort », « barbares » (§ 2).

La reformulation anaphorique de l'excipit du § 2 « cette thèse » (§ 3, T1) est alimentée par une formulation contrastive : « toute autre thèse *scandaleuse* », qui fait entendre une évaluation médiatique du discours de D. Elle permet d'introduire le pointage par D des effets néfastes du discours adverse nominalisé en « fait de société » au paragraphe précédent (§ 2).

Enfin, l'énoncé « le procès […] était *donc* très attendu » (§ 2, T2) joue le rôle résomptif de conceptualisation du § 1, le marqueur *donc* ayant une valeur consécutive et/ou conclusive (*en conséquence, par conséquent*) mais également de synthèse du paragraphe précédent (Leroy 2005 : 275). Alors que cet énoncé au temps passé est imputé à un large public au-delà de C, l'énoncé qui suit, articulé par le coordonnant adversatif *pourtant* : « Pourtant, un sentiment de frustration anime les parties civiles » (§ 2, T2) exprime le discours différencié de C au temps présent.

---

7 Au niveau séquentiel du paragraphe et non à celui de la phrase, plutôt que de parler de thème puis de rhème, je choisis le terme « topic », défini « comme trace d'objet en train de se construire au travers des marquages linguistiques et de la séquentialité des discours » (Berthoud 1996 : 16).

Ainsi, chaque paragraphe, motivé par la nécessité de donner la réplique au discours d'un énonciateur autre que celui de l'excipit du paragraphe précédent, est le lieu d'un micro-débat, ce qui implique la nécessité de la reprise anaphorique du topic, pour le dénoncer (ex. du § 2 au 3, T1) ou au contraire pour le soutenir (ex. du § 5 au 6, T1), l'objectif étant pour le locuteur de produire une réponse « orientée » vers le coénonciateur.

Un phénomène similaire a été observé pour le paragraphe oral : « Le paragraphe pour exister doit présenter au moins un rhème. Nous définissons le *rhème* comme le constituant où l'énonciateur marque une position différenciée par rapport aux attentes et à la position qu'il prête au coénonciateur. » (Morel 2000 : 70).

L'« orientation » (Vološinov 2010 : 357) sur le coénonciateur est marquée par des formes qui remplissent une fonction interlocutive. Le mot-phrase actualisé sans déterminant : « Résultat » (§ 3, T1), qui introduit le discours responsif de D, peut se gloser en « Voyez le résultat ! ». Il a une fonction d'adresse à ceux qui accréditent la thèse du « fait de société ». L'adverbe « curieusement » (§ 4) glosable en « Voyez comme c'est curieux ! » est suivi du pointage d'un manquement dans le discours médiatique : « aucun média ne mentionne le fait que […] », qui permet à D d'imposer son propre *dire* avec le reformulant « autrement dit ». La locution verbale négative au passé « il n'a pas fallu longtemps » (§ 2, T1) a une fonction évaluative du procès qu'elle introduit. Elle anticipe la « bonne » réception, c'est-à-dire la réception critique de la reformulation imputée aux médias de « fait divers dramatique » à « fait de société », à entendre comme une accusation d'intrusion des médias dans le champ de la justice. Les cadratifs temporels qui marquent la longue durée : « 3 ans après », « au fil des audiences » ont également une fonction d'interpellation du coénonciateur supposé soutenir une interprétation différente des faits et consécutivement celle d'imposer la position du locuteur-énonciateur à chaque mise en débat d'un topic objet de dissension.

VI. Conclusion

L'hypothèse du paragraphe comme signal de dialogisme reste à valider sur un corpus représentatif en nombre et en genres de textes. Cependant, on peut avancer que, parmi les déterminants de segmentation du texte en micro-unités textuelles ou paragraphes, figure le guidage du lecteur dans le tissu discursif qu'est le texte, dans le but d'en baliser la production du sens. La mise en paragraphe place ainsi le lecteur en position de coénonciateur du texte.

Le changement de paragraphe paraît moins motivé par la distinction des idées que soumis à un dispositif d'organisation d'un dialogue interne au texte entre le locuteur-énonciateur et les coénonciateurs à qui le texte est directement ou indirectement adressé.

L'alinéation comme geste de ponctuation textuelle signale l'ouverture d'un micro-espace de parole. Il répond à l'exigence, pour le locuteur, de revenir sur un point du débat développé à l'excipit du paragraphe précédent. Le paragraphe fonctionne alors comme le signal de l'engagement de ce nouvel échange entre le topic, résumé à l'incipit, et un discours différencié qui entre en lice, les deux discours étant attribuables à des énonciateurs différents.

L'exhibition de ce micro-dialogue interne est orchestrée par le locuteur-énonciateur à des fins de construction d'une posture énonciative de « sur-énonciateur » qui caractérise l'émergence d'un discours dominant « résultante des contributions des interlocuteurs qui contribuent à son émergence (à leur su ou à leur insu […]) » (Rabatel 2004 : 37). Les commentaires et évaluations que le locuteur-énonciateur livre aux coénonciateurs participent à cette orchestration et donnent à chaque paragraphe le ton du dialogue « en train de se faire ».

VII.Corpus

Texte 1 (T1) : « Gang des barbares » La justice et rien d'autre ! Gilles Antonowicz et Françoise Cotta (avocats de la défense)

§ 1 Personne ne peut oublier le calvaire d'Ilan Halimi, séquestré, vingt-quatre jours, menotté, bâillonné, dépouillé de ses vêtements, maltraité avant d'être assassiné dans des conditions atroces par un petit caïd d'une cité de Bagneux nommé Youssouf Fofana, qui a conçu le rapt.

§ 2 Il n'a pas fallu longtemps pour que ce fait divers dramatique soit érigé par les médias en fait de société. Avant même l'arrestation de YF, alors que l'instruction de l'affaire n'a pas commencé, l'histoire paraît déjà devoir s'écrire ainsi : IH a été « torturé à mort » et tué par une bande de « barbares » issus de nos banlieues, unis par le ciment de l'antisémitisme.

§ 3 Trois ans plus tard, à l'ouverture du procès, la justice se voit sommée de consacrer cette thèse. Dans un grand quotidien national, un éditorialiste décrète, avant tout débat judiciaire, toute autre thèse « scandaleuse ». Résultat : ce jour-là, une centaine de jeunes parcourent les couloirs du palais de justice en réclamant « justice pour Ilan », agressant différentes personnes, au seul regard de la couleur noire de leur peau.

§ 4 Curieusement, aucun média ne mentionne le fait que seuls deux des 27 accusés sont poursuivis pour avoir participé à ce crime avec, comme circonstance aggravante, « l'appartenance de la victime à une ethnie, une race ou une religion ». Autrement dit, si crime à connotation antisémite il y a, il n'est le fait que de deux individus et non d'un groupe.

§ 5 Au fil des audiences, pour les avocats de la défense que nous sommes, chargés des intérêts de tel ou tel comparse, une vérité s'impose : YF est le seul et unique responsable de la mort d'IH.

§ 6 Les débats dont nous avons été les témoins établissent que […] Les médecins légistes sont formels […].

Texte 2 (T2) : Dommageable huis clos. Le procès Fofana n'aura pas eu le caractère exemplaire nécessaire. Xaviet Fillet (avocat de la compagne d'Ilan Halimi)

§ 1 L'enlèvement, la séquestration puis l'assassinat d'IH en février 2006 […] ont profondément troublé les consciences. […] Outre les préjugés antisémites qui ont animé certains des participants de cette entreprise criminelle, cette affaire dérangeait par le nombre de ses protagonistes : vingt-neuf individus, en majorité originaires d'une cité de la commune de B […] étaient renvoyés devant la juridiction de jugement sous divers chefs d'accusation, dont un nombre significatif pour tortures et actes de barbarie suivis de mort de la victime.

§ 2 Le procès, qui s'est tenu à partir du 29 avril et pour deux moins et demi devant la cour d'assises des mineurs, était donc très attendu par un public beaucoup plus large que les proches d'IH constitués partie civile. Pourtant, tant à l'issue des débats qu'après le prononcé du verdict par la cour, un sentiment de frustration anime les parties civiles dont ma cliente, compagne d'IH.

§ 3 En premier lieu le principe de la publicité restreinte qui prévaut devant la cour d'assises des mineurs n'a pas permis à ce procès de revêtir le caractère exemplaire qu'il se devait d'avoir. Pour des considérations tenant, non à sa protection, mais à sa stratégie de défense, l'un des mineurs accusés a refusé le procès public. Tel était son droit. Telle fut également la première source de frustration des parties civiles.

§ 4 En deuxième lieu, la tragédie d'IH a confirmé l'existence d'une fracture radicale entre les systèmes de pensées […]. Pendant plus de deux mois, la cour d'assises, le ministère public et les différents avocats ont tenté de nouer un dialogue avec les accusés. En vain.

Ils se sont heurtés à un microcosme où prévaut la loi du silence, intimidation et défiance vis-à-vis des institutions. […]

Bibliographie

Adam, J.-M., *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, 1992.

Arabyan, M., *Le paragraphe narratif*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Arabyan, M., « En guise d'introduction : le paragraphe dans les STIC », *Modèles linguistiques*, n° 24-2, vol. 48, « Le paragraphe », 2003, p. 3-18.

Authier-Revuz, J., « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in Berrendonner, A., Parret, H. (dir.), *L'interaction communicative*, Berne, Peter Lang, 1990.

Berthoud, A.-M., *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys, 1996.

Bres, J., « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres, J., Legrand, R., Madray, F., Siblot, P. (dir.), *L'autre en discours*, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1999, p. 191-212.

Bres, J., « Dialogal, Dialogique », *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, 2001, p. 83.

Bres, J., Nowakowska, A., « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul-Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006, p. 21-48.

Bres, J., Nowakowska, A., « "J'exagère ?…", Du dialogisme interlocutif », in Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B., Norén, C. (dir.), *L'énonciation dans tous ses états*, Berne, Peter Lang, 2008.

Bres, J., Mellet, S., « Une approche dialogique des faits grammaticaux », in *Langue française*, n° 163, 2009, p. 3-20.

Catach, N., *La ponctuation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1996.

Catach, N., « La ponctuation », *Langue française*, n° 45, 1980, p. 16-27.

Certeau, M. de, « Lire : un braconnage », *L'invention du quotidien*, I, *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, p. 239-255.

Chafe, W.L., « The Deployment of Consciouness in the Production of a Narrative », *The Pear Stories. Cognitive, Cultural, and Linguistic Aspects of Narrative Production*, Norwood, Ablex, 1980, p. 9-50.

Charolles, M., Pery-Woodley, M.-P., « Les adverbiaux cadratifs », *Langue française*, n° 148, 2005, p. 1-6.

Condillac, E.B. de, *Principes de grammaire généraux pour toutes les langues*, Paris, A.J. Dugour Libraire, 1797.

Galmiche, M., « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information grammaticale*, n° 54, 1992, p. 2-10.

Goyet, F., « Les analyses de discours dans le livre XIII des *Eloquentiae sacrae et humanae parallela* », in Conte, S. (dir.), *Nicolas Caussin : rhétorique et spiritualité de Louis XIII*, Berlin, LIT Verlag, 2006, p. 221-267.

Grevisse, M., Goose, A., *Le bon usage : grammaire française*, Paris et Louvain-La Neuve, Nouvelle Imprimerie Duculot, 1993.

Leroy, S., « Donc », in Steuckardt, A., Niklas-Salminen, A. (dir.), *Les marqueurs de glose*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005.

Morel, M.-A. (en coll. avec Danon-Boileau L.), « Intonation / Coénonciation / Colocution / Formulation », in Berthoud, A.-M., Mondada, L. (dir.), *Modèles du discours en confrontation*, Berne, Peter Lang, 2000.

Pasques, L., « Du manuscrit à l'imprimé et à la lecture de l'auteur à propos de la ponctuation de *Ma cordonnière* de Marcel Jouhandeau », *Langue française*, n° 45, 1980, p. 98-112.

Passerault, J.-M., « La ponctuation – recherches en psychologie du langage », *Pratiques*, n° 70, 1991, p. 85-104.

Rabatel, A., *Interactions orales en contexte didactique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2004.

Rosier, L., « La ponctuation et ses acteurs », in Defays, J.-M., Rosier, L., Tilkin F. (dir.), *À qui appartient la ponctuation ?*, Bruxelles, Duculot, 1998.

Sordet, Y., « Repérages et navigation dans l'espace du livre ancien », *Communication présentée le 21 novembre 1997 au 1er Forum de l'édition et de la documentation spécialisée Doc forum* ; en ligne sur Internet : http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/travaux/sordet/nav.liv.ancien.html, page consultée le 23 janvier 2011.

Vološinov, V.N., *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges, Lambert-Lucas, nouvelle édition bilingue traduite du russe par Patrick Sériot et Inna Tylkowski-Ageeva, 2010.

Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck, 2007.

Dialogisme, intertextualité et paratexte journalistique

Françoise SULLET-NYLANDER

Université de Stockholm, Suède

I. Introduction

Dans cet article, nous travaillerons avec les notions de *dialogisme* et d'*intertextualité.* Après avoir brièvement défini ces notions, nous mettrons à l'épreuve leur pertinence par une analyse linguistico-discursive de quelques titres, surtitres, sous-titres, chapeaux prélevés dans *Libération*, *Le Monde* (juin-juillet 2010) et dans *Le Canard enchaîné* (2009). En effet, compte tenu de leur position charnière, aux confins de plusieurs univers textuels et de leurs fonctions communicatives[1], les titres constituent un terrain fécond pour l'étude de phénomènes dialogiques et intertextuels. La question de recherche posée ici est la suivante :

Comment se manifeste, au niveau linguistico-discursif, la dimension dialogique de l'énoncé-titre ?

Nous posons l'hypothèse d'un continuum allant d'un dialogisme explicite, englobant divers phénomènes linguistiques et (inter)textuels à un dialogisme plus implicite lié au genre, ne pouvant être systématisé de manière satisfaisante que par une étude au niveau macrotextuel, en rapport avec les textes environnants.

Les titres seront donc étudiés sous deux angles : dans leur relation *intratextuelle/intradiscursive* avec le surtitre, le chapeau et le corps de l'article, mais aussi avec d'autres titres du journal et dans leur relation *intertextuelle*/*interdiscursive* avec d'autres énoncés-textes en circulation. Dans l'« interaction textuelle » avec les autres unités textuelles du

[1] Charaudeau (1983 : 102) décrit le titre, au sein du genre information de la manière suivante : « Les titres, dans l'information, sont d'une importance capitale ; car, non seulement ils annoncent la nouvelle (fonction « épiphanique »), non seulement ils conduisent à l'article (fonction « guide »), mais encore ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information ».

journal, le titre met en œuvre des transformations relativement stables par rapport à elles que nous tenterons de préciser.

Un premier exemple de *Libération* (10-11 novembre 2007) nous permettra d'illustrer la problématique à l'étude.

> (1) **Irresponsables mais coupables ?**
> Nicolas Sarkozy avait prévenu avant son élection : « *Les droits de l'homme, pour moi, ce sont avant tout les droits de la victime* », déclarait-il en juillet 2006. Le projet de loi qu'il a depuis commandé à Rachida Dati, et qui consiste à faire comparaître les personnes *irresponsables* devant la justice, est l'application directe de cette conception assez particulière de la déclaration de 1789. […] À l'issue de l'audience peut-être rendu un « arrêt de constatation de *culpabilité* civile » qui « déclare que la personne a commis les faits ». […] Si les associations de victimes se félicitent, les magistrats sont plus que sceptiques. « La possibilité de condamner une personne *irresponsable*, à indemniser les victimes au civil existe déjà, relève Hélène Franco […] ».

L'extraction de mots-clés issus de l'article débouche sur une formule en circulation dans les médias depuis l'affaire dite du « sang contaminé », en avril 1991 : « Responsable mais pas coupable » dont le locuteur se distancie en prenant le contrepied de celle-ci. Les points de vue contraires, dont les sources énonciatives sont facilement repérables à la lecture de l'article, sont explicites : par le jeu de mots / l'antiphrase (responsable / irresponsable ; coupables / pas coupables). Le point d'interrogation, en prolongation du détournement de l'énoncé originel, peut être interprété de deux façons : comme l'annonce du caractère préliminaire de la discussion sur la responsabilité juridique des personnes ayant un handicap mental (il ne s'agissait à cette date-là que d'un projet de loi), mais aussi comme une remise en question par le journal et les magistrats, cités dans l'article, du bien-fondé d'une telle réforme et donc une interaction en attente : on parlera ici de *dialogisme interactionnel*.

L'effacement énonciatif de la source de l'acte de questionnement laisse la question de l'attribution du responsable de l'acte en suspens, à la seule lecture du titre. Le point de vue d'un énonciateur second est cependant clairement exprimé dans l'article : « Le projet de loi qu'il a depuis commandé à Rachida Dati, et qui consiste à faire comparaître les personnes irresponsables devant la justice, est l'application directe de cette conception assez particulière de la déclaration de 1789. » Ce titre constitue une parfaite rencontre entre l'actualité et la formule ancrée dans la mémoire collective = *dialogisme intertextuel* (Moirand 2007).

II. Discussions terminologiques

Cet exemple nous a permis d'introduire deux types de dialogisme. Il s'agit du *dialogisme interactionnel* qui « consiste à anticiper les demandes d'explication de l'interlocuteur » (Moirand 2007 : 72) et « qui se manifeste par la prise en compte des interrogations que le médiateur imagine chez les lecteurs » (Moirand 2007 : 79). Selon cette même chercheuse (2007 : 79-80), les titres, sous-titres et intertitres sont le lieu un type de dialogisme interactionnel plus voilé sous forme de questions anticipant les demandes des lecteurs (comme dans l'exemple 1). Nous travaillerons aussi avec les notions de *dialogisme intertextuel* et/ou *interdiscursif* qui se manifestent, dans le recours aux savoirs établis dans le domaine traité (Moirand 2007 : 79).

En ce qui concerne les notions d'*intertextualité* et d'*interdiscours*, elles seront employées à l'instar de Charaudeau et Maingueneau (2002 : 325), de la manière suivante : « l'*interdiscours* constitue un jeu de renvois entre des discours qui ont eu un support textuel, mais dont on n'a pas mémorisé la configuration […] En revanche, l'*intertexte* serait un jeu de reprise de textes configurés et légèrement transformés, comme dans la parodie. » Moirand (2007 : 107) quant à elle, parle d'« hétérogénéité représentée » pour l'*intertexte* et d'« hétérogénéité clandestine » pour l'*interdiscours.*

Suite aux travaux d'Authier-Revuz (1982 et 1985 en particulier) portant sur les différentes formes d'hétérogénéité, « constitutive » ou « montrée », on distingue également deux grandes formes de dialogisme : le *dialogisme constitutif* (« qui n'est pas explicite ») et le *dialogisme montré* (« où la présence de discours autres est explicitement marquée »). Ce dernier peut, à son tour, être mis en rapport soit avec les relations interdiscursives « qui se nouent avec d'autres discours » soit avec « les relations de dialogue proprement dit avec un allocutaire, réel ou imaginaire » (Maingueneau 2009). Ces deux grandes formes de dialogisme sont aussi parfaitement exemplifiées dans le titre (1).

Dans son étude des relations qui lient les textes entre eux, Genette (1982 : 53) parle lui de *relations transtextuelles* et d'*hypertextualité*, c'est-à-dire toute relation unissant un « hypertexte » à un texte antérieur ou « hypotexte » sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire. L'hypertexte serait, selon Genette, un texte dérivé d'un autre texte préexistant au terme d'une opération de transformation et le paratexte, dans un sens large, « l'ensemble des énoncés qui entourent le corps d'un texte : titres, sous-titres ».

Comme Sarah Leroy (2005 : 201), nous envisagerons le détournement comme un phénomène discursif illustrant l'existence de marqueurs linguistiques du dialogisme, de « traces » de la double interaction avec

les discours autres et le discours-réponse de l'énonciataire. Détrie *et al.* (2001 : 87-88) soulignent eux aussi la capacité du détournement à « faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix, qui le feuillettent énonciativement ».

Pour mettre en avant la vocation à la plurivocité du genre titre de presse, nous nous appuierons sur ces définitions des dialogismes et reprendrons certains des objets linguistiques tels que, entre autres, les discours rapportés, les interrogations et les défigements.

III. Quelques facettes du dialogisme des titres de presse

Dans Sullet-Nylander (1998), nous avions défini un certain nombre de traits syntaxiques, pragmatiques et rhétoriques spécifiques au titre de presse, envisagé alors comme genre discursif à part entière et comme unité communicationnelle autonome au sein du journal.

L'analyse des *aspects pragmatico-communicationnels* a permis de mettre en avant quelques traits stables dans la façon de présenter la parole de l'autre dans les titres, qui, *a priori*, distinguent le titre d'autres énoncés journalistiques, même si, dans le corpus à l'étude, le discours rapporté (DR) n'était présent que dans une minorité de titres. Au-delà des divergences entre *Le Monde* d'un côté et *Le Figaro* et *Libération* de l'autre, on a montré que l'emploi du DR, sous ses différentes formes (*discours cité, intégré, évoqué et narrativisé…*)[2] contribue de manière décisive à la caractérisation du genre titre de presse : les paroles rapportées, dans beaucoup de cas, y perdent leur source énonciative ; celle-ci étant cependant récupérable dans le corps de l'article ou dans les autres unités paratextuelles.

Une autre partie de la recherche a porté sur les *aspects stylistico-rhétoriques*, figures de sens et jeux de langage, avec en particulier les phénomènes de figements (linguistiques et culturels) et de défigements, caractéristiques du genre titre de presse. Le champ couvert par les figures de rhétorique classique a été étendu à celui de l'allusion en général, ceci afin de cerner le caractère intertextuel/interdiscursif des titres de presse. Ces deux phénomènes interdiscursifs : *discours rapportés* et *défigements*, seront le point de départ de la présente étude.

A. Dialogisme et titres d'éditoriaux

Pour cette première partie de l'analyse, le corpus se constitue d'une quinzaine de numéros de *Libération* et du *Monde* de la période allant du 27 juin au 15 juillet 2010. Les « unes » des journaux sont, durant la période, traversées par l'affaire dite « Woerth-Bettencourt ».

---

2 *Cf.* Charaudeau (1992).

Sophie Moirand (2007 : 95-96) classe les textes éditoriaux parmi les « textes à énonciation subjectivisée » apparaissant moins fracturés par les paroles des autres que les textes d'information. « Ils semblent fonctionner sous le régime de l'allusion ». Qu'en est-il du titre de l'éditorial ?

C'est dans les titres d'éditoriaux de *Libération* – d'abord pour des raisons évidentes de mise en page – que se rassemblent le plus de titres de la structure « bloc unique » (Sullet-Nylander 1998) :

(2) *Malaise* (Édito, *Libé* 28 juin 2010)

(3) *Somme de doutes* (Édito, *Libé*, 3-4 juillet 2010)

(4) *Morales élastiques* (Édito, *Libé*, 5 juillet 2010)

(5) *Soupçons* (Édito, *Libé*, 6 juillet 2010)

(6) *Revenir aux faits* (Édito, *Libé*, 9 juillet 2010)

(7) *Du fond* (Édito, *Libé*, 12 juillet 2010)

(8) *Contre-offensive* (Édito, *Libé*, 13 juillet 2010)

Dans les exemples (2)-(8), le titre reprend un/des mots-clés figurant dans le corps de l'article et constituant une sorte de « charnière » du discours du journaliste. Ainsi, dans l'éditorial de *Libération* du 13 juillet[3], le rédacteur du titre se sert de l'attaque et de la chute de Paul Quinio, l'auteur de l'éditorial, pour former le titre :

> *Contre-offensive*
>
> Nicolas Sarkozy s'est sans doute hier donné un peu d'air. Et il faut reconnaître qu'il a très habilement mené sa *contre-offensive* politico-médiatique pour tenter d'éteindre le tumulte provoqué par l'affaire Woerth-Bettencourt […]. Les enquêtes en cours menées par le procureur de Nanterre pourront-elles faire la lumière sur cet épisode ? En toute indépendance ? Sinon, il est à craindre que, comme souvent en France, une *contre-offensive* politique aura eu raison de l'esprit de justice. Ce qui serait dommage pour l'avenir de la « *République irréprochable* » que souhaite Nicolas Sarkozy.

Par ce procédé de reprise d'une parole-force de l'argumentation, le titre joue le rôle d'exergue annonçant « la posture » de l'éditorial : les différents plans textuels forment, dans ce cas, une unité sémantiquement et énonciativement homogène. Cette disposition de texte et paratexte permet aux rédacteurs d'ouvrir et de refermer la boucle énonciative sur le même mode : une forme d'autodialogisme, de retour du discours sur lui-même, traversant les différents plans du texte. C'est seulement dans la relation intratextuelle avec le corps de l'article que l'on peut parler de

[3] Cet éditorial concerne le projet de loi « commandé » par Nicolas Sarkozy à Rachida Dati « qui autoriserait des personnes déclarées irresponsables à comparaître dans une audience publique » (*Libération* 10-11 novembre 2007).

dialogisme ; ici un « dialogisme de la nomination » par lequel « tel terme actualisé en discours exprime le point de vue de son énonciateur, qui révèle par son choix dénominatif le rapport qu'il entretient avec cet objet du monde. » (Leroy 2005 citant Siblot 2001).

Ce processus d'extraction pour former l'énoncé-titre entraîne certains effets pragmatiques liés aux fonctions pragmatiques du titre de presse. Dans (7) en particulier, le passage de « répondre sur le fond » dans l'article à « Du fond » dans le titre déclenche un effet d'exhortation – adressé à Nicolas Sarkozy – de s'exprimer sur le fond (*dialogisme intralocutif*). Chacun des titres, consistant en un mot ou un syntagme unique, produit, à des degrés divers, cet effet de sens.

Cette relation intratextuelle entre le titre et l'éditorial est sensiblement différente au *Monde* où l'éditorial occupe une place centrale à la « une » (dans le « ventre »), ce qui le rapproche de textes à énonciation objectivisée environnants, avec la présence de fragments de discours rapportés. Le titre rassemble différents composants sémantiques de l'article dans un acte de langage qui lui est propre. Le « dialogisme de la nomination » est présent ici, mais à l'intérieur d'énoncés prenant souvent la forme d'une proposition à part entière.

(9) *La dialectique de la déflation et de la dette* (Édito, *Le Monde*, 27-28 juin 2010)

(10) *Aux armes, citoyens européens !* (Édito, *Le Monde*, 3 juillet 2010)

(11) *En Pologne, le succès relatif de la droite libérale* (Édito, *Le Monde*, 6 juillet 2010)

(12) *Les ambiguïtés d'un 14 juillet africain* (Édito, *Le Monde*, 8 juillet 2010)

(13) *Retraites : vivement le vrai débat !* (Édito, *Le Monde*, 15 juillet 2010)

Analysons ce dernier à titre d'exemple.

Retraites : vivement le vrai débat !

« *C'est un grand jour, vous vous souviendrez de ce conseil des ministres* », a lancé Nicolas Sarkozy, mardi 13 juillet, aux membres de son gouvernement. Le président de la République a ainsi voulu solenniser le moment : en dépit des affaires – « *la calomnie* », a-t-il dit le 12 juillet sur France 2 – qui affaiblissent Eric Woerth, le conseil des ministres a adopté l'avant-projet de loi de réforme des retraites. Comme si de rien n'était. Ou presque. La date est effectivement importante. M. Sarkozy a tenu bon sur un calendrier habilement conçu pour laisser le moins de place possible, en pleine période estivale, à la contestation. Au terme de deux mois de concertation – et non de négociation, comme en 2003 – menée à marche forcée, le projet de réforme, qui prévoit de porter progressivement l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 en 2018, est désormais fin prêt […]. La réforme des retraites est nécessaire, pour des raisons démographiques et financières. Mais là où les Français attendaient une réforme de société et un large débat,

> le gouvernement présente une réforme comptable qui ne répond pas aux exigences d'équité […]. L'acte II doit impérativement permettre de corriger de telles injustices.

Le titre à structure parataxique comporte un thème : « Retraites » ou « réforme des retraites » relié à Sarkozy et à ses ministres (« le conseil des ministres a adopté l'avant-projet de loi de réforme des retraites ») et le rhème « vivement le vrai débat ! », lié au point de vue du locuteur-journaliste lors d'une première lecture, et à celui des Français, ainsi que le révèle la lecture de l'article : « Mais là où les Français attendaient une réforme de société et un large débat, le gouvernement présente une réforme comptable qui ne répond pas aux exigences d'équité ». De par l'effacement de la source énonciative de la modalité exclamative, le locuteur-journaliste prend la responsabilité de l'acte illocutoire.

La même analyse peut être faite de l'exemple (10) où la responsabilité de l'acte illocutoire ne peut qu'être attribuée au locuteur-journaliste. Le titre met en scène un dialogisme intertextuel avec la reprise de « Aux armes, citoyens ! ». L'énoncé ainsi détourné (avec un énonciataire explicite : « citoyens européens ») constitue une synthèse de l'argumentation menée par l'éditorialiste dans son article. Ici aussi se déploie une forme d'*autodialogisme* (Bres 2005), surtout en regard de la chute de l'article : « Aux armes, Européens, formez votre défense ! ». Comme dans les titres d'éditoriaux de *Libé* analysés plus haut, les différents plans textuels forment une unité sémantiquement et énonciativement homogène. Cependant, l'effet d'exhortation est explicité ici par la forme exclamative.

Les titres (9), (11) et (12) relèvent du même processus de synthétisation des fils argumentatifs présents dans l'article et de reprise des mots-arguments forts, tels que les substantifs *dialectique* et *ambiguïtés,* et l'adjectif *relatif* pour qualifier le succès électoral de la droite libérale en Pologne.

Il semble complexe de déterminer avec précision la relation qu'entretient l'éditorial avec son paratexte : il s'agit – pour reprendre les concepts de Genette (1982) – aussi bien d'une relation de « métatextualité » ou « commentaire » que d'hypertextualité définie comme « toute relation unissant un texte B (hypertexte) à un texte antérieur A (hypotexte) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire » (Genette 1982 : 53).

B. Dialogisme et titres de « une » et d'articles d'information

Les structures syntaxiques des titres de « une » et des articles d'information leur faisant suite en pages intérieures sont en grande majorité – et en contraste avec les titres d'éditoriaux – de types syn-

taxiques : *phrase complète, parataxe ou structure bipartite* (Sullet-Nylander 1998), ce qui leur confère une propension au dialogisme plus importante que les titres d'éditoriaux précédents.

Les articles d'information appartiennent à la catégorie des « textes à énonciation objectivisée », apparaissant plus fracturés par les paroles des autres que les textes d'éditoriaux qui fonctionnent sous le régime de l'allusion (Moirand 2007 : 12 et 95-96).

Qu'en est-il du paratexte de la « une » et des articles d'information correspondants ? Y a-t-il un lien direct entre les traits dialogiques du genre de l'article et le titre qui le couvre ? Voici quelques titres de « unes » de *Libération* et du *Monde* ainsi que les titres des pages intérieures correspondant à l'information traitée :

(14) *Que savait vraiment Éric Woerth ?* (Une, *Libé*, 3-4 juillet 2010)
> La défense à trous d'Éric Woerth (Événement, *Libé*, 3-4 juillet 2010)
> Entre le fisc et Bercy, une déconnexion factice (Événement, *Libé*, 3-4 juillet 2010)

(15) *Sarkozy, l'oral de rattrapage* (Une, *Libé*, 12 juillet 2010)
> Sarkozy à la télé : le bal du pompier (Événement, *Libé*, 12 juillet 2010)
> L'inspection générale des finances pile à l'heure pour blanchir Woerth (Événement, *Libé*, 12 juillet 2010)

(16) *Sarkozy ressort le couplet du complot* (Une, *Libé*, 13 juillet 2010)
> Sarkozy se défend sur l'air de la « calomnie » (Événement, *Libé*, 13 juillet 2010)
> Le « conseil » au trésorier de l'UMP (Événement, *Libé*, 13 juillet 2010)
> Le Président, victime peu crédible (Événement, *Libé*, 13 juillet 2010)

(17) *Comment le fisc gère les impôts des grandes fortunes* (Une, *Le Monde*, 3 juillet 2010)
> Des contribuables très discrets (24 h dans le monde : 3)
> Noms d'oiseaux et tensions à l'audience : le premier acte du procès Banier-Bettencourt (France : 8)

(18) *Affaire Woerth : la pression politique et judiciaire bouscule les plans de l'Élysée* (Une, *Le Monde*, 6 juillet 2010)
> Le jour où Joyandet a démissionné (France : 3)
> Affaire Woerth-Bettencourt : Philippe Courroye veut pousser plus loin l'enquête (France : 9)

(19) *Affaire Woerth : la riposte de l'UMP ne met pas fin au doute* (Une, *Le Monde*, 15 juillet 2010)
> « C'est comme ça, on n'y peut rien » (24 h dans le monde : 3)
> M. Woerth a décidé seul de démissionner de ses fonctions de trésorier de l'UMP (France : 10)

Le titre de « une » (14) de *Libération* anticipe sur les demandes d'explication des lecteurs (Moirand 2007 : 72) concernant la part

d'information détenue par Éric Woerth au début de l'affaire. L'adverbe *vraiment* oriente la question à la « une » vers une remise en questions, par le locuteur-journaliste et les spécialistes du fisc, des déclarations du ministre, ce qui est appuyé/repris par le titre de la rubrique *Événement* en page intérieure *:* « La défense *à trous* d'Éric Woerth ».

Le surtitre de la rubrique, *Événement*, constitue également un élément central de l'orientation dialogique du paratexte : un dialogisme montré par la présence de nombreux discours rapportés, sous différentes formes. Le surtitre correspondant au titre (14) (« La défense à trous d'Éric Woerth »), en page intérieure, est ainsi formulé : « Le ministre assure qu'il n'a pas donné son "aval" au remboursement de 30 millions d'euros à Liliane Bettencourt. Peu crédible, estiment les spécialistes du fisc ». Les discours du principal actant et des experts sur celui-ci sont ainsi déjà rapportés par des DR indirects/narrativisés dans le surtitre et mis en scène comme un « dialogue ». Il y a ainsi un continuum quant à la dimension dialogique entre le surtitre et le titre principal : le titre principal constitue un commentaire/une reformulation, par le locuteur-journaliste, des paroles d'autres énonciateurs rapportées dans le surtitre. S'y ajoute la relation de dialogisme (implicite > explicite) de la « une » vers les pages intérieures, où les discours des principaux actants sont montrées sous diverses formes de DR. Il en va de même pour la plupart des surtitres des pages intérieures de *Libération* (rubrique *Événement*), prenant la forme de discours narrativisés.

À *Libération* le titre de « une » est souvent le lieu d'un jeu de langage, qu'il s'agisse d'un véritable défigement/détournement – titre (15) : *Sarkozy, l'oral de rattrapage* – ou bien de figures rhétoriques, comme l'allitération dans (16) : *Sarkozy ressort le couplet du complot*. Ces mêmes titres de « une » renvoient souvent, dans les pages intérieures, à une reprise sous forme de discours rapportés, d'îlots textuels comme en

> (16) Sarkozy se défend sur l'air de la « calomnie » et Le « conseil » au trésorier de l'UMP4.

Au *Monde*, le gros titre de « une » consiste souvent en une parataxe (titres 18 et 19) avec la structure thème/rhème. Une particularité du *Monde*, en ce qui concerne la dimension dialogique du paratexte, est la présence de nombreux sous-titres fléchés renvoyant aux articles de

---

[4] Au cours d'une allocution télévisée du 12 juillet 2010, le président de la République avait défendu Éric Woerth, son ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique. Nicolas Sarkozy avait alors dénoncé les accusations portées contre lui dans l'« affaire Bettencourt » et nié avoir reçu directement de l'argent de Liliane Bettencourt pour sa campagne. « Selon le chef de l'État, cet homme "*honnête et compétent*" vient "*de subir la calomnie et le mensonge avec une dignité qui fait honneur à la classe politique*"» (*Libération* 13 juillet 2010).

pages intérieures et couvrant un article (de « une ») assez court. Les discours représentés aux différents plans du texte débouchent sur la mise en avant de points de vue allant dans le même sens ou dans le sens contraire (*dialogisme interdiscursif* et *interactionnel*). Ainsi dans l'un des sous-titres des pages intérieures – « Selon l'Élysée, c'est M. Sarkozy qui a décidé du départ des deux secrétaires d'État. » (6 juillet 2010) –, le syntagme cadratif, « Selon l'Élysée », met en avant la source énonciative, et fait écho à l'énoncé suivant, dans le corps de l'article : « Selon nos informations, Nicolas Sarkozy aurait tenté, vendredi, d'empêcher M. Joyandet de quitter le gouvernement. ». On pourrait parler ici de dialogisme « macro-textuel » où chaque plan de texte constitue une séquence faisant écho à une autre.

Un autre sous-titre correspondant à (18) – « Alain Joyandet aurait imposé sa démission, entraînant celle de M. Blanc » – dévoile des processus de reformulation relativement complexes par rapport à l'information présentée dans l'article : le conditionnel épistémique du titre (*aurait imposé sa démission*) correspond, dans l'article, au passé composé (*ont présenté leur démission*). Dans le corps du texte, la modalité épistémique porte sur une autre proposition : « Selon nos informations, Nicolas Sarkozy aurait tenté, vendredi, d'empêcher M. Joyandet de quitter le gouvernement. ». Le dédoublement énonciatif déclenché par le conditionnel épistémique entraîne une lecture dialogique de l'énoncé-titre : non-responsabilité du locuteur-journaliste et emprunt de l'information. Sur le plan macrotextuel (titre-article), on a confrontation de discours contradictoires : le titre ne met en scène qu'une facette de l'information.

C. Le dialogisme dans tous ses états : Le Canard enchaîné

Au *Canard enchaîné*[5], un bon nombre de gros titres – figurant au dessus de l'Éditorial, mais pas nécessairement en rapport avec lui – prennent souvent la forme d'un *pseudo-discours rapporté* – du président ou d'autres actants concernés par sa politique –, mettant en avant l'irrespect du journal vis-à-vis de l'action et des discours des politiques. Selon Rosier (2008 : 27), l'emploi de pseudo-discours rapportés peut avoir deux effets de sens : « soit la connivence, soit la déconsidération du discours d'autrui ». Ici l'effet de sens est évident.

Le surtitre du *Canard enchaîné* constitue une formule introductrice des propos guillemetés dont la fonction principale est de contextualiser la nouvelle. Voici quelques exemples de tels paratextes – *surtitre* en italique et souligné et *gros titre* entre guillemets et en caractères gras – prélevés au cours de l'année 2009 :

---

[5] Cette partie de l'étude est basée sur les 52 gros titres du CE 2009.

(20) *À chacun son slogan*
Obama : « Yes we can ! » Sarko : « Yes je crâne ! » (21 janvier 2009)

(21) *Il s'invite à la télé jeudi soir Sarkozy avait pourtant juré : « Pas de pub après 20 h ! »* (4 février 2009)

(22) *La défense de Sarko face à la récession : « À l'Élysée on n'a pas d'idées mais on a du Pérol ! »* (4 mars 2009)

(23) *Le slogan des manifs : « Si Sarko ne donne pas un coup de barre, après mars, ça repart ! »* (18 mars 2009)

(24) *Réplique de Zapatero : « Sarkozy n'est peut être pas intelligent, mais il aimerait bien être réélu »* (22 avril 2009)

(25) *Le cri du prince Charles, invité en catastrophe à célébrer le Débarquement : « Oublier la Queen, your Sarko is vraiment barge ! »* (3 juin 2009)

(26) *La chanson préférée de l'Élysée :*
« L'Epad, l'Epad, oui, mais des Sarkozy ! » (14 octobre 2009)

(27) *Une phrase historique pour clore la polémique sur sa présence à Berlin, le 9 novembre 1989*
Sarkozy : « Ich bin ein baratineur ! » (11 novembre 2009)

(28) *Sarko et Albert Camus : « J'ai pas pu lire "L'étranger", Besson l'a expulsé ! »* (25 novembre 2009)

Dans cette disposition du paratexte journalistique, les deux énoncés – surtitre et titre – sont à la fois autonomes syntaxiquement et dépendants contextuellement. L'on a affaire à une parataxe, avec, dans la plupart des cas, les deux points marquant le rapport direct entre les deux propositions, le segment introducteur et le discours cité. Dans le surtitre, il est souvent fait mention du mode d'énonciation, du genre de l'énoncé originel ou de la source des paroles guillemetées : « slogan », « défense », « réplique », « cri », « chanson », etc.

Dans les titres (20), (22), (23), (26) et (27) du *Canard enchaîné* se manifeste un dialogisme à plusieurs facettes entre, d'un côté, les points de vue « doxiques » portés par des énoncés mémorisés (ici des slogans historiques, politiques et publicitaires) et de l'autre, celui des rédacteurs du *Canard enchaîné* prenant le contre-pied de ceux-ci par jeux énonciatifs systématiques. *Dialogisme intertextuel* d'abord : le journal crée ces titres à partir d'énoncés préconstruits et porteurs de mémoire (lourde parfois !), ce qui lui permet de rendre – grâce aux jeux de langage – l'information plus percutante et d'exprimer son point de vue satirique. De plus, le journal fait dialoguer les actants du monde politique entre eux, voire avec eux-mêmes, en leur attribuant, par guillemets interposés, des propos en totale contradiction avec leurs propres points de vue et en les confrontant à ceux d'autres locuteurs, comme en (20) « Yes, je crâne » ou en (27) « Ich bin ein baratineur ». Les fils interdiscursifs et

les points de vue sur l'actualité se multiplient et se cristallisent dans les titres par la pratique systématique de retour sur des énoncés figés et mémorisés et par leur déconstruction.

Dans (21), (24), (25) et (28) une forme plus diffuse de dialogisme se manifeste. Le locuteur reprend sous forme de citation, des discours antérieurs, ou représentés comme tels. On parlera ici de *dialogisme interdiscursif* dont Bres (2005 : 52) rend compte de la manière suivante : « Le locuteur, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus par d'autres sur ce même objet, discours avec lesquels il ne peut manquer d'entrer en interaction ». En (21), par exemple, le journal se moque du président de la République qui s'exprime sur la chaîne publique alors que lui et son gouvernement ont fait une proposition de réforme concernant la suppression de la publicité après vingt heures sur les chaînes publiques. Le journal met ainsi en question la « bonne foi » du président (« il avait pourtant juré »), jouant sur le sens de l'unité « pub » qui commute ici avec « propagande » dans le contexte d'une intervention présidentielle télévisée. Le même dialogisme interdiscursif est à l'œuvre dans le titre (24) reprenant les propos du président de la République qui aurait déclaré, lors d'un déjeuner avec des parlementaires, que le Premier ministre espagnol, Zapatero, n'était « peut-être pas intelligent… »[6]. Le journal laisse entendre deux voix qui « dialoguent » entre elles : celles de Sarkozy et de Zapatero, tout en y ajoutant sa propre voix : « mais il aimerait bien être réélu ».

Dans une mise en scène théâtrale de la titraille, *Le Canard enchaîné* laisse ainsi s'entremêler, dans de nombreux pseudo-discours rapportés directs, les points de vue contradictoires des uns et des autres. Cette technique de construction des titres est particulièrement bien illustrée par l'exemple (28) où le journal fait dialoguer Albert Camus et Nicolas Sarkozy autour de deux domaines de l'actualité ayant fait l'objet de fortes polémiques : *le transfert de Camus au Panthéon* et *le débat sur l'identité nationale* initié par Éric Besson. Dans ce dernier exemple, l'humour ne relève pas d'un jeu de langage consistant en une cassure du signifiant et d'un dédoublement du sens, mais de la mise en scène dialogale, grâce à la confrontation des voix de ceux sur qui porte l'actualité, dont le journal se fait le chef d'orchestre. On entend également dans ce titre, en filigrane, la discussion, datant de quelques années déjà, sur les propos du président Sarkozy au sujet de la lecture de *La Princesse de Clèves*.

---

6 Selon *Le Nouvel Observateur*, ces propos ont été « démentis par l'Élysée ». L'hebdomadaire ajoute : « Vrai ou pas, la presse internationale, en tout cas, semble y croire. Elle fustige l'"arrogance bien française" de Nicolas Sarkozy ». (http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20090417)

IV. Conclusion

De par sa position et ses fonctions, le titre de presse est « naturellement » voué à l'allusion et à la parodie et donc au dialogisme. Le dialogisme en œuvre ici va de pair avec toute une série de jeux de langue/langage, liés au remploi de structures existantes, soit dans le complexe textuel environnant :

– *dialogisme intratextuel*, lié à des opérations de *reprise*, de *reformulation*, de *nomination*, de mise en *parataxe*, d'*apposition*, d'*effacement énonciatif…*

soit dans l'interdiscours et le recours à des discours antérieurs – configurés ou non :

– *dialogisme interdiscursif/intertextuel* qui se manifeste par les *jeux de mots,* les *détournements* et les *pseudo-discours rapportés…*

En particulier, lors de l'observation des titres de « une » en relation avec les pages intérieures, on a pu également repérer des formes relevant du

– *dialogisme interactionnel*

que nous mettons en rapport avec la vocation des titres de « une » à anticiper des demandes d'information de la part des lecteurs et à annoncer le traitement de celles-ci dans les pages intérieures.

Bibliographie

Authier-Revuz, J., « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n° 26, 1982, p. 91-151.

Authier-Revuz, J., « Dialogisme et vulgarisation scientifique », *Discoss*, n° 1, 1985, p. 117-122.

Bres, J., « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme et polyphonie », in Bres, J. *et al.* (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 47-61.

Charaudeau, P., *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette, 1983.

Charaudeau, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation, 1992.

Charaudeau, P., Maingueneau, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.

Détrie, C., Siblot, P., Vérine, B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 2001.

Genette, G., *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, 1982.

Leroy, S., « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? », in Bres, J. *et al.* (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 201-214.

Maingueneau, D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2009.

Moirand, S., *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

Rosier, L., *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008.

Sullet-Nylander, F., *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, thèse de doctorat, Stockholm, Forskningsrapporter, 1998.

Sullet-Nylander, F., « Titres de presse et polyphonie », in Hallvard Dørum (dir.), *XIVe Skandinaviska Romanistkongressen Klassisk og Romansk Institutt, Universitet i Oslo*, 2002, p. 767-775.

Sullet-Nylander, F., « Jeux de mots et défigements à la une de *Libération* », *Langage et société*, no 112, 2005, p. 111-137.

Sullet-Nylander, F., « Citations et jeux de langage dans les titres de presse satirique : le cas de la une du *Canard enchaîné* », in Engwall, G. (dir.), *Construction, acquisition et communication*, Stockholm, Acta universitatis Stockholmiensis, coll. « Romanica Stockholmiensia », no 23, 2006, p. 219-239.

« Oui, il y a encore du pain sur la planche… »

À propos de la notion d'énoncé dans la théorie du dialogisme de Jacques Bres

Patrick DENDALE

Université d'Anvers

I. Introduction : position du problème

Dans cette étude, nous voudrions examiner la façon dont Jacques Bres, dans sa théorie du dialogisme, définit un énoncé dialogique par rapport à un énoncé monologique et examiner à partir de là comment l'auteur, qui s'appuie d'une part sur la théorie de Bakhtine et de l'autre sur la praxématique, conceptualise et utilise la notion clef de sa définition, la notion d'*énoncé*.

Cette étude part d'un double étonnement que nous avons eu (*cf.* Dendale 2007 : 137-140) à la lecture des définitions de l'énoncé dialogique données par Jacques Bres, comme celle-ci :

> (1) J'appellerai *dialogique* un énoncé (ou fragment d'énoncé) dans lequel la modalisation de E l s'applique à un *dictum* présenté comme *ayant déjà statut d'énoncé* (soit e), c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur, que je désigne par e1. (Bres 1999 : 72)

Depuis 1999, ces définitions ont subi, au fil des années, de petites adaptations successives[1], comme le montrent (2) et (3), mais force est de constater que, globalement, la définition de l'énoncé dialogique a une grande stabilité dans la conception théorique de Bres : on la trouve dès ses premiers articles (1998/1999) jusqu'aux tout derniers. On la trouve également dans les textes de plusieurs collaborateurs et doctorants de Bres :

[1] Notons en particulier dans ces deux exemples le passage de « *dictum* présenté comme ayant déjà statut d'énoncé » à « *unité* présentée comme … » et à « *ce qui* est présenté comme… », et de « ayant le statut de » à « *présenté comme* ayant le statut de » et à « présenté comme un *énoncé* ».

> (2) Sera dit *dialogique* un énoncé dans lequel la modalisation de E1 s'applique non à un *dictum* mais à une *unité présentée comme ayant déjà statut d'énoncé* (soit e) (ou de *fragment d'énoncé*), c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'une modalisation* par un autre énonciateur (e1). (Bres 2001 : 95, nos italiques)

> (3) Nous posons que l'énoncé dialogique se distingue de l'énoncé monologique de la façon suivante : dans l'énoncé monologique l'actualisation déictique et modale porte sur un *dictum* ; dans *l'énoncé dialogique*, cette opération s'effectue non sur un *dictum*, mais sur (ce qui est présenté comme) un *énoncé* déjà actualisé. (Bres et Nowakowska 2006 : 29, nos italiques)

Le premier étonnement concernait le fait que Bres définisse l'énoncé dialogique au moyen de la notion d'*énoncé* même et non au moyen d'une notion d'une autre nature, comme par exemple celle de *point de vue* (pdv), introduite par Ducrot une quinzaine d'années plus tôt et reprise par toute une série de linguistes qui se sont inscrits dans le cadre théorique de ce dernier (notamment Nølke et d'autres linguistes scandinaves).

Si pour Ducrot un énoncé polyphonique comme *Ce mur n'est pas blanc* contient deux *points de vue* (*Ce mur est blanc* et *Ce mur n'est pas blanc*), pour Bres, cet énoncé, que lui appellerait dialogique, contient deux *énoncés*, hiérarchisés : [e], *Ce mur est blanc*, et [E], *Ce mur n'est pas blanc*. Le tableau suivant compare les deux traitements

Tableau 1 : pdv versus énoncé

Ducrot / Kronning / Nølke / ScaPoLine	Bres
Énoncé polyphonique	Énoncé dialogique E
Ce mur n'est pas blanc	
↓	↓
pdv1 + pdv2 Juxtaposition de plusieurs pdv[2]	E(e) E enchâssant e
pdv1 : *Ce mur est blanc* pdv2 : *Ce mur n'est pas blanc* / pdv1 est faux / injustifié[3]	[e] = *Ce mur est blanc* [E] = *Ce mur n'est pas blanc*

Ce choix de Bres est un choix théorique *conscient et argumenté*, comme le montre la citation suivante[4] :

---

2 *Cf.* Ducrot : « le sens de *l'énoncé* décrit l'énonciation comme la confrontation de *points de vue* différents, qui se juxtaposent, se superposent ou se répondent » (1989 : 178).

3 Le pdv2 a connu différentes formulations dans la littérature, dues entre autres à un souci de différencier la forme de l'énoncé et celle du pdv. Notre but ne peut pas être ici de les discuter.

4 *Cf.* aussi Bres (1998 : 195-196) et (2005 : 13-15).

> Les différentes approches dialogiques ou polyphoniques […] ne s'accordent pas sur le statut de ce que nous nommons *énoncé [e]*. Il peut s'agir :
> − d'un acte de parole (Ducrot *et al.* 1980)
> − d'un point de vue (Ducrot 1984, Anscombre 1990, Haillet 2002, Nølke *et al.* 2003)
> − d'une phrase virtuelle (Anscombre 2005)[5]
> − d'un *énoncé : c'est notre position, que nous allons brièvement argumenter* (Bres et Nowakowska 2006 : 28).

Le second étonnement que nous avons eu à la lecture des définitions sous (1) à (3) concernait le fait que, contrairement à ce que fait Bally, pour qui un *modus* s'applique nécessairement à un *dictum*, Bres accepte l'idée qu'un modus s'applique à une unité qui est déjà un énoncé.

Dans ce qui suit nous examinerons d'abord la façon dont Bres définit et modélise la notion d'*énoncé [E]* (§ II) ; puis nous étudierons les caractéristiques et le statut d'énoncé de [e] en les comparant avec ceux de [E] (§ III), et pour finir nous mettrons en parallèle la notion d'énoncé [e] de Bres avec celle de pdv de Ducrot et nous avancerons quelques hypothèses sur les raisons possibles du choix théorique de Bres (§ IV).

Commençons par examiner comment Bres définit l'énoncé dialogique [E].

II. Définition et modélisation de l'énoncé [E] chez Bres

A. Composantes de la définition de l'énoncé chez Bres

En linguistique énonciative, un énoncé est souvent défini ou conçu comme « le résultat/le produit d'un acte d'énonciation ». C'est ce qu'illustrent, de façon très simple, les citations (4) et (5) prises dans des dictionnaires de linguistique :

> (4) Le produit de cet acte d'énonciation est l'énoncé. (Neveu 2004 : *s.v. énonciation*)
>
> (5) À l'origine, l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son produit. (Kerbrat-Orecchioni 1997 : 29)

Une chose qui frappe si on regarde de plus près ce type de définitions ou de caractérisations de l'énoncé est qu'il y est rarement fait référence à l'« unité de départ » ou « unité-source » de l'acte d'énonciation. Bres constitue une exception à cela. Sa définition de l'énoncé dialogique − par exemple celle sous (2)[6] − est une modélisation condensée de l'acte d'énonciation. Elle précise trois choses :

---

[5] Pour les références de ces études, *cf.* l'article même de Bres et Nowakowska.

[6] *Cf.* aussi (Bres 1998 : 195) : « l'énonciateur (E1) modalise par l'assertion le *dictum* − le transformant de ce fait en un énoncé actualisé (E) − pour l'énonciataire (E2) ».

A) l'unité-source de l'énoncé **:** *dictum* pour l'énoncé monologique et *énoncé [e]* pour l'énoncé dialogique ;
B) les opérations censées s'effectuer lors de l'acte d'énonciation, à savoir une opération d'actualisation déictique et une opération d'actualisation modale (et ceci pour les deux types d'énoncés) ;
C) les unités-résultats possibles : énoncé dialogique ou énoncé monologique selon les cas.

En tableau cela donne :

Tableau 2 : éléments de modélisation de l'énoncé monologique et dialogique chez Bres

Unité-source	*dictum*	énoncé [e]
Acte d'énonciation	actualisation modale et déictique	actualisation modale et déictique
Unité-résultat [E]	Énoncé monologique	Énoncé dialogique [E]

Regardons de près les opérations d'actualisation, constitutives, selon Bres, de l'unité appelée énoncé.

B. Les trois opérations d'actualisation de l'énoncé chez Bres

L'actualisation est pour Bres − qui s'inspire sur ce point de Bally − une opération multiple, qui couvre trois types d'actualisation (et non deux, comme dans les définitions plus haut) : *déictique*, *modale* et *phonétique* ou *graphique*. L'énoncé (monologique ou dialogique) est donc chez lui une unité triplement actualisée.

L'actualisation *phonétique* ou *graphique* consiste dans le fait de proférer l'énoncé, à l'oral ou à l'écrit[7] (Bres et Vérine 2002 : 163, Bres et Nowakowska 2005 : 140), donc de produire physiquement l'unité « énoncé ». Si un énoncé est nécessairement un énoncé physiquement produit dans le cadre utilisé par Bres, on peut légitimement se demander si cela a du sens, dans ce cadre, de parler d'un énoncé qui n'existerait qu'en pensée[8], sous forme non proférée.

L'actualisation *modale* consiste en l'application d'un modus à l'unité source. La nature du modus et le nombre des modi ne sont pas explicitement fixés chez Bres. Parmi les modi qu'il utilise dans ses analyses, on trouve au moins un modus assertif (Bres 1998 : 195), un modus d'interrogation (Bres et Nowakowska 2005 : 141), un modus de confir-

7 Auxquels il faudra ajouter sans doute « par des gestes ou signes visuels », pour rendre compte de l'actualisation dans la langue des signes.

8 Signalons ici que l'acte d'énonciation tel que défini par Barbéris comprend aussi des processus « *mentaux* de prévision et de mémorisation » (Détrie *et al*. 2001: *s.v. énonciation*, nos italiques).

mation (Bres 2007 : 39) et un modus de suspension de la validation (Bres 2007 : 39).

L'actualisation *déictique* est l'actualisation temporelle, spatiale et personnelle, qui se réalise par des déterminants et des morphèmes verbaux (Détrie *et al.* 2001 : *s.v. actualisation*), mais sans doute aussi par des adverbes déictiques et des pronoms. À part cela, relativement peu est dit sur cette forme d'actualisation dans les articles de Bres portant sur le dialogisme.

C. Énoncé [E] par rapport au dictum

Si, dans une modélisation, un énoncé est conçu comme un *dictum* triplement actualisé, le *dictum* peut être conçu comme un énoncé moins les effets de ces trois opérations d'actualisation. Cela permet de représenter comme suit les différences entre l'énoncé [E] et le *dictum* chez Bres. Sous la ligne grasse, il s'agit de caractéristiques qui découlent, à notre avis, des trois autres caractéristiques :

Tableau 3 : différences entre l'énoncé [E] et le *dictum*

	Énoncé [E]	***Dictum***
Unité qui a été proférée oralement / graphiquement par un locuteur l_1	oui	non
Unité pourvue de déictiques, déterminants, morphèmes verbaux,… adaptés à la situation d'énonciation	oui	non
Unité pourvue d'une modalité phrastique	oui	non
Unité dont la forme (le signifiant) est fixée, unité « biface », à « formulation attitrée[9] »	oui	non
Unité directement observable	oui	non

III. L'énoncé [e] chez Bres

Passons à l'étude de l'unité [e], qui, rappelons-le, a également le nom et le statut d'énoncé pour Bres.

A. Les trois emplois de l'expression l'énoncé [e]

Dans sa définition de l'énoncé dialogique et dans ses analyses, Bres utilise l'expression *l'énoncé [e]* de deux ou de trois façons différentes. Aussi les caractéristiques de l'unité désignée changent-elles selon

[9] Constantin de Chanay (2011 : 22) : « Corrélativement, cette répartition des affiliations concerne aussi bien des unités sémantiques monofaces (type *point de vue* ou topoi, *unités de pur contenu envisagées indépendamment de leur expression*, puisque *sans formulation attitrée*) que *bifaces* (de type discours, avec un contenu relié à une expression déterminée).

l'emploi qui est fait de l'expression. Examinons quatre extraits d'articles de Bres.

Dans le premier extrait (6), Bres analyse l'énoncé dialogique *Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont bien été assassinés*, contenant le marqueur de confirmation *bien*. L'extrait illustre un premier emploi de l'expression *l'énoncé [e]*, emploi que nous désignerons comme {P1} (= Perspective 1) :

> (6) L'acte de modalisation de l'énonciateur E1 consiste à confirmer par l'adverbe *bien*, non pas un *dictum* mais un *énoncé antérieur* {*P1*}, comme par exemple : *les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont été assassinés*, à savoir *une unité qui a déjà fait* l'objet d'une modalisation {*P1*}, ici par exemple assertive, de la part d'un autre énonciateur (e1). (Bres 2001 : 95*, s.v. dialogisme*)

Énoncé y désigne le produit d'un acte d'énonciation autonome *effectif*, une unité effectivement produite par un acte d'énonciation *autre* que celui qui a donné naissance à l'énoncé dialogique [E]. C'est ce que montre l'adjectif *antérieur* dans *énoncé antérieur*, ainsi que le passé composé et l'adverbe aspectuel *déjà* dans *a déjà fait l'objet d'une modalisation.*

De ce premier emploi de *l'énoncé [e]* il existe une variante, assez fréquente, que nous désignerons comme {P1'}. Elle est illustrée par le deuxième extrait (7) :

> (7) On distinguera en conséquence : – pour l'acte d'énonciation enchâssé, un énonciateur e1 (ici non explicité), actualisateur de l'énoncé [e] *reconstruit approximativement* comme : [*le climat change*] ou [*le climat change-t-il ?*] […]. (Bres 2005 : 141)

Dans cet extrait, il n'est pas question d'énoncé *antérieur effectif*, mais d'énoncé *reconstruit approximativement* (par le linguiste ou peut-être par l'interprétant ?), un objet abstrait donc, théorique, auquel ne correspond pas nécessairement un objet empirique appartenant à la réalité extralinguistique, comme c'était le cas pour {P1}. L'*énoncé [e]* y désigne le produit d'un acte d'énonciation autonome *supposé* (Bres parle de « présupposé » 2005 : 15, Bres et Vérine 2002 : 164) ou de « sous-entendu » 2009).

Le deuxième emploi de l'expression *énoncé [e]*, bien distinct de celui ou de ceux ci-dessus et illustré ci-dessous par les passages (8) et (9), est un emploi où *l'énoncé [e]* désigne un « segment verbal inscrit dans [E] ». Nous le désignerons par l'emploi {P2}. *L'énoncé [e]* au sens

{P2}, ce sont les *traces visibles*[10], à l'intérieur de l'énoncé dialogique, de l'énoncé [e] au sens {P1/P1'} tel qu'inséré dans [E] :

(8) Nous ne prétendons pas que, *dans* l'énoncé dialogique, l'énoncé [e] « rapporté » soit la *citation exacte* d'un fragment emprunté à tel ou tel discours […], mais que, pour le locuteur, il a le statut d'un énoncé *actualisé*. (Bres et Nowakowska 2006 : 29)

(9) dans le *dialogue interne du dialogisme*, l'énoncé [e] est *enchâssé* énonciativement *dans* l'énoncé [E], ce qui *se manifeste entre autres par* {= *P2*} les faits suivants : ses marques d'actualisation déictique et modale propres sont effacées (à l'exception de ce qui se passe en discours direct) ; il perd partie ou tout de son vocabulaire et de sa syntaxe, et plus significativement encore, *il n'a plus de locuteur* {= *P2*}. (Bres et Nowakowska 2006 : 29-30)

Dans (8), l'énoncé [e] est présenté comme apparaissant *dans* l'énoncé [E] et comme n'y ayant pas la forme littérale (*citation exacte*) de l'énoncé originalement produit (c'est-à-dire de l'énoncé [e] au sens {P1}). Dans (9), *il n'a plus de locuteur* ne peut évidemment porter sur l'énoncé produit d'un acte d'énonciation autonome effectif, {P1}, car celui-ci, si c'était un énoncé, a nécessairement (eu) un locuteur. Cela ne peut concerner que l'énoncé en tant que « segment inscrit », c'est-à-dire {P2}.

Bres, à un certain moment, a dû se rendre compte de ce double emploi de l'expression *l'énoncé [e]*, car depuis 2005 il distingue : (1°) l'énoncé [e], notre {P1/P1'} ; et (2°) les « formes *x* » (ou « x » tout court), qui sont « les formes […] que prend l'énoncé [e] du fait de son enchâssement dans [E] » (Bres 2005 : 15) – notre {P2}. N'empêche qu'il continue, nous semble-t-il, à utiliser indifféremment l'expression *l'énoncé [e]* et le terme *énoncé* dans les deux emplois, comme le montre ce même extrait (9), reproduit ici sous (10), doté de codes qui indiquent le sens de l'expression :

(10) dans le dialogue interne du dialogisme, *l'énoncé* [*e*] {= P1/P1'} *est enchâssé* énonciativement *dans l'énoncé* [*E*] {= P1**/P2*}[11], ce qui *se manifeste* entre autres par {= P2} les *faits*[12] suivants {= P2* ou P1** ?)} : ses marques d'actualisation déictique et modale propres *sont effacées* {= P2*} […] ; il *perd* {=P1**} partie ou tout de son vocabulaire et

[10] Entre parenthèses se pose ici la question de la nature de ces « traces » : est-ce les *restes visibles* (les « fragments d'énoncé » dont parle Bres dans la définition sous (2), ou ce que nous appellerions les *traceurs* ou *pointeurs*, des éléments dans la phrase qui nous font deviner qu'il y a eu énoncé [e], sans que ces éléments aient fait partie de l'énoncé [e].

[11] * marque les cas où le verbe désigne un *état* qui résulte de l'acte d'énonciation ;
** les cas où le verbe désigne le *processus* d'énonciation.

[12] Le mot *fait* est intéressant : s'agit-il de faits *verbaux*, de données langagières, ou au contraire de faits dans le processus d'énonciation ?

de sa syntaxe, et plus significativement encore, il *n*'a *plus* de locuteur {=P2}. (Bres et Nowakowska 2006 : 29-30)

L'énoncé [e] y est d'abord l'unité extralinguistique {P1}, qui est « enchâssée » dans l'énoncé [E], devenant par là énoncé [e] au sens {P2}, les traces de cet enchâssement énonciatif (*se manifeste par*) correspondant à {P2}. Nous sommes d'avis que le participe passé *effacées* réfère uniquement au *résultat* des opérations énonciatives effectuées sur [e], acte autonome, et non au *processus* − donc à *énoncé* au sens {P2}. Si ce n'est pas le cas, cela met dès le départ en difficulté l'affirmation-clef de Bres selon laquelle le modus de l'énoncé dialogique s'applique non à un dictum mais à un énoncé : si l'énoncé de départ [e] est modalement et déictiquement « déshabillé », est-ce bien encore un énoncé, ou est-ce une unité redevenue dictum ? Le prédicat *il perd* renvoie également au *processus* que subit l'unité originale [e] au sens {P1} ; le *plus de locuteur* renvoie en revanche au *résultat* du processus, [e] (sens {P2}).

B. Est-ce que [e] a le statut d'un énoncé ?

Pour pouvoir affirmer, comme le fait Bres depuis 1998, que [e], linguistiquement parlant, est véritablement un *énoncé*, tel que celui-ci est caractérisé à l'intérieur de sa théorie, ayant donc les caractéristiques de [E] présentées plus haut, l'idéal pour lui – linguiste des traces linguistiques[13] − serait qu'on trouve dans l'énoncé dialogique même, les traces de la triple actualisation (*originale*) qui avaient transformé le *dictum* original en énoncé [e], avant même que celui-ci fût transformé, par une deuxième série d'actualisations, en énoncé dialogique [E]. Ces traces pourraient par exemple être le *modus original* et les *déictiques originaux* de l'énoncé [e] (au sens {P1}) avant son intégration en [E], de même que des traces de la *profération* originale de l'énoncé [e] (au sens {P1}).

Illustrons la difficulté de cette quête des traces du statut d'énoncé de [e] par l'examen de quelques marqueurs analysés par Bres.

Dans son analyse de l'énoncé dialogique (11), titre dans un journal,

(11) *Oui*, le climat change

Bres (2005 : 141) observe que l'énoncé [e] peut être « reconstruit approximativement comme : [*le climat change*] ou [*le climat change-t-il ?*] ». Du modus original de [e], assertif ou interrogatif, il ne reste pas de trace dans [E]. Bres l'admet d'ailleurs lui-même : « Dans ce type

[13] *Cf.* Bres (1998 : 197) : « quelles sont les *traces*, au niveau du discours produit, de cette double interaction, qui *seules peuvent permettre d'étudier linguistiquement le dialogisme* ? » [nos italiques].

d'enchâssement […], *le modus initial de l'énoncé [e] se voit effacé, et n'est pas récupérable* » (Bres 2005 : 14, note 3, nos italiques).

Le même problème se pose pour le conditionnel journalistique ou épistémique (*cf.* (12)), analysé à plusieurs reprises par Bres comme marqueur du dialogisme :

(12) Le rap ne *serait* rien d'autre qu'une vaste entreprise de déstabilisation des valeurs morales. (Bres 2001, in Détrie *et al. s.v. dialogique*)

Hans Kronning (2005 : 309) a montré toutefois qu'un énoncé au conditionnel journalistique, comme (13), peut reprendre aussi bien un énoncé-source à l'indicatif, comme (14), qu'un énoncé-source au conditionnel journalistique, comme (14) :

(13) Selon Abdoul Karim, les bombes américaines *auraient fait* 200 morts.

(14) a. Les bombes américaines *ont fait* 200 morts.
b. Les bombes américaines *auraient fait* 200 morts.

Est-il donc possible, pour un énoncé au conditionnel journalistique, de savoir quel était le modus original de l'énoncé [e] ? Tout au plus peut-on reconstruire une « fourchette » de valeurs qu'a pu avoir le modus d'origine (allant de l'assertion à la suspension de validation, pour utiliser les termes de Bres).

Le problème que nous venons de présenter pour la récupération du *modus* original de [e] se pose aussi pour la récupération des *déictiques* originaux de [e]. Pour l'énoncé [E] (15) par exemple, énoncé dialogique parce qu'il contient le marqueur de confirmation *effectivement*, il est impossible de reconstruire avec certitude les déictiques originaux qui figuraient dans l'énoncé [e] « enchâssé ». (16) donne quelques-unes des nombreuses possibilités :

(15) [E] : J'ai *effectivement* été un peu brusque avec elle.

(16) [e] : *Tu* as été un peu brusque avec elle.
[e] : *Il* a été un peu brusque avec elle.
[e] : *J'*ai (*peut-être/probablement*) été un peu brusque avec elle (pensée antérieure de e1/E1).

IV. Énoncé [e] et point de vue (PDV)

A. Comment maintenir le statut d'énoncé de [e] ?

Les données présentées plus haut montrent qu'il est difficile, voire impossible, de trouver, à l'intérieur de l'énoncé dialogique [E], des traces linguistiques sûres du statut d'énoncé de [e], si par *avoir le statut d'énoncé* on comprend − comme le fait apparemment Bres − avoir subi les trois types d'actualisation présentés plus haut. Les caractéristiques de

[e] − pris dans l'emploi {P2} (segment inscrit dans [E]) − éloignent cette unité de l'énoncé caractérisé dans le tableau 3. Il n'exhibe, le plus souvent, pas le modus original, pas les déictiques originaux, et n'a pas de locuteur propre (c'est-à-dire n'est pas proféré de façon autonome), une fois enchâssé dans [E].

Sur la base de quoi peut-on alors maintenir, comme le font Bres et plusieurs de ses collaborateurs, que dans l'énoncé dialogique c'est un *énoncé* qui est modalisé et non un *dictum* ? Nous voyons pour le moment une réponse possible à cette question[14].

Partant de la constatation qu'il existe des énoncés dialogiques négatifs, confirmatifs, au conditionnel journalistique, etc. dont le cotexte (éventuellement large) montre qu'ils ont bel et bien été construits à partir d'énoncés [e] *effectivement produits,* comme par exemple (17),

(17) A. − Ton mur est sale !
B. − Mais, non, mon mur *n*'est *pas* sale

on extrapole l'analyse dialogique de ces énoncés à *tous* les énoncés qui contiennent les mêmes marqueurs, promus « marqueurs de dialogisme » (négation, confirmation, conditionnel journalistique, etc.) et on postule, pour des raisons théoriques d'économie, de cohérence ou d'esthétique de la description linguistique, que même en l'absence de [e], ils peuvent être considérés comme dialogiques, y compris les énoncés où, comme le rappelle Nølke (1993 : 219) pour par exemple (17) « quelqu'un *pense (ou aurait pu penser)* que le mur est [sale] », où donc l'énoncé antérieur *Ton mur est sale* n'a « pas été formulé explicitement par le destinataire » (Ducrot 1972 : 217, cité dans Nølke 1993 : 216).

Cette réponse pose plusieurs problèmes.

Premièrement, elle suppose légitime qu'on généralise le phénomène du dialogisme − posé par Bakhtine comme un principe philosophique − à des énoncés pour lesquels il n'est pas linguistiquement démontrable qu'ils sont en rapport avec un énoncé [e] effectivement proféré.

Deuxièmement, elle suppose qu'on sache comment se déroule au juste la « remodalisation » de [e], l'application d'un modus à un énoncé (non prévue, que nous sachions, par Bally). Est-il si évident que l'énonciateur E1, dans les cas prototypiques décrits ci-dessus, effectue ses actualisations directement sur l'énoncé original [e], que l'énoncé [e], en d'autres termes, soit pris tel quel comme « input » des opérations d'actualisation ? N'est-il pas possible − théoriquement ou empiriquement − de postuler que l'énonciateur E1, qui entend énoncer [e], « mette d'abord à nu », modalement et déictiquement, l'énoncé autonome [e], pour le « rhabiller » ensuite, modalement et déictiquement, de la même

14 Une remarque du relecteur va clairement dans le sens de cette réponse.

façon qu'il habille modalement et déictiquement un *dictum* « nu » d'un énoncé monologique ? En d'autres termes, est-ce que E1 ne transforme pas d'abord un énoncé [e] effectif en dictum avant d'y appliquer *ses propres actualisations* ? Dans cette dernière modélisation, l'unité [e] n'aurait pas (ou *plus*) le statut d'énoncé *juste avant* d'être (ré)actualisée par E1 et enchâssée dans [E].

Troisièmement, elle pose des problèmes pour le statut de [e]. En effet, un [e] non effectif, dont on postule, par généralisation, qu'il est à l'origine de l'énoncé « dialogique », doit être reconstruit hypothétiquement (*cf.* (7)) par le linguiste, à défaut de pouvoir être observé dans la réalité des discours. Il constitue alors une unité abstraite, non directement observable comme l'énoncé [e] résultat d'un acte d'énonciation effectif (*cf.* le tableau 3). Devenue pur outil du linguiste, l'unité nommée *énoncé [e]* ressemble alors plus à la notion de *point de vue* de Ducrot, unité sémantique abstraite, qu'à celle d'énoncé tel que défini sous § II. La conséquence est que, le sens de *énoncé* dans *énoncé [e]* s'écartant de celui de *énoncé* dans *l'énoncé [E]*, le terme *énoncé* finit par devenir polysémique à l'intérieur d'un cadre théorique, plus ou moins formel, ce qui est peut-être quelque chose qu'il vaut mieux éviter.

B. Comparaison [E]-[e]-pdv

Comparons, comme une sorte de synthèse de ce qui précède, les caractéristiques de [E] et [e] dans le cadre de Bres et comparons-les avec l'unité linguistique baptisée *point de vue* par Ducrot et Anscombre.

Rappelons d'abord que le *pdv* de Ducrot est une unité sémantique, abstraite, non liée à une forme particulière, qui s'oppose par là nettement à *l'énoncé*, dans la composition duquel il entre :

> L'élément positif que je déclare *sous-jacent à l'énoncé négatif n'est pas un énoncé* (c'est-à-dire une suite de mots), imputable à un locuteur, mais une attitude, une position prise par un *énonciateur* vis-à-vis d'un certain contenu, *c'est-à-dire d'une entité sémantique abstraite*. (Ducrot 1984 : 218)

Ducrot illustre le caractère abstrait, sémantique du pdv à travers l'exemple des énoncés qui contiennent des items de polarité négative comme *grand-chose*. L'unité sous-jacente à un énoncé polyphonique comme (18) ne peut évidemment contenir le mot *grand-chose*, car une unité à la forme affirmative n'admet pas ce mot. Cela ne pose aucun problème à Ducrot car l'unité sous-jacente est un pdv et un pdv n'est pas lié pour lui à une forme particulière, comme le sont les énoncés. L'unité sous-jacente peut donc avoir une forme comme dans (19) :

(18) Pierre n'a pas fait grand-chose. (1984 : 218)

(19) Pierre fait beaucoup de choses.

Dans le tableau qui suit − et que nous ne pouvons, faute de place, expliquer ici dans le détail − nous énumérons une série de caractéristiques du pdv et les mettons en parallèle d'une part avec celles de l'énoncé, au sens habituel du terme – correspondant à l'énoncé [E] chez Bres – et d'autre part à celles de l'énoncé [e]. On y verra que l'énoncé [e] est une unité hybride, qui, selon les cas, c'est-à-dire selon l'emploi que le linguiste en fait ({P1} ou {P2}), a les caractéristiques du pdv ou celles de l'énoncé « plein » [E].

Tableau 4 : comparaison pdv, [e] et [E]

énoncé [E] (Bres, ling. énonciatve)	**énoncé [e]** (Bres)	**Pdv** (Ducrot, Kronning, Nølke,…)
unité « biface », ayant un contenu et une forme fixée	unité biface {= P1} ou monoface {= P1'}, selon les cas	unité monoface, sans forme fixée
unité proférée	unité proférée {= P1} ou non proférée {= P1' ou P2}	unité non proférée (comme telle)
unité réelle, produit d'un acte énonciatif effectif	unité pouvant n'avoir qu'une existence virtuelle, supposée	unité pouvant n'avoir qu'une existence virtuelle, n'exigeant pas un acte d'énonciation effectif
unité empirique, observable	unité observable {= P1} ou abstraite, outil du linguiste {= P2}	unité abstraite, outil du linguiste
unité complètement actualisée (modalement et déictiquement)	unité avec ou sans modus et déictiques (selon l'interprétation {P1} ou {P2})	unité avec modus + *dictum* (Kronning, Nølke *et al.*), déictiquement actualisée (?)

C. Explications possibles du choix théorique de Bres

Nous espérons avoir montré que l'unité [e] de Bres n'a pas toujours exactement les mêmes caractéristiques que l'énoncé [E]. L'unité [e] ressemble par certaines de ses caractéristiques au pdv de Ducrot − unité de sens et non de forme. On peut dès lors se demander pourquoi Bres tient tellement à ce que l'unité [e] ait le nom et le statut d'un énoncé et non pas par exemple celui d'un *dictum* ou d'un pdv. Nous voyons au moins deux raisons.

Une première raison est que cela permet à Bres de substituer au terme métaphorique et ambigu[15], mais fort commode, de *voix*, employée à maintes reprises par lui[16], comme le montrent les deux extraits ci-dessous, un terme bien linguistique :

15 Sur les diverses interprétations possibles de *voix* dans les textes sur la polyphonie, *cf.* Dendale et Coltier (2006 : 274-275).

16 Et par beaucoup d'autres, y compris Ducrot.

> *DIALOGISME* : Capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la *voix* de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) *voix* qui le feuillettent énonciativement. (Bres 2001 : 93)
>
> […] un même locuteur fait interagir, plus ou moins explicitement, deux (ou plusieurs) énonciateurs dont les *voix* sont parfois clairement distinctes, parfois superposées, entremêlées jusqu'à l'inextricable. (Bres 2001 : *s.v. dialogisme*)

Une deuxième raison, sans doute plus importante, tient au fait que Bres a pour projet personnel de traduire la conception *philosophique* du langage développé par Bakhtine (le langage comme fondamentalement dialogique ou interactionnel (Bres et Nowakowska 2005 : 138)) en une pratique *linguistique*, basée, pour ce qui le concerne, sur la praxématique : « Bakhtine ne s'est pas soucié de proposer un cadre méthodologique explicite à la problématique du dialogisme. Dans la perspective *praxématique*, on s'appuiera sur les notions d'actualisation* et de mise en spectacle* pour développer une *analyse linguistique* de ce phénomène. » (Bres 2001 : 94).

La notion d'*énoncé* a un rôle important à jouer dans la réalisation de ce projet : elle apparaît dans les textes traduits de Bakhtine[17], elle est centrale en linguistique énonciative et elle a ceci en commun avec la notion de *dialogue*, notion clef chez Bakhtine, de renvoyer à quelque chose qui est effectivement proféré, ceci à la différence de la notion de pdv par exemple (d'où probablement aussi que Bres tient à ce que l'énoncé soit une unité actualisée phonétiquement/graphiquement). Le dialogue étant composé d'énoncés et la notion de *dialogisme* étant utilisée par Bakhtine (Nowakowska 2005 : 24), l'emploi de la notion d'énoncé permet à Bres de rester plus proche de Bakhtine et des métaphores que celui-ci a utilisées pour introduire cette notion (*dialogue*, *réponse*, *etc.*). C'est ce que montre la citation suivante : « Nous prenons à la lettre cette *image bakhtinienne* : si *dialogue* il y a à l'intérieur de l'énoncé-phrase dialogique, c'est qu'il est analysable en *deux énoncés* : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé » (Bres et Nowakowska 2005 : 140).

---

17 Comme traduction de *vyskazyvanie* (Bres 2005 : 51). Un exemple (merci à Robert Vion de nous l'avoir fait découvrir) : « Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme une réponse à des énoncés antérieurs à l'intérieur d'une sphère donnée […] : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus et, d'une façon ou d'une autre, il compte avec eux. […] Un énoncé est tourné non seulement vers son objet mais aussi vers le discours d'autrui portant sur cet objet. […]. L'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal et on ne peut le détacher des maillons antérieurs qui le déterminent, tant du dehors que du dedans, et qui suscitent en lui des réactions-réponses immédiates et une résonance dialogique. » (Bakhtine 1984 : 302).

Cela lui permet en dernière instance de mieux souligner les différences de son approche linguistique par rapport à celle de Ducrot, alors que les deux décrivent en grande partie les mêmes phénomènes langagiers.

V. Conclusion

Cette étude est partie d'un double étonnement face à la définition que Bres donne de l'énoncé dialogique à l'intérieur de son cadre théorique : étonnement que l'énoncé dialogique soit défini au moyen de la notion d'énoncé (et non au moyen d'une unité d'une autre nature, comme celle de pdv chez Ducrot), étonnement aussi qu'un modus puisse s'appliquer à un énoncé, unité qui a déjà un modus et qui est l'unité-résultat (et non pas l'unité-source) de l'acte d'énonciation.

Nous avons montré que les caractéristiques de [e] sont fort différentes de celles de [E] et qu'on peut donc se demander, premièrement, si [e] mérite bien le nom d'énoncé, au même titre que [E], et, deuxièmement, si la nature de [e] n'est pas plus proche de celle de pdv de Ducrot − unité abstraite, purement sémantique −, que de celle d'énoncé au sens où Bres le définit en s'appuyant sur la théorie de l'actualisation de Bally et de la praxématique.

Si nous comprenons les raisons qui ont amené Bres à utiliser la notion d'énoncé pour définir l'énoncé dialogique (voir l'hypothèse proposée à ce sujet dans § C), nous nous posons quand même des questions d'une part sur l'opportunité de maintenir ce choix, à défaut d'arguments forts contre ceux que nous avons avancés, d'autre part sur celle d'accepter qu'au cœur d'un cadre théorique − qui se veut plus ou moins formel − s'installe une polysémie, qui touche un terme clef de la théorie, voire de la linguistique énonciative. Nous nous demandons même si, au-delà de son caractère un peu anecdotique, cette étude n'attire pas l'attention sur un malaise plus général en linguistique énonciative, à savoir que cette discipline ne dispose toujours pas d'un modèle théorique utilisable sur lequel il y aurait un large consensus, un modèle qui serait construit autour de notions claires et de symboles uniformes, que chaque linguiste n'aurait pas besoin de redéfinir pour ses propres besoins. Ou devons-nous simplement nous résigner à notre sort et nous consoler avec l'idée, bien formulée par Lazard (2001 : 4), à la suite de Granger, que la linguistique − y compris ou *a fortiori* (?) la linguistique énonciative − n'est toujours pas plus qu'une « proto-science », telle la physique d'avant Galilée…?

Bibliographie

Bakhtine, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984 (1re éd. 1952).

Bres, J., « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres, J. *et al*. (dir.), *L'Autre en discours*, Montpellier, Publications Montpellier 3, 1998, p. 191-212.

Bres, J., « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, nº XX 2, 1999, p. 71-86.

Bres, J., divers articles in Détrie, C., Siblot, P., Vérine, B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 2001.

Bres, J., « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ébauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé », in Haillet, P.P., Karmaoui, G. (dir.), *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise, 2005, p. 11-33.

Bres, J., « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé », in Therkelsen, R., Møller Andersen, N., Nølke, H. (dir.), *Sproglig polyfoni. Texter om Bachtin et ScaPoLine*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag, 2007, p. 37-54.

Bres, J., « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, nº 163, 2009, p. 21-39.

Bres, J., Nowakowska, A., « Dis-moi avec qui tu "dialogues", je te dirai qui tu es… De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges linguistiques*, nº 9, 2005, p. 137-153, (http://www.marges-linguistiques.com).

Bres, J., Nowakowska, A., « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », nº 28, 2006, p. 21-48.

Bres, J., Verine, B., « Le bruissement des *voix* dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, nº 19, 2002, p. 159-170.

Bres, J., Haillet, P.P., Mellet, S., Nølke, H., Rosier, L. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005.

Constantin de Channay, H., « Volatilité de la désactivation illocutoire dans le DRD : conflits entre niveaux de prise en charge énonciative », in Dendale, P., Coltier, D. (dir.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2011, p. 19-35.

Dendale, P., « A Critical Survey and Comparison of French and Scandinavian Frameworks for the Description of Linguistic Polyphony and Dialogism », in Therkelsen, R., Møller Andersen, N., Nølke, H. (dir.), *Sproglig polyfoni. Texter om Bachtin et ScaPoLine*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag, 2007, p. 109-144.

Dendale, P., Coltier, D., « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », in Perrin, L. (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et les discours*, Metz, Université Paul Verlaine, coll. « Recherches linguistiques », n° 28, 2006, p. 271-299.

Détrie, C., Siblot, P., Vérine, B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion, 2001.

Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin, 1997.

Kronning, H., « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique », in Bres, J. *et al*. (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 297-312.

Lazard, G., « La linguistique est-elle une science ? », in Lazard, G., *Études de linguistique générale*, Paris-Louvain, Peeters, 2001, p. 3-46.

Neveu, F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Colin, 2004.

Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C., *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004.

Nowakowska, A., « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres, J. *et al.* (dir.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Champs linguistiques », 2005, p. 19-32.

Therkelsen, R., Møller Andersen, N., Nølke, H. (dir.), *Sproglig polyfoni. Texter om Bachtin et ScaPoLine*, Aarhus, Aarhus Universitetsforlag, 2007.

Se parler à l’autre

Dominique Ducard

Université Paris-Est Créteil – Céditec EA 3119

Nous partirons du principe dialogique, en référence aux travaux du cercle de Bakhtine (Todorov 1981), qui postule que toute parole ou discours est le lieu d’une interaction entre plusieurs voix, qui se font entendre dans ce qui est dit et entre lesquelles des liens sont établis, par rétroaction ou par anticipation. Un énoncé, conçu comme l’unité de l’échange verbal, est alors appréhendé comme une réponse à d’autres énoncés, réalisés ou supposés. Les manifestations de ce phénomène sont multiples et constitutives de toute forme de communication ; elles font partie de « la vie du mot » (*slovo* : mot/discours), notamment dans sa valeur de transmission du sens :

> La vie du mot c’est de passer de bouche en bouche, d’un contexte à un autre, d’une génération à une autre génération. Chaque membre du groupe parlant […] reçoit le mot par la voix d’un autre et rempli par la voix d’un autre. Le mot arrive dans son contexte à lui venant d’un autre contexte, pénétré de sens donnés par d’autres. Sa propre pensée trouve le mot déjà habité. (Bakhtine 1970 : 236)

Le mot/discours est ainsi, quand il provient d’un autre, de manière réfléchie ou à l’insu du locuteur, réinterprété dans un nouveau contexte et modulé dans une nouvelle forme d’expression.

La théorisation du dialogisme, à la suite des études de Vygotski en psychologie (Friedrich 2001), accorde une place centrale au discours intérieur dans la réception du discours d’autrui et dans « l’orientation active du locuteur » : « C’est dans le cadre du discours intérieur, dit Bakhtine/Volochinov, que s’effectue l’appréhension de l’énonciation d’autrui, sa compréhension et son appréciation, c’est-à-dire l’orientation active du locuteur. » (Bakhtine, Volochinov 1977 : 165). Notre propos se situera dans cette perspective d’étude, en donnant une nouvelle inflexion à l’affirmation que le dialogisme intérieur est premier et qu’il est la condition de toute autre forme de dialogisme, en reprenant la réflexion du point de vue de la théorie des opérations énonciatives, avec

l'appui de quelques références philosophiques. C'est donc la polyphonie dans le dialogisme qui nous intéresse, rejoignant en cela certaines considérations de Francis Jacques sur le dialogique. (Jacques 1979)[1]. Ce que le philosophe dit de l'opération dialogique de la compréhension du sens, en reprenant la formule de Bakhtine selon laquelle l'allocutaire est « un être rempli de paroles intérieures », rencontre ce que nous visons. Bivocalité et interlocution sont réunies dans l'énoncé en dialogue.

> Quand j'écoute autrui, ce que j'entends vient s'insérer dans les intervalles de ce que je pourrais dire. Sa parole est recoupée latéralement par la mienne. Une autre voix le précède, le porte, le conteste, se loge dans son propre discours. Il parle en moi comme je m'entends en lui. Je ne comprends son énonciation que si je pose sur chaque mot de la phrase à appréhender une série de mes mots propres en manière de réplique intérieure. (Jacques 1979 : 350)

Dans le titre donné à cet article, qui ne marque qu'une étape dans un travail à poursuivre, il y a ainsi le rappel que le propre du sujet parlant est d'être parlant-entendant, et que l'écho de soi et l'image de l'autre se conjuguent dans la communication verbale. L'étude des marqueurs linguistiques du jeu de miroirs qui détermine la relation intersubjective entre les locuteurs-énonciateurs dans toute situation de discours, ne peut se faire sans avoir, en arrière-plan, une théorisation de cette relation. Les références sont nombreuses, depuis la phénoménologie de la conscience, pour ne pas aller plus loin dans l'histoire philosophique, jusqu'à la théorie de l'esprit en sciences cognitives et aux hypothèses neuronales sur l'empathie en passant par la psychiatrie et la psychanalyse.

I. Intersubjectivité et altérité

Le linguiste peut ainsi se tourner vers la dialectique de l'ipséité et de l'altérité mise en avant par Paul Ricœur dans son herméneutique du soi, à partir d'une analyse des personnes grammaticales et des actes de discours (Ricœur 1990)[2]. Avec le *Soi-même comme un autre*, qui implique l'autre en soi, Ricœur place l'altérité propre à la « structure dialogique de l'échange d'intentions » au niveau de la réflexivité de l'énonciation. Mais alors que le philosophe centre la relation dialogique sur l'attestation de soi, par la confiance dans le pouvoir de dire, la réalité des interactions montre que cet « échange d'intentionnalités se visant réciproquement », qui définit l'intersubjectivité dans la communication verbale, est plus tortueux.

---

1 *Cf.* notamment la cinquième recherche.

2 *Cf.* notamment la première étude : « La “personne” et la référence identifiante. Approche sémantique », et la deuxième : « L'énonciation et le sujet parlant. Approche pragmatique ».

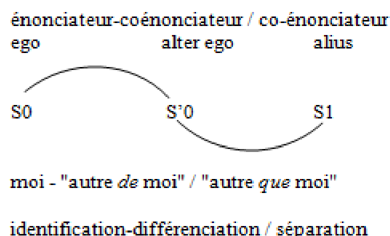
C'est ce que le psychiatre et psychologue Ronald D. Laing a voulu mettre en évidence dans ses travaux. Il a exploré le champ de ce qu'il nomme la « science prospective des relations de personne à personne », en s'intéressant aux actes d'attribution qui reposent sur les idées que chacun se fait de l'expérience de l'autre, selon les trois modes que sont la perception, la mémoire, l'imagination : « À chaque instant, nous nous attribuons réciproquement des mobiles, des initiatives, des intentions et des expériences » (Laing 1971 : 29). Interrogeant la logique des inférences, conscientes ou non, dans les formes de relation interpersonnelle, il a porté son attention sur les marques de confirmation ou d'infirmation, directe ou tangentielle, dans les réponses de part et d'autre, au cours d'interactions, et sur les modalités de conjonction ou de disjonction dans les attributions, considérées comme vraies ou fausses. Et il a plus particulièrement souligné, notamment à partir de ses observations cliniques, les jeux de simulation, par élusion (au sens d'esquive, de détour, d'évitement), délusion (au sens d'idée ou croyance erronée), collusion (au sens d'entente tacite, d'accord de coopération implicite, de forme de connivence), jusqu'à la confusion mentale, ces « manœuvres » étant agies ou subies, intentionnellement ou non. Dans un petit ouvrage original publié en 1970 (*Knots*) (Laing 1971 et 1979), il a résumé, par des suites de phrases élémentaires, des schèmes qui sont des « nœuds, enchevêtrements, impasses, disjonctions, cercles vicieux, blocages », pour faire entrevoir ce qu'il nomme « l'ultime élégance formelle de ces textures de la maya ». Avant cet inventaire, il s'était livré, dans un autre ouvrage (*Self and others* 1961) (Laing 1971) à une sténographie des attributions croisées entre deux personnes, illustrée par des applications pratiques. Ainsi le schème de l'idée que se fait *p* de l'idée que se fait *o* de la façon dont *p* voit *o*, qui est noté :

$$(p \longrightarrow (o \longrightarrow (p \longrightarrow o)),$$

peut correspondre à la situation où un mari, *p*, croit que sa femme, *o*, croit qu'il ne sait pas qu'elle ne l'aime plus. On peut reconnaître, dans ce type de représentation, les intrications de « formations imaginaires » dont Michel Pêcheux avait proposé une notation formelle (Pêcheux 1969) pour rendre compte des images préconstruites ou construites au cours de l'énonciation, dans une situation de communication. Nous retrouvons cette insistance sur le caractère d'ordre imaginaire de tout rapport à soi et à l'autre dans la théorie énonciative d'A. Culioli. De ce point de vue, l'acte d'énonciation, dans le dialogue, est dissymétrique, avec une double intention de signifier et l'activité de langage est, dans le même temps, activité de production et activité de reconnaissance interprétative de formes. A. Culioli dit ainsi que « le locuteur se fait une image de son auditeur, une image de l'image que l'auditeur se fait du locuteur » et que « cette image varie au fur et à mesure de la

communication » (Culioli 1965). Nous n'avons plus un simple locuteur mais un énonciateur, avec son co-énonciateur, dans le champ de l'intersubjectivité, avec une « relation de soi à soi » et une « relation à un autre que soi », pouvant renvoyer à l'autre ou à soi (Culioli et Normand 2005)[3]. En référence au phénoménologue de l'existence Henri Maldiney et à ce qu'il désigne comme l'épreuve de « la coexistence d'une double altérité », que nous faisons dans toute situation humaine (Maldiney 2007)[4], j'assimile ce que celui-ci nomme « l'autre *de* moi » avec le coénonciateur, noté S'O, et « l'autre *que* moi » avec le co-énonciateur, noté S1, étant bien entendu que S'0 et S1 sont alors des constructions dont l'origine subjective est le sujet énonciateur, noté S0. Nous avons ainsi trois instances qui peuvent être dans un rapport variable d'identification, de différenciation ou de séparation.

La dualité énonciative et la « double altérité »



Ainsi, par exemple, si, à l'écoute du propos de S1, qui est mon co-énonciateur dans le dialogue que nous avons engagé conjointement, je montre mon assentiment par un énoncé du type « C'est ça ! » ou « Tout à fait ! », « Exactement ! », je réagis d'une certaine façon à ce que je m'entends dire par l'autre, le ramenant à mon double : *l'autre de moi*. L'orientation s'inverse dans le dissentiment, quand je rejette ce qui est dit, pouvant faire de S1 un tout *autre que moi*. Il arrive aussi que je ne me reconnaisse pas dans ce que je m'entends dire, me dissociant alors d'une parole qui me semble étrangère. On voit, par la complexité introduite, que l'on ne peut se référer à une conception élémentaire du couple émetteur-récepteur, ne serait-ce que parce que les interlocuteurs sont locuteurs-auditeurs, pris dans une activité de langage extérieure-

---

3 *Cf.* notamment la 7e séance : 142 sqq.

4 « Nous nous apprenons à travers notre réponse à l'appel de l'autre et à travers la réponse de l'autre à notre interpellation, mais non pas dans un exact partage. Quand l'autre *que* moi, auquel je m'adresse, m'interpelle en retour par sa parole ou son mutisme, il y a en eux quelque chose qui m'interpelle *dans mes propres termes*, parce qu'en eux j'entends l'autre *de* moi. Ainsi notre être propre est en jeu dans notre être à l'autre. » (Maldiney, *op. cit.* : 218).

intérieure. Le schéma qui est ici proposé de la relation inter-sujets, avec des positions et des vecteurs-tenseurs, opte pour une représentation d'ordre topologique et dynamique, à l'encontre d'un système classificatoire statique. Une variation contextuelle minime ou une simple modulation prosodique peut modifier le gradient et l'orientation de la relation. La mise en relation sous la forme de graphes permet de matérialiser une hypothèse de travail, qui va être expérimentée à l'épreuve des observables pris en compte.

II. Modulations

Je partirai, pour examiner quelques formes exemplaires de ces mouvements de rapprochement-éloignement, de la représentation métalinguistique que donne A. Culioli de l'assertion. L'assertion est une opération de validation par assignation d'une valeur référentielle, en situant une occurrence de notion relativement à une relation intersubjective et à un espace-temps (ce qui est le cas pour quelqu'un dans une situation donnée, ou, pour le générique, dans toutes les classes de situation envisagées), qui constituent le domaine de validation de cette assertion. L'assertion peut être modulée selon le degré de certitude ou de conviction de l'énonciateur, elle peut être différée (ce qui sera le cas) ou suspendu, en attente (interrogation, injonction) ou encore fictive (ce qui serait le cas), selon les modalités de l'éventuel, du probable, du nécessaire, de la supputation, du « comme si ». Ces différentes modalisations introduisent une estimation de la valeur assignée et marquent une distance du sujet énonciateur par rapport à ce qu'il énonce et par rapport à un autre énonciateur. La formule qui récapitule les composantes de l'assertion en montre toutes les implications.

La formule schématique de l'assertion

je tiens à/veux/désire prendre la parole pour dire que je | sais que P être-le-cas
pense
crois

	Représente	
je tiens à/veux/désire	force assertive	engagement
prendre la parole	acte de locution	
pour dire	visée énonciative	
<que> je sais/pense/crois	instances de validation	modalisation
<que> P être-le-cas	validable-validé	validation

Les prédicats-type de la modalisation assertive servent à délimiter trois zones de représentation de la certitude ou quasi-certitude et de la croyance caractérisées par un état stable pour *savoir*, par le passage à l'existence pour *penser*, par un état intrasubjectif pour *croire*. Toute modalisation introduit une marge d'évaluation entre le sujet énonciateur et les représentations construites dans l'énoncé. Dans l'assertion modulée par ces prédicats, il y a un double centrage du sujet, qui rapporte son dire à des états internes, dont l'interprétation varie en fonction des formes d'expression employées.

Cette délimitation est conforme aux emplois et propriétés sémantiques de chacun de ces prédicats. On peut les distinguer, sommairement, en procédant à la façon de Wittgenstein, pour qui la signification d'un mot correspond à ce qu'explique l'explication de la signification de ce mot. Il se faisait ainsi la remarque suivante, à propos de *savoir* et de *penser* – avec cette réserve qu'il s'agit ici du texte traduit en français : « Je peux savoir ce que pense quelqu'un d'autre, non ce que je pense. Il est juste de dire "Je sais ce que tu penses", et faux de dire : "Je sais ce que je pense". (Tout un nuage de philosophie condensée dans un fragment infime de grammaire.) » (Wittgenstein 2005 : 311).

Passons sur la discussion possible de ce jugement linguistique[5] pour ne retenir que le principe d'analyse, en vérifiant seulement les compatibilités des prédicats de modalisation, lorsqu'il s'agit de la relation du sujet à lui-même (moi-autre de moi) :

Je pense savoir que P	*Je pense croire que P
Je crois savoir que P	??Je crois penser que P
*Je sais penser que P	*Je sais croire que P

Seul *savoir*, qui renvoie à un état interne plus ou moins stabilisé, peut être, sans hésitation, objet des deux autres verbes. *Penser* et *croire* introduisent un hiatus entre le sujet-origine de l'assertion et ce qui est le cas, fondé sur le *savoir*, et ils indiquent qu'il y a un chemin d'accès possible, d'ordre mental. À l'inverse *savoir* ne peut jamais occuper cette place de modalisateur par rapport aux autres verbes. Tout comme *croire* est difficilement acceptable devant *penser*. Et *croire* ne peut être modalisé par *penser*. Si *savoir* ne peut indiquer un hiatus et un chemin d'accès mental, pourquoi *croire*, qui a cette fonction pour *savoir*, ne le peut-il de façon similaire pour *penser* ? À la question *qu'est-ce que tu fais ?* ou *qu'est-ce que tu as ?*, on peut répondre *je pense (à)-*, pas *je crois (à)-*. *Penser* désigne le passage à l'état d'existant d'un procès mental, *croire* désigne un état qualitatif lié à la subjectivité. Significatifs

[5] Nous pouvons ainsi avoir un énoncé du type « Je sais (bien) ce que je pense, quand même », en réaction, par exemple, à un reproche sur la versatilité de l'énonciateur.

sont les emplois de *penser* dans les constructions suivantes : *que l'on pense seulement à-*, *quand je pense que-* / *quand j'y pense, si je pense à-* / *si j'y pense*. Par ailleurs on peut inciter un autre à *penser* : « Pense, fais un effort ! » ou « Penses-y sérieusement ! », on aura difficilement : « Crois ! », à moins qu'il s'agisse d'une invitation à rejoindre le monde des croyants en une réalité supérieure : « Crois et tu seras sauvé ». « Pense donc ! » rejette ce qui a été dit, en refuse l'existence ; « Crois donc ! » est impossible pour rejeter la croyance d'autrui, mais on peut avoir, en ce sens, avec la prosodie adéquate : « Tu crois ! », pour indiquer une nette mise en doute. L'injonction est possible avec un énoncé du type : « Crois-en mon expérience », le *en* introduisant, dans le contexte, une référence à un « for intérieur » et la forme impérative signifie une demande adressée à l'autre d'accorder sa confiance à ce qui est dit, sur la déclaration de ce qui est le propre du sujet. Le domaine du *croire* est intrasubjectif. L'arrêt et la perplexité des locuteurs, quand on les soumet à la vérification de possibilité de ces combinaisons, face à *je crois penser que P*, semble indiquer la difficulté à subjectiver, par la faillibilité de la croyance au regard d'une objectivité interindividuelle, l'existence construite par le sujet lui-même.

Dès que l'on introduit un *autre que moi*, un locuteur-co-énonciateur, donc de la distance, le chemin d'accès d'une modalité à une autre devient possible :

Je pense que tu sais que P	Je pense que tu crois que P
Je sais que tu penses que P	Je sais que tu crois que P
Je crois que tu penses que P	Je crois que tu sais que P

Il m'est en effet possible, par l'écart qui me sépare, en tant qu'origine subjective de ce que *je* dis, de mon autre que moi, d'émettre une pensée sur son savoir ou sa croyance, de déclarer mon savoir sur ce qu'il pense ou croit, de manifester ma croyance à propos de ce qu'il pense ou sait. L'énonciateur-origine (le *je*) rapporte son assertion à ses propres états internes (pensée, savoir, croyance) à propos de ceux qu'il attribue à l'autre (un *tu* comme un *il*). Les degrés d'accessibilité aux représentations que se fait l'autre et l'opération de validation dépendent des valeurs des prédicats, dans leur agencement : penser / savoir, penser / croire ; savoir / penser, savoir / croire ; croire / penser, croire / savoir.

D. R. Laing a décrit dans ses *nœuds*, à partir de situations rencontrées dans sa pratique de psychiatre, l'enchevêtrement des modalités de l'assertion et le jeu d'images qui s'interpose entre les sujets, vu par un observateur extérieur. En voici deux exemples, dans la traduction française, dont je ne discuterai pas ici les conditions linguistiques de possibilité ou d'impossibilité :

Jack croit
qu'il ne sait pas ce que (il le voit bien)
Jill croit que Jack sait,
Et que Jill sait
ce que Jill croit que Jack sait,
qu'il croit
ne pas savoir.

Jack dit à Jill :
« Tu crois que je sais cela,
mais je ne le sais pas. »
Jill croit qu'il le sait mais refuse de le lui dire.

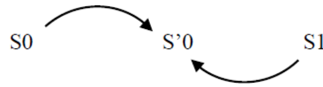
III. Jeu de positions

Je vais reprendre, en les adaptant à mon propos et en retenant la signification du jeu comprise dans l'étymon latin (*ludere*) et celle des préfixes de formation, les notions de *collusion*, *délusion* et *élusion*, utilisées par Laing, pour simuler par des graphes les relations entre S0, S'0, S1, notamment celles qui sont marquées par certains emplois des prédicats *savoir*, *penser*, *croire*, auxquels on doit ajouter le prédicat de locution *parler* et celui de l'énonciation, *dire* ; mais l'on pourrait aussi introduire des énoncés avec *voir*, *comprendre*, *écouter*, *imaginer*. L'objectif sera seulement de forcer à la réflexion et de montrer les applications possibles de ce schéma à des formes d'énonciation variées. Pour se représenter le mouvement sous-jacent à l'interprétation des énoncés, il faut avoir à l'esprit et dans le langage intérieur, la prosodie des expressions, en imaginant aussi la gestualité qui peut accompagner les échanges, en situation. Nous n'indiquerons que les formes en « tu » ; le lecteur pourra essayer avec les formes en « vous », le passage de l'une à l'autre rencontrant parfois des obstacles, qui seraient à intégrer à une analyse plus précise.

Chaque schéma sera accompagné de fragments d'énoncés, pris dans des situations ordinaires d'interlocution, qui permettront au lecteur de contextualiser les formes et de restituer la prosodie adéquate, sans laquelle elles seraient parfois diversement interprétées. Chacune de ces formes a bien entendu des propriétés particulières dont une étude linguistique de détail aurait à rendre compte.

A. Collusion

Schéma :



Formes correspondantes :

tu sais	tu (ne) sais pas	tu sais quoi	
		sais-tu que-	
quand tu penses (que-, à-)	tu ne penses pas (que-)		
	tu ne crois pas (que-)		crois-moi

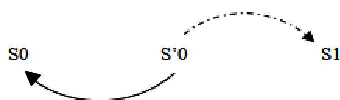
je me suis complètement planté à l'oral, tu sais
tu sais pas, il s'est trompé de jour, l'idiot
tu sais quoi, et bien c'est annulé, ils disent que ça va être reporté
sais-tu que nous n'avons plus le droit d'entrer sans invitation officielle, c'était bien pourtant
quand tu penses à ce qu'on aurait pu éviter, je m'en veux vraiment
tu ne penses/crois pas qu'ils auraient pu s'y prendre autrement, ces imbéciles
il n'est pas prêt de recommencer, crois-moi

Ces formes ne sont ni des assertions positives ou négatives, au sens strict, ni de véritables injonctions ou interrogations. Sans pouvoir être ramenées à une simple fonction phatique, elles présentent une certaine analogie avec les postures et gestes du tout petit enfant, lors d'interactions avec un adulte, observées par le psychologue Jérôme S. Bruner (Bruner 1991), et que celui-ci décrit comme des *formats d'attention conjointe*, stabilisés dans les échanges par l'apprentissage de conventions et de règles. L'enfant cherche alors à diriger l'attention d'autrui dans une direction commune, notamment par le regard.

Il s'agit ici d'amener l'autre à une reconnaissance mutuelle et à une interprétation commune de ce à quoi il est référé dans ce qui est dit. Le schéma montre que l'énonciateur vise ainsi à placer son co-énonciateur dans une position de coénonciation, par assimilation.

B. Délusion

Schéma :



Formes correspondantes :

tu penses ! tu n'y penses pas ! penses-tu !
tu crois (ça) ! qu'est-ce que tu crois !
tu parles !

Toutes ces formes peuvent venir en réplique à un énoncé comme : – *Alors, comme ça, il va se présenter aux élections*, en démentant l'assertion en suspens (« il se présente »), donnée comme une possibilité et annulée, par exemple : – *Tu penses ! Il en est bien incapable, et puis il n'a aucune chance*.

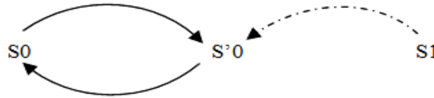
La parole de l'autre, dans ce qu'elle dit, est vidée de sa valeur référentielle : elle est hors de propos. Ce que le locuteur a énoncé comme un possible est évacué et sa qualité de co-énonciateur valide est ainsi effacée. Le sujet-énonciateur se replie sur sa personne, donnant à entendre son « accent appréciatif » (Bakhtine) vis-à-vis de l'autre, ici dépréciatif. La pensée, ou la croyance, ou la portée de la parole de S1, dans le sens que lui attribue S0, est nulle et non avenue, et S'0 est ramené à S0.

Un changement de prosodie, pour certaines formes, dans la réplique à l'énoncé précédent, peut faire basculer dans le renforcement de l'assertion en attente. Dans ce cas il y a aussi annulation par un rejet, cette fois d'une autre valeur possible (« il ne se présente pas ») : – *Alors, comme ça, il va se présenter aux élections. – Tu penses ! Et comment !* / *Pour sûr, qu'est-ce que tu crois ! Et il a toutes ses chances.*

D'autres variations dans la mise à l'écart de l'autre sont interprétables comme un hiatus dans la mesure subjective du dicible. Les valeurs référentielles peuvent être co-orientées mais S0 marque, par la force assertive de son énonciation, que S1 est en deçà de la représentation. C'est le cas, par exemple, avec les formes : *tu penses bien (que-) ! tu parles (si-)!* (Culioli 2002), qui renchérissent sur ce qui est dit. On pourrait aussi prendre en compte des énoncés tels que *tu ne crois pas si bien dire, c'est peu de le dire.* Ce qui nous conduit au cas suivant.

C. Élusion

Schéma **:**



Formes correspondantes :

je (ne) te dis pas !
je (ne) te dis que ça !
c'est rien de le dire !
tu m'en diras tant ![6]

je te dis pas comme il a déguerpi, un vrai lapin !
c'était pas croyable, il y en avait partout, ça grouillait, une vraie fourmilière, je te dis que ça !
tu as vraiment une chance du tonnerre ! – c'est rien de le dire !

Dans ce cas, la valeur de ce qui est énoncé est extrême, au-delà de ce qui est référentiable et communicable. L'énonciateur donne à entendre et à comprendre ce qui sépare la représentation de la formulation. Il n'y a plus de co-énonciateur en tant que répondant, l'interlocuteur est réduit à un rôle de spectateur, invité à prendre acte de ce que le locuteur suggère de son état affectif (surprise, étonnement, émerveillement,…), ou tout au plus à y participer par empathie. S'0, qui a en quelque sorte absorbé S1, est pris à partie par S0 : *je/te*, pour lui dire qu'il ne peut dire ce qu'il a à dire, ou qu'il ne peut dire plus que ce qu'il dit qu'il ne dit pas. Cela tourne à vide. La seule issue de cette boucle étrange est ce que Culioli nomme l'attracteur, valeur imaginaire sur laquelle vient buter le dicible. Ce circuit en boucle crée une intensité caractéristique de l'investissement affectif du sujet, marqué par la prosodie et la forme de l'énoncé.

IV. Pour conclure

Le *jeu de miroirs* tel qu'il est exemplifié par les scénarios de R.L. Laing et comme je l'ai esquissé par des graphes qui simulent des mouvements de représentation, avec des chemins d'accès, à propos de quelques formes d'interaction, est lié au *jeu d'échos* inhérent à la dualité du locuteur/auditeur, à l'écoute et au langage intérieur. C'est aussi ce

---

[6] Antoine Culioli a proposé une étude de cet énoncé dans son séminaire oral de 2010-2011.

que Valéry nomme – à propos de l'exigence d'être deux à minima, avec une « réciproque perception » – la *Binité* du *Parler-entendre*. Le propos de Valéry répond ainsi à celui de Bakhtine sur les voix multiples du mot/discours, par lequel nous avons introduit notre réflexion :

> Nous recevons notre *Moi* connaissable et reconnaissable *de la bouche d'autrui*. Autrui est source, et demeure si substantiel dans une vie psychique qu'il exige dans toute pensée la *forme dialoguée*. *On* parle, *on* entend, – et le système indivisible *Parler-entendre* (qui devient de très bonne heure silencieux, non-extériorisé) produit une Dualité-Une, une *Binité* en 2 personnes […]. (1943). (Valéry 1973 : 467]

La *forme dialoguée* dont parle Valéry, est l'intériorisation – sorte d'échoïsation – de ce qui est entendu, à laquelle se surimpose la résonance imaginaire, cognitive et affective, qui en infléchit le sens et l'action. Le dialogisme, qu'il soit interne ou externe, reçoit un nouvel éclairage d'être ainsi ramené, comme nous avons essayé de le montrer, à ses conditions de possibilité, qui sont inhérentes à l'activité de langage, dans sa dimension intersubjective et dans son caractère double d'être à la fois externe et interne.

Bibliographie

Bakhtine, M. (V. N. Volochinov), *Le Marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, traduit par Marina Yaguello, Paris, Minuit, 1977.

Bakhtine, M., *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, traduit par Isabelle Kolitcheff, Paris, Le Seuil, 1970.

Bruner, J.S., *Le développement de l'enfant, savoir faire et savoir dire*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

Culioli, A., Normand, Cl., *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys, coll. « L'homme dans la langue », 2005.

Culioli, A., « Communication (Linguistique) », *Encyclopédie Alpha*, Genève, Grange-Batelière, 1965.

Culioli, A., « JE VEUX ! Réflexions sur la force assertive », in César Botella (dir.), *Penser les limites. Écrits en l'honneur d'André Green*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2002, p. 102-108.

Friedrich, J., « La discussion du langage intérieur par L.S. Vygotski », *Langue française*, n° 132, 2001, p. 57-72.

Jacques, F., *Dialogiques, recherches logiques sur le dialogue*, Paris, Presses universitaires de France, 1979.

Laing, R. D., *Nœuds*, Paris, Stock, 1971 et 1977.

Laing, R. D., *Soi et les autres*, Paris, Gallimard, 1971.

Maldiney, M., *Penser l'homme et sa folie*, Paris, Millon, 2007.

Pêcheux, M., *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

Ricœur, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990.

Todorov, T., *Michaël Bakhtine le principe dialogique suivi d'Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Le Seuil, 1981.

Valéry, P., *Cahiers I*, Paris, Gallimard, coll. « La Bibliothèque de la Pléiade », 1973.

Wittgenstein, L., *Remarques philosophiques*, Paris, Gallimard, 2005.

Notices biographiques

Sophie Azzopardi, agrégée d'espagnol, est l'auteur d'une thèse de doctorat en sciences du langage : *Le futur et le conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol/français*. Ses recherches portent sur les Temps-Aspects-Modes dans les langues romanes.

Jacques Bres, membre du laboratoire *Praxiling* UMR 5267, est professeur de sciences du langage à Montpellier III. Ses travaux relèvent de l'analyse de la production du sens, qu'il aborde à partir du questionnement de l'articulation langue / discours appliqué à différents objets. Ils s'organisent actuellement autour de deux pôles : les temps verbaux de l'indicatif ; le dialogisme. Il a notamment publié *L'imparfait dit narratif* (CNRS-Éditions, 2005), et, en collaboration avec J. Barceló, *Les temps de l'indicatif* (Paris, Ophrys, 2006).

Patrick Dendale est depuis 2002 maître de conférences en linguistique française à l'Université d'Anvers, après avoir travaillé comme MCF à l'Université de Metz (1997-2002) et dans une école supérieure de traduction à Anvers (1991-1997). Il a soutenu en 1991 une thèse sur le marquage de l'évidentialité et la modalité épistémique en français et une habilitation à diriger des recherches à l'Université de Paris-Sorbonne en 2002. Il a publié (ou co-publié) une dizaine d'ouvrages collectifs et de numéros thématiques de revues, ainsi que de nombreux articles sur la modalité épistémique, l'évidentialité et leur marquage linguistique en français (notamment le conditionnel et *devoir* épistémique), sur les prépositions et locutions prépositionnelles du français et sur la polyphonie énonciative, le dialogisme et la notion de prise en charge.

Isabel Margarida Duarte est docteur en linguistique et professeur « associada » au Département d'études portugaises et études romanes de l'Université de Porto, où elle enseigne la pragmatique et la didactique du portugais, et dirige deux masters de portugais. Ses travaux portent sur les dimensions pragmatico-énonciatives du portugais, tout particulièrement sur le discours rapporté. Elle fait partie du Centre de linguistique de l'Université de Porto, où elle dirige le groupe de recherche TEXTDISC.

Dominique Ducard est professeur en sciences du langage à l'Université Paris-Est Créteil, où il enseigne la sémiologie et la linguistique. Il est codirecteur de l'équipe d'accueil du Céditec (Centre d'étude des discours, images, textes, écrits, communication). Ses travaux portent

sur l'activité signifiante de représentation et d'interprétation liée au langage, dans l'exercice de la parole et du discours. Certains de ses articles ont été regroupés dans *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques* (Paris, Ophrys, 2004) ; il a codirigé le *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques* (Champion-Presses universitaires de Franche Comté, 2009).

Françoise Dufour est chercheure en analyse du discours. Elle a soutenu une thèse de doctorat en sciences du langage en 2007 à l'Université Paul-Valéry Montpellier III qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage paru en 2010 chez l'Harmattan, *De l'idéologie coloniale à celle du développement : une analyse du discours France-Afrique*.

Danielle Leeman, professeur depuis 2001 à Paris Ouest Nanterre la Défense, a centré ses recherches sur la syntaxe et la sémantique grammaticale, de telle sorte que les observations de la première (éventuellement complétée par les formes morphologiques) sont interprétées en vue d'une hypothèse sur la seconde. Cette démarche apparaît obligatoire à partir du moment où l'on s'intéresse à des unités auxquelles l'intuition ne saurait faire immédiatement correspondre un concept ou une réalité, ce qui est le cas des prépositions (l'un des champs privilégiés de la recherche leemanienne). Elle s'étend de manière féconde à d'autres domaines : aspects, modes et temps ou clitiques et pronoms personnels ou constructions (au sens de la « grammaire de construction »). Son dernier livre publié : *Les déterminants du nom en français* (Paris, Presses universitaires de France, 2004).

Sylvie Mellet est directrice de recherche au CNRS, en sciences du langage. Latiniste, elle travaille également sur le français et ses recherches portent essentiellement sur le signifié des catégories grammaticales (temps verbal, aspect et modalité, connecteurs et subordonnants, etc.). Son cadre théorique est celui de la linguistique de l'énonciation. Ses études s'appuient également sur des traitements quantitatifs des corpus textuels. Après avoir débuté sa carrière au Centre Alfred Ernout de l'Université Paris IV-Sorbonne, elle a rejoint l'UMR « Bases, Corpus, Langage » de l'Université Nice – Sophia Antipolis, laboratoire qu'elle a dirigé de 1996 à 2003.

Aleksandra Nowakowska est membre de l'UMR 5267 *Praxiling*. Elle est maître de conférences dans le département de sciences du langage de l'Institut des technosciences de l'information et de la communication à l'Université Montpellier III. Elle a consacré une large partie de ses travaux à l'étude de quelques marqueurs syntaxiques du dialogisme : phrase clivée, pseudo-clivée et dislocation. Elle a coordonné le n° 43 de la revue *Cahiers de Praxématique* (2004), *Aspects du dialogisme*. Ses recherches actuelles portent sur l'analyse du discours médiatique, qu'elle aborde dans le même cadre théorique.

Adeline Patard est chercheur post-doctoral du fond de recherche flamand (FWO) à l'Université d'Anvers (Belgique). Après avoir enseigné pendant quatre ans la grammaire et la linguistique française à l'université de Montpellier 3, elle a soutenu en 2007 une thèse de doctorat sur la sémantique de l'imparfait de l'indicatif en français. Elle a ensuite été chargée d'enseignement et de recherche dans le département de Lettres modernes de l'Université du Sud-Toulon Var. Puis elle a rejoint le *Center of Grammar, Cognition and Typology* d'Anvers pour réaliser un projet de linguistique contrastive sur l'aspect et la modalité, financé par la commission européenne. Ses recherchent portent principalement sur la sémantique des catégories du T(emps) A(spect) M(odalité) et sur le changement sémantique.

Jean-Marc Sarale, ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé des Lettres, a longtemps enseigné la langue et la littérature françaises au Japon (Université des langues étrangères de Tokyo, université de Kyoto). Depuis 1999, il enseigne la linguistique et la communication à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, particulièrement la sémiologie, l'argumentation et l'analyse du discours. Il a publié divers articles de recherche sur la création de termes de traduction en japonais, sur les emprunts lexicaux, sur les discours de presse et la textualité descriptive, ainsi que sur le rôle des déterminants du nom comme signaux dialogiques.

Sophie Sarrazin est maître de conférences en linguistique hispanique à l'Université de Montpellier III. Après une thèse consacrée à la négation en espagnol médiéval, elle a orienté ses recherches dans deux directions. Elle s'est intéressée, d'une part, à la dimension idéologique des discours épi- et métalinguistiques (concernant le « spanglish » nord-américain notamment). Ses recherches portent également sur la question des Temps-Aspects-Modes, plus spécifiquement sur les mécanismes d'actualisation des périphrases verbales aspectuelles et du conditionnel en domaine roman (espagnol et français).

Gilles Siouffi est actuellement professeur en « français classique et moderne » à l'Université de Paris IV après avoir enseigné à l'Université Paul-Valéry Montpellier III entre 1995 et 2011. Ses recherches portent sur l'histoire des idées linguistiques, notamment aux XVIIe-XVIIIe siècles, sur le français classique, ainsi que, plus largement, sur l'histoire du français moderne. Il est l'auteur de : *Le génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique* (Champion, 2010), *Penser le langage à l'Âge classique* (A. Colin, 2010), ainsi que de la partie consacrée aux XVIe-XVIIIe siècles dans *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion* (Perrin 2007 ; version abrégée parue en poche dans la collection « Tempus », 2011).

Françoise Sullet-Nylander est professeur titulaire au Département de français, d'italien et de langues classiques de l'Université de Stockholm (Suède) où elle enseigne la langue et l'analyse du discours françaises. Depuis la soutenance de sa thèse de doctorat *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique,* ses travaux de recherche ont porté sur les problématiques de la polyphonie, du discours rapporté, de la reformulation et des jeux de langage dans les textes journalistiques. En collaboration avec ses collègues de l'Université de Stockholm, elle a organisé un colloque international sur le *Français parlé des médias* (2005) ainsi que des journées d'étude en analyse du discours politico-médiatique (2006 et 2008). Elle organise actuellement, en collaboration avec le groupe *Ci-dit*, le colloque *Rapporter et être rapporté(e) : une affaire de genre(s) ?* (Université de Stockholm, juin 2012). Ses travaux les plus récents portent, entre autres, sur les stratégies de questionnement des journalistes dans les débats politiques télévisés, et sur l'emploi de connecteurs de reformulation et de cause dans divers genres discursifs (oraux et écrits).

Céline Vaguer est maître de conférences en sciences du langage à l'Université de Toulouse II-Le Mirail. Au sein du Département de lettres modernes, cinéma et occitan, elle dispense des cours de syntaxe, d'introduction à la linguistique, de phonologie, de préparation à l'agrégation de Lettres (classiques et modernes) et de valorisation de la recherche, entre autres. Rattachée au laboratoire CLLE-ERSS (UMR 5263), ses recherches portent principalement sur la langue française (et plus spécifiquement sur les prépositions et locutions) dans une perspective synchronique, mais elles connaissent également des approches comparatives inter-langues et diachroniques. Elles ont pour point de départ le domaine de la syntaxe et se centrent sur l'étude de mécanismes syntaxiques, sans pour autant s'y restreindre puisque qu'elles sont mâtinées de lexique et de sémantique.

Daciana Vlad est maître-assistante à l'Université d'Oradea, Roumanie, où elle enseigne la linguistique française. En 2008 elle a soutenu une thèse de doctorat sur le discours polémique dont elle a proposé une approche polyphonique. Elle continue à s'intéresser à la question de la polyphonie et de la polémique, ses recherches actuelles portant également sur le conditionnel en français et en roumain. Elle est rédactrice en chef de la revue *Studii de lingvistică,* éditée à l'Université d'Oradea.

GRAMM-R

Études de linguistique française

La collection « GRAMM-R. Études de Linguistique française » a pour but de rendre accessibles les travaux de linguistique française, en tenant compte, à la fois, des grandes théories linguistiques, de la multiplication des recherches dans des domaines connexes et de la diversification des points de vue sur le langage.

Pour rendre compte de la richesse que constitue ce foisonnement de points de vue, la collection accueillera les travaux permettant de confronter les données et les observations des recherches centrées sur le système langagier à celles des travaux explorant d'autres aires de recherche sur le fonctionnement de la langue dans des contextes spécifiques : l'aire de l'acquisition, l'aire de l'enseignement/apprentissage, l'aire de la variation diachronique, diatopique, diastratique, oral/écrit, etc.

Ouvrages parus

N° 14 Jacques BRES, Aleksandra NOWAKOWSKA, Jean-Marc SARALE et Sophie SARRAZIN (dir.), *Dialogisme : langue, discours*, 2012.

N° 13 Mathieu AVANZI, *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, 2012.

N° 12 Abdelhadi BELLACHHAB et Virginie MARIE, *Sens et représentation en conflit*, 2012.

N° 11 Abdelhadi BELLACHHAB, *Représentation sémantico-conceptuelle et réalisation linguistique. L'excuse en classe de FLE au Maroc*, 2012.

N° 10 Dan VAN RAEMDONCK, avec Marie DETAILLE et la collaboration de Lionel MEINERTZHAGEN, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, 2011.

N° 9 Catherine BOLLY, *Phraséologie et collocations. Approche sur corpus en français L1 et L2*, 2011.

N°8 Audrey ROIG, *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, 2011.

N° 7 Joëlle ADEN, Trevor GRIMSHAW & Hermine PENZ (dir./eds.), *Enseigner les langues-cultures à l'ère de la complexité. Approches interdisciplinaires pour un monde en reliance / Teaching Language and Culture in an Era of Complexity. Interdisciplinarity Approaches for an Interrelated World*, 2010.

N° 6 Lucile CADET, Jan GOES et Jean-Marc MANGIANTE (dir.), *Langue et intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire*, 2010.

N° 5 Marie-Eve DAMAR, *Pour une linguistique applicable. L'exemple du subjonctif en FLE*, 2009.

N° 4 Olga GALATANU, Michel PIERRARD, Dan VAN RAEMDONCK, Marie-Eve DAMAR, Nancy KEMPS, Ellen SCHOONHEERE (dir.), *Enseigner les structures langagières en FLE*, 2010.

N° 3 Olga GALATANU, Michel PIERRARD et Dan VAN RAEMDONCK (dir.), avec la collaboration d'Abdelhadi BELLACHHAB et de Virginie MARIE, *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique dans l'interaction*, 2009.

N° 2 Dan VAN RAEMDONCK (dir.) avec la collaboration de Katja PLOOG, *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, 2008.

N° 1 Pierre LARRIVÉE, *Une histoire du sens. Panorama de la sémantique linguistique depuis Bréal*, 2008.

Site Internet de la collection :
www.peterlang.com/?gramm-r